



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172041 3



4711

1871

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. FEBVRIER 1768.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Cheez } JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



1
Li
au
au
An
Sel
(
fr
po
a. M
L
mai
nan
a. r
L
on
pay
L
won
C
la P
de
ne p
de
L

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure; rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij



Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

F E V R I E R 1768.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*TRADUCTION libre du commencement du
troisième chant du Paradis perdu de
MILTON.*

Ce Poëte y déplore la perte de ses yeux.

Tor, de qui la naissance est au monde inconnue,
Qui vis créer le temps & former l'étendue ;
Je te salue, ô Jour, être pur & divin ,
Rayon que l'Eternel détacha de son sein !

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Pourrai-je , sans frémir , dans ma présente course ,
M'élever jusqu'à toi , remonter à ta source ?

Ce monde n'étoit pas : cet astre qui nous luit
Etoit encor plongé dans l'ombre de la nuit ;

Et , des siècles tardifs dévauçant la carrière ,
Tu dispensois déjà des torrens de lumière :

Et , seul dans la nature , éclatant de tes feux ,
L'Eternel satisfait nageoit au milieu d'eux.

Mais quand , las du repos , il dit au monde d'être ,
Aux cieux de s'arrondir , aux élémens de naître ,

Ta lumière embrassant cet immense tableau ,
De l'univers naissant entoura le berceau.

Je m'arrache à la fin au ténébreux empire :

Si guidé par l'amour , soutenu par sa lyre ,

Orphée a descendu sur la rive des morts ;

Plus hardi , dans mon vol , j'en ai franchi les
bords.

J'ai chanté de *Satan* la demeure fatale ;

Et l'informe cahos , dans la nuit infernale ,

S'agitant avec peine , & soulevant ses bras

Du milieu des débris entassés sous ses pas.

Ma Muse , lasse enfin d'errer dans ces abîmes ,

S'échappe , avec horreur , de l'empire des crimes ;

Et regagnant des cieux le tranquille séjour ,

Reprend un nouvel être à la clarté du jour.

Je te revois enfin , pure & sainte lumière !

Que dis-je ! hélas en vain j'élève ma paupière !

Je te cherche par-tout : j'interroge les cieux ;
 Inutiles efforts : rien ne frappe mes yeux.
 L'obscurité des morts , sur mes pas répandue ,
 Dans ce nouveau séjour s'offre seule à ma vue :
 Tout est mort à mes yeux ; tout m'y glace d'effroi :
 L'astre éclatant du jour n'existe pas pour moi¹

Ces Muses à mon cœur en deviennent plus chères ;
 Assis à leurs côtés j'en sens moins mes misères.
 Je me transporte aux bords où l'onde , en mur-
 murant ,

Vient aux pieds de Sion se briser mollement :
 J'aime à fouler encor les fleurs de ces campagnes ,
 A promener mes pas au pied de ces montagnes.
 La loi commune à tous sert à me consoler :
 Ces rivaux qu'en renom je brüte d'égalér ,
Homère & Thamiris , dans la Grèce célèbres ,
 D'un pas appesanti marchent dans les ténèbres :
 Le bras de l'Eternel s'est étendu sur eux ;
 Mes pleurs sont moins amers , mes maux moins
 rigoureux :

Mon cœur repousse au loin l'horreur qui le con-
 sume ,
 Et mes vers plus touchans s'échappent de ma
 plume :

Ainsi que cet oiseau qui , de ses sons divins ,
 Dédaigne de charmer l'oreille des humains ,
 Et , caché dans le fond des forêts les plus sombres ,
 Fatigue de ses chants le silence des ombres.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Cet astre qui dispense & les ans & les jours ;
D'un pas toujours égal les ramène en son cours :
Il préside aux saisons : de son char de lumière
Il règle des humains la pénible carrière.
Mes yeux ne s'ouvrent plus à ses feux bienfaisans :
C'est la nuit qui mesure & compte mes instans.

Je ne reverrai plus ces feux dont se colore
Le soleil échappé des portes de l'aurore ;
Ni ces douces clartés dont il rougit les flots ,
Quand , fatigué de luire, il rentre au sein des eaux.
Je ne goûterai plus cette volupté pure ,
Que le sage respire auprès de la nature :
Je ne reverrai plus ces spectacles si doux ,
Ces troupeaux dans la plaine errans autour de
nous :

Ces vallons couronnés de fleurs à peine écloses :
L'été n'a plus de fruits , le printemps est sans roses :
Telle est de mon destin la déplorable loi :
Ce monde anéanti disparoît devant moi !

LEPRIEUR.



 PRIÈRE DE ZÉLIS A L'AMOUR.

TABLEAU DE M. GREUZE.

L'ASTRE brillant du jour ne paroît point encore :
 A peine *Philomèle* a salué l'aurore ,
 Que , me laissant guider à sa douce clarté ,
 J'ai suivi les sentiers de ce bois écarté.
 C'est ici , je le sens , le céleste boccage
 Où le dieu de *Mirtil* attend mon pur hommage ,
 Où *Mirtil* m'a prédit que le plus grand bonheur
 Deviendrait à l'instant le prix de ma ferveur.
 Nos cœurs sont , pour les dieux , les plus beaux
 sacrifices ;

Mais de nos prés fleuris j'y joindrai les prémices ,
 Le *Myrthe* , les parfums , mes oiseaux les plus
 chers.

L'encens brûle , & déjà s'élève dans les airs ,
 Trop foible image , hélas ! du feu qui me dévore !
 Ces vêtemens légers me surchargent encore ;
 Lorsque devant l'Amour on fléchit les genoux ,
 Tous ces vains ornemens ne sont plus faits pour
 nous.

Grand Dieu ! tu vois *Zélis* dans ton auguste
 temple ;

Son œil , avec plaisir , te cherche , te contemple

E v

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Et son cœur, pénétré de ton aspect charmant,
S'élançe jusqu'à toi dans son ravissement.

Jeune, simple, ingénue, & m'ignorant moi-même,

A peine je connois ton nom, ton rang suprême ;
Je fais confusément que ton empire est doux ;
Mais qu'il faut se garder d'exciter ton courroux :
Rien ne peut échapper à ta toute-puissance.

Daphné, pour son malheur, éprouva ta vengeance,
Je le fais ; mais comment put-elle t'offenser ?

Moi, je ne voudrois pas seulement y penser !
Qui peut, aimable enfant, te refuser pour maître ?
Hélas ! de ta bonté j'attends un nouvel être.

Pour un mal inconnu qui consume mes jours,
Mirtil m'a conseillé d'implorer ton secours.

Ce mal est dans mon âme, il l'agite sans cesse :
Depuis que pour *Mirtil* l'amitié m'intéresse,
Ma première gaîté s'est changée en langueur ;
Des mouvemens plus vifs font palpiter mon cœur...

J'ignore si *Mirtil* ressent le même trouble,
Mais c'est auprès de lui que mon accès redouble.
Je repousse, en tremblant, sa main qui me poursuit ;
Pour peu qu'elle me touche, un frisson me saisit :
Le feu, comme un éclair, s'allume dans mes
veines...

Ce berger seroit-il la source de mes peines ?
Est-il mon ennemi ? voudroit-il me trahir ?
Dois-je l'aimer encor, ou dois-je le hair ?
Amour, daigne éclairer ma timide jeunesse,
Et contre le cruel protège ma foiblesse.....

Le cruel !... qu'ai-je dit ? s'il est coupable ; hélas !
 Fais-lui plaindre mes maux, mais ne l'en punis pas.
 Quand je le vois souffrir, je ne fais quoi m'oppresser
 S'il étoit malheureux , j'en mourrois de tristesse.
 Je te peins mal peut-être un état douloureux ,
 Mais tu n'as pas besoin de mes foibles aveux ;
 Un cœur , tel que le mien , parle quand il soupire ,
 Et tu fais mieux que moi ce qu'il voudroit te dire.
 Mais quel bruit imprévu !... quel mortel indiscret
 Vient troubler de ce lieu le mystère secret ?
 On approche... je tremble ainsi que le feuillage!...
 Si *Mirtil* eût osé me suivre en ce bocage ,
 Amour , souffrirois-tu que le traître aujourd'hui?...
 Non , tu me défendrois sans doute contre lui ;
 Sous tes yeux , à tes pieds , puis-je le craindre
 encore ?

Ton regard me rassure ; & mon cœur , qui t'adore ,
 Se livre entre tes bras qui s'étendent sur moi ,
 Et semblent couronner un être tout à toi.
 Je vais donc t'immoler mes tendres tourterelles :
 Tu me vois , s'il le faut , prête à mourir comme
 elles.

C'est ma prière enfin , c'est le vœu de mon cœur :
 Mourir à tes autels est sans doute un bonheur !

*Par Mde ***.*



A vj

L' A M I T I É.

*VERS adressés à Mlles JULIE F.... &
EMMANUELLE B....*

DIVINITÉ simple & naïve ,
Qu'on recherche & qu'on méconnoît ,
Dans quel temple , sur quelle rive
Pourrois-je , d'une voix plaintive ,
Te rendre un hommage secret ?
Qu'elle est donc ta sombre retraite ,
Conduis-y mes foibles regards.
Mais quel spectacle ici m'arrêté !...
C'est elle , je la vois qui couronne les arts *.
Chaste amitié , nymphe chérie
D'Emmanuelle & de Julie ,
Je te vois orner le séjour ;
Tu fais le charme de leur vie ,
Et tu ne cèdes rien aux plaisirs de l'amour.
O vous ! le modèle des grâces ,
Objets charmans ,
Qui , sur vos traces ,
Enchaînez mille amans ;

Ces Demoiselles réunissent beaucoup de talens.

F E V R I E R 1768. 13

A cet aimable dieu ne soyez point rebelles.
Lorsque de ses attraits vous avez la moitié ,
Ah ! sans troubler vos cœurs fidèles ,
Vous pouvez réunir l'amour & l'amitié.

Par M. MOLINE.

*VERS au bas du portrait de M. B * * * .
DE S. G * * * .*

ENFANT du Goût & du Génie ,
Il nâquit au Sacré Vallon ,
Et fut de *Terpsichore* émule & nourrisson.
Rival du dieu de l'harmonie ,
S'il eût à la musique uni la poésie ,
On l'auroit pris pour *Apollon*.

Par le même.



L'AMOUR ET LA JALOUSIE.

CONTE GREC.

L'AMOUR exilé de l'olimpe, vouloit se choisir un compagnon pour voyager avec lui pendant le temps qu'il comptoit rester sur la terre; il en parloit inutilement à tous les dieux. Tous, mécontents de lui, l'éconduisoient. Il s'adressa à *Junon*. Cette déesse cherchoit depuis long-temps à se venger d'un ennemi, qui souvent avoit engagé le maître du tonnerre dans des aventures qui avoient fort déplu à la bonne dame. Elle avoit depuis peu perdu par les trahison de l'Amour ce fameux *Argus*, qu'elle avoit commis pour veiller sur la conduite de son volage époux. *Junon*, qui vit le moment favorable pour sa vengeance, feignit d'entrer dans les peines du petit dieu & lui dit qu'elle vouloit lui choisir une compagne. Elle descendit aux enfers, & alla chercher la *Jalousie*, dont elle éprouvoit elle-même la puissance. Elle trouva cette horrible déesse dans un antre affreux; mille oiseaux horribles voltigeoient autour de sa tête, en bourdonnant des sons mal arti-

culés, & d'un sens inintelligible ; tout autour d'elle étoient les soucis inquiets ; plus loin la mélancolie, & la rage se tenoient de bout devant elle ; les soupçons armés de pointes aiguës en perçoient la misérable déesse ; sur ses lèvres livides régnoient la mort & la douleur ; dans ses joues creuses habitoient la terreur & la crainte. *Junon* ; à ce spectacle , ne put s'empêcher de frémir ; mais ayant besoin de la déesse , elle lui communiqua le projet qu'elle avoit formé. L'olimpe assemblé , lui dit-elle , vient d'exiler sur la terre l'Amour ; il a vainement cherché parmi les dieux quelqu'un qui voulût l'accompagner dans sa disgrâce. Il est venu se plaindre enfin à moi de leurs refus ; j'ai feint d'entrer dans ses peines pour pouvoir mieux me venger. Je veux que les mortels le détestent autant que je le fais, & qu'il ne trouve parmi les hommes que haine & mépris. Quittez votre demeure, armez-vous de toutes vos fureurs, & faites-les entrer dans le cœur des humains que ce traître percera : mais pour que l'Amour ne vous reconnoisse pas, je vais changer vos traits, & je vous présenterai à lui comme une compagne aimable. La déesse vouloit être obéie. Aussi la jalousie, sans repliquer, prépara tout pour son départ, & suivit

16 MERCURE DE FRANCE.

Junon qui l'avoit si parfaitement changée que tous les dieux de l'olimpe , excepté *Jupiter* , la méconnourent. Le souverain des dieux sourit de la vengeance de *Junon* ; mais ne voulant point la fâcher , il crut devoir la laisser faire , se réservant de réparer un jour les torts de son épouse. *Junon* , ayant appelé l'Amour , avec un souris affecté : voilà , dit-elle , la compagne que je vous ai choisie ; regardez ces traits , elle ne cède en rien à vos plus aimables déesses ; elle adoucira sans doute l'amertume de votre exil ; elle vous accompagnera , suivant mes ordres , dans tous les voyages que vous ferez sur la terre. L'Amour , reconnoissant , remercia *Junon* d'une façon si tendre que la déesse ne put s'empêcher d'en être émue ; elle ne fut pas même à l'abri d'un trait de flamme qu'il lui imprima , en colant sa bouche sur sa main ; on dit même qu'il s'accrut au point que si *Jupiter* n'eût lancé ses foudres contre le téméraire *Ixion* , & ne l'eût précipité dans la nuit du tartare , la couche du plus grand des dieux eût peut-être été mal respectée. L'Amour , après ce beau coup , obéissant à l'arrêt irrévocable des dieux , quitta l'olimpe , suivi de sa compagne , & lui demanda de quel côté il devoit tourner ses pas. La *Jalousie* , après avoir

jetté les yeux sur le globe terrestre, persuada à l'Amour de commencer son voyage par l'Italie. Cette maligne déesse, qui sçavoit que les habitans de ces heureux climats étoient plus propres qu'aucuns autres au projet de vengeance de *Junon*, lui vanta les beautés du pays, & l'Amour se laissa conduire : allons, dit-il, volons de ce côté, je veux rendre tous les Italiens heureux; je veux que les mortels, à force de les combler de mes bienfaits, m'adorent sans cesse, qu'ils m'élèvent par-tout des temples, & que l'olimpe soit jaloux de ma gloire. La maligne déesse, feignant d'approuver son projet, lui dit que le moyen le plus sûr d'y réussir étoit d'exercer sa puissance sur tous les mortels, & qu'il n'étoit point de plus grand bonheur que celui d'aimer & d'être aimé. L'Amour alors attaque par-tout les humains, lance par-tout ses traits, se soumet enfin tous les cœurs; mais la *Jalousie*, de son souffle infernal, les empoisonne. Bientôt, au lieu de la douce intelligence qui régnoit entre les amans, on ne voit plus chez eux que les soupçons, les querelles, la fureur & la rage, & au lieu de chanter l'Amour, tous les cœurs le maudissent. Ce dieu surpris des fureurs qu'il voit par-tout, ne sçait

plus que penser , & va consulter sa compagne. Quittons promptement ce pays , lui dit-elle , ces peuples sont indignes de vos bienfaits , laissons-les à leurs fureurs , & portons nos pas vers l'Ibérie. L'Amour la suivit ; la Jalousie y exerça ses talens encore avec plus de cruauté qu'en Italie. Elle se glissa dans tous les cœurs blessés par l'Amour , & y prit toutes les formes horribles dont elle est capable. Elle conduisit ensuite le dieu dans l'Asie ; elle désola ces contrées ; on vit de tous côtés s'élever des prisons magnifiques où la beauté vécut languissante & dans la captivité ; de tous côtés l'Amour entendit détester sa puissance ; & au lieu de faire le bonheur des mortels , il les vit tous se plaindre de leur malheur. Le dieu piqué , & soupçonnant les hommes d'ingratitude , étoit tenté de les abandonner , tandis que *Junon* s'applaudissoit de sa vengeance ; lorsque le maître des dieux , sensible au malheur des humains , rappella l'Amour dans l'Olimpe , & lui dit : *Junon* & les autres dieux sont assez vengés ; mais les mortels ne peuvent être heureux , tandis que vous serez accompagné par la Jalousie. C'est cette infernale déesse qui , pour plaire à *Junon* , vous a suivi , sous des traits aimables ; & dont vous n'avez pu vous méfier ; mais

je vais vous venger autant qu'il est en moi. A ces mots, accablée de la foudre du maître des dieux, la Jalousie fut précipitée dans l'abîme. L'Amour se mit à pleurer de rage & de douleur, & pria *Jupiter* de réparer les maux dont *Junon* étoit la cause. Mon fils, répondit-il, vous sçavez qu'il ne m'est pas possible de changer les arrêts du destin, & que je ne puis détruire ce que *Junon* a fait. Mais si la *Jalousie* a laissé son souffle infecté sur la terre, les seuls mortels qui méprisoient votre puissance en ressentiront les effets. Depuis votre départ j'ai donné naissance à une déesse qu'on nomme *Sensibilité*. C'est elle qui désormais vous accompagnera ; les amantes fidèles la chercheront dans leurs amants, & tâcheront de la faire naître dans leur cœur : elle n'aura jamais les fureurs de la *Jalousie* ; les coquettes lui en donneront pourtant le nom. L'Amour remercia *Jupiter*, & résolut de détruire les maux causés par la *Jalousie*. Mais son poison étoit si violent, que les peuples qui en avoient été infectés ne purent jamais obtenir une parfaite guérison. L'Amour prit son parti ; il fit essai de la *Sensibilité*, & reconnut que souvent elle lui rendoit son empire dans un cœur prêt à le quitter. Il résolut dès-lors de ne la plus abandonner,

& ils se sont si bien trouvés de cette alliance, que lorsque l'Amour depuis ce temps a blessé quelques mortels, si la Sensibilité n'a pas été de la partie, si l'amante n'a pu par une légère coquetterie la faire naître dans le cœur de son berger, bientôt cette délicate déesse a pris congé de son jeune allié.

*MADRIGAL à Mde DE * *. sous le nom de ROSINE.*

J'AVOIS juré de vous être fidelle,
De vous aimer jusqu'au dernier soupir.
Trompeur serment ! injustice cruelle,
Si vous voulez ! . . . que je ne puis tenir.
J'ai vu *Rosine*, & *Rosine* est jolie.
Parler, regard, tout en elle est si doux. . .
Adieu vous dis, ô ma philosophie !
Car ses beaux yeux m'en ont plus dit que vous.

M. COSTARD, fils.



STANCES sur la mort de mon Ami

Bois sombre , noirs cyprès , impénétrable
ombrage ,

Où n'a jamais brillé la lumière du jour ;
Vaste nuit qui , régnañt sous cet épais feuillage ,
De l'éternelle nuit me peignez le séjour.

Rochers qui , suspendus au sein de ces retraites ,
Semblez de fiers géans habitans des déserts ;
Des menaces du sort lugubres interprètes ,
Oiseaux qui redoublez vos funèbres concerts.

Plaine aride où je vois expirer la nature ,
Ruisseaux qui descendez du front de ces côteaux ,
Vers des gouffres sans fond , des marais sans cul-
ture ,

Et leur portez en vain le tribut de vos eaux.

Des plus tristes objets effrayant assemblage ,
C'est vous qu'en ce moment implore ma douleur ;
Parlez-moi de la mort , tracez-moi son image ,
De ses traits à mes yeux peignez toute l'horreur.

Que la mélancolie & la tristesse amère
Déformais dans mon âme entretiennent le deuil ;
Qu'égaré déformais dans ce lieu solitaire ,
Tout m'y semble obscurci par la nuit du cercueil.

22 MERCURE DE FRANCE.

Mon ami ne vit plus.... Dieu puissant, je t'implore!
Change, change à mes cris tes rigoureuses loix.
Qu'il vive, ou que du moins son ombre puisse
encore

Entendre mes soupirs & répondre à ma voix.

Flatteuse illusion, qui soulageois mes peines,
Songe aimable suivi du plus triste réveil;
Sévère éternité, tes invisibles chaînes
Le retiennent plongé dans un profond sommeil.

Du moins si du destin l'implacable ministre,
Préparant par degrés ses poisons destructeurs,
Et t'annonçant, ami, son approche sinistre,
En terminant ta vie, eût fini tes douleurs!...

Mais, avant que la mort vînt fermer ta paupière,
Rien n'avoit altéré le repos de tes jours;
Des roses du plaisir tu semois ta carrière;
Le spectacle du monde en égayoit le cours.

L'heure sonne, & soudain l'impénétrable toile
Couvre à jamais ces jeux dont ton cœur fut épris;
A jamais, car la mort ne lève plus son voile,
Dès que ses froides mains ont glacé nos esprits.

Eh! qu'importe, après tout, que son ombre cruelle
Du monde à tes regards obscurcisse les traits?
Un calme inaltérable, une paix éternelle,
Eteignant tes desirs, préviennent tes regrets.

Mais , que dis-je ? ah ! bientôt la même destinée
 Va peut-être sur moi faire couler des pleurs.
 A la mort , en naissant , victime condamnée ,
 J'exciterai bientôt de semblables douleurs.

Un jour aura compris toute mon existence.
 Déjà s'est envolé son rapide matin :
 Le midi n'est qu'un point , & du soir , qui s'avance ,
 Peut-être que la nuit n'attendra pas la fin.

C'est ainsi que du temps l'éternité se joue.
 C'est ainsi que se meut , sous les puissantes mains ,
 Des siècles enchaînés l'infatigable roue ,
 Par qui sont emportés nos fragiles destins.

Mer qu'on ne peut sonder ! océan sans rivages ,
 Source antique de tout , & de tout le tombeau ,
 Qui formant à la fois & brisant tes ouvrages ,
 Aux cendres d'un soleil en allume un nouveau.

Infinité , dis-nous quelles sont tes limites ?
 L'avenir , le passé , pour toi tout est présent .
 Fille de l'Eternel , les loix qu'il t'a prescrites
 Des mondes font un point , des siècles un moment ,

Leur scène variée incessamment s'efface :
 D'une image détruite une autre suit les pas :
 D'un univers en poudre un autre prend la place ;
 Ils passent , tu les vois , & ne les comptes pas.

24 MERCURE DE FRANCE.

Ne vous plaignez donc plus de cette loi sévère ;
Êtres que font mouvoir de si foibles ressorts ;
Subissez , sans murmure , un arrêt nécessaire
Contre qui vous feriez d'inutiles efforts.

Mais , hélas ! aux rigueurs d'un sort inévitable ,
J'oppose vainement cette triste raison :
La douleur qui me ronge est un mal incurable :
Mon cœur , mon propre cœur en aigrit le poison ;

Lorsque de l'amitié la mort brise les chaînes ,
Pour l'ami qui n'est plus le coup est moins affreux ;
Au séjour qu'il habite on ignore les peines ,
Et celui qui survit est le plus malheureux.

D. B. Capitaine au Régiment de L. M.



FRAGMENS

*FRAGMENS d'une épître à un Critique
qui déplore la perte du Goût, du Génie
& des Mœurs.*

SI, guidé par le seul caprice,
Un Critique, avec injustice,
Blâme, déchire un bon écrit ;
C'est que de gens n'ont pour esprit
Que jalousie & que malice.
Mais, pour critiquer sainement,
Il faut avoir du jugement,
Savoir connoître la nature,
Un esprit juste, un sentiment
Dont la touche soit toujours sûre,
Et prononce conséquemment.

Vous critiquez avec outrance.
Selon vous il n'est plus en France
Qu'un peuple de légers auteurs,
Que des esprits dont les froideurs
Vous font craindre la décadence
Du goût, du génie & des cœurs ?

Le temps de la belle nature,
Est aujourd'hui, sera demain :
Il étoit du temps d'*Epicure*,
De *Cicéron* & de *Cotin*.

B

26 MERCURE DE FRANCE,

Chaque siècle a produit des hommes,
Il en est au temps où nous sommes ;
Mais le nombre en est fort petit :
Car de tout temps la race humaine
A produit , sans beaucoup de peine ,
Plus de fots que de gens d'esprit.

Voilà pourquoi les satyriques
Ont toujours trouvé des sujets ,
Et que les plus mordans critiques
N'ont pu tarir tous les objets.
C'est aussi la raison , sans doute ,
Qui fait qu'on a , dans tous les tems ;
Critiqué les œuvres , les gens ,
Souvent même sans y voir goutte.

Chacun veut avoir de l'esprit ,
Et prétend juger d'un ouvrage ;
Mais l'insensé , plus que le sage ,
Se déchaîne contre un écrit.

L'un croit qu'avec une ironie,
Il fera briller son génie ;
Ou que , sur un propos plaisant ,
Faisant rouler la raillerie ,
On le trouve divertissant ,
Quand il montre son ineptie.
L'autre juge plus mûrement ;
Ce n'est jamais par la saillie

Qu'il établit son jugement ;
 Guidé par la philosophie ,
 Jamais le venin de l'envie
 Ne trouble son discernement ;
 Et, s'il pardonne à la folie ,
 Il condamne l'emportement.

De tout ceci je dois conclure
 Que , malgré tout votre murmure ,
 Pour le coup vous n'y voyez rien ,
 Ou que vous n'y voyez pas bien.

.

Horace étoit dans l'opulence,
Voltaire est riche , & , cependant ,
 Aucun d'eux n'a , dans l'indolence ,
 Endormi son heureux talent.
 Ainsi qu'eux , combien , dans la France ;
 Etant fort loin de l'indigence ,
 Mériteroient le nom de grand !
 Sur ce , croyez-moi , je vous prie ;
 Une critique un peu polie
 Peut mériter , à son auteur ,
 De trouver un approbateur ,
 Mais soit ou qu'on fronde ou qu'on crie ;
 N'affectons jamais la manie
 De trouver des défauts en tout.
 Ce qu'on prend pour une faillie ,
 N'est souvent qu'un défaut de goût.

B ij

EXEMPLE DE JUSTICE TURQUE.

UN Marchand Mercier de Smyrne , avoit un fils qui , après avoir profité du peu d'éducation que permet le pays , étoit parvenu au poste de *Naïb* , c'est-à-dire , de Lieutenant du *Cadi* , & dont le principal devoir étoit de veiller sur les poids & mesures dont les marchands usent dans le commerce.

Un jour que cet Officier faisoit sa ronde ordinaire ; certains voisins du vieux Mercier , qui connoissoient depuis longtemps son peu de bonne foi , l'avertirent de se précautionner contre cette visite & de songer à écarter , ou à changer ses balances.

Mais le vieux pécheur , comptant que l'Inspecteur étant son fils , n'oseroit l'exposer à l'ignominie d'un affront public , bien loin de tenir compte de l'avis , se contenta de rire au nez de ses voisins , & attendit tranquillement le Lieutenant du *Cadi* à la porte de sa boutique.

Le *Naïd* , qui connoissoit depuis longtemps son père , & qui l'avoit en vain plus d'une fois averti de changer de conduite ,

avoit enfin pris le parti d'en faire un exemple.

Bon-homme , (lui dit-il , en arrivant à sa porte) apportez nous & vos balances & vos poids : il faut qu'ils soient publiquement examinés.

Le vieux Mercier , en se mettant à rire de nouveau , pria son fils de passer outre , & de venir , à son retour , dîner chez lui.

Non , lui dit gravement l'Officier : voyons d'abord si vous êtes en règle. Que l'on m'apporte ici , dans le moment , ses poids & ses balances.

Le père , après avoir vu briser ces effets comme frauduleux , croyoit en être quitte , & paroïssoit déjà s'en consoler ; lorsque le *Naïb* non-seulement le condamna à une amende de 50 piastras , mais à recevoir autant de coups de bâtons sur la plante des pieds.

Tout fut exécuté dans le moment ; après quoi le *Naïb* , en descendant de sa monture , & en se précipitant aux pieds du Marchand : mon père , lui dit-il , en pleurant , j'ai rempli mon devoir envers mon Dieu , envers mon Souverain , mon pays & l'emploi que j'occupe ! Permettez maintenant que je rende ce que je dois à mon

B iiij

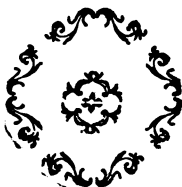
30 MERCURE DE FRANCE.

père ! La Justice est aveugle, c'est la main de Dieu sur la terre , elle méconnoît les parens. Vous l'aviez offensée ; un autre vous en eût puni ; je suis fâché que ce soit moi : mais mon devoir étoit ma loi suprême. Soyez plus juste , à l'avenir ; & loin de le blâmer , plaignez un fils que vous avez forcé d'être si cruel envers vous.

Cela dit , il remonta à cheval & continua sa tournée à travers les acclamations du peuple.

Le Sultan , qui en fut informé , l'éleva au poste de *Cadi* , d'où par degrés il parvint à la dignité de *Musti* , que personne (dit-on) n'illustra jamais plus que lui.

D. L. P.



ÉPIÎTRE à M. DE.....

C'EST aujourd'hui le jour de l'an,
Jour de folie & de dépense ;
Où chaque homme , vrai charlatan ,
S'exprime autrement qu'il ne pense ;
Où , d'un usage trop constant ,
Chez le peuple inconstant de France ,
Suivant le code extravagant ,
L'on peut mentir en conscience ,
Aller se voir en se fuyant ,
Et se cherchant en apparence ,
S'embrasser en se détestant.
L'on fait des vœux par bienfiance ;
J'en fais pour toi par sentiment ,
Et ma tendresse me dispense
De mentir dans un compliment.
Sache toujours à la prudence
Allier l'amabilité ,
Et posséder l'art si goûté ,
De folâtrer avec décence ,
De raisonner avec gaieté ,
D'être savant sans vanité ,
Et de briller sans suffisance.
Puisse , dans l'entretien de l'immortel *Piron* ,
Cette fleur d'agrément , ce décent badinage ,
B iv

32 MERCURE DE FRANCE

Qui déride le front du sage ,
Et voit souûrire la raison.
De mes vœux présente l'hommage
A ce *Nestor* de l'Hélicon.

Que son imagination
Change en printemps l'automne de son âge.
Que de l'art de rimer la douce illusion ,
Séduise encor les sens de cet *Anacréon* ,
Qui fait à la sagesse allier la folie ,
Qui verse à pleines mains les fleurs de l'enjouement ,

Qui réunit l'éclair de la saillie
Et la foudre du sentiment.

Loin de & de l'envie ,
Qu'il jouisse long-temps des douceurs de la vie ;
Que le Plaisir file ses jours ,
Et que la Parque les oublie.

Si je finis sitôt ma litanie ,
Tu m'excuseras aisément ;
Il me faut, en cérémonie ,
Aller géométriquement
Dans mon immense voisinage ,
Prodiguer le pompeux hommage
D'un insipide compliment.

Je vais, puisqu'il le faut, de souhaits symétriques ,

Accabler méthodiquement
Des personnages léthargiques ,
Qui me paieront du même argent ;

Et, pour suivre la politesse,
 Renonçant à la bonne foi,
 Je cours feindre pour eux une vive tendresse,
 Que je sens, cher ami, pour *Piron* & pour toi

Par M. DE.....

LA ROSE ET L'ETOURNEAU.

*FABLE à Mde la P... D'H.... après sa
 petite-vérole.*

L'AIMABLE fille du printemps,
 La Rose. à qui tout rend hommage,
 Vit, au nombre de ses amans,
 Un Etourneau du voisinage.
 Sans regret il avoit quitté
 De ses frères la troupe errante,
 Pour ranger son âme inconstante
 Sous l'empire de la beauté.
 Perché sur un buisson d'épine,
 Où la Rose tenoit sa cour,
 Il ne cessoit, à sa voisine,
 De jurer un fidèle amour.
 Mille autres amans, lui dit-elle,
 Chaque jour m'en jurent autant:
 Mais, si je cessois d'être belle,
 Aucun d'eux ne seroit constant.

B v

Ah ! dit l'oiseau , vous verriez naître
En moi des feux toujours nouveaux ;
J'ose en prendre à témoin le maître
Des roses & des étourneaux.
Le petit Dieu , dans sa volée ,
Entendit faire ce serment ;
Il tint son souffle un moment ,
Et la nature fut gelée.
La rose en perdit ses appas ;
Son éclat , sa fraîcheur passèrent :
Zéphirs , papillons délogèrent ,
L'Etourneau ne délogea pas.
Calmez , lui dit-il , vos alarmes ;
Si mon cœur suffit à vos vœux ,
Il vous reste bien plus de charmes
Qu'il n'en faut pour me rendre heureux.
Sans faire une épreuve nouvelle ,
L'Amour , étonné du succès ,
A la fleur rendit ses attraits ,
Et l'oiseau seul fut aimé d'elle.

De la Rose facilement
On devine la ressemblance :
C'est moi qui suis l'oiseau constant ,
Mais je n'ai pas sa récompense.



A V I S A U X R O S E S.

Roses, gardez vos agrémens,
Et craignez pourtant qu'il ne gèle;
Les étourneaux peuplent nos champs,
Je n'en vois qu'un qui soit fidèle.

E N V O I à M. L. P. D. C.

Doux jeux de ma veine légère,
Vous paroîtrez dans quelques jours
A la plus aimable des Cours.
Dites au Prince qui l'éclaire :
On nous forma pour les amours;
Au dieu du goût puissions-nous plaire !



*VERS chantés par Mlle DE MONTM****.
à Mde la Comtesse, sa mère, le jour
de sa fête. Sur l'air : J'aime une in-
grate beauté, &c.*

CH A N S O N.

SI quelque talent flatteur
Avoit été mon partage ;
Pour vous mon sensible cœur
En eût fait souvent usage.
 Prompte à vous exprimer
 Mon zèle & ma tendresse,
 Vous voir & vous aimer
 Est ce qui m'intéresse.

Chacun sait quelle est pour vous
Ma vive reconnoissance ;
Le jour m'est d'autant plus doux ,
Que je vous dois la naissance.
 Vous joignez aux bontés
 D'une mère chérie ,
 Les rares qualités
 De la meilleure amie.

Dès que je ne vous vois pas ,
Je ne suis plus à moi-même.

Me ferrez-vous dans vos bras,
Je sens un plaisir extrême.
Je jouis chaque jour
D'un bien si desirable ;
Je doute que l'amour
Ait rien de comparable.

Cet époux tendre & charmant ,
De vos yeux digne conquête ,
Viendrait de son Régiment
Pour célébrer votre fête ;
Mais un *Montm.* . . .
A ce que dit l'histoire ,
Et *Mars* en juge ainsi ,
Quitte tout pour la gloire.

En ce jour où de *Louis* ,
Nous fêtons l'apothéose ,
J'ai les sens tout réjouis
En vous offrant une rose.
La fleur , sur votre sein ,
Passera la journée ,
Et tiendra de ma main
Sa belle destinée.

Ma rose doit avoir peur
Que votre époux ne revienne ;
A la place de ma fleur ,
Il voudrait mettre la sienne.

38 MERCURE DE FRANCE.

Il faudroit bien céder
Au Colonel aimable.
Pourrions-nous l'en gronder ?
La faute est pardonnable.

LE CLERC DE MONTMERCY.

E P I G R A M M E.

DAMON n'a rien ; mais il possédera
Bientôt , dit-il , une très-grosse somme.
Bientôt il la dissipera. . . .
Ce qui fait que *Damon* fera
Toujours un très-pauvre homme.

Par M. FRÉMY.

I M P R O M P T U.

IRIS , pour plaire davantage ,
Consultez moins votre miroir.
Vous êtes bien ; mais son fréquent usage
Vous apprend trop à le savoir.

Par le même.

TRAIT HISTORIQUE REMARQUABLE.

*TRADUCTION libre de l'anglois de M.
GROSE, dans son Voyage des Indes
Orientales.*

UN habitant des bords du Gange, avoit une très-belle femme, qu'il aimoit tendrement & dont il étoit aimé de même. Un matin, que suivant sa coutume, elle alloit puiser de l'eau au fleuve, un des principaux Officiers du grand Mogol, que le hasard avoit conduit sur cette route, épris de sa beauté & cédant à l'impétuosité des sentimens qu'elle lui inspiroit, descendit tout-à-coup de cheval, la mit en travers sur la selle, y remonta lui-même, & peu sensible aux cris que jettoit cette infortunée, disparut bientôt avec sa proie.

Gango (c'est le nom de l'époux) très-inquiet de sa chère *Dyrné*, courut aux bords du fleuve, la chercha vainement ; & après avoir passé le jour entier sans en apprendre de nouvelles, revint le soir chez lui, dans l'espoir de l'y retrouver. On peut juger de tout l'excès de sa douleur, lorsqu'il vit ce dernier espoir trahi !

Après l'avoir attendue quelques jours, le chagrin s'empara de son âme, au point que peu sensible à la perte de sa fortune, il prit l'habit des *Gioghis* *, & jura de ne rentrer dans sa maison que lorsqu'il auroit retrouvé son épouse.

Tandis qu'il parcouroit ainsi les vastes Etats du Mogol, le ravisseur qui, dès son arrivée à l'une de ses maisons de campagne avec *Dyrné*, en avoit d'abord obtenu tout ce que ne craint point d'arracher la violence, & qui depuis deux ans, en avoit même eu deux enfans, crut enfin pouvoir se relâcher de l'extrême rigueur qu'il employoit pour prévenir sa fuite, & la rendre inaccessible à toutes les recherches. Son but étoit de l'accoutumer insensiblement à lui ; & en partant de cette idée, sa complaisance s'étoit accrue au point de permettre à *Dyrné* de se promener quelquefois dans ses jardins.

Un jour qu'elle y rêvoit à ses malheurs & s'occupoit de ceux d'un époux dont elle étoit sûre d'être aimée ; la voix d'un mendiant qui, aux dehors des murs, imploroit la charité des passans, vint tout-à-coup frapper & son oreille & son cœur ; & *Dyrné*, malgré son trouble & sa surprise, après l'avoir écoutée plus attentive-

(1) Espèce de Religieux errans dans le Mogol.

ment, ne douta plus que ce ne fût celle de son mari. Cédant alors à la vivacité des transports qui l'agitoient, *Dyrné* vole à la porte qui donnoit sur la campagne, & à travers le trou de la serrure, appelle à grands cris son époux. Celui-ci, également frappé des accens d'une voix qui lui étoit toujours présente, accourt en tremblant de surprise & de joie à la porte d'où partoient les cris; & les deux époux sont bientôt convaincus de la réalité du hasard qui vient de les faire si heureusement se rencontrer.

Elle lui raconta son aventure, lui peignit l'innocence de sa conduite, tout ce qu'elle avoit eu à souffrir, combien elle gémissoit des horreurs de sa condition, & finit par le supplier de l'aider à briser ses fers pour la mettre en état de retourner vivre avec lui.

A ce cruel récit, l'époux n'eut qu'une objection à faire. Il lui rappella, en pleurant, les loix aussi rigoureuses qu'inviolables de leur religion qui, après ce que sa femme avoit, quoique involontairement, éprouvé, ne leur permettoient plus de vivre ensemble comme époux, ni même d'avoir à l'avenir entre eux aucune espèce de commerce.

Quelle situation que celle de ces deux

42 MERCURE DE FRANCE.

infortunés, également amoureux l'un de l'autre, également désespérés de n'entrevoir aucuns moyens de lever les obstacles qui s'opposoient à leurs désirs !

Après s'être long - temps consultés , après beaucoup de larmes répandues ; l'épouse tout-à-coup se rappella que le fameux temple de *Jaggernaut* , où le Grand-Prêtre du Mogol faisoit sa résidence , n'étoit qu'à deux journées de-là. Vas y (s'écrie-t-elle) cher époux ! vas consulter les oracles de nos dieux ; peut-être que l'humanité pourra leur inspirer quelque adoucissement à notre sort , quelques conditions au moyen desquelles il nous sera permis de resserrer de nouveau nos liens. Quant à moi , cher *Gango* , aïssé-je , pour me revoir à toi , être exposée aux plus affreux tourmens ; cours , vole , & surtout ne crains pas de me les annoncer , car je suis prête à les subir pour te prouver & ma tendresse & ma fidélité.

Gango , pénétré d'admiration pour sa femme , entreprit le voyage , revint quelques jours après avec la réponse des Prêtres ; & le ton dont il parla à sa *Dyrné* étoit seul capable de la préparer à tout ce qu'elle pouvoit craindre de plus funeste.

Il voulut en vain se dispenser de lui rien apprendre ; *Dyrné* le pressa de façon ,

que cédant enfin à ses instances : tu peux me suivre, (lui dit-il) mais le Grand-Prêtre exige que tu lui amènes les deux enfans dont le ravisseur t'a fait mère. — Mes enfans ? ... Dieux ! qu'en prétend-il faire ? — je l'ignore ; mais il le faut, ou pour jamais nous sommes séparés. Mais que crains-tu pour ces enfans ? Doivent-ils t'être chers ? Dois-tu les regarder comme les tiens ? — Ah ! quelque odieux qu'ils me soient, en suis-je moins leur mère ? & puis-je me résoudre à les livrer moi-même au sort que sans doute leur prépare le Grand-Prêtre ? — Il le faut cependant, ou je te dis un éternel adieu.

Gango s'éloignoit en effet , lorsque *Dyrné* le rappella , & après un long & douloureux combat entre l'amour maternel & celui qu'elle avoit pour son époux : promets moi , du moins (lui dit-elle , en sanglottant ,) de joindre tes instances aux miennes , pour obtenir qu'on fasse grâce à ces deux pauvres innocens. Si tu m'aimes , conçois les horribles terreurs que la nature , malgré moi , doit inspirer à la moins coupable des mères !

L'époux promit tout ce qu'elle voulut. *Dyrné* , dès le lendemain , sortit de chez le ravisseur , avec ses deux enfans , & partit avec eux & son mari pour le temple

44 MERCURE DE FRANCE.

de *Jaggernaut*, où tous les deux, en arrivant, furent présentés au Grand-Prêtre.

Il n'est qu'un seul moyen (leur dit-il) de vous réunir l'un & l'autre, sans scandaliser le public, par conséquent sans irriter les dieux. *Dyrné*, votre innocence est attestée uniquement par vous. La preuve en doit être publique ; & la seule que votre époux, que nous mêmes puissions admettre en pareil cas, c'est qu'oubliant en faveur de l'amour & de l'honneur, tout ce que vous croyez devoir à la nature, vous immoliez vous-même les enfans que votre malheur a fait naître.

Dyrné, mourante aux pieds du Grand-Prêtre, embrassoit en vain ses genoux ; *Gango* joignoit tout aussi vainement ses larmes à celles de son épouse pour le supplier d'adoucir la rigueur de ce funeste jugement.

Il faut du moins une victime aux dieux (s'écrie-t-il) en adressant la parole à *Dyrné* : Que ce soit l'un des deux enfans, à votre choix, ou bien dévouez-vous au supplice des épouses infidèles.

Gango ! (s'écria-t-elle , en se relevant avec transport) aurois-tu soupçonné ma foi ? — Non ! chère *Dyrné* ; non ! je ne vis jamais en toi que la plus fidèle & la plus tendre des épouses. — En ce cas je

puis accorder la nature & l'amour. Embrasse-moi ; prens en pitié ces malheureux enfans ; songe qu'ils sont de ta *Dyrné* ! fers leur de père Et moi , qu'on me mène au supplice.

Le lendemain , malgré les pleurs & les instances de *Gango* , *Dyrné* , dans le triste & pompeux appareil d'une cérémonie aussi religieuse que solennelle , & accompagnée de tout le collège des Prêtres , monta d'un pas aussi ferme que noble sur un échaffaud , rendu de blanc , (1) & destiné pour son sacrifice.

Gango , retenu par des Prêtres , jettoit des cris dont tous les cœurs étoient brisés. Déjà les yeux de son épouse étoient bandés ; déjà *Dyrné* , sans chanceler , tendoit la tête au bourreau ; le glaive étoit levé , le coup fatal alloit partir Lorsque le Grand-Prêtre s'écria : c'en est assez ; les dieux & la justice sont contens ; les hommes doivent l'être. *Dyrné* (ajouta-t-il) le Ciel te rend à ton époux ; la pureté de ta vertu te rend digne de lui , & son amour le rend digne de toi. Allez ; le Souverain , que j'instruirai de tout ce que vous méritez , se chargera de vous venger & de vous rendre heureux.

(2) C'est la couleur de deuil du *Mogol*.

D. L. P.

LE VOYAGEUR ET LE FRUIT SAUVAGE ;

O U

LA CAUSE DE L'INGRATITUDE.

Fable.

L'HOMME n'est point ingrat ; il peut le devenir ;
Nous-mêmes le forçons à l'être.
Ce trait vous le fera connoître ,
Et vous en fera convenir.

Un homme , un jour , faisoit voyage :
Dans un bois qu'il ne connoît pas ,
Cet homme imprudemment s'engage :
Il va , revient , retourne sur les pas ;
Bref , il se perd. Mon homme est las ;
Non , cependant , que son bagage
Lui pèsât beaucoup sur les bras :
Il n'avoit rien. Mon voyageur se couche
Au pied d'un arbre , & le voilà qui dort ,
Comme une fougère :

Vous eussiez dit , cet homme est mort.
Autre besoin , autre misère !
La faim le presse , à son réveil.
Sommeil est bon ; mais le sommeil
Tranquillise & ne remplit guère.

La faim lui fit ouvrir les yeux.

Il n'avoit pas là son potage :

Il trouve enfin un fruit sauvage ;

Et rend mille grâces aux dieux.

Allons , dit-il , prenons courage. . . .

Il voit des fruits , prend son bâton ,

Et veut gauler : l'arbre s'offense.

A mon voisin , (*dit-il*) avec un ton

Plein d'arrogance ,

Que ne t'adresses-tu ? — Végétal insolent !

Tu fus créé par la nature

Pour devenir ma nourriture ,

(Répond alors l'être pensant ;)

Sache , ami , que mon indigence

A des droits sur ton opulence.

Simple éconôme de ton bien ,

Apprend de moi que tu n'as rien

Qui ne soit pour ma subsistance. —

Tu dois , 'au moins , de la reconnoissance

A qui te donne. Ai-je tort ? — Non.

Mais , encore un coup , ami , sache

Qu'il ne faut pas appeller don ,

Un petit bien que l'on t'arrache.

DEROBECQ.



A V I S A U X A B S E N S .

C O N T E .

A B S E N S ont tort. Chez une Toulousaine
Nérac long-temps fut domicilié :
Nérac partit seulement pour quinzaine.
 Un autre vint ; *Nérac* est oublié.
Nérac revient. Ah ! perfide, infidèle ,
 Traiter ainsi l'amant le plus constant !
 Mon grand ami , j'ai tous les torts , dit-elle ,
 Gronde-moi vite & finissons querelle ;
 Car , entre nous , l'autre est là qui m'attend.

LE mot de la première énigme du
 second volume du *Mercur* du mois de
 janvier est la *houpp*e à poudrer. Celui de
 la seconde est la *boucl*e du col. Celui du
 premier logogryphe est *rien* ; dans lequel
 se trouve *nier*. Celui du troisième est *hier* ;
 dans lequel on trouve *heri*. Et celui du
 troisième est *collum* , dont les pieds *M*
 fait mille, la tête *C* fait cent, & les deux
LL du ventre font aussi cent.

ENIGME.

É N I G M E.

JE suis à tout le monde un meuble nécessaire.
Le riche en son château , le pauvre en sa chau-
mière ,

La None en son couvent , *Iris* en ses atours ;
Tous ont également besoin de mon secours.

Amans infortunés , que je vous porte envie ,
Me voyant caresser le beau sein de *Silvie* !

Et vous , amans heureux , vous n'êtes point jaloux
De goûter , avec moi , les plaisirs les plus doux.

Mais que devient mon sort ? après tant de tendresse ,
On me quitte , on me noye , & , pour toute caresse ,

De cent coups sur mon dos qu'on donne avec
éclat ,

On me fait revenir en mon premier état.

Lecteur , encore un mot , tu pourras me connoître.

Quand le destin cruel te réduit au linceuil

J'accompagne la mort dans l'horreur du cercueil.

Mais c'est avoir trop dit ; tu me touche peut-être.

Par M. *WAR******.

A Lixieux , ce 26 janvier 1768.



A U T R E.

BERGÈRES qui cherchez à plaire ,
 Cherchez aussi l'art de nous conserver.
 Il fut permis à la seule *Glycère*
 D'oser , sans nous , tous les cœurs captiver.

Entre un million de frères ,
 Nous n'avons qu'un même penchant.
 Dans le hameau , sans l'amour , ô bergères !
 Qui parmi vous en pourroit dire autant ?

L'union fait notre bonheur ;
 Tous réunis votre main nous couronne.
 Si l'un de nous nous abandonne ,
 Comme un proscrit , il inspire l'horreur.

Pour vous nous savons endurer
 Le feu , le fer , la prison , la torture :
 Nous perdons tous , mortels , notre droiture ,
 Nous pour vous plaire , & vous pour vous parer.

Nous suivons *Iris* , même au bain ;
 Ami lecteur , nous sommes sans finesse ;
 Ronds chez l'Abbé , longs avec le robin ,
 Blancs chez ton père , & noirs chez ta maîtresse.

Par Mlle D.

L O G O G R Y P H E.

RESSEMBLER à la Dame est mon individu ;
 Je ne plais point ailleurs qu'à table ;
 Avec six pieds je rampe sur le sable :
 Malheur à qui je touche , il est perdu.
 Je suis , sans queue , un mal épidémique ,
 Commun chez l'Espagnol plus que chez le Fran-
 çois ;
 Un monstre végétal utile en l'art chymique ;
 Et le nom d'un grand Prince Anglois.

BOURDIER.

A U T R E.

JE suis une étique carcasse ,
 J'ai deux pieds tortillés , trois autres différens
 Qu'on en ôte un des deux : *Flors* , dans le
 printemps ,
 Voit une reine qui l'efface.

Par le même.



C ij

A U T R E.

EN vain je me relève, on m'écrase souvent.
 Chez les grands l'étiquette est d'agir de la sorte.
 Ma tête en trois est ce qui la supporte ;
 Point de milieu : je suis votre parent.

Par le même.

A U T R E.

JE marche sur dix pieds avec ma tête altière ;
 Ma dernière moitié se vend à la première.

Par M. LE ROUX, Notaire à Versailles.

C H A N S O N.

L'AMOUR, caché dans ma musette,
 De mes bachiques chants fait changer le refrain.
 Je commence ma chansonnette
 Par célébrer *Bacchus*, & chanter le bon vin.

Mais, sans pouvoir m'en défendre,
 Au milieu de ma chanson,
 Ma musette change de ton,
 Et je finis par un air tendre.

Les paroles sont de M. L. B. D. L. B.

Et la musique de M. DELLAIN.

Tendrement
3



L'amour caché dans ma mu-sette, Demestrichues



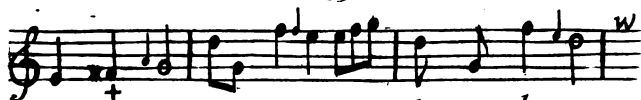
chants fait changer le refrain, je comence ma chanson.



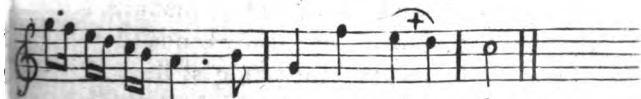
-nette Par célébrer Bacus et chanter le bon vin:



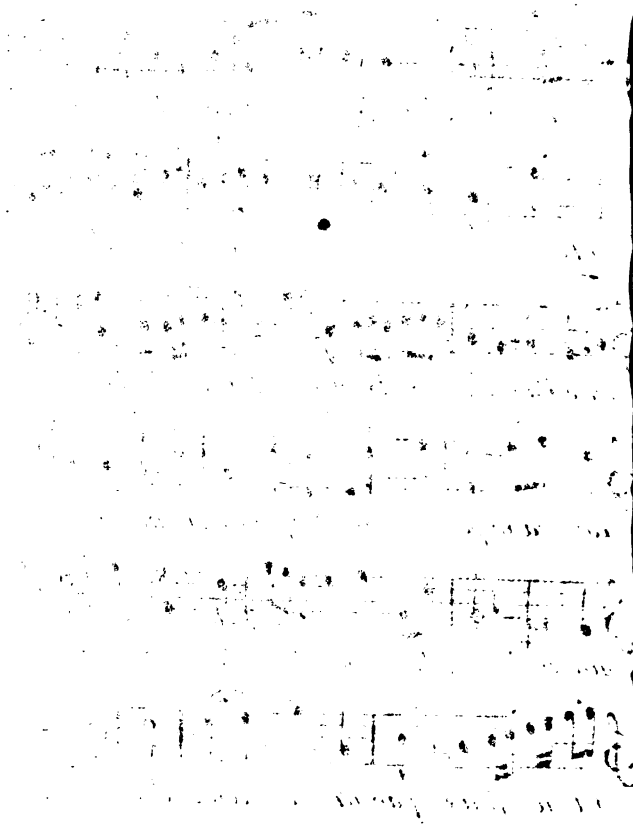
Mais sans pouvoir m'en deffendre, Au milieu de



ma chanson, Ma musette change de ton



Et je finis par un air ten-dre.



A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de Mlle * * *. à M * * *. sur
la lettre Z.

NON, Monsieur, je ne me corrigerai point ; mais je prétends vous corriger vous même. Vous critiquez ma prononciation , & moi je vais vous prouver que vous devez l'adopter & réformer la vôtre. Vous riez : à la bonne heure. *Thémistocle* disoit à *Eurybiade* : frappe , mais écoute (pardonnez-moi ce petit trait d'érudition). Et moi je vous dis : riez , mais lisez. Votre persécution m'a obligée de chercher des raisons pour me justifier , & j'en ai trouvé de si bonnes , que je suis toute étonnée que ma manière de prononcer ne soit pas généralement admise , & même autorisée par l'Académie. J'entre en matière.

D'abord vous conviendrez avec moi que le *z* est la plus douce & la plus gracieuse de toutes les lettres de l'alphabet : il y a je ne fais quoi d'harmonieux & de flatteur

C iij

qui charme l'oreille : & sans doute c'est pour exprimer la douceur du zéphire qu'on a voulu que son nom commençât par une lettre aussi douce que son haleine.

Tous nos bons écrivains ont été sensibles aux agrémens de cette lettre, & c'est depuis long-temps leur consonne favorite. Vous avez pu remarquer comme moi que lorsqu'ils sont maîtres d'inventer des noms à leur gré, ils ne manquent point de les faire commencer par un *z*, ou du moins d'y faire entrer cette aimable lettre. *Zaire*, *Alzire*, *Aza*, *Zilia*, *Zélindor*, *Zélis*, *Zelmis*, *Zaïs*, *Zaïde*, *Zobéide*, *Zéneïde*, *Zirphé*, *Zulime*, &c. Voilà, je crois les principaux personnages des romans & des drames à la mode. Or du succès qu'ont eu tous ces ouvrages, & de l'accueil favorable qu'on fait tous les jours aux héros & aux héroïnes en *z*, je puis conclure, ce me semble, que la nation a un goût décidé pour le *z*. On ne peut donc trop en faire usage : & c'est avoir les oreilles trop délicates, ou plutôt dépourvues de toute délicatesse, que de s'offenser de la fréquente répétition de cette lettre.

Une autre preuve que le *z* a des charmes particuliers pour les François, c'est le changement qu'ils aiment à faire de l'*s* en cette lettre. Par exemple, quand un amant dit à

la maîtresse : *je vous aime , je vous adore* , l's qui termine le mot *vous* prend dans sa bouche le son du *z* : & sans doute c'est ce changement qui rend ces mots si agréables à entendre. Quoi qu'il en soit , nous saisissons toutes les occasions de substituer le *z* à l's. Il suffit qu'une *s* se trouve placée entre deux voyelles , pour que nous en prenions droit de la prononcer comme un *z* : souvent même nous n'exigeons pas cette circonstance ; comme dans ces phrases , *fleurs agréables , vents orageux , passions aveugles* , où l's finale des mots *fleurs , vents , passions* , se change en *z* , quoiqu'elle ne soit pas précédée , mais seulement suivie d'une voyelle.

Ce n'est pas que dans tous ces cas on ne puisse très-bien conserver à l's le son qui lui est propre : les étrangers le font , & l'analogie semble l'exiger , mais le penchant pour le *z* nous entraîne : & nous préférons une prononciation plus flatteuse pour l'oreille , à une prononciation peut-être plus conforme à la raison.

Ce n'est pas seulement l's que nous sacrifions au *z* : l'*x* éprouve le même sort en mille occasions. En effet, si nous écrivions , *maux affreux , malheureux amant , exil , exemple , Xercès , &c.* conformément à notre prononciation , voici comment ils

seroient orthographiés : *maux aff'eux* , *malheureux amant* , *egzil* , *egzemple* , *Gzercès*.

Tout ce que je viens de vous dire sur le mérite intrinsèque de la lettre *z* , & sur la prédilection marquée des François pour elle , est déjà un grand préjugé en faveur de l'usage que j'en fais. Mais allons plus loin , & entrons dans le fonds de la question.

Vous me reprochez de dire par exemple *j'ai-z-aimé*. A quoi bon , dites vous , le *z* qui n'appartient ni à *j'ai* ni à *aimé* ? Et moi je vous demande à mon tour pourquoi , lorsque vous dites par exemple *viendra-t-il* ? vous mettez entre *viendra* & *il* un *t* qui n'appartient à aucun de ces deux mots. C'est , me direz-vous , la douceur de la prononciation qui l'exige. Hé bien , votre réponse est la mienne. C'est aussi pour rendre la prononciation plus douce , que j'ai recours à l'interposition d'un *z*. Ce que vous voulez éviter avec votre *t* , c'est la rencontre des deux voyelles *a* & *i* qui formeroient un hiatus ou bâillement désagréable. Vous avez raison : mais celui qui résulteroit de la rencontre des deux diphtongues *ai* , *ai* , ne seroit il pas encore plus choquant ?

Ce n'est pas seulement contre l'*i* que vous évitez de faire heurter l'*a* : vous usez

de la même prononciation à l'égard de l'e & de l'o : car vous dites aussi , *viendra-t-elle , viendra-t-on ?* C'est la même délicatesse qui me fait dire : *il m'a z-écrit , il m'a-z-obligée*. Mais je trouve dans votre pratique une inconséquence que j'ai grand soin d'éviter. Vous ne voudriez pas dire : *va il à Paris ?* Et vous dites sans scrupule : *il va à Paris*. Quoique le choc des deux *a* soit beaucoup plus rude à l'oreille , que celui de l'*a* & de l'*i*.

Vous savez que l'usage universel de notre bonne province est de dire : *il va-t à Paris*. Vous vous récriez tous les jours contre cette prononciation ; mais pourquoi dites-vous donc vous-même : *va-t-il à Paris ?* certainement le *t* est encore plus nécessaire dans la première phrase que dans la seconde. Autre contradiction de votre part. Les mêmes voyelles que vous séparez dans certaines occasions , pour prévenir leur choc , vous les laissez se heurter dans d'autres , sans que votre oreille en soit blessée. Vous ne dites point : *va il , va elle , va on ;* mais , *va-t-il , va-t-elle , va t-on*. Et vous prononcez hardiment , *il va illustrer , il va élever , il va occuper*. Pour être conséquent il faudroit dire : *il va-t-illustrer , il va-t-élever , il va-t-occuper*. Au reste , ce n'est point pour le *t* que je

plaide. Je ne l'emploie que dans les cas où l'usage universel l'autorise. Mais je m'intéresse vivement pour le *z*, & je prétends qu'on devroit s'en servir dans toutes les occasions où *le concours odieux* de deux voyelles menace l'oreille d'une sensation désagréable.

Et d'abord un avantage sensible de ce système seroit la douceur infinie qu'il répandroit sur notre langue. Elle auroit alors cette *euphonie* que l'on admire, dit-on, dans la langue grecque, & aucune langue moderne, pas même l'italienne, ne pourroit lui être comparée. Car je l'ai dit, & il ne faut qu'avoir des oreilles pour en convenir : il n'y a point de son plus agréable, plus moëlleux, plus flatteur, que celui de la lettre *z*; & si pour adoucir la prononciation de certains mots, on a bien pu se servir du *t*, consonne dure & sèche de sa nature; à plus forte raison emploiera-t-on avec succès pour la même fin, la plus douce, la plus gracieuse, la plus mélodieuse de toutes les lettres.

Il est certain, en général, que tous les hiatus produits par la rencontre de deux voyelles, sont désagréables : & le vœu des oreilles délicates, si je puis m'exprimer ainsi, est qu'ils soient supprimés autant qu'il est possible. De plus, j'ose avancer

qu'ils sont très-oppoſés au génie particulier de la langue françoise. Nous en avons déjà une preuve dans *viendra-t-il, viendra-t-elle, viendra-t-on*. Mais une démonstration encore plus frappante, c'est que pour éviter ce défaut, nous ne craignons point de commettre une faute grossière contre la première règle de la syntaxe. En effet, plutôt que de blesser l'oreille par le choc d'un *a* & d'un *e*, en disant, *ma épée*, nous changeons le pronom féminin en masculin, & nous prononçons, que dis-je ! nous écrivons, *mon épée* : de même au lieu de *ma amitié*, nous disons, *mon amitié*, &c. Ce n'est donc que par une fautive délicatesse, & contre le véritable esprit de notre langue, que l'on peut blâmer l'usage que je fais du *z*.

Quel secours ne trouveroient pas les poètes dans l'addition de cette lettre, si elle étoit autorisée par l'usage ! Quelle aisance elle leur procureroit ! Aisance qui tourneroit au profit du public, puisque leurs vers n'en feroient que plus coulans & plus harmonieux. Combien de vers heureux n'est-on pas obligé de sacrifier, & de retourner d'une façon moins élégante, de peur de faire heurter deux voyelles ! Un *z* placé à propos nous conserveroit ces vers, & épargneroit à l'auteur la peine de cher-

cher un autre tour, souvent aux dépens de la clarté & du naturel. Par exemple, voici deux vers qui me viennent sur le champ.

De l'hymen à jamais je veux fuir les liens,
La liberté pour moi-z-est le plus grand des biens.

Vous conviendrez, je crois, qu'ils sont assez bien tournés. Mais si je n'avois pas rempli par un *z* l'hiatus du second vers, le vers étoit perdu pour moi, je n'aurois pu l'employer sans faire une faute grossière : il eût donc fallu en chercher un autre, mettre mon esprit à la torture, me gratter la tête, me mordre les doigts, me ronger les ongles, & tout cela pour trouver enfin un vers beaucoup moins bon que celui qui s'étoit présenté tout d'abord ; ou plutôt j'eusse été obligée de renoncer à ces deux vers, & d'exprimer autrement ma pensée, au risque de l'exprimer moins bien.

Puisque je suis en train d'innover, j'ai encore un autre usage du *z* à vous proposer. Vous allez vous récrier, votre imagination va se révolter : je m'y attends ; mais écoutez-moi jusqu'au bout. Vous savez que dans cette province les gens du peuple disent communément, *je la-z-aime*, au lieu de dire, *je l'aime*. Cette façon de parler passe

pour un barbarisme énorme , & je vois tous les jours nos dames faire la grimace , lorsqu'elles entendent quelqu'un de leurs gens s'exprimer de la sorte. Mais raisonnons. Qu'y a-t-il donc de si choquant dans cette prononciation ? D'abord on ne sauroit nier qu'elle ne soit plus douce que la prononciation ordinaire. Mais de plus je prétends qu'elle est plus conforme aux principes de la langue.

En effet , nous avons deux articles différens pour désigner le masculin & le féminin , savoir *le* & *la*. Ces deux articles se prononcent distinctement lorsqu'ils sont suivis d'un verbe qui commence par une consonne , comme *je le méprise* , *je la méprise*. Mais si le verbe qui les suit commence par une voyelle , le procédé n'est plus le même : on supprime l'*e* de l'article *le* , & l'*a* de l'article *la* , & l'on dit également *je l'aime* pour le masculin , *je l'aime* pour le féminin. Vous sentez , Monsieur , combien cela est mal imaginé , & vous ne pouvez vous dissimuler l'équivoque qui résulte de cette confusion des genres.

On a voulu , me direz vous , obvier à l'inconvénient de dire , *je le aime* , *je la aime*. A la bonne heure ; mais le remède est pire que le mal. Il y avoit un moyen d'éviter l'hiatus & de conserver à chaque

62 MERCURE DE FRANCE.

genre son article distinctif ; c'étoit de dire *je l'aime* , pour le masculin , & *je la-ꝛ-aime* , pour le féminin. A la vérité on supprime encore l'*e* de l'article masculin ; mais il est évident que cette suppression ne peut causer d'équivoque , parce qu'on fait que s'il s'agissoit de quelque chose du genre féminin , on diroit , *je la-ꝛ-aime* , & non pas *je l'aime*.

Je voudrois bien savoir ce que répondroient à ce raisonnement nos belles dames qui font tant les difficiles , & à qui un *je la-ꝛ-aime* donne presque des vapeurs. Elles condamnent cette expression sans savoir pourquoi , & elles ne soupçonnent pas qu'elle est en même temps & plus agréable & plus fondée en raison , que celle dont elles se servent.

Venons maintenant au point que j'ai eu principalement en vue en vous proposant cette innovation. C'est encore en faveur de nos poëtes que je vais parler : car je m'intéresse sincèrement pour eux. Je souffre de voir sans cesse leur veine arrêtée dans son cours , par des règles aussi bisarres que gênantes. Il est fâcheux qu'ils se tuent pour faire de mauvais vers , tandis qu'ils pourroient en faire de bons sans se tuer. Voilà ce qui m'engage à venir à leur secours. Ils sont déjà en possession d'user de

certaines licences qui allègent un peu le joug. Ils peuvent ajouter ou retrancher certaines lettres, certaines syllabes. Ils disent à leur gré , *mêmes* ou *même* , *encor* ou *encore* , *je dois* ou *je doi* , *je dise* ou *je die* , &c. O ! quel avantage pour eux, si l'usage leur permettoit de dire, selon qu'ils en auroient besoin , *je la-ζ-aime* , ou simplement *je l'aime*. Ne sentez vous pas combien cette variété d'expressions rendroit plus facile le mécanisme des vers, combien elle abrégeroit le travail , combien elle favoriseroit l'imagination , qui ne seroit plus resserrée dans des bornes si étroites ?

Mon fils , dans la vertu ne cherchez qu'elle-même, Elle fait le bonheur de l'homme qui la-z-aime.

Comment trouvez vous ces deux vers ? Pas mauvais, je pense. Or si je n'avois pas pris la licence de dire , *la-ζ-aime* pour *l'aime* , jamais je n'aurois pu faire le second, faute d'une syllabe ; il m'auroit fallu tout effacer , tout changer , & chercher bien loin un autre tour , pour dire ce qui est dit si naturellement dans ces deux vers. Quelle perte de temps ! quelle peine inutile ! Convenez donc avec moi de bonne foi , que mon systême n'a rien que de raisonnable & d'avantageux ; & ne me reprochez plus l'usage fréquent que je fais du ζ.

64 MERCURE DE FRANCE.

J'entends d'ici votre réponse. Vous croyez réfuter victorieusement toutes mes raisons par ce seul mot : *ce n'est pas l'usage*. Je fais tout ce que vous pouvez me dire en faveur de l'usage , je fais qu'il est l'arbitre souverain des langues. Mais faisons ensemble quelques réflexions sur la soumission que l'on doit à son autorité. D'abord vous ne prétendez pas sans doute que ce soit une obéissance aveugle : vous vous brouilleriez avec un grand nombre de philosophes qui l'ont proscrite , & qui font voir tous les jours combien ils en sont ennemis. Il faut donc que notre obéissance soit éclairée , & conséquemment on peut examiner si l'usage est raisonnable ou non.

Or vous ne pouvez pas nier que l'usage n'autorise quelquefois des termes & des expressions dont le bon sens murmure. Je n'en veux point d'autres exemples que ceux que vous m'avez cités vous-même plus d'une fois. Rappelez vous, Monsieur, ce que vous m'avez dit sur ces deux mots , *antichambre* & *antechrist*. Selon vous, ils renferment chacun un contresens des plus choquants : & voici , autant que je me le rappelle , comment vous le prouviez. Par le mot *antichambre* on désigne cette partie d'un appartement qui précède la chambre. Or le mot *antichambre* pris dans sa vraie

signification a un sens tout différent. Il est composé du mot françois *chambre* & de la préposition grecque *anti*. Le caractère de cette préposition est de marquer l'opposition, la contrariété. Ainsi l'*anti-Coton*, l'*anti-Baillet*, l'*anti-Lucrece* sont des écrits contre le *P. Coton*, contre *Baillet*, contre *Lucrece* : l'antithèse est un combat de pensées & de paroles : les Antipodes sont les peuples qui ont les pieds opposés aux nôtres : l'antidote est du contrepoison, &c. De tout cela que s'ensuit-il ? Que le mot *antichambre* signifie réellement pièce d'appartement contraire, opposée à la chambre, ou en un seul mot *contre-chambre* : ce qui n'est point du tout ce que l'on veut dire. Pour parler exactement & s'accorder avec soi-même, il faudroit dire *antéchambre* au lieu d'*antichambre*, en substituant à la préposition grecque *anti*, la préposition latine *ante*, qui signifie en françois *avant* ; ou plutôt il faudroit laisser là le grec & le latin, & dire tout simplement une *avant-chambre*, comme on dit une *avant-scène*, une *avant-cour*, une *avant-garde*, un *avant-train*, &c. Mais non : l'usage est de dire *antichambre*, & tout ridicule qu'est ce mot moitié grec, moitié françois, tout contradictoire qu'il

est au sens qu'on lui donne , on s'en servira toujours.

Le mot *antechrist* nous offre précisément le revers du mot *antichambre*. On entend par l'*antechrist* cet homme qui doit venir à la fin du monde , & qui sera opposé au Christ : il faudroit donc dire l'*antichrist* , en se servant de la préposition grecque *anti* qui signifie *contre* ; car la préposition latine *ante* jointe à Christ signifie *avant-christ* , & non pas *contre-Christ* , qui est cependant ce que l'on veut & ce que l'on doit dire.

Je ne fais, Monsieur, que vous répéter vos discours : voilà ce que vous m'avez dit plus d'une fois , pour me donner une idée des absurdités consacrées par l'usage. Ne trouvez pas mauvais que je me serve aujourd'hui contre vous des armes que vous m'avez fournies vous même , & permettez-moi de vous demander si après de pareils abus, on peut raisonnablement s'en rapporter à l'usage ?

Mais envisageons la chose sous un autre jour. Il est contre l'usage , dites-vous , de prononcer , comme je fais , *j'ai-été-à Paris*. J'en conviens ; mais l'usage n'est pas invariable. Combien de mots , condamnés dans le dictionnaire néologique , sont maintenant généralement adoptés !

Combien d'expressions citées dans ce même dictionnaire comme vicieuses , ont fait fortune , & se sont établies malgré la critique ! Combien au contraire & de mots & d'expressions qui furent jadis en faveur , sont aujourd'hui dans le décri , & n'oseroient plus paroître ni dans un livre , ni même dans une conversation !

Notre ortographe n'a pas plus de stabilité : vous savez combien elle a éprouvé de changements depuis quelques années , & je ne parle point des innovations de certains auteurs qui ont jugé à propos de se faire une ortographe particulière : je parle des changemens autorisés par l'usage , & consignés dans le nouveau dictionnaire de l'Académie.

La prononciation n'est pas moins sujette aux variations que l'ortographe : & le but de tous les changements qu'on y a faits , a été de la rendre plus douce & plus agréable. Entre mille exemples que je pourrois vous citer ; j'en choisis un qui est plus relatif à mon objet. Autrefois on disoit tout bonnement , *va il ? viendra elle ? ira on ?* Voyez *Marot* , *Amyot* & les autres écrivains du vieux temps. Dans la suite on ajouta en parlant un *t* , qui de la prononciation a passé dans l'écriture même. Or ne peut-on pas espérer pour le *z* le même succès ?

68 MERCURE DE FRANCE.

L'espérance est d'autant mieux fondée ; que le ζ est infiniment plus doux & plus moëlleux que le τ . Oui , plus j'y réfléchis , plus je me persuade que la mode viendra de prononcer à ma manière : il ne s'agit que d'accélérer cet heureux moment , & pour cela il faut gagner un certain nombre de personnes dont l'exemple puisse imposer à la multitude. Quand on les entendra dire constamment, *j'ai- ζ -été ζ -à la comédie, je la- ζ -ai trouvée fort belle.* On croira que c'est le bon ton , & on se hâtera de s'y conformer. Quelle gloire pour moi d'être l'auteur d'une innovation si avantageuse à notre langue !

Vous me direz peut-être que l'oreille n'étant point accoutumée aux ζ ainsi placés, en sera choquée. Foible difficulté ! La musique du grand *Rameau* offensa d'abord les oreilles , dans la suite elle les charma. De nos jours nous avons vu toutes les oreilles françoises revoltées contre la musique italienne , & maintenant elles s'en accommodent très-bien. Il en sera de même du ζ .

Aidez-moi donc à exécuter mon dessein. Le moment est favorable : le goût de la nouveauté règne par-tout : dans l'église , dans le militaire , dans la robe , dans la finance , on ne voit que changemens :

nous pouvons bien en faire aussi quelqu'un dans la prononciation. Je crois donc que mon système trouvera sans peine des partisans. Et d'abord je ne suis pas embarrassée pour persuader les femmes. Je n'ai qu'à leur faire observer qu'il ne faut presque pas ouvrir la bouche pour prononcer le *z*, qu'il n'y a point de lettre dans tout l'alphabet, plus propre à faire paroître la bouche petite, & que c'est pour cette raison qu'on a vu long-temps les petites-maîtresses, les agréables, en un mot les femmes du bon ton, métamorphoser les *j* & les *g* en *z*, & dire, *ze vous suis bien oblizée, ze ne manze point de pizeon.*

Les hommes seront peut-être plus difficiles à déterminer. Cependant je compte sur quelques-uns, & sur vous en particulier. Je suis convaincue que votre exemple en entraînera un grand nombre : ainsi j'exige par tout l'empire que vous prétendez que j'ai sur vos sentimens, que vous adoptiez le mien sur l'usage du *z*, & que dès demain vous vous déclariez hautement pour cette manière de parler & d'écrire.



A M. DE LA PLACE, auteur du Mercure, sur l'explication d'un passage d'HORACE.

M O N S I E U R ,

IL me semble, s'il est permis de l'observer, que les traducteurs d'*Horace* n'ont pas saisi le véritable sens de ce vers :

*Urit enim fulgore suo qui praegravat artes
Infrà se positas. Epi. 1, lib. 2.*

Dacier, le *P. Sanadon*, *M. Battenx* le traduisent à peu près de cette manière : *quiconque s'élève dans une sphère, quelle qu'elle soit, fatigue, par son éclat, ceux qui sont au-dessus. . . .* Comment retrouver, dans cette traduction, la pensée du poëte ? Elle ne présente, au lieu d'une observation philosophique, qu'une moralité triviale. On y chercheroit d'ailleurs en vain la valeur ou l'équivalent de la métaphore, *praegravat artes*.

C'est néanmoins dans cette métaphore que se trouve renfermé ce qu'il y a de neuf & de piquant dans la pensée d'*Horace*.

Il ne se contente pas, comme on l'a cru, de mettre l'écrivain ou l'artiste, dont il parle, au-dessus de tous ses rivaux, il le met au-dessus * de l'art même, *artes infra se positas*.

Cet écrivain ou cet artiste, ainsi supérieur à son art, en agrandit la sphère, y introduit de nouvelles loix dont ses ouvrages donnent l'idée, & en rend par-là la pratique plus difficile ; il l'appesantit, il le charge en un mot, pour ainsi parler, de tout le poids de son génie, *prægravat artes*.

Si cette expression métaphorique étoit susceptible du sens que lui donnent les traducteurs, *Horace* manqueroit en cet endroit de ce dont il ne manque nulle part ailleurs, je veux dire, de précision & de justesse. Il auroit employé deux figures différentes pour dire au fond la même chose : la proposition, si on y regarde de près, auroit deux attributs & point de sujet, du moins clairement énoncé.

On voit en effet que les traducteurs ont identifié la métaphore *prægravat artes*

* Au-dessus de l'art, non tel qu'il est en lui-même, mais tel qu'il est connu dans le siècle de cet écrivain. « On ne connoît les vuides des arts, » dit *M. de Voltaire*, que lorsqu'ils sont remplis », *Préf. de Mariamne*,

avec celle qui précède immédiatement, *urit fulgore suo*. Ils n'ont apperçu dans l'une, comme dans l'autre, que le malaise de la médiocrité, fatiguée à la vue des talens supérieurs, d'un éclat qui l'importune, ou d'un poids qui l'accable. Cela est si vrai, qu'à en juger par leur traduction, les deux verbes, *urit & pręgravat*, sont également régissans des mots *artes infrā se positas* : & , comme il ne résulloit du texte ainsi construit & analysé qu'un sens non-seulement trivial, mais incomplet, ils ont suppléé de leur fonds cette idée qui ne se trouve point dans l'original : quiconque s'élève dans une sphère, &c.

Ce qui les a induits en erreur, c'est que, frappés d'une vérité généralement reconnue, ils ont négligé de démêler une vérité dont le commun des hommes ne s'avise pas. Personne n'ignore la destinée trop ordinaire des talens distingués : il n'est pas jusqu'au vulgaire qui ne sache que, plus ils ont de droit à l'admiration, plus aussi ils sont en butte à l'envie ; mais on ne fait pas de même, que ces talens puissent être, dans certains siècles, supérieurs aux arts dans lesquels ils s'exercent ; encore moins, que leurs productions, en donnant de nouvelles vues, puissent introduire,
dans

dans la pratique de ces mêmes arts , de nouvelles difficultés.

C'est pourtant cette dernière idée que présente le texte , *qui pragravat artes infra se positas*. On n'a , pour s'en convaincre , qu'à le traduire littéralement. Cette opération ne se peut faire que de la manière qui suit. *Celui qui appesantit les arts placés au-dessous de lui*. Or , le texte ainsi rendu mot pour mot porte exactement , ou je me trompe bien , le sens que j'ai développé : à moins qu'on ne voulût dire que l'auteur n'entendoit pas parler des arts en eux-mêmes , mais seulement de ceux qui les cultivent , ce qui ne seroit guère soutenable , comme je crois l'avoir fait voir.

Voilà , Monsieur , les raisons sur lesquelles je fonde ma conjecture sur le sens de ce passage. Si elle est juste , peut-être qu'on pourroit le traduire ainsi : *lorsqu'un artiste , supérieur à son art , en rend la pratique plus difficile , tous ses rivaux sont blessés de sa gloire*.

Je vous prie d'insérer ma lettre dans le Mercure , si vous jugez qu'elle mérite cet honneur. Je suis avec la plus parfaite considération , Monsieur ,

Votre , &c. F. BRUN , grand-Carme.

A Arles , ce 5 novembre 1767.

D

ANNONCE D'UN CABINET

*Qui contient plusieurs papiers intéressans
pour des familles du Berry & du Bour-
bonnois.*

FEU M. le Chevalier *Gougon*, qui s'est long-temps occupé des généalogies de la noblesse du Berry, sa province, a recueilli, de toutes parts, un grand nombre de monumens qui concouroient à l'exécution de son projet. Ces pièces, & les généalogies dressées par ce laborieux Chevalier, ont passé, par droit de succession, dans les mains de deux D^lles, nommées M^lles *Labbé*, qui demeurent à Bourges, Elles ont eu la complaisance d'en donner communication à D. *Turpin*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, en l'Abbaye de Saint Germain-des-prés, à Paris, que ses recherches pour l'histoire du Berry & du Bourbonnois ont conduit, l'année dernière, dans ces deux provinces. Une vue d'utilité publique l'a porté à faire le catalogue de ces papiers, dont plusieurs sont des titres originaux, ou copies d'originaux, d'autres des tableaux

généalogiques qui peuvent, au moins, servir de renseignemens pour un grand nombre de familles. Les personnes qui pourroient avoir besoin de ce petit secours, sont averties qu'en s'adressant ou aux Dlls *Labbé*, rue des Arènes, à Bourges, ou à *D. Turpin*, à Paris, elles sauront si le catalogue contient des pièces qui les concernent. On se contente d'annoncer qu'il y a quelques titres d'annoblissemens, plusieurs actes d'achats & de ventes, beaucoup de contrats de mariage, quelques pièces enfin pour des titulaires ecclésiastiques.

D. Turpin a trouvé aussi, dans ses portefeuilles, dix-huit pièces pour la Maison de *Brosse*, cinq pour celle de *Chauvigny*, trois pour celle de *Naillac*, & quatorze pour différens noms, savoir, pour MM. de *Villeblanche*, *Troussébois*, de *Sanzay*, *Dujon*, *Barathon*, de *Jaucourt*, de *Gratain*, *Simonnet Lemor*, *Delaubépine*, *Boüier* & *Ragueau*. Il en conserve les notes utiles, & se fera un plaisir de remettre les titres aux personnes intéressées. Il profite de cette occasion pour avertir que les recherches historiques qu'il fait sur ces deux provinces n'ont point leur nobiliaire pour objet. Elles se bornent, pour le présent, aux événemens dans l'or-

dre civil & ecclésiastique. Quelques traits d'histoire naturelle & littéraire entrent aussi dans son plan, pour lequel il ose espérer des savans & des gens de lettres leurs lumières, leurs découvertes, leurs réflexions.

Les personnes qui voudront consulter le catalogue sont priées d'affranchir leurs lettres.

*EXTRAIT des Réflexions sur l'Héroïde ;
par M. SABATIER, page 297 de son
Recueil d'Odes, imprimé chez JORRY.*

UNE attention que n'ont pas ceux qui font parler des personnages amoureux, c'est d'envisager le climat. Il est certain qu'il varie les mouvemens du cœur chez tous les peuples. S'ils ne les sentent pas de la même manière, doivent-ils se ressembler dans celles de les exprimer ? La différente façon de s'habiller indique la différente façon d'aimer. Mais sans appliquer ce principe à des nations qui le prouveroient dans la rigueur, il est sûr qu'une femme Portugaise est embrasée des feux qui chaufferoient à peine une Suédoise ; ce qui excite des desirs violens dans une Provençale n'est qu'une affaire de goût pour une

Parisienne : d'ailleurs celle-ci , distraite par des spectacles & des jeux qui la mettent dans le cas de se montrer souvent , doit avoir plus de coquetterie que d'ardeur. Ces considérations , plus ou moins étendues , devraient guider le pinceau d'un auteur & le jeu d'un acteur. J'ai entendu dire à des personnes d'esprit que Mlle *Durancy* mettoit trop de charge dans le rôle de *Roxelane* de l'acte de *Turquie*. pourquoi ne pas voir qu'elle doit rendre la fureur d'une amante abandonnée , d'une amante qui est d'un pays où l'amour , plus vivement senti , déploie plus de violence s'il est outragé ? La vanité , qui , sur-tout dans les femmes , ajoute à la tendresse , doit encore augmenter le désespoir de *Roxelane* , puisqu'elle perd sa grandeur avec son amant. Cette actrice porte au comble la passion que le poëte n'a fait qu'indiquer , elle ne passe les bornes que pour des cœurs froids & indolens , qui doivent regarder comme des extravagances les transports d'*Orosmane* dans M. de *Voltaire* , & ceux de *Roxane* dans *Racine*.

A Mlle DURANCY.

LORSQUE je lis cet éloge flatteur ;
 Contre l'écrivain qui t'admire ,
 Un sentiment jaloux s'élève dans mon cœur :
 Le bien qu'il dit de toi , j'aurois voulu le dire.

D i i j

LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur du
Mercur de France.

JE ne suis , Monsieur , qu'un pauvre Hermite ; je quête uniquement pour vivre ; je lis pour m'instruire ; je parle peu , par devoir & par nécessité. Mon nom est ignoré , je ne suis connu que par celui de la petite solitude que j'habite. Je suis pourtant consulté quelquefois , je ne sais pourquoi , à moins que ce ne soit parce que je fais le moins mal lire de mon canton. Je ne le dissimule pas , & vous allez en convenir , je ne suis pas savant.

Un honnête homme m'apporta ces jours derniers un ancien compte de son église dont il est premier fabricien. Je trouvai , dans l'article des dépenses , celui qui suit :

2°. *Pro faciendis nebulas in ramis palmarum quas choriales consueverunt projicere ab alto ecclesie.*

J'avoue que je fus arrêté dès la première lecture. Les bonnes gens de mon voisinage ont de la confiance en moi. J'aime jusqu'au scrupule que mes réponses soient convaincantes & persuasives. J'ose donc m'adresser à vous , Monsieur , pour vous

prier de vouloir bien m'aider à résoudre les difficultés que je trouve dans l'article cité.

1°. Que signifie le mot *nebulas* ?

2°. En prenant ce mot dans sa signification naturelle, de quoi devoient être composées ces nuées ou brouillards ?

3°. Pour quelle fin les gens du chœur jetoient-ils ces *nebulas* du haut de l'église le jour des rameaux ; car je pense que par *in ramis palmarum* on a voulu exprimer le dimanche des rameaux ? Je suis persuadé que vous ne me refuserez pas de proposer mon embarras dans votre prochain Mercure. Je suis, &c.

*L'Hermite de Sainte Marguerite
en Bourgogne.*

Ce 30 décembre 1767.



A V I S A U P U B L I C.

Où l'on propose les moyens de se procurer facilement & à peu de frais les Edits, Lettres-Patentes, Déclarations du Roi, les Arrêts de son Conseil, & ceux du Parlement de Paris, concernant le Clergé, les Finances, le Commerce, les Réglemens généraux, les Etablissemens publics, les Emprunts Royaux, les Rentes, les Remboursemens, les Impositions quelconques, modifications ou suppressions d'icelles.

L'ACCUEIL que le public a fait à la souscription que le sieur *Simon*, Imprimeur du Parlement de Paris, a ouverte pour tous les objets ci-dessus énoncés, étant pour lui un sujet d'encouragement à remplir les desirs du public même, il a cru devoir lui renouveler qu'il continuera à recevoir l'abonnement pour l'année 1768, sur le même pied qu'on l'a ci-devant annoncé.

Comme toutes les pièces dont il s'agit

sont publiées, affichées & débitées dans cette capitale, on conçoit bien que la facilité que nous proposons n'est que pour les personnes des provinces, qui, désirant de les avoir, en sont quelquefois privées; les Bailliages & Sénéchaussées ne les faisant, le plus souvent, que publier & non réimprimer dans leur ressort.

Il est un grand nombre de particuliers qui, ne pouvant être promptement instruits, par la publication, des nouvelles loix qui ont rapport à la profession qu'ils exercent, tombent, sans le savoir, dans des contraventions qui ont pour eux les suites les plus funestes. D'autres, faute d'avoir à temps la même connoissance, manquent l'occasion d'agir ou de faire des entreprises qui leur seroient très-avantageuses. Les habitans de nos colonies, & les étrangers même, ont également intérêt à connoître les divers mouvemens qui arrivent dans les affaires de l'Etat, ou les différentes faces qu'elles prennent.

Les Officiers de Justice, les Avocats, les Procureurs, les Notaires, ne sauroient se contenter de la connoissance superficielle que leur donne la publication; convaincus de l'obligation où ils sont d'approfondir les ordonnances, ils veulent en avoir des recueils complets dans leurs

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

cabinets, qu'ils feroient plus commodément, s'ils les recevoient d'un format toujours égal.

Les Seigneurs qui résident dans leurs terres, ceux à qui ils confient l'exercice de leur justice, leurs Régisseurs, leurs Intendans, leurs Fermiers ne commettent que trop souvent des fautes qui leur sont plus ou moins préjudiciables pour n'avoir pas connu les dernières intentions du souverain Législateur.

Les Ecclésiastiques, les Communautés régulières même, obligées de s'y conformer, doivent les connoître.

Enfin les Commerçans de toute espèce, les Corps & Communautés de tous les arts & métiers ont des réglemens qu'ils doivent suivre, & dans lesquels les diverses circonstances déterminent le Prince à faire des changemens. S'ils ne les portent exactement dans leurs bureaux & dans leurs registres, à quels inconvéniens ne sont-ils pas exposés; & dans quelles dépenses ne les jettent pas les recherches qu'ils sont forcés d'en faire en certains cas qui ne sont rien moins que rares?

Toutes ces considérations nous ont fait croire que ce seroit rendre un service essentiel aux corps & aux particuliers de tous états, de toutes conditions & de tous

pays que de leur ouvrir une voie prompte & facile pour se procurer exactement & à peu de frais tous les Edits, Lettres-Parentes, & Déclarations du Roi, les Arrêts de son Conseil, & du Parlement de Paris, sur les matières indiquées dans le titre, à fur & à mesure qu'ils paroîtront. Ce service sera d'autant plus réel, que ces pièces que l'on a à Paris pour trois ou quatre sols, en coûtent huit ou dix dans les provinces, & que les éditions qui s'y en font sont souvent remplies de fautes.

La voie que nous proposons est donc celle d'un abonnement général pour toutes les pièces en question, qui paroîtront dans le cours de chaque année.

Le prix de cet abonnement est de 24 liv. par an ; moyennant cette somme on recevra successivement tous les paquets, francs de port, par la poste.

S'il se trouve des curieux qui veuillent avoir en outre les Arrêts concernant les exécutions de haute-justice du Parlement de Paris, nous leur proposons un abonnement à part, que nous fixons à 12 liv. par an, les paquets également affranchis, quoique ces sortes d'Arrêts ne soient que trop fréquens.

On prévient le public qu'on ne recevra

D v j

84 MERCURE DE FRANCE.

d'abonnement qu'à compter du premier de chaque année dans laquelle on souscrira.

Ceux qui voudront souscrire à l'abonnement ou aux abonnemens proposés sont priés d'affranchir leurs lettres, ainsi que le port de l'argent, sans quoi elles seront mises au rebut.

On s'adressera au sieur *Simon*, Imprimeur du Parlement.

Nota. Pour faciliter les recherches, qu'on est souvent obligé de faire dans le nombre de tous ces Edits, Arrêts, Déclarations, Réglemens, on donnera aux abonnés, à la fin de chaque année, une table chronologique & une autre par ordre de matières, pour indiquer dans l'instant les différens Arrêts, Déclarations, &c. qui auront rapport à tel ou tel objet. Cette table sera dans un format semblable auxdits Arrêts, & il n'en sera tiré que pour les abonnés.

Nous croyons devoir observer aussi que nous ne délivrerons cette table qu'à la fin du mois de mars de chaque année, attendu qu'il y a beaucoup d'Edits, Arrêts & Réglemens, qui, ne paroissant pas sur le champ, ne se trouveroient pas dans l'ordre de leur date si on délivroit ladite table aussi-tôt l'année révolue. Ainsi M M. nos

abonnés, qui ont intention d'en former des recueils, ne peuvent se dispenser d'attendre jusqu'au moment que cette table leur sera fournie.

PRÉCIS de la méthode d'administrer les pilules toniques dans les hydropisies. A Paris, de l'imprimerie de la veuve THIBOUST, place de Cambrai; 1767: & se vend chez CAVELIER, au lys d'or, rue Saint-Jacques; broché 24 sols.

C E précis est fait en forme d'observations très-intéressantes, & elles prouvent que les hydropisies ne sont point aussi souvent incurables qu'on se l'est imaginé jusqu'à présent.

Nous sommes redevables d'une découverte si précieuse à M. Bacher, Médecin de la ville de Thaun en Alsace.

On a ajouté à cette seconde édition une lettre à M. F**. & Duf**. avec quelques observations sur des ascites & des anasarques. Cette lettre, de même que les observations, ne sont point susceptibles d'extrait; nous conseillons de lire l'ouvrage même, les faits qui y sont rap-

portés sont les preuves les plus assurées de l'efficacité du remède & de la bonté de la méthode de l'administrer.

On trouve les pilules toniques à Paris, chez M. Costel, Apothicaire, rue neuve des Petits-Champs, au coin de la rue de la Vrillière, par paquets de 6 liv. & de 12 liv.

A Montpellier, chez Mlle Jourdan, vis-à-vis les Capucins.

DICTIONNAIRE raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps célestes, des météores, & des autres principaux phénomènes de la nature, &c ; par M. VALMONT DE BOIMARE, Démonstrateur d'histoire naturelle ; 1768. : in-4°. & in-8°. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti.

Nous ne saurions trop faire connoître cet ouvrage, aussi agréable qu'utile & instructif. Nous avons pris, dans le précédent Journal, l'article *ours marin*, du

règne animal. Nous prendrons aujourd'hui le mot *renoncule* dans le règne des végétaux.

Renoncule, en latin *ranunculus*, est une famille de plantes très-nombreuse. L'auteur, après avoir parcouru les différentes espèces de renoncules, qu'on ne cultive point, & en avoir indiqué les propriétés, qui peuvent servir à l'art médical, passe aux renoncules des fleuristes ou des jardins, & s'étend un peu plus sur cet article.

Les renoncules, dit-il, par la vivacité de leurs couleurs, leur figure majestueuse, leurs grandes variétés, tiennent le même rang que l'*œillet*, la *tulipe*, la *jacinte*, l'*oreille d'ours*. Elles sont au nombre de ces belles fleurs favorites, cultivées avec des soins particuliers par les amateurs. . . .

Ce n'est que sous le règne de *Mahomet IV*, (en 1683,) que la renoncule commença à briller dans les jardins de Constantinople. Cette plante, eu égard à sa fleur, se divise en simple, en double, & en semi-double, trois espèces qui comprennent toutes les variétés.

La simple est composée de cinq à six feuilles disposées en rose; la double en porte une quantité considérable; & la semi-double tient le milieu entre la simple & la double. Elle est aujourd'hui la plus estimée.

88 MERCURE DE FRANCE.

à cause de la prodigieuse variété des couleurs qu'une même planche rassemble. D'ailleurs la graine de la même fleur produit de nouvelles couleurs d'une année à l'autre. Les renoncules doubles sont stériles ; & les semi-doubles sont nommées *porte-graines*.

Toute renoncule est composée de racines, de feuilles, de semences, & de fleurs disposées en rose. La racine, qu'on nomme quelquefois *griffe*, & quelquefois *oignon*, est grisâtre en dehors, blanche en dedans, & formée de doigts, ou pièces qui tiennent ensemble par une extrémité commune. Le nombre & la figure de ces doigts varient selon la vigueur & la diversité des espèces. Les feuilles varient aussi de forme dans les diverses espèces de renoncules. Ce qui les a fait désigner sous les noms de renoncules à feuilles d'*ache* & à feuilles de *coriandre*, &c. Quand la saison est venue, un petit bouton perce la touffe des feuilles ; c'est la fleur qui s'annonce ; un léger duvet la recouvre, & garantit la fleur naissante du froid qui lui seroit mortel, & peut-être lui facilite, par cette infinité de petits tuyaux, le moyen de se nourrir de la rosée & de la pluie. Cette fleur est soutenue par une tige qui transmet au bouton ce que ses sucs ont de plus

épuré. Le petit embrion s'enfle , profite , & devient le riche chapiteau de la colonne qui le soutient. Les *pétales* sont disposées en rose , & d'une multitude de nuances différentes dans les semi-doubles ; aux fleurs succèdent des semences applaties en forme de lentilles. La renoncule double se distingue aisément de la semi-double ; parce que sa tête est garnie d'une grande abondance de pétales qui remplissent exactement la place du pistil.

Culture des Renoncules.

On élève ordinairement les renoncules en planches isolées , afin qu'elles puissent faire jouir de l'avantage & de l'effet du tableau que produisent la variété , le feu , & la délicatesse de leurs couleurs. Comme on plante les renoncules en automne , qu'elles régneront l'hiver & le printemps , - & que leur fin est l'annonce des chaleurs de l'été , il leur faut une terre légère , qui soit susceptible de l'impression du soleil , qui est très-affoibli dans ces saisons. La meilleure est un mélange de terre neuve , de terreau , de fumier préparé , mêlé de récurures de mares , & de feuilles d'arbres. C'est en septembre qu'on doit mettre , dans cette terre préparée , les griffes de renoncules.

98 MERCURE DE FRANCE.

Quelques espèces plantées à la fin d'août, telles que la *pivoine*, l'*aurcuc*, éclosent vers la fin d'octobre. Elles font l'honneur des parterres pendant une partie de l'hiver ; mais la plupart de leurs griffes périclent ablement.

Lorsqu'on n'a pu planter à la mi-octobre, il faut remettre à l'année suivante ; car, si l'on vouloit planter au printemps, ce seroit un travail inutile, & l'on risqueroit de perdre tout.

On met des grâvas au fond des pots, dans lesquels on plante les renoncules, pour donner de l'écoulement aux eaux ; &, en plantant les renoncules, on les place sur une couche de sable fin, que l'on remet par dessus la terre, afin d'éviter qu'elles ne se pourrissent. Lorsque la renoncule commence à paroître, on doit l'arroser avec ménagement. En hiver, lorsqu'il survient de la neige, on peut en mettre sur les pots de renoncules. Cette neige fortifie la plante, & lui sert d'abri sans trop l'humecter. On doit placer les renoncules au soleil levant ou au midi. Le nord leur est funeste. Du reste le fleuriste doit interroger ses fleurs, étudier leurs besoins ; il aura le plaisir de voir qu'elles se contentent aisément, & qu'elles rempliront tous ses desirs.

On doit, avec des paillassons, garantir les renoncules du grand froid. Si, malheureusement, elles avoient été gelées dans les pots, il faudroit bien se garder de les exposer tout de suite au soleil, ni dans un lieu trop chaud ; mais il faudroit les passer dans un endroit moins froid que celui où elles ont été gelées, & les amener ainsi par degrés jusqu'à la chaleur de la serre. Lorsque tous les élémens pressent la terre de sortir de sa létargie, à ce réveil général de la nature, les renoncules s'agitent dans la serre, & semblent marquer leur impatience : il faut les mettre à l'air, & on les verra profiter à vue d'œil.

On doit retrancher tous les jets qui dissipent inutilement la sève, & garantir du soleil tous les boutons nés sur la tige du premier. C'est le moyen d'avoir de belles fleurs. Il faut arroser de deux jours en deux jours pendant la fleuraison, faire la guerre aux insectes qui font des attaques mortelles à ces fleurs, sur-tout aux pucerons verts & noirs, aux chenilles de couleur grisâtre, aux fourmis, aux limaçons, aux araignées, & aux vermisses blancs. Il y a plusieurs moyens pour les détruire, entre autres, de jeter autour des pots une forte de décoction d'absinthe, de tabac,

92 MERCURE DE FRANCE.

ou de coloquinte. Le suc de jusquiame, mêlé avec du fort vinaigre, l'huile de pétrole, le galbanum brut, sont les remèdes les plus sûrs pour détruire toute sorte de pucerons & d'insectes. Un secret pour garantir les semailles, sur-tout les petites raves, les jeunes choux, qui sont dévorés par ces insectes destructeurs, c'est de couvrir la terre ensemencée d'une poussière faite de parties égales de suie & de fiente de pigeons. Ces insectes n'aiment ni la mobilité du sol, ni le goût & l'odeur qui en résultent.

La *taupe-grillon*, qui ravage continuellement les potagers, en coupant tout ce qui se rencontre sur son passage, attaque aussi les renoncules. C'est un des grands fléaux des jardiniers. Ce qu'on peut faire de mieux pour s'en débarrasser, c'est de répandre environ le quart d'une cuillerée d'huile d'olive, & tout de suite assez d'eau, pour inonder la petite mine qu'elle a creusée sous terre. Cette eau parcourt tout le chemin de la bête, & va lui porter la liqueur fatale qui doit la faire mourir. Elle essaie en vain de l'arrêter, & quittant sa retraite, on la tue lorsqu'elle vient se sauver dehors. C'est avec beaucoup de peine qu'on l'attaque dans les couches, à cause

de la facilité que l'huile trouve à s'échapper ; mais ce secret est immanquable dans les terres fortes.

On doit ôter les renoncules de terre quelque temps après que les tiges sont fanées. On recueille la graine dans sa maturité ; on sépare les petites griffes de leurs mères ; & elles donnent des fleurs toutes semblables : on doit enlever tout ce qu'elles ont de corrompu , les laisser sécher au grand air , & les serrer dans un lieu sec , en attendant le temps de les replanter. Lorsqu'elles sont reposées un an ou deux , elles n'en valent que mieux pour être replantées.



HISTORIA anatomico-medica , c'est-à-dire : *Histoire anatomico-médicinale* , contenant un très-grand nombre d'ouvertures de cadavres humains , par lesquels on découvre le véritable siège des maladies , leurs causes & leurs effets , &c ; par M. LIEUTAUD ; Médecin de Mgr LE DAUPHIN & des Enfans de France , de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de Londres , &c. revue & augmentée par M. PORTAL , Médecin-Anatomiste des Enfans de France , &c. A Paris , chez VINCENT ; deux vol. in-4°. prix relié 20 liv.

M. *Lieutaud* , qui a déjà donné d'excellens ouvrages sur la médecine pratique , ne cessant de travailler à ce qui peut être utile à ceux qui s'occupent de l'art de guérir , a réuni un grand nombre d'observations qu'il a faites lui-même , tant dans les amphithéâtres que dans les hôpitaux , à la tête desquels il a été long-temps , toutes celles des plus fameux Médecins

qui l'ont précédé, celles de toutes les Académies & sur-tout du Journal de Médecine. Il en fait un choix d'environ quatre mille ouvertures de cadavres. Il a suivi l'ordre anatomique qui semble le plus méthodique. Les travaux de *Bonet & Manget*, dont on ne peut trop louer le zèle, manquoient de cette saine critique, qui apprend à démêler le vrai d'avec le faux. M. *Lieu-zaud*, en écartant les préjugés des anciens, évite leurs explications fastidieuses & diffuses; il expose les faits avec précision, simplicité & l'exactitude qui lui est si naturelle. Nous jugeons aisément, & sur-tout d'après l'assurance que nous en ont donnée les Médecins instruits, qu'un pareil ouvrage devient indispensable à quiconque se mêle de l'art de guérir; étant le fruit des travaux des plus habiles anatomistes de tous les temps, les jeunes Médecins tireront nécessairement, un grand avantage d'une collection où ils trouveront rassemblé en un seul corps d'ouvrage tout ce que l'expérience la plus assurée a découvert à ceux qui les ont précédés; enfin la partie la plus curieuse & la plus intéressante, l'étude de la nature.

Ce grand ouvrage est enrichi d'un grand nombre d'observations de M. *Portal*, célèbre Anatomiste, qui en a été l'éditeur,

& qui y a ajouté une table qui présente très-clairement & avec précision les différens symptômes qui caractérisent chaque genre de maladies, & les désordres qu'elles ont coutume de produire dans les organes.

Ne pouvant extraire un ouvrage de cette espèce, dont chaque article devient un point essentiel, & fournit une instruction nécessaire à tout Médecin, nous nous contenterons de citer quelques observations prises au hasard, afin de mettre nos lecteurs à portée de juger des avantages qu'ils peuvent retirer d'une si vaste collection.

« Un payfan âgé de 96 ans, ayant mené
 » une vie très-fatigante, & ayant souvent monté à cheval, ressentit à la
 » verge des douleurs extrêmement vives.
 » Elles se portoient à différens endroits;
 » tantôt au gland & tantôt au col de la
 » vessie. Les douleurs cessèrent d'elles-mêmes;
 » quelques jours après l'urine, qui jusqu'ici avoit eu un libre cours, diminuoit chaque jour en quantité. On
 » administroit en vain les diurétiques les plus forts. La maladie alla en augmentant.
 » Enfin les urines furent totalement supprimées; les vomissemens survinrent, les convulsions s'emparèrent du
 » malade, & l'on croyoit n'avoir à at-
 » tendre

» tendre qu'une mort prochaine. Cepen-
 » dant la nature en dispose autrement. Il
 » parôit une tumeur vers l'ombilic ; cette
 » tumeur s'ouvre & laisse couler une li-
 » queur limpide, un peu salée, en un mot
 » l'urine. Les symptômes fâcheux dispa-
 » rurent, le malade revint en santé. Il
 » vécut encore six mois, urinant toujours
 » par l'ombilic. A l'ouverture du cadavre,
 » on trouva la vessie rapetissée, racornie,
 » son col bouché & resserré comme du
 » parchemin brûlé ; il parôit, de la partie
 » supérieure de ce viscère, un canal de figure
 » conique, qui atteignoit à l'ombilic par
 » sa pointe. L'auteur de cette observation
 » (*M. Portal*) ne douta point que ce ne
 » fût une dilatation de l'ouraque ».

Les deux observations suivantes sont
 extraites du nombre même de celles de
M. Lieutaud.

« Un homme de cinquante ans, qui
 » passoit sa vie sur les livres, se plaignoit
 » depuis deux ans, entr'autres incommo-
 » dités, de beaucoup de vents, lorsqu'il
 » tomba tout-à-coup dans une véritable
 » tympanique accompagnée de vomissement
 » & de constipation. Les remèdes n'o-
 » pérant aucun effet, le mal s'aggrave,
 » les forces s'épuisent, le pouls est tantôt
 » convulsif & tantôt insensible ; & le mal-

E

„ heureux malade arrive à son dernier
 „ instant, sans avoir perdu un seul mo-
 „ ment la connoissance. On ouvrit le
 „ cadavre. A peine eut-on percé le péri-
 „ toine, qu'il s'échappa une grande quan-
 „ tité d'air qui étoit épanché hors des
 „ viscères. Outre cela les intestins étoient
 „ prodigieusement gonflés de vents; le
 „ *cæcum* sur-tout égaloit presque la grosseur
 „ de la tête d'un homme; l'estomac, le
 „ foie, la rate, quoique sains, étoient flétris
 „ & rapérisés.

„ Une femme de quarante ans, qui
 „ n'étoit plus réglée, se plaignoit depuis
 „ long-temps d'une tumeur & d'une dou-
 „ leur dans l'hypocondre droit; sa respi-
 „ ration étoit difficile. On essaya inutile-
 „ ment plusieurs remèdes: il survint des
 „ anxiétés, des lypothimies, & d'autres
 „ symptômes graves qui la conduisirent
 „ au tombeau. On trouva dans le foie,
 „ qui étoit d'un volume excessif, & pesoit
 „ au moins quinze livres, un très-grand
 „ abcès qui contenoit une quantité énorme
 „ d'un pus sanieux & de mauvaise qualité,
 „ avec un très-grand nombre d'hydatides
 „ de différens volumes, remplies d'une sé-
 „ rosité jaune. Les poudons resserres par
 „ le diaphragme qui avoit été repoussé
 „ jusqu'à la troisième vraie côte, étoient
 „ extraordinairement diminués,

Ces observations suffisent pour donner une idée du mérite de cette précieuse collection.

ŒUVRES de JEAN RACINE, avec des commentaires ; par M. LUNEAU DE BOISJERMAIN : 6 vol. in-8°. avec figures. A Paris, chez PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française ; LACOMBE, Libraire, quai de Conti : prix 37 liv. 16 sols broché, & 46 liv. relié.

Nous avons déjà eu occasion de parler avantageusement des ouvrages différens qu'a donnés au public M. Luneau de Boisjermain. Les commentaires qu'il vient de publier sur *Racine*, ne nous feront point démentir l'idée avantageuse qu'on a dû prendre de ses talens. Ce qui frappe le plus dans celui-ci, c'est une connoissance profonde & raisonnée du théâtre des anciens, & un esprit d'analyse, qui n'admet rien d'étranger à son objet, & qui fait employer tout ce qui peut contribuer à le faire connoître. Il ne nous est pas possible de détail-

E ij

ler , dans un seul extrait , les obligations que la littérature , & en particulier l'art du théâtre , auront toujours à M. *Luneau* , L'idée que nous nous proposons de donner de son travail , fera la matière de plusieurs articles dans lesquels nous le suivrons dans ses recherches & ses réflexions , ses critiques & ses jugemens. Nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'à examiner la préface générale ; la vie de *Racine* , & le discours préliminaire qui se trouvent à la tête du premier volume. Ce sont trois morceaux qui ont leur mérite particulier.

Dans la préface générale M. *Luneau* s'est attaché , comme nous l'avons dit , à faire connoître les obligations qu'il a à quelques gens de lettres , les soins qu'il a pris de recueillir les variantes de ce poëte , ou les critiques qu'on a faites de ses ouvrages , l'usage qu'il a cru devoir faire des unes & des autres , les motifs qui lui ont fait entreprendre la traduction des morceaux des poëtes Grecs qu'il a employés , ou qui l'ont déterminé à rejeter celle du Père *Brumoy* , ceux qui l'ont engagé à ne se point borner , dans la vie de *Racine* , aux seuls faits consacrés par l'aveu de ses parens : tout cela est écrit avec une précision qui fait plaisir ; on en peut juger par les deux morceaux suivans ,

„ La jalousie , dit M. *Luneau* , qui
 „ cherche à se consoler du mérite qu'elle n'a
 „ pas , par les efforts qu'elle fait pour faire
 „ baisser celui des autres , a excité quel-
 „ ques critiques contre *Racine*. Ce poëte ,
 „ souvent attaqué , plus souvent mal dé-
 „ fendu , a toujours triomphé de ses rivaux
 „ & de ses censeurs. Il leur est cependant
 „ échappé des observations justes , je les
 „ ai conservées. Des motifs plus nobles
 „ ont déterminé M. l'Abbé d'*Olivet* à
 „ faire sur ce poëte des observations gram-
 „ maticales. On lui a reproché d'avoir
 „ quelquefois mal repris *Racine* ; d'avoir
 „ fait voir , dans quelques-unes de ses
 „ remarques , une délicatesse trop poin-
 „ tilleuse. On l'a accusé de n'avoir pas
 „ assez cherché à conserver à la poésie ses
 „ privilèges. Ces défauts ont été corrigés
 „ en partie dans la seconde édition qu'il a
 „ publiée de ses notes : on y trouve cepen-
 „ dant encore quelques observations foi-
 „ bles ou trop subtiles ; mais on y apper-
 „ çoit des remarques utiles pour la perfec-
 „ tion de notre langue , & des réflexions
 „ qui dénotent un homme d'esprit & de
 „ goût. J'ai profité de celles qui m'ont
 „ paru les mieux fondées. J'ai fait le même
 „ usage des notes critiques du *Racine vengé*

» de l'Abbé *Desfontaines*, &c. &c. *Préface*
 » générale, page viij.

» L'objet, continue-t-il plus bas, auquel
 » je me suis principalement attaché, a été
 » d'opposer sans cesse les morceaux des
 » auteurs Grecs qui avoient quelque res-
 » semblance avec les endroits de *Racine*,
 » au dessous desquels je les ai placés. Ce
 » spectacle est trop intéressant pour un
 » homme de lettres pour produire d'autre
 » effet que le plaisir de voir deux illustres
 » rivaux courir la même carrière. Les com-
 » mentaires de *Fulvius Ursinus* sur *Vir-*
 » gile ne le firent point accuser d'avoir
 » voulu porter atteinte à la gloire de ce
 » Poëte épique. C'est que ce ne sont point
 » les pensées qui appartiennent à l'auteur
 » qui les emploie, mais la façon de les
 » rendre & de les exprimer. Rien n'est
 » en effet plus difficile que de s'approprier
 » les idées d'autrui, de manière qu'elles
 » paroissent venir du fond auquel elles
 » tiennent. *Eschyle*, *Sophocle*, *Euripide*,
 » *Virgile* & *Homère* s'immortalisèrent par
 » ce talent. *Racine*, qui réussit comme
 » eux dans ce genre, ressemble aux grands
 » peintres qui ont fait usage des statues
 » antiques pour perfectionner leur art. *Ibid.*
 » pag. x ».

Cette manière de louer l'usage que *Racine* a fait de la lecture des poëtes anciens, est on ne peut pas plus adroite; c'est un moyen d'encourager les gens de lettres à imiter *Racine* dans ce travail, que de faire servir à son éloge l'art avec lequel il a su mettre à profit les idées d'autrui.

Nous n'avions jusqu'ici, sur la vie de ce poëte, que des fragmens informes qui ne présentoient que des extraits mutilés des faits les plus intéressans de son histoire, ou des détails petits ou minutieux de ses actions les moins importantes. M. *Luneau* a évité, dans la vie de *Racine*, de tomber dans la sécheresse que traîne toujours après soi un précis trop raccourci de la vie d'un grand homme ou le dégoût qu'elle occasionne lorsqu'elle est surchargée de traits qui sont sans importance. Il a recueilli dans tous les auteurs qu'il a lus, tout ce qui pouvoit contribuer à donner une idée juste & vraie du caractère de ce poëte, de son éducation, de ses études, de ses progrès dans les lettres, de ses succès au théâtre, de la manière dont il sut en profiter, des désagrémens qu'ils lui occasionnèrent, &c. &c. Ce morceau est écrit d'une manière si attachante, qu'on est fâché qu'il ne soit pas plus long, & que la nécessité de soutenir l'intérêt du récit l'ait forcé de ne s'arrêter qu'à ce qui

pouvoit piquer la curiosité de ses lecteurs. Nous ne nous proposons point de suivre M. *Luneau* dans les détails particuliers de cette histoire, nous nous bornerons seulement à placer ici un morceau qui puisse faire juger du style dans lequel elle est écrite. Ce que nous pouvons assurer, c'est que sa manière de narrer est par-tout vive & sententieuse, & qu'elle est animée par des anecdotes qui semblent faites pour les endroits où il les a placées.

« La considération dont *Racine* jouis-
 » soit alors, (c'étoit après que *Racine* eut
 » été nommé historiographe du Roi) n'a-
 » voit pu encore lui faire oublier que
 » l'amitié a des douceurs que la faveur
 » des Rois ne peut entièrement remplacer.
 » Dès qu'il eut renoncé au théâtre, il pensa
 » sérieusement à se réconcilier avec Port-
 » Royal. M. *Nicole* étoit celui qui avoit
 » le plus raison de se plaindre, il fut aussi
 » le plus aisé à ramener. M. *Arnaud*, qui
 » n'avoit à reprocher à *Racine* aucun trait
 » qui lui fût personnel, ne lui pardonna
 » jamais bien sincèrement les plaisanteries
 » dont *Angélique Arnaud*, sa sœur, avoit
 » été l'objet. Il se réconcilia néanmoins
 » avec *Racine* qui alla le voir. *Boileau*
 » fut l'auteur de ce raccommodement,
 » mais ce n'étoit qu'une paix mal cimentée.

» *Racine* eut à peine recouvré l'amitié
 » de ses anciens maîtres ; qu'il se brouilla
 » avec *Corneille*. Rien n'est plus orageux
 » que le pays des lettres. Ce grand homme
 » voyoit toujours avec peine le concours
 » qui ramenoit toute la France aux repré-
 » sentations des pièces de *Racine*. Com-
 » ment se consoler de partager avec lui
 » les honneurs de la scène françoise dont
 » il avoit joui seul si long-temps ? La jalousie
 » qui l'éclairoit si bien sur les véritables
 » intérêts de sa gloire , ne lui apprit pas
 » également à choisir le meilleur moyen
 » de se dédommager des pertes continuel-
 » les que faisoit son amour-propre. Traits
 » de critique envenimés , reproches vifs &
 » sanglans sur le mauvais goût de la na-
 » tion , plaintes sur son ingratitude , éloges
 » démesurés des censeurs de *Racine* , ap-
 » probation des pièces qui devoient avoir
 » le moins de part à son attention , & qu'il
 » auroit voulu pouvoir faire trouver meil-
 » leurs qu'elles ne l'étoient : le dépit de
 » *Corneille* le força souvent à se mépren-
 » dre dans les efforts qu'il fit pour dépri-
 » mer la gloire de son rival sans toucher
 » à la sienne.

» Le *Germanicus* de *Boursaut* parut en
 » 1679 ; c'étoit une pièce misérable qui
 » n'avoit ni plan ni conduite , dans laquelle

E v

» on n'appercevoit ni talent , ni génie , ni
 » connoissance du théâtre. *Corneille* la
 » trouva si merveilleuse qu'il lui échappa
 » de dire à l'Académie, qu'il ne lui man-
 » quoit que le nom de *Racine* pour être
 » achevée. *Racine* s'offensa avec quelque
 » raison de ce discours ; mais il eut bien-
 » tôt autant de tort que *Corneille* , parce
 » qu'il repoussa ce trait de satire détournée
 » par des paroles injurieuses & piquantes
 » qui n'auroient point dû lui échapper.
 » Rien n'est plus propre à consoler les pe-
 » tits esprits de la médiocrité de leurs
 » talens , que la manière dont les gens de
 » lettres vident leurs querelles & leurs
 » débats. S'ils s'élèvent quelquefois par
 » leurs connoissances ou leur génie au des-
 » sus de la sphère ordinaire des hommes ,
 » les vivacités qui leur échappent les pla-
 » cent souvent bien au-dessous de ce qu'il
 » y a de plus bas & de plus misérable ».

Nous ne nous arrêterons point ici à faire
 l'éloge de cette manière d'écrire l'histoire ,
 parce que les personnes qui la liront , senti-
 ront aussi bien que nous , pourquoi elle
 doit être louée. Nous ajouterons seulement ,
 qu'outre le mérite du style , nous avons
 remarqué dans cette histoire un art tout
 singulier dans les transitions , une manière
 de voir & de saisir les faits , juste , natu-
 relle & vraie , & une attention singulière

à n'employer que ceux qui pouvoient intéresser le lecteur.

Le discours préliminaire qui suit la vie de *Racine* nous a fait le plus grand plaisir; c'est un morceau plein de chaleur & de feu sur l'art du théâtre, & sur la part qu'ont eu à ses progrès *Eschyle*, *Sophocle* & *Euripide*. Le style dans lequel il est écrit est si varié, qu'en passant de l'un à l'autre, M. *Luneau* semble avoir voulu prendre une manière d'écrire qui leur fût propre. Nous ne craignons pas d'être déçavoués en avançant que nous n'avons rien sur cette matière qui soit vu avec plus de justesse, rempli d'images plus nobles & plus frappantes, & qu'il est peu d'ouvrages qui soient écrits avec plus de force & d'enthousiasme.

M. *Luneau* n'entre point dans la discussion des opinions qu'on a eu sur l'origine de la tragédie ancienne, sur le temps où elle naquit, & sur la part qu'ont eu à ses développemens tous les poètes qui succédèrent à *Thespis*. Il s'arrête à une époque fixe, à celle où « après avoir signalé par ses » trophées le triomphe de sa liberté, *Athènes* vit la tragédie prendre une forme » nouvelle & marcher avec la dignité qui » lui convient. *Eschyle*, dit-il, opéra » cette révolution; ce grand homme secoua

E vj

» sur le théâtre le flambeau de son génie ;
 » & fit éclore presque en même temps
 » toutes les parties de la scène tragique , &c.
 » *Discours préliminaire* , pag. lxxxj.

» *Eschyle* n'avoit point été le seul à
 » s'appercevoir des défauts de l'ancienne
 » tragédie , mais il fut le premier à les
 » réformer. Nourri de la lecture d'*Homère* ,
 » il étudia la nature dans les ouvrages de
 » ce poëte , & il y découvrit tout les prin-
 » cipes d'un art qui nous seroit peut-être
 » moins connu sans lui. Choix du sujet ,
 » détermination du lieu de la scène , &
 » du temps où l'action doit commencer ;
 » exposition , intrigue ou nœud , dénoue-
 » ment amené ou retardé par des intérêts
 » mêlés & contrastés ; marche de l'action
 » vive & rapide , soutenue par la force du
 » sujet ; ressorts tragiques , passions , qui
 » doivent les mettre en jeu ; effets qui
 » résultent du flux & reflux de leurs mou-
 » vemens , resserrés par l'unité de temps ,
 » de lieu & d'action ; trouble croissant de
 » scène en scène , d'acte en acte , propor-
 » tionné au feu des passions qui le pro-
 » duit , & à la juste durée que doit avoir
 » une pièce tragique ; science des mœurs ,
 » vérité de leur peinture , caractères , dé-
 » cence convenable à tous les personnages ,
 » manière de les faire parler & agir ; dia-

„ logue , interlocuteurs , langage , vers ,
 „ diction propre au théâtre & à la dignité
 „ du récit ; chœurs adaptés au sujet &
 „ liés étroitement à l'action ; théâtres ,
 „ décorations , habits , masques , déclama-
 „ tion , danses : *Eschyle* trouva tout.
 „ *Ibid. pag. lxxxij & suivantes* „.

Ce morceau est de toute beauté ; nous croyons même ne rien dire de trop en avouant que nous n'avons rien qui présente , dans une vingtaine de lignes , une poétique aussi abrégée & d'autant plus frappante , qu'elle renferme en peu de mots tout l'art du théâtre. Ce qui surprend davantage , c'est moins l'adresse avec laquelle *M. Luneau* a groupé toutes les parties essentielles de la tragédie , que l'art avec lequel il réussit à inspirer de la vénération pour *Eschyle* , l'un des poètes les moins connus de l'antiquité , & qui mérite cependant le moins de rester dans l'oubli dans lequel il a vieilli.

Nous passons rapidement d'un objet à un autre , parce qu'il n'est pas possible de s'arrêter également à tous les détails de ce discours qu'il faudroit citer tout entier. Après avoir examiné les beautés & les défauts d'*Eschyle* , *M. Luneau* parle ainsi de *Sophocle* , qui a le plus contribué à perfectionner la scène grecque.

« Un génie chaud, ardent & passionné,
 » pour toute espèce de gloire, ne pouvoit
 » guère assister au spectacle magnifique
 » qu'*Eschyle* avoit imaginé, sans être tenté
 » de l'imiter. Jamais plus noble émulation
 » ne fut payée d'un plus prompt succès.
 » *Sophocle* eut à peine fait quelques pas
 » sur le théâtre, qu'il vit tomber entre ses
 » mains le sceptre & la couronne que l'ad-
 » miration des Athéniens avoit déferés
 » à son maître. Ce poëte étoit né peut-
 » être avec moins d'enthousiasme & de
 » feu qu'*Eschyle*, mais il avoit un goût
 » plus sûr que le sien. Sous sa main, les
 » défauts qui tenoient encore à la tragédie
 » se changèrent en beautés : aux fautes
 » qu'*Eschyle* avoit commises dans la dis-
 » tribution de sa matière & dans son élo-
 » cution, il substitua des plans mieux
 » concertés, une marche plus simple &
 » moins laborieuse, un langage plus noble
 » & plus naturel. Sa bouche répandit la
 » douceur du miel sur tout ce qu'il fit
 » dire à ses personnages. Ainsi, la tragé-
 » die qu'*Eschyle* s'étoit représentée comme
 » une reine éplorée dont la tristesse, le
 » deuil, la pitié, la terreur & le déses-
 » poir déchiroient sans cesse le sein, ac-
 » quit, sous la plume de *Sophocle*, un
 » air moins dur & moins sauvage & des

» grâces touchantes qui ne lui firent rien
 » perdre de sa décence & de sa gravité.
 » pag. lxxxv ».

C'est toujours comme on voit, par des images vives, naturelles & grandes, que M. *Luneau* relève ses peintures & ses idées. Les deux pages suivantes sont une analyse, on ne peut plus complète, des progrès que l'art du théâtre fit sous *Sophocle*, & l'on peut dire que tout ce morceau est vrai & bien senti. Ce qu'il doit dire d'*Euripide* est amené par une transition qui mérite encore d'être remarquée, parce qu'elle sert à étendre l'idée qu'il a voulu donner de la tragédie ancienne.

« La tragédie avoit alors acquis (sous
 » *Sophocle*) tout ce qui tenoit au dévelop-
 » pement de ses principes & de ses règles;
 » elle avoit une démarche fière sans morgue
 » & sans hauteur, vive & rapide sans im-
 » pétuosité, un maintien grave & décent
 » sans tristesse & sans mélancolie, une
 » élocution grande & noble sans enflure &
 » sans emphase, une manière de peindre les
 » passions & de les faire agir, pleine de feu,
 » de naturel & de force, un caractère, en-
 » un mot, rempli d'élévation, de sublime
 » & de majesté, & qui ne dédaignoit pas
 » de se plier aux tendres naïvetés du sen-
 » timent. Il lui manquoit cependant en-

„ core ces grâces vives & touchantes , qui
 „ devoient achever sa peinture. *Euripide*
 „ parut. Dès ce moment un jour plus doux
 „ & plus amoureux éclaira la scène tra-
 „ gique. La tragédie prit à la vérité , un
 „ air un peu mol , un ton trop plaintif
 „ & trop efféminé ; mais ses images étoient
 „ animées d'un coloris si flatteur & si
 „ voluptueux qu'elles balancèrent souvent
 „ les peintures fières & mâles d'*Eschyle*
 „ & de *Sophocle* ; ses acteurs parlèrent
 „ un langage si simple , si pathétique &
 „ si affectueux , qu'on ne voulut plus pen-
 „ ser , agir & parler que comme eux. Cette
 „ révolution dans la tragédie , en fit une
 „ dans les mœurs , qui suivent presque
 „ toujours le goût des spectacles. *Ibid.*
 „ pag. lxxxix ».

Ici M. *Luneau* entre dans l'examen du
 caractère d'esprit d'*Euripide* , de son génie
 pour le théâtre , de ses défauts & de ses
 beautés. Il le compare avec *Sophocle* , &
 l'avantage qui reste toujours à ce dernier
 fait conclure qu'*Euripide* mérite le moins
 des trois tragiques grecs , la célébrité dont
 il jouit. Tout ceci est appuyé de l'examen
 de toutes les pièces sur lesquelles M. *Lu-*
neau a jetté une vue générale & rapide. Ce
 détail quoiqu'étendu , a la précision qui
 lui est propre , & ne pouvoit être plus concis,
 ni plus resserré.

A la mort d'*Euripide* la tragédie s'affoiblit chez les Grecs. Les enfans d'*Eschyle* & de *Sophocle* ne firent que s'éloigner des idées grandes & nobles que ces deux poètes s'étoient faites de cet art. Ceux qui leur succéderent les imitèrent & firent encore déchoir la scène tragique de sa perfection. L'indifférence pour ses chef-d'œuvres suivit de près sa décadence. Il arriva chez les Athéniens, ce qui arriva chez nous à la mort de *Racine* ; la tragédie ne se soutint qu'à force de convulsions, & de coups de théâtre accumulés sans goût & sans raisons. On substitua au ton simple & noble du dialogue, des discours entortillés, d'une élocution basse & rampante, d'une versification dure & sans aisance ; & l'on prit pour les élans du véritable talent, les hoquets d'une muse enfantine, qui pleure & crie dans son berceau.

L'art du théâtre, né chez les Romains dans cette époque, ne s'éleva pas plus haut. *M. Luneau* analyse la scène tragique de ce peuple. L'idée qu'il donne de *Senèque*, le seul qui ait échappé aux débris de la scène romaine, servira beaucoup à dégoûter de la lecture de ce poète. " On n'y » trouve, dit-il, ni correction dans le » style, ni décence dans les mœurs, ni

114 MERCURE DE FRANCE.

» conduite dans l'action. On ne peut ,
 » selon lui , regarder tous les drames que
 » comme un assemblage ridicule de scènes
 » sans texture & sans liaison , dans les-
 » quelles on n'apperçoit que des délibéra-
 » tions , des disputes de vers à vers &
 » les sentences éternelles d'une philoso-
 » phie guindée , qui ne jette dans l'âme ni
 » lumière , ni feu ». *Ibid. pag. ciii &*
suiv. M. Luneau rend cependant justice
 aux beautés qui ont échappé à *Senèque* ;
 mais elle sont en si petit nombre , qu'elles
 ne peuvent servir à faire excuser tous les
 défauts.

« Un théâtre , ajoute-t-il , aussi grossier
 » ne pouvoit guère servir qu'à former un
 » spectacle aussi monstrueux. Il fut cepen-
 » dant le seul modèle que nos premiers
 » poètes tragiques se proposèrent d'imiter.
 » Tant qu'ils se bornèrent à ne présenter
 » sur notre scène que des traductions de *Se-*
 » *neque* , notre tragédie fut toujours dans
 » son enfance. Mais dès que *Corneille* &
 » *Racine* eurent montré qu'il y avoit chez
 » les Grecs un art au-dessus de celui des
 » Latins , on ne pensa plus qu'à suivre la
 » route qu'ils avoient ouverte. On vit dès-
 » lors la tragédie françoise , qui ne s'étoit
 » point élevée au-dessus des tentatives de
 » *Jodelle* , de *la Peruse* , de *Grevin* &

„ de *Garrier* , prendre chez nous une
 „ marche plus régulière & plus théâtrale.
 „ Les oracles , le destin & la fatalité qui
 „ avoient régné sur notre théâtre , avec le
 „ plus grand empire , firent place aux pas-
 „ sions qui règlent seules le cours des évé-
 „ nemens humains. Le flux & reflux de
 „ leurs mouvemens , leurs révolutions &
 „ leurs changemens ourdirent la chaîne
 „ de la tragédie , & se chargèrent d'en
 „ développer le nœud. On ne vit plus dès-
 „ lors sur la scène françoise que la nature
 „ livrée à elle-même & luttant contre
 „ l'infortune , que penchans combattus
 „ par des obstacles , que caractères mis
 „ en opposition avec l'adversité ou le
 „ bonheur , que vertus étouffées dans leur
 „ germe , ou couronnées aux portes de la
 „ mort ; que crimes enfantés par les pas-
 „ sions , produits par des actes involon-
 „ taires ou punis sur leurs trophées ».

Malgré cela notre scène n'acquies point
 la belle simplicité des Grecs ; c'est que nos
 poètes prirent souvent plus de matière qu'il
 ne leur en falloit. Ici M. *Luneau* jette
 un coup d'œil rapide sur les défauts de
 la scène françoise , & il termine ce dis-
 cours , en disant que si « notre théâtre
 „ est moins naturel , & moins touchant
 „ que celui des Grecs , il est aussi plus ré-

» gulier, plus impofant & plus vif que le
 » leur, & qu'il l'emporte toujours fur eux
 » par la dignité des caractères, la noblefle
 » dans les mœurs, & le développement
 » dans les paffions ».

Il réfulte de tout ce discours que M. *Luneau* pouvoit mieux que perfonne remplir le projet d'une édition de *Racine* telle qu'il nous la falloit. Un reproche qu'on pourroit lui faire, c'eft d'avoir écrit ce discours dans un ftyle trop pompeux & trop brillant, & de s'être un peu trop attaché à détailler les défauts dans lesquels les poètes grecs font tombés, par un effet de leur faute ou par un vice propre au fujet qu'ils traitoient. Il auroit été à fouhaiter, par exemple, qu'il eût particulièrement indiqué les endroits fur lesquels portent fes critiques, & qu'il fe fût un peu plus étendu fur les parties qui confituent la fcène françoife. On auroit voulu auffi qu'il fe fût arrêté à faire remarquer l'origine de notre tragédie & fes développemens, fes défauts & fes beautés. Nous observerons auffi que la vie de *Racine* écrite dans un ftyle vrai, naturel & fimple, quoique toujours élégant & foutenu, paroît finir d'une manière un peu trop brusque. Ces défauts n'empêchent pas cependant que ces morceaux ne foient lus avec le plus

grand plaisir, & que le charme du style ne contribue beaucoup à faire disparaître des taches légères qu'une lecture réfléchie peut seule faire remarquer. Nous croyons même pouvoir assurer que cette édition seroit précieuse à tous les gens de lettres, par les trois morceaux que nous venons d'analyser ; si d'ailleurs elle n'offroit pas de quoi piquer leur curiosité par la variété des recherches, par les anecdotes dont elle est remplie, & par les richesses d'une érudition sage & mesurée, & qui caractérisent les ouvrages qui sortent de la plume de M. *Luneau*.

La suite l'ordinaire prochain.

MES FANTAISIES ; par M. DORAT ;
in-8°. chez JORRY ; avec cette épigra-
phe : LUDIBRIA VENTIS.

Sous ce titre, sans prétention, paroît depuis peu, la collection des pièces fugitives de M. *Dorat*. Rien de plus piquant & de plus ingénieux, que la vignette qui se voit à la tête. Elle représente l'Amour & la Folie balottant entre eux le globe du monde. Ce joli emblème est expliqué par ce quatrain.

Ce pauvre globe est balotté
 Entre l'Amour & la Folie.
 Sentir l'un est ma volupté;
 Rire avec l'autre est mon génie.

Tel est en effet l'esprit des productions qui composent ce recueil , où la morale est toujours égayée , & entre-mêlée par la peinture du sentiment. On y trouve les épîtres déjà si connues , à *Sophie* , à *M. de Voltaire* , à *Alexandrine* , à l'auteur des grâces. *M. Dorat* y a joint beaucoup d'autres pièces qui n'avoient point encore paru , & qui ne sont point du tout inférieures aux précédentes : telles que les épîtres à *M. Hume* , à *M. Helvetius* , à *M. le Comte de Lauragais* , celle sur un *déménagement* , qui est de la gaité la plus soutenue. On rencontre dans les *pièces détachées* , des traductions d'*Ovide* où le trait de l'original est toujours conservé. On distingue dans cette partie de l'ouvrage des *stances à l'amour* , traduites du grec , & adressées à une jeune Athénienne , qu'on ne voyoit qu'à travers des rideaux. Ces stances , prétendues grecques , ont un air bien françois ; & on seroit tenté de croire que ce titre n'est qu'un voile , sous lequel l'auteur veut se cacher. Quoi qu'il en soit , ces stances nous ont paru finies.

dans leur genre. Le portrait de M. le Maréchal de *Brissac*, est d'autant plus agréable, que l'on est frappé de la ressemblance. Celui d'*Ismene*, ou de Mde de *Cass*. . . . a le même mérite. Voici quatre vers qui peignent bien Mlle *Doligny*,

Par les talens & la décence
Tu nous captives tour à tour ;
Et tu souris, comme l'amour ,
Quand il avoit son innocence,

Parmi les chansons , nous citerons celle qui est intitulée, *Vénus détronée*. Elle est adressée à Madame la Marquise de T, l'une des plus jolies & des plus aimables femmes de Paris.

Air : *Quand je vais au bois seulette*, gavotte de M. *Rameau*.

L'enfant qu'adore la terre ,
Le Dieu que l'on nomme Amour ,
Le front ardent de colère ,
De sa mère ,
Trop sévère ,
Voulut s'affranchir un jour.

Le voilà battant de l'aîle ,
Et plein d'un secret ennui ,
Cherchant la *Vénus* nouvelle ,
Celle qui règne aujourd'hui ,

La bergère la plus belle,
Et la plus semblable à lui.

C'est *Eglé* qu'on lui propose ;
Il la voit , & dit soudain :
De mes traits qu'elle dispose ;
C'est la rose ,
Fraîche éclosé ,
Aux doux rayons du matin.

Disparois , fille de l'onde ;
Ne régente plus ma cour :
Toi , si ton cœur me seconde ,
Belle Nymphé , dès ce jour ,
Sois *Vénus* aux yeux du monde ;
Mais sois *Psyché* pour l'amour.

La malignité a voulu jeter des nuages sur la façon de penser de M. *Dorat* , au sujet de M. de *Voltaire*. Ce recueil est plein des éloges de ce grand poëte ; l'admiration pour lui y perce de toutes parts , & l'amour-propre le plus délicat ne pourroit s'effaroucher des plaisanteries qui s'y rencontrent. L'épître même de *Belzébut* à l'auteur de la *Pucelle* , est une louange adroite de ce poëme & de son auteur. Voici des vers qui se trouvent dans l'épître à M. *Hume*.

Qu'opposerez-vous

Qu'opposerez-vous aux talens
 De cet universel *Voltaire*,
 Qui nous console, nous éclaire,
 Et dont la Muse, en cheveux blancs,
 Est aussi vive, aussi légère,
 Qu'elle parut dans son printemps ?

Le discours en prose qui précède, est une histoire abrégée de la poésie françoise, où l'on trouve des réflexions vraies sur le genre des pièces fugitives. Ceux qui y ont excellé, y sont appréciés avec justesse & impartialité. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces productions légères, dont les grâces disparoîtroient sous la sécheresse d'une analyse. Elles se vendent chez *Jorry*, chez qui seul on trouve la collection complète des œuvres de M. *Dorat*.



DICTIONNAIRE des portraits historiques, anecdotes, extraits remarquables des hommes illustres. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti; 1768; avec approbation & privilège du Roi; 3 vol. in-8°. d'environ 700 pages chacun. Prix reliés 15 liv.

ON avoit déjà plusieurs dictionnaires historiques des hommes distingués; mais on n'en avoit point dans la manière de celui-ci, où l'auteur s'est attaché à rassembler les hommes les plus illustres, à recueillir leurs faits & *dits* remarquables; à mettre ses personnages en scène, à les représenter tels qu'ils sont, à les faire converser en quelque sorte avec nous; enfin à les faire connoître par les faillies, & par les traits même échappés à leur génie, à leur caractère, à leurs mœurs, à leurs habitudes. "*On se plaît, comme dit Montagne, à guetter les grands hommes aux petites choses; & ces faits particuliers, qu'un esprit superficiel affecte de mépriser, deviennent pour l'esprit philosophique un sujet d'étude. Il les pré-*

„ fere même aux faits les plus brillants de
 „ l'histoire. Ici on voit l'homme , là on
 „ n'apperçoit que l'acteur. *Alexandre* se
 „ dévoile mieux dans la tente de *Darius* ,
 „ que dans les champs de *Guagmela* ; &
 „ on n'admire pas moins *Turenne* , don-
 „ nant au milieu de son domestique , des
 „ exemples de modestie & de bienfaisance ,
 „ que lorsqu'il dicte des loix aux ennemis
 „ de son Prince „.

Comme ce *dicționnaire des portraits historiques* , &c. doit faire suite à la dernière édition du *dicționnaire des anecdotes* , publiée chez le même Libraire en 1767 , il a été imprimé dans le même format ; & on y a employé les mêmes caractères.

Nous reviendrons plus d'une fois sur cet important ouvrage , d'un genre nouveau , dont il n'y a pas un article à négliger , & dont la lecture doit être recommandée aux personnes de tout âge , de tout sexe , & de tous états , soit que l'on cherche l'amusement ou l'instruction.



HENRI IV, ou la Réduction de Paris,
 poëme en trois actes ; par M. P. DE V.
A Leyde ; & se trouve à Paris, chez
LACOMBE, Libraire, quai de Conti ;
 1768 : in-8°. Prix 24 sols.

L'AUTEUR donne dans une préface curieuse, l'esquisse de plusieurs pièces faites du temps de la ligue, & dont elle est le sujet.

Ces tragédies sont, le triomphe de la ligue, la Guisade, la double tragédie du Duc & du Cardinal de Guise ; Henri le Grand, tragédie avec des chœurs, &c.

Ces anciennes pièces de la nation, dit l'auteur, sont comme des tableaux de famille, qu'on envisage avec plaisir.

On lit dans la formule de *Pepin*, que les Seigneurs François s'obligerent, sous peine d'interdiction & d'excommunication, de n'élire jamais personne d'aucune autre race, *ut numquam de alterius lumbis regem in avo presumant eligere, sed ex ipsorum.* (tome 5 de l'Histoire de France.) Ce texte est le fondement de cette pièce.

Le poëte a tracé dans le premier acte

les caractères des personnages ; il décrit les malheurs de Paris assiégé ; il annonce l'assaut , & l'assemblée des Etats. Le second acte représente les Etats assemblés , & troublés par une révolte du peuple. Le troisième acte est rempli par le triomphe de *Henri IV* , & par sa clémence. Cette action est simple , mais grande , importante , & d'un plus vif intérêt. L'âme ambitieuse du Duc de *Mayenne* , l'esprit inquiet du Duc de *Nemours* , la politique du Duc *Feria* , Ambassadeur d'Espagne , la vertu mâle & patriotique de *Potier de Novion* , le génie sublime & bienfaisant de *Henri* , tous ces caractères bien dessinés , soutenus , & agissans , doivent faire le plus grand effet sur le cœur sensible des François. La poésie est , en général , noble & facile ; on en jugera par ces vers , que *Henri vainqueur* dit à ceux de sa suite :

Vous êtes tous François ! que l'humanité même
 Brise par vous les fers des malheureux vaincus !
 Que les blessés sur-tout , par vos soins secourus ,
 Semblent être tombés en des mains fraternelles !
 Que les vainqueurs pour eux soient des amis fidèles !
 Puissent , par les bienfaits , les maux être effacés !
 Soldats , je vous l'ordonne ; allez , obéissez.
 Dans des murs pris d'assaut l'on permet le pillage :

François, ne suivons point cet exécrationnable usage.
Eh ! quels meurtres, grand Dieu ! seroient par
vous commis !

Quel sang verser ici ! le sang de vos amis,
De vos concitoyens, fils, parens, femmes, frères.
Nous fûmes leurs vainqueurs. . . pour nous mon-
trer leurs pères.

ANNONCES DE LIVRES.

L'ESPRIT des femmes célèbres du siècle
de *Louis XIV* & celui de *Louis XV* jus-
qu'à présent. A Paris, chez *Pissot*, Librai-
re, quai de Conti, à la descente du pont-
neuf ; 1768 : avec approbation & privi-
lège du Roi ; 2 vol. in-12.

Nous croyons que c'est faire injure aux
femmes Françaises, que de réduire à vingt-
cinq ou à vingt-six seulement, le nombre
de celles qui ont acquis de la célébrité dans
les lettres, sous les deux règnes de *Louis XIV*
& de *Louis XV*. Nous ne serions pas em-
barrassés d'en nommer trois ou quatre cens,
qui se sont exercées dans la carrière litté-
raire, & plus de deux cens qui s'y sont
distinguées. Nous savons qu'une société de
gens de lettres, à laquelle préside M. l'Abbé
de la Porte, travaille depuis plusieurs an-

nées à une *Histoire littéraire des Femmes Françaises*, en cinq vol. in-8°. Dans cette espèce de trophée érigé à la gloire du beau sexe, & à celle de notre nation, aucune femme, depuis la célèbre & infortunée *Héloïse*, jusqu'à celles qui écrivent actuellement, ne sera oubliée ; & chacune y tiendra le rang que lui ont mérité & ses talens & ses écrits. L'ouvrage se vendra chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; & se distribuera vers la quinzaine de Pâques prochain. On y trouvera d'abord la vie de chaque femme qui s'est fait connoître par quelque production littéraire, & les anecdotes qui peuvent rendre cette vie agréable & piquante : on présente ensuite tout ce qu'il y a de plus ingénieux, de plus intéressant dans ses écrits. Si c'est un roman, on le dépouille de toutes ses longueurs, ses superfluités ; & l'on ne met sous les yeux du lecteur, que les situations, les pensées, les sentimens, les endroits enfin les plus capables de faire impression sur le cœur ou sur l'esprit : par-là le fond d'un roman long & ennuyeux, devient souvent une jolie petite histoire galante, morale ou philosophique, selon la nature du sujet ; & si les épisodes en valent la peine, on en fait autant de petits contes amusans, qui font toujours la matière

d'une lecture agréable. Si la femme auteur s'est exercée dans un autre genre, en poésie, par exemple, on choisit, dans ses ouvrages, les endroits d'élite, les morceaux exquis, les pièces enfin qui lui ont fait le plus de réputation ; & on laisse de côté tout ce que l'auteur même, pour sa gloire & pour la satisfaction du public, auroit dû supprimer : ainsi l'on est sûr de ne lire que des choses agréables, & de posséder, dans cinq volumes très-piquans, ce que trois ou quatre cents femmes, les plus célèbres de la nation, ont pensé & produit de plus ingénieux, & qui se trouve dispersé, & comme perdu, dans plus de quinze cents volumes qu'on ne liroit pas. Tel est, en gros, le plan de l'*Histoire littéraire des Femmes Françaises*, composée par une société de gens de lettres.

Quelques personnes ayant su que M. l'Abbé de la Porte présidoit à ce travail, trompées par la ressemblance du sujet, lui ont attribué l'*Esprit des Femmes célèbres* ; & il en a même reçu des remerciemens de quelques-unes de celles qui y sont célébrées ; mais nous savons qu'il n'y a eu aucune part.

Les femmes auteurs, dont on donne l'*esprit* dans ces deux petits volumes, n'ont assurément pas lieu de se louer des bornes

étroites, dans lesquelles on le renferme. On réduit à quinze pages tout l'*esprit* de Mde de Gomez, qui a publié plus de quarante volumes ; à douze pages celui de Mde Elie de Beaumont ; à vingt-huit celui de Mde Riccoboni ; & à vingt-neuf tout celui de Mde du Boccage. On voit par-là, combien cet ouvrage superficiel remplit peu l'objet qu'on devoit se proposer, qui étoit d'ériger au mérite des femmes Françaises un monument glorieux, qui honorât également leur sexe & leur nation. Que fera-ce si, au défaut du plan, nous ajoutons ceux de l'exécution ? On dit, par exemple, que Mde de Caylus étoit la sœur du Comte de Caylus, mort depuis peu ; c'est la mère qu'il falloit dire. D'ailleurs on place cette Dame au rang des femmes célèbres dans notre littérature ; & on ne rapporte d'elle, que trois ou quatre lettres écrites à sa parente, Mde de Maintenon. Il est vrai que Mde de Caylus étoit une femme de beaucoup d'esprit ; ses *Souvenirs*, qui ne sont encore que manuscrits, en sont une preuve ; mais devoit-elle être mise au rang des femmes auteurs, préférablement à Mlle de la Force, à Mlle de la Roche-Guillyn, dont on ne parle seulement pas ? A Mde de Fontaine, à qui nous devons *Aménophis*, & la jolie *Histoire de la Com-*

tesse de Savoye, & dont on ne fait nulle mention ? A Mde *du Noyer*, si connue par ses lettres, & que l'auteur a totalement oubliée ? A Mde la Présidente *Dreuillet*, à Mde *Durand*, à la Comtesse de *Murat*, à Mlle de *Lubert*, à Mlle *Fauques*, à Mde de *Puyfieux*, à Mde de *Ville-Neuve*, à l'auteur du *Danger des liaisons*, & à mille autres, mortes ou vivantes, dont les ouvrages sont entre les mains de tout le monde, & qu'on a omises entièrement ?

Mais une chose qui doit paroître encore plus singulière dans l'*Esprit des Femmes célèbres*, c'est l'erreur dans laquelle l'auteur est tombé au sujet de Mde *du Montier*. Cette Dame *du Montier* est une femme imaginaire, qui est supposée écrire des lettres à sa fille, pour donner aux jeunes personnes des conseils sur la manière de se conduire dans le monde. Ces lettres sont de Mde *le Prince de Beaumont*, si connue par son *Magasin des Enfans*. L'auteur de l'*Esprit des Femmes célèbres* en fait une femme réelle, & la compte parmi les auteurs du règne de *Louis XV*, comme si l'on mettoit dans le rang des femmes auteurs du siècle de *Louis XIV*, Mde *Cléopâtre*, ou Mde *Clélie*, dont on a fait, comme de la prétendue Mde *du Montier*, des héroïnes de roman.

D'après ce que nous venons de dire, il n'est pas douteux que l'*Esprit des Femmes célèbres* ne soit un ouvrage très-imparfait, très-défectueux ; pour mieux connoître l'histoire, le génie, l'esprit des femmes qui ont écrit dans notre langue, il faut recourir à d'autres sources.

LES Scythes, tragédie ; nouvelle édition, corrigée & augmentée sur celles faites à Genève, à Paris & à Lyon ; in-8°. Prix 30 sols. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti : 1768.

Cette tragédie est devenue, en quelque sorte, un ouvrage nouveau par les changemens & les augmentations que *M. de Voltaire* y a faits. Il y a dans cette nouvelle édition que nous annonçons, une préface de l'éditeur, dans laquelle on trouvera des remarques de goût & anecdotiques. Nous croyons que cette tragédie est présentement à son point de perfection, & qu'il ne dépend plus que des acteurs d'en faire sentir l'intérêt & les beautés.

LE Triomphe de la Probité, comédie en deux actes, en prose, imitée de l'*Avocat* de *M. Goldoni*, chez *le Jay*, Libraire, quai de Gêvres, au grand *Corneille* ; in-8°. 1768.

132 MERCURE DE FRANCE.

Cette pièce, dont nous donnerons l'extrait dans le *Mercur* prochain, nous a paru bien conduite : les caractères en sont vrais & soutenus, les situations théâtrales intéressantes, le style naturel ; enfin nous ne doutons point que le *Triomphe de la Probité* ne soit le triomphe des talens de Mde *Benoist*, qui en est l'auteur, & qui les a déjà fait connoître avantageusement par plusieurs ouvrages favorablement reçus du public.

LES effets des passions, ou Mémoires de M. de *Florissant* ; 3 parties in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez le *Jay*, Libraire, quai de Gèvres, au grand *Corneille* ; 1768.

Nous nous contentons d'annoncer cet ouvrage, sur lequel nous pourrions revenir incessamment. On n'y a point suivi la marche ordinaire des romans, où l'on présente toujours une suite d'aventures qui conduisent les héros de traverses en traverses, & finissent par les rendre heureux. Dans celui-ci on offre l'histoire d'un homme dont la vie a été fort agitée, & qui a éprouvé successivement deux grandes passions ; on les peint avec les nuances qui les distinguent. L'une est née dans la première jeunesse ; elle a tous les transports,

toute l'ivresse de cet âge. Celle qui lui succède est moins vive, moins emportée, mais aussi profonde ; elle naît & s'accroît par degrés ; elle ne parvient pas tout de suite à l'excès, comme cela arrive souvent dans une première passion. Tel est en général le plan de cette production. A l'égard de l'exécution, on ne peut en faire un trop grand éloge. Le style, les détails de mœurs, les situations, tout doit contribuer à en rendre la lecture agréable, intéressante, & à donner des talens de l'auteur dans ce genre d'écrire, l'idée la plus avantageuse & la plus favorable.

SUPPLÉMENT au rapport fait à la Faculté de Médecine de Paris contre l'inoculation de la petite-vérole. A Paris, chez *Quillau*, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre, près la place Maubert ; 1767 ; brochure in-4°.

TRADUCTION libre de *Lucrece*. A Amsterdam, chez la veuve *Chastelain* ; 1768 : deux volumes in-12, dont on trouve des exemplaires chez les Libraires où se vendent les nouveautés.

Nous n'avions point encore de traductions de *Lucrece* qui pussent se lire ; & nous avons obligation à l'homme d'esprit

& de goût qui a bien voulu se livrer à un travail, pour lequel il montre tant de facilité & de talent. Nous citerons dans les *Mercures* suivans plusieurs morceaux de cette excellente traduction, dont le mérite justifiera nos éloges.

BIBLIOTHÈQUE du théâtre François, depuis son origine ; contenant un extrait de tous les ouvrages composés pour ce théâtre, depuis les mystères jusqu'aux pièces de *Pierre Corneille* ; une liste chronologique de celles composées depuis cette dernière époque jusqu'à présent ; avec deux tables alphabétiques, l'une des auteurs & l'autre des pièces. A Dresde, chez *Michel Groell*, Libraire ; 1768.

Il y a d'excellentes recherches sur l'origine de nos théâtres, dans cet ouvrage en trois vol. in-12, ornés de gravures.

LE grand Vocabulaire françois, contenant 1°. l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives. 2°. Les loix de l'orthographe ; celles de la prosodie, ou prononciation, tant familière qu'oratoire ; les principes généraux & particuliers de la grammaire ;

les règles de la versification , & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la poésie. 3°. La géographie ancienne & moderne ; le blason , ou l'art héraldique ; la mythologie ; l'histoire naturelle des animaux , des plantes & des minéraux ; l'exposé des dogmes de la religion , & des faits principaux de l'histoire sacrée , ecclésiastique & profane. 4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'économie , le commerce , la marine , la politique , la jurisprudence civile , canonique & bénéficiaire ; l'anatomie , la médecine , la chirurgie , la chymie , la physique , les mathématiques , la musique , la peinture , la sculpture , la gravure , l'architecture , &c. Par une Société de Gens de Lettres. A Paris , chez *C. Panckoucke* , Libraire , rue & à côté de la Comédie Française ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ;
tome III.

A mesure que les volumes de ce grand ouvrage se multiplient , le public en sent de plus en plus l'utilité , & en reconnoît toujours davantage le mérite. On ne peut trop savoir gré aux auteurs de cette grande & belle entreprise , du soin avec lequel ils y travaillent , & de la promptitude avec laquelle les volumes se succèdent , sans qu'elle nuise à la perfection de l'ouvrage.

136. MERCURE DE FRANCE.

RÉFLEXIONS sur les *affections vaporeuses*, ou examen du traité des vapeurs des deux sexes; par M. P***. A Amsterdam; 1768 : volume in-12 : on en trouve des exemplaires, chez *Vincent*, rue Saint-Severin.

Nous avons annoncé dans le temps, & avec éloges, le livre du célèbre M. *Pomme*. Le public, & sur-tout les Médecins jugeront si c'est avec raison, qu'on entreprend ici de le réfuter.

ESPRIT de *Saint-Réal*. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin; 1768 : vol. in-12.

Parmi d'excellentes choses qui se trouvent dans les ouvrages de M. l'Abbé de *Saint-Réal*, il y en a de très-communes; il étoit donc à propos de faire un choix, pour épargner au public une lecture fastidieuse. C'est ce qu'a eu probablement en vue, & a parfaitement exécuté l'auteur de cet *esprit*, par le choix, l'ordre, la méthode & le goût qu'il a observés dans ce volume.

DICTIONNAIRE portatif des faits & dits mémorables de l'histoire ancienne & moderne. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin; 1768 : avec approbation & privilege du Roi : 2 vol. in-8°.

L'utilité de ce dictionnaire se fait assez connoître par son titre. Une très-grande partie de ce que l'histoire universelle offre de plus intéressant, les exploits des héros anciens & modernes, leurs paroles remarquables; les sentimens des philosophes païens & des sages de la Grèce, leurs bons mots, leurs maximes & sentences les plus faillantes; telle est la matière des deux volumes qu'on présente au public. Ils sont tout à la fois instructifs & agréables. Les jeunes gens, accoutumés dans les collèges à lire de ces sortes de recueils, verront avec plaisir, dans la première partie de celui-ci, beaucoup plus de faits & d'événemens anciens que dans tous les autres; la seconde partie, qui concerne l'histoire moderne, mettra sous leurs yeux autant & d'aussi beaux exemples de vertu, de sagesse, de valeur, &c. que leur en aura présenté l'histoire grecque & romaine. Sans sortir même de leur nation, ils pourront comparer aux *Agésilas*, aux *Périclès*, aux *Décus*, aux *Césars*, d'autres héros non moins illustres. Nos militaires pourront aussi s'instruire ou du moins s'amuser par la lecture des ruses, des stratagèmes & des actions de valeur d'un grand nombre de guerriers. Mais, indépendamment des faits mémorables, les bons mots, les sin-

138 MERCURE DE FRANCE.

gularités, les plaisanteries, dont ce dictionnaire abonde, plairont encore au lecteur de tout âge, de tout sexe & de toute condition.

On a mis à la fin de chaque volume une table, dont voici l'usage. Veut-on chercher un trait de générosité, de patience, de courage, &c. on trouvera dans cette table aux titres *générosité, patience, courage, &c.* les noms des personnages généreux, patients, courageux, &c. qui ont place dans ce dictionnaire. Ainsi le lecteur aura non-seulement un ordre alphabétique de noms, mais encore un ordre alphabétique de choses, l'un & l'autre également utile & commode.

L'ART du trait de charpenterie, par le sieur *Nicolas Fourneau*, maître Charpentier à Rouen, ci-devant conducteur de charpente, & démonstrateur du trait à Paris; 1768 : avec approbation & privilege Roi : *in-folio*. A Paris, chez *N. M. Tiliard*, Libraire, quai des Augustins, à Saint Benoît. Prix de 9 liv. broché, avec vingt grandes planches en taille-douce.

Ce livre contient la manière de construire un pavillon dans son assemblage & sur tasseau; les courbes rallongées; le cinq épis quarré; le cinq épis biais avant-corps;

de quelle façon on doit tracer les deux nolets biaux simples, l'un délardé par dessus, l'autre délardé par dessous; l'assemblage du nolet quarré; la manière de construire un nolet biaux, portant son ceintre par dessous, ainsi que tout son assemblage posé sur un comble droit; le nolet quarré & biaux impérial, posé sur un comble impérial; le nolet sur une tour ronde; description du nolet impérial, couché sur un dôme en tour ronde elliptique; le nolet à-plomb qui décrit une hyperbole; de même que la façon des trois sortes d'escaliers les plus en usage; sçavoir, à un, à deux & à quatre noyaux; la construction d'un escalier rampant, c'est-à-dire, un escalier où il y a des courbes rampantes; l'escalier courbe, ovale, rampant, avec son calibre; l'escalier à limon courbe, aussi appelé limon croche, dont les joints n'y sont pas par lignes à-plomb, elles sont presque d'équerre avec le rampant; la lunette de pente dans un dôme; la lunette conique, concentrique ou en entonnoir droit; de même que la lunette conique, excentrique qui pénètre un dôme elliptique; & le nolet parabolique.

AzoïLA, histoire qui n'est point morale.
A Amsterdam, chez *Arkstée & Merkus.*

140 MERCURE DE FRANCE.

A Paris, chez *H. C. de Hanſy*, rue Saint-Jacques ; 1768 : vol. in-12.

Un roman qui n'eſt point moral , & qui d'ailleurs ne préſente rien d'intéreſſant , ne peut avoir une grande vogue , ni produire un grand bien dans le public.

POÉSIES diverſes de deux amis, ou pièces fugitives de *MM. DD. & de M. F. D. N. E. L.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez *Delatain*, Libraire, rue Saint-Jacques ; & à Dijon, chez la veuve *Coignard & Louis Fantin*, Imprimeur du Roi ; 1768 : brochure in-8°.

Les deux amis, auteurs de cette brochure, ſont *MM. François de Neufchâteau* en Lorraine, dont nous avons déjà eu occaſion pluſieurs fois d'annoncer les talens précoces , & *M. Mally*, qui ne nous étoit point encore connu.

TABLE chronologique & hiſtorique des Evêques d'Autun ; dédiée à *Mgr de Marbœuf*, Comte de Lyon, Evêque d'Autun, premier ſuffragant de l'Archevêché de Lyon, adminiſtrateur du ſpirituel & du temporel, le ſiège vacant, Préſident né des Etats de Bourgogne, &c. &c. &c. & préſentée par ſon très-humble, très-obéiſſant & très-reſpectueux ſerviteur & dio-

césain *Guinet*, Clerc tonsuré. A Paris, chez Mlle *Legendre*, Marchande Libraire, cour abbatiale de Saint Germain ; ou chez l'auteur, rue Jean-Tison, chez M. de la *Marque* ; & à Autun, chez *François Chéreau*, Imprimeur-Libraire de Mgr l'Evêque.

Cette table peut servir de supplément à l'ouvrage intitulé *Gallia Christiana*.

ITINÉRAIRE historique & topographique des grandes routes de France ; par *L. Denis*, Géographe ; 1768. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Collège de *Louis le Grand*, à côté d'un Libraire ; chez *Pasquier & Ramonet*, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Collège de *Louis le Grand* ; volume in-24.

Rien n'est plus commode ni plus agréable pour un voyageur, que d'avoir dans sa poche un livre qui tient très-peu de place, & qui, à chaque pas qu'il fait dans sa route, lui présente une carte de l'endroit où il est, lui explique tout ce que cet endroit contient de curieux ou de remarquable, & lui apprend les distances d'un lieu à un autre, de l'endroit où il est à celui où il va ; lui montre les chemins, les bois, les villages, les rivières, &c. &c. Tel est le petit livret que nous annonçons, & dont

le discours ainsi que les cartes sont très-bien gravés.

THESAURUS Sacerdotum & Clericorum. Parisiis, apud Joann. Bapt. Despilly, Bibliopolam, viâ San-Jacobeâ, sub signo crucis aurea; 1768 : cum privilegio Regis; in-12.

Les prêtres & les ecclésiastiques trouveront, dans cet ouvrage, un abrégé de leurs devoirs.

DISSERTATION physique & botanique sur la maladie néphrétique & sur son véritable spécifique, le raisin d'ours (*uva ursi*); par Don *Joseph Quer*, Chirurgien du Roi & de ses Armées, Membre de l'Institut de Bologne, & de l'Académie Royale de Médecine de Madrid, & premier Professeur de Botanique au jardin royal des plantes de la même ville; traduit de l'espagnol. A Strasbourg, chez *Jean Godefroi Bauer*. A Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint-Jacques, à la sagesse; 1768 : avec approbation & privilège; brochure in-8°.

De la manière d'apprendre les langues. A Paris, chez *Saillant*, Libraire, rue Saint-Jean-de-Bauvais; 1768 : avec ap-

F E V R I E R 1768. 143
probation & privilege du Roi ; brochure
in-8°.

Il y a dans cet ouvrage quelques bonnes
réflexions grammaticales.

HISTOIRE de *Louis de Bourbon*, second
du nom, Prince de *Condé*, premier Prince
du sang, surnommé *le Grand* ; ornée de
plans de sièges & de batailles : par M.
Desormeaux. A Paris, chez *Desaint*, rue
du Foin Saint-Jacques ; 1768 : avec ap-
probation & privilege du Roi, tomes 3
& 4.

Le public a reçu ces deux derniers vo-
lumes de l'histoire du grand *Condé*, avec
autant de joie, qu'il avoit témoigné de
desir de les voir paroître. Nous ne tarderons
pas à en rendre compte.

LA France ecclésiastique, ou état pré-
sent du clergé séculier & régulier des ordres
religieux militaires, & des universités :
contenant, 1°. la Cour de Rome ; les Ar-
chevêques & Evêques & les Généraux d'or-
dres de l'Eglise universelle, 2°. Les Vi-
caires généraux & Secrétaires des sièges ;
les Officiaux, Promoteurs & Greffiers ;
les Séminaires ; les Chanoines des églises
cathédrales ; le patronage des canonicats ;
les Principaux patrons & Collateurs de

tous les diocèses de France. 3°. Les Chapitres nobles ; les Abbayes Commendataires & régulières ; les prieurés à nomination royale ; les Collégiales , avec le patronage des canonicats ; les ordres religieux militaires , les dignités séculières possédées par personnes ecclésiastiques ; les Chambres supérieures & diocésaines , les Supérieurs généraux & provinciaux du Clergé régulier ; les Universités de France. 4°. Les Chapitres , Paroisses , Séminaires , Couvens & Université de Paris , avec le patronage des canonicats & des Cures de cette Capitale. 5°. Le Clergé de la chapelle & de la Maison du Roi : 3 livres broché , & 3 liv. 10 sols franc de port par tout le royaume. A Paris , chez G. Desprez , Imprimeur du Roi & du Clergé de France , rue Saint-Jacques ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi.

L'ALMANACH des Muses , annoncé dans notre dernier Mercure , se vend à Paris , chez *Delalain* , Libraire , rue Saint-Jacques , près la fontaine Saint Severin , & non chez *Vallat la Chapelle*.

Le même Libraire (*Delalain*) vient d'acquérir le reste des exemplaires de *Zélis au bain* , des *Lettres de Zéila à Valcour* , de *Barnevelt à Truman* , de *Julie à Ovide* , &c.
du

du *Poëme de la Déclamation*, avec le chant de la *Danse*, des *Bagatelles anonymes*, & de beaucoup d'autres ouvrages dans le même genre, tous de forme *in-8°*. grand & beau papier, avec des estampes, vignettes & culs-de-lampes, dont les épreuves étant anciennes, sont très-belles. Il ne faut pas confondre cette collection avec celle que nous avons annoncée dans un des derniers *Mercur*es, & qui se vend chez *Jorry*. Le même Libraire, *Delalain*, vend aussi le recueil d'*Héroïdes* de M. *Blin de Saint-More*, un vol. *in-8°*. grand papier avec des estampes.

ANECDOTES françoises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de *Louis XV*, seconde édition, corrigée & augmentée. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin; 1768 : avec approbation & privilege du Roi : vol. *in-8°*.

Le public a mis le sceau de son approbation aux éloges avec lesquels tous les Journaux lui ont annoncé les *Anecdotes françoises*. En moins de huit mois, la première édition a été enlevée. La seconde aura, sans doute, le même sort. On n'a rien épargné pour la rendre digne de fixer l'attention des amateurs de notre histoire,

G

soit en augmentant le nombre des anecdotes intéressantes , soit par de nouvelles recherches sur les mœurs , les usages & les coutumes de la nation françoise , soit en donnant les plus grands soins à la partie typographique,

INSTRUCTION utile aux personnes du sexe , attaquées de descentes. Par M. *Delagenevriere* , Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris , reçu au college de Chirurgie , rue & parvis Notre-Dame. A Paris , chez *Claude Hérisant* , Imprimeur-Libraire , rue neuve Notre-Dame , à la croix d'or & aux trois vertus ; 1768 : avec approbation & permission : feuille in-12.

HISTOIRE philosophique & politique des loix de *Lycurgue* , où l'on recherche par quelles causes & par quels degrés elles se sont altérées chez les Lacédémoniens , jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties ; & l'on montre que la république s'affoiblit , & se précipita vers sa ruine , par les mêmes causes & les mêmes degrés. Par M. *L'A. D. G.* ouvrage couronné par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , A Nancy , & se trouve à Paris , chez *Valade* , Libraire , rue de la parcheminerie , maison de M. *Grangé* ; 1768 ; brochure in-8^o de 110 pages.

Cet écrit justement couronné, présente des recherches & des détails qui supposent dans l'auteur une vaste érudition & beaucoup de philosophie.

C O U R S D' H I S T O I R E.

ON distribue à Paris, chez *Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoisé, le *prospectus* d'un Cours d'Histoire, par M. *Luneau de Boisjermain*, qui vient de publier une belle édition de *Racine*, en 6 vol. in-8°. avec des commentaires, des notes & des figures ; & l'objet de ce nouvel ouvrage est de faciliter, aux personnes qui n'ont ni le temps de lire ni le goût de la lecture, l'étude de l'histoire & de la géographie. Le Cours de Géographie est accompagné de cartes d'une très-belle exécution. Il se distribue feuille à feuille les lundi & jeudi de chaque semaine. Cette distribution commencera le mardi, premier mars prochain. Le prix de l'abonnement est de 25 liv. 4 sols pour Paris, & de 31 liv. 4 sols pour la province. On reçoit, en s'abonnant, le premier volume & la première carte. On trouve chez le même Libraire les livres suivans.

Œuvres de *Jean Racine*, 6 vol. in-8°. broché 37 liv. 16 sols.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Commentaires sur *Racine*, 3 vol. in-12,
6 liv. 10 sols.

Élite de poésies fugitives, 3 vol. in-12,
6 liv.

Vrais principes de la lecture, de l'orthographe & de la prononciation françoise,
1 liv. 4 sols.

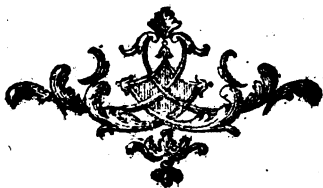
Fanny, ou l'heureux Repentir, 1 l. 4 f.

L'Inconnu, roman véritable, 1 liv. 4 f.

Dictionnaire du vieux langage, in-8°.
première partie, 5 liv.

Soupirs du cloître, in-8°. grand papier,
3 liv. 16 sols.

Époques élémentaires d'histoire universelle, 3 liv.



A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de DIJON, tenue dans la salle de l'Université, le 16 août 1767.

M. *Maret*, Secrétaire, a ouvert la séance par la proclamation du prix. Il a commencé par rappeler les motifs qui avoient déterminé l'Académie à faire choix des antiseptiques pour le sujet du prix qu'elle alloit distribuer. Et, après avoir exposé ce que la Compagnie attendoit des auteurs qui entreprendroient la solution du problème proposé dont il venoit de faire sentir l'importance, il a dit :

“ Avec quelle joie ne doit-elle donc
 „ pas annoncer que des plumes savantes
 „ ont secondé ses efforts, & qu'il lui reste
 „ seulement le regret de n'avoir pas trois
 „ couronnes à décerner !

G iij

150. MERCURE DE FRANCE.

» En effet , parmi le grand nombre de
 » mémoires qu'elle a reçus, il y en a trois
 » dont les auteurs ont su présenter les anti-
 » septiques sous un point de vue si avan-
 » tageux que l'usage de ces remèdes va
 » désormais être soumis à une méthode
 » facile & sûre : aussi ces trois ouvrages
 » ont-ils balancé les suffrages ; & si le plus
 » grand nombre s'est réuni en faveur du
 » mémoire qui a pour devise *quantò magis*
 » *homo putredo*, si le prix a été adjugé
 » à M. de Boissieu , Docteur agrégé au
 » Collège des Médecins de Lyon , qui en
 » est l'auteur , tandis que l'honneur de
 » l'*accessit* se partage entre M. Bordenave ,
 » Maître en Chirurgie de Paris , Professeur
 » Royal , Conseiller-Commissaire pour les
 » correspondances de l'Académie Royale
 » de Chirurgie , & M. Godard , Docteur
 » en Médecine à Verviers , près Liège ,
 » qui remporta , il y a trois ans , le prix
 » des antispasmodiques dont les disserta-
 » tions ont pour épigraphes , celle du pre-
 » mier , cette expression d'*Horace* :

Quid verum curo & rogo.

» Et celle du second cette assertion de
 » Gallien :

*Videtur autem ex materiâ humida omnis putredo
 fieri ex causâ verò efficiente extraneo & prater
 naturam calore simul autem augeri ab immobilitate.*

» C'est que dans l'impossibilité de cou-
 » ronner chacun de ces auteurs & dans la
 » nécessité de faire un choix , il étoit justé
 » de se décider en faveur de celui qui
 » avoit le mieux rempli les vues de l'Aca-
 » démie.

» Prévenir la putridité, en empêcher les
 » progrès, rétablir les substances putrides
 » dans leur état naturel ; voilà les effets
 » que doivent produire les remèdes connus
 » sous le nom d'antiseptiques , & les dif-
 » férens points de vue sous lesquels les
 » auteurs devoient les présenter dans leur
 » mémoire. Or, quoique l'ouvrage de
 » M. *Godard* soit réellement celui d'un
 » homme de génie, quoiqu'il soit très-
 » bien fait & très-utile, ce Médecin, en ne
 » considérant pas les antiseptiques comme
 » capables de corriger la putridité au point
 » de rendre aux substances putrides leur
 » consistance naturelle, a cédé l'avantage
 » de la dispute à ses concurrens. La décou-
 » verte de cette propriété des antisepti-
 » ques est, il est vrai, très-nouvelle ; il
 » est évident que M. *Godard* n'avoit au-
 » cune connoissance des essais de *Macbride*,
 » lorsqu'il a écrit le savant & bon mémoire
 » qu'il a envoyé au concours, mais il en
 » résulte toujours que son ouvrage a un
 » degré d'utilité de moins que ceux de

» ses rivaux qui ont tiré le plus grand
 » parti de la découverte de *Macbride* : si
 » même M. *Bordenave*, qui en a fait un
 » très-heureux usage, est seulement associé
 » à M. *Godard*, pour l'honneur de l'*ac-*
 » *cessit*, s'il ne partage pas le prix avec
 » M. de *Boissieu*, c'est qu'on auroit désiré
 » qu'il eût traité la partie médicale avec
 » autant de supériorité que la chirurgicale.
 » Tels sont les motifs qui ont décidé l'A-
 » cadémie à donner à M. de *Boissieu* seul
 » le prix qu'elle avoit proposé, mais en
 » regrettant sincèrement de n'en avoir pas
 » trois à adjuger.

» Une notice de l'ouvrage de M. de
 » *Boissieu* va justifier le parti que l'Acadé-
 » mie a dû prendre. L'impression des trois
 » mémoires dont je viens de parler fera
 » bientôt connoître au public & aux au-
 » teurs, qui n'ont pas eu le bonheur de
 » répondre également aux desirs de cette
 » Compagnie, que l'équité seule a présidé
 » au jugement qu'elle a porté.

» Si tous les mémoires qu'elle a reçus
 » n'ont pas disputé la palme avec autant
 » d'avantage que ceux de MM. *Borde-*
 » *nave* & *Godard*, il en est plusieurs parmi
 » eux qui renferment des détails précieux
 » & qui annoncent, dans leurs auteurs,
 » de grandes connoissances & des vues-

» pratiques très-étendues ; aussi , pour ré-
 » moigner , autant qu'il lui est possible ,
 » sa satisfaction aux auteurs de ces mé-
 » moires , l'Académie a-t-elle décidé que
 » l'on en feroit une mention honorable ;
 » que l'on diroit du mémoire , à la tête
 » duquel on lit cette première phrase du
 » troisième essai de *Macbride* : *on n'avoit*
 » *jamais pensé que la vertu des antisepti-*
 » *ques fût si étendue avant que le Docteur*
 » *Pringle l'eût démontrée* , qu'il est celui
 » qui a le plus approché du mérite des
 » dissertations de MM. de *Boissieu* , *Go-*
 » *dard & Bordenave*.

» Qu'elle avoit encore trouvé de bonnes
 » choses , bien vues & bien présentées
 » dans les dissertations qui ont pour devi-
 » ses , l'une , cette sentence de *Boërhave* :
 » *attentio mater est scientiæ* ; l'autre , cet
 » aphorisme de *Celse* : *naturâ repugnante*
 » *nihil medicina proficit*.

» Il est à regretter que les auteurs de
 » ces ouvrages n'aient pas assez bien saisi
 » l'esprit du problème , & n'aient pas connu
 » les Essais sur la putréfaction par le tra-
 » ducteur de *Shaw* & par *Macbride* ».

Après cette annonce , M. *Maret* fit lec-
 ture de l'extrait de l'ouvrage couronné ,
 extrait qui est inséré dans le Journal de
 Médecine.

M. le Président *de Brosse*, qui travaille à un ouvrage sur l'origine de la nation & de la langue grecque, a lu ensuite un discours qui sert d'introduction à cet ouvrage.

Il fait d'abord observer, dans ce discours, que « les Grecs sont les habitans » de notre Europe sauvage les plus anciennement connus, non qu'ils soient plus anciens que les autres, mais parce qu'ayant été les premiers policés par les colonies orientales, ils ont été les premiers en état d'écrire & de transmettre leurs vieilles traditions à la postérité. Les nations, tant qu'elles restent dans l'état de nature sauvage, ajoute M. *de Brosse*, non-seulement n'ont point d'historien, mais même, à vrai dire, n'ont point d'histoire. Leur vie, occupée à satisfaire les besoins naturels, n'offre presque aucun événement dont la mémoire, restant parmi les hommes, puisse ou doive passer de bouche en bouche aux générations suivantes. . . . Les traditions ne commencent chez les nations brutes qu'avec les inventions ou avec quelque événement remarquable. Tout le temps qui leur est antérieur forme un premier âge totalement ignoré, parce qu'il n'y a rien à savoir; le second âge est encore trop vuide de faits pour fournir matière

» à l'histoire ». Et comme ces inventions
 & ces événemens servent d'époque , &
 que l'éloignement & l'effet de perspective
 font disparoître les intervalles qui les sépa-
 rent , comme encore on marquoit chaque
 époque par le temps ou par la génération
 où les inventeurs ont vécu , *M. de Brosse*
 attribue à cet usage les fausses idées que
 l'on a des premiers siècles des nations. « On
 » s'est souvent avisé , dit-il , dans les
 » siècles fort postérieurs , de laisser à cha-
 » que génération autant de durée qu'il en
 » falloit pour regagner l'époque suivante ,
 » & de supposer ainsi une très-longue vie
 » aux premiers inventeurs des arts , en fai-
 » sant courir tout l'intervalle qui se trou-
 » voit entre chacun d'eux sur le compte
 » de la même génération ».

Ainsi en conclut *M. de Brosse* : « quoi-
 » qu'il ne subsiste aucun monument de la
 » Grèce avant l'arrivée des colonies étran-
 » gères , ce n'est pas à dire qu'elle fût
 » alors inhabitée. Il n'y a pas d'exemple
 » qu'aucun voyageur soit arrivé quelque
 » part sur un grand continent & l'ait trouvé
 » désert après l'avoir bien reconnu. *M. de*
Brosse examine quelle étoit la nourri-
 » ture des premiers habitans de la Grèce.

» L'histoire de *Lycaon* , dit-il , nous
 » apprend que les peuples de l'Arcadie ,

156 MERCURE DE FRANCE.

„ dans ces siècles barbares, ont été soup-
 „ çonnés d'être antropophages, comme
 „ tant d'autres sauvages, mais il n'y a
 „ guères lieu de douter qu'ils n'aient été
 „ dans l'usage de vivre de glands & de
 „ fruits du hêtre, puisque les témoignages
 „ de l'antiquité les plus précis & les plus
 „ unanimes se réunissent pour nous appren-
 „ dre que la forêt de Dodonne fournissoit
 „ aux Grecs Pélasges leur plus abondante
 „ récolte, puisque les premiers Grecs
 „ avoient donné au hêtre & au chêne le
 „ nom de *φρυγες* & *esculus*, en tirant leur
 „ dénomination des mots *φρυγες* *esca*, qui,
 „ en leur langue, signifient manger, se
 „ nourrir. L'examen de l'origine des noms
 „ & des causes qui les ont fait imposer
 „ aux objets, sont souvent de bons indices
 „ des usages de ceux qui les ont imposés.
 „ Et quand on observe que ces mêmes
 „ Grecs ont ensuite nommé l'épi de bled
 „ *arista*, c'est-à-dire, ce qui vaut encore
 „ mieux, ce qui est meilleur, il ne faut
 „ qu'avoir de la logique & connoître un
 „ peu les règles de la critique pour sentir
 „ que les dénominations de ces trois objets,
 „ très-différens entre eux, ayant tous trois
 „ un rapport direct à la même idée parti-
 „ culière, cette correspondance n'est pas
 „ un effet du hasard, & résulte de ce

» qu'on est parti du même point de con-
 » sidération pour imposer les trois noms :
 » &, de plus , cette espèce de considéra-
 » tion est justement celle que le besoin ,
 » l'usage & la nature inspiroient à la vue
 » de ces objets. Pourquoi d'ailleurs les
 » Grecs n'auroient-ils pu se nourrir de la
 » fene des hêtres & du gland des chênes ,
 » puisque c'est un fait connu que les habi-
 » tans du Canada s'en nourrissent quel-
 » quefois après les avoir lessivés & pré-
 » parés ».

» Les Pélasques errans , poursuit M. de
 » *Brosse* , sont les anciens naturels du pays.
 » La Grèce étoit alors un composé d'une
 » multitude de petites nations isolées ,
 » comme l'étoit l'Amérique lorsque nous
 » l'avons découverte. L'honneur de les
 » civiliser étoit réservé à l'Egypte & à la
 » Phénicie.

» Une troupe d'Yoniens Orientaux , de
 » la race des Titans , qui étoient venus
 » d'Asie s'établir en Thessalie , forcée par
 » les inondations de quitter cette dernière
 » demeure , se jeta dans la Grèce , où
 » d'autres Orientaux , les uns de la race
 » d'*Enac* en Chanaan , tels qu'*Inachus*
 » d'Argos , & *Ægialée* de Scycione ; les
 » autres d'Egypte , tels que *Pharaon* ,
 » autrement *Phoronée* d'Argos , se trou-

» voient peut-être déjà tout établis avec
 » leurs petites colonies ».

Ces Yoniens , conduits par *Deucalion* ,
 chassèrent en partie les anciens nationaux
 qui passèrent en Italie : « ils prétendi-
 » rent , en qualité de conquérans , faire
 » seuls le corps de la nation. Ils se don-
 » nèrent le nom d'*Hellen* , devenu leur
 » chef après la mort de *Deucalion* son
 » père , nom d'ailleurs convenable à leur
 » genre de vie , car *Hallen* , en phéni-
 » cien , leur langue originaire , dési-
 » gne aussi une vie errante. Alors on dis-
 » tingue , sous le nom des Grecs , *Graii* ,
 » les anciens , les vieux Pélasges qu'ils
 » avoient chassés ou asservis , & qui fini-
 » rent par s'incorporer à eux , comme firent
 » dans la suite les colonies orientales qui
 » survinrent peu après.

» La nation Hellene , selon l'usage
 » établi en Chanaan , fut divisée en tri-
 » bus , au nombre de trois , sous le nom
 » des trois enfans d'*Hellen* , *Eolus* , *Dorus*
 » & *Yon* , fils de *Xutus* , mort avant ses
 » deux frères ; ils en prirent les noms
 » d'*Eoliens* , de *Doriens* & d'*Yoniens* ,
 » ayant chacun leur demeure à part , ce
 » qui mit dans la suite quelque légère
 » différence dans leur langage , & divisa
 » la langue grecque en trois dialectes. Tel

» fut le vrai fond de la nation , que les
 » changemens survenus depuis n'empê-
 » chèrent pas de subsister à peu près sur
 » ce pied ».

Ces changemens furent les effets des différentes invasions qui se firent en ce pays dans le seizième siècle avant l'ère vulgaire.

Cadmus, c'est-à-dire l'oriental sorti de *Chanaan*, entra en Boétie & fonda la ville de Thèbes.

Cécrops, l'Egyptien , bâtit la citadelle d'Athènes.

Danaüs y vint aussi d'Egypte & s'établit dans la ville d'Argos.

« Toutes ces colonies commencèrent à
 » faire mieux connoître en Grèce la police,
 » les arts & les rites religieux de l'O-
 » rient. . . . Mais rien ne contribua
 » davantage à civiliser les mœurs, ne ser-
 » vit plus à l'établissement des loix & au
 » maintien d'une forme de gouvernement,
 » que l'art de la culture des bleds qu'une
 » petite troupe venue, les uns disent de
 » Sicile, les autres d'Egypte, apporta dans
 » l'Attique, où il avoit, à ce qu'on croit,
 » été inconnu jusqu'alors : on doit encore
 » attribuer ces changemens avantageux à
 » l'établissement fait par l'Athénien *Am-
 » phyction*, l'un des Hellènes, d'un conseil

» général de la nation institué pour régler
 » les affaires publiques de la Grèce, tant
 » religieuses que civiles & criminelles ». Quelque temps après, *Thésée*, l'un des principaux auteurs de la police parmi les Grecs, réunit les habitans des douze bourgades de l'Attique dans la ville d'Athènes dont il fut le vrai fondateur.

Mais, fait observer *M. de Brosse*, de nouveaux venus pensèrent tout replonger dans la barbarie.

« Un déluge considérable obligea *Dardanus* de quitter l'Arcadie ; il emporta
 » avec lui l'idôle domestique de *Pallas*,
 » son beau-père. Cette idôle, probablement du genre de ces figures grossières
 » qu'on a trouvées chez les peuples sauvages, est la même qui depuis est devenue si célèbre à Troie & à Rome sous
 » le nom de *Palladium*, nom emprunté,
 » selon la conjecture de *M. de Brosse*, du
 » nom de l'Arcadien *Pallas*, à qui elle
 » avoit appartenu ».

Dardanus se retira en Phrygie dont, à l'aide de *Teucer*, un de ses compatriotes qui s'y étoit déjà établi, il chassa du pays la race de *Tantale*, & fonda un royaume très-florissant dans la Troade. « Les successeurs de ces Arcadiens bâtirent la
 » fameuse ville de Troie & sa citadelle ,

» nommée par les Orientaux *Illium*, c'est-
 » à dire *forteresse* ».

Pelops ainsi forcé de quitter la Phrygie, se jetta sur la presqu'isle de Grèce, qu'il conquît & qu'il appella de son nom *Peloponèse*, isle de *Pelops*. Les *Doriens*, parmi lesquels les *Héraclides* se distinguoient, se virent contraints de rentrer en Thessalie. Les descendants de *Pelops* se maintinrent dans le *Peloponèse*, & sous le nom des *Attrides*, y acquirent une grande puissance qui les fit rechercher des Grecs, quoique ceux-ci les regardant comme des usurpateurs, eussent pour eux une haine des plus fortes; d'un autre côté les *Attrides*, conservant toujours l'envie de rentrer dans la Phrygie, eurent l'adresse d'engager le corps Hellenique à servir leur vengeance & à se liguier avec eux pour détruire la ville de Troye. Cette conquête cependant, loin d'être utile aux *Attrides*, hâta leur ruine. « La durée
 » de la guerre avoit épuisé leurs forces,
 » une trop longue absence avoit donné de
 » nouvelles forces à la haine qu'on leur
 » portoit en Grèce. De retour chez eux,
 » ils n'y trouvèrent qu'infortunes domes-
 » tiques & que trouble civils. Les *Héra-*
 » clides, après plusieurs tentatives sans
 » succès, les chassèrent du *Peloponèse*
 » quatre-vingt ans après la prise de Troye;

» mais , comme ils n'avoient pas fait dans
 » leur retraite , à beaucoup près , autant de
 » progrès que le reste des Grecs , leur re-
 » tour pensa être fatal à la Grèce. Par bon-
 » heur les arts & la police avoient déjà
 » acquis un certain degré de force , & la
 » nation étoit la plus heureusement orga-
 » nisée qu'il y ait jamais eu dans l'univers.
 » On peut juger de ses dispositions natu-
 » relles & de la rapidité de ses progrès
 » par les poèmes d'*Homère* , qui parurent
 » peu de temps après. On y trouve tant de
 » connoissances répandues avec une si grande
 » variété , une telle harmonie dans le lan-
 » gage , tant de grâces & de sublimité dans
 » la poésie , qu'il est évident que le génie
 » seul du poëte n'a pu produire ses ouvrages
 » tels qu'ils sont. Ils supposent une im-
 » mensité de connoissances antérieurement
 » acquises , une infinité de découvertes
 » déjà faites dans les sciences & dans les
 » arts , une culture d'esprit déjà fort avan-
 » cée parmi les nationaux , une langue
 » portée à sa perfection. Il n'y a pas lieu
 » de douter qu'*Homère* n'ait été précédé
 » de beaucoup d'autres poëtes d'un mérite
 » inférieur , & qui lui ont servi de degrés ,
 » & que ce même *Homère* n'est pas plus
 » l'inventeur de la mythologie grecque que
 » *Milton* des choses contenues dans son

» poëme. . . . La philosophie Sydonienne,
 » où Thalès puisa ses principes, s'intro-
 » duisit dans la Grèce. Les arts y furent
 » accueillis, cultivés & poussés au plus
 » haut degré de perfection. Le goût exquis,
 » juste & délicat de la nation épura le
 » grand & prodigieux mais mauvais goût
 » des Orientaux; enfin la Grèce arriva, du
 » point de barbarie où elle étoit du temps
 » des Pélasges & des Lycaon, au degré de
 » gloire & de célébrité où la mit le siècle
 » de *Périclès*. Tels furent ses progrès, qui
 » ne se sont peut-être faits que par une
 » succession de siècles plus nombreux qu'on
 » ne le croit ».

Ce discours est terminé par quelques observations sur le tempérament des peuples vagabonds, & sur les dispositions qu'ils ont reçues de la nature pour mener une vie qui seroit si peu de notre goût, que nos habitudes, que l'état actuel de nos organes nous fait volontiers regarder comme étant presque au-dessus des forces de l'humanité.

On voit ici que l'éducation seule n'inspire pas à ces peuples le goût pour la vie errante, mais que la constitution de leur tempérament les y porte en leur donnant plus de force & d'agilité, & que vouloir juger des inclinations, des facultés & de l'industrie

d'un peuple sauvage par celles d'un peuple policé, c'est évidemment s'exposer à se tromper.

M. de Brosse s'arrête, en finissant, à considérer le caractère national propre aux Grecs. Il trouve que ce peuple étoit remuant, ardent à courir au loin pour y former des établissemens, mais sans y être décidé par aucunes vues particulières, & seulement « par l'inquiétude qui le portoit à passer d'un lieu à un autre. C'est » une des principales raisons pour laquelle » aucune autre nation n'éprouva alors » dans sa puissance des accroissemens ou » décroissemens plus rapides ».

La lecture de ce discours a été suivie de celle de l'éloge du grand Bossuet, par M. Picardet, Prieur de Neuilly, dont l'auteur se réserve d'envoyer lui-même l'extrait. Et la séance a été terminée par M. François, qui a lu une ode imitée du quatorzième chapitre d'Isaïe. Ce Prophète, dans ce chapitre, prédit aux Juifs leur retour de Babylone & le châtimement de celui qui les y retenoit dans l'esclavage. Ensuite il les fait parler eux-mêmes, & les suppose dans le moment où la mort de leur tyran les frappera d'étonnement & les pénétrera de joie. M. François donne à sa pièce le titre de la Mort du Tyran.

LA MORT DU TYRAN.

C'EN est fait , de l'impie arrêtant les desseins ,
 Le Seigneur a brisé la verge de colère ,
 Cette verge qui , dans ses mains ,
 Châtiant la nature entière ,
 Sans pitié frappoit les humains.

Il n'est plus , il n'est plus , ce tyran sanguinaire ;
 Qui portoit en tous lieux la mort & la terreur.
 Ce monstre qu'enfanta le Ciel & sa fureur ,
 Ce monstre acheve sa carrière ;
 Il termine , en mourant , cette scène d'horreur.

Tous les siens éperdus contemplant en silence
 La chute du tyran dont l'altière insolence
 Avoit assujetti l'univers allarmé ;
 Du fer de la vengeance
 Aucun ne s'est armé.

L'opresseur est détruit ; vous n'êtes plus sa proie,
 O mortels ! de son joug le monde est délivré.
 Que l'allégresse enfin sur vos fronts se déploie ;
 Les cédres , les sapins s'en agitent de joie
 Sur le sommet du mont sacré.

Le trépas , disent-ils , anéantit ta rage ,
 Tyran audacieux !
 Du glaive destructeur oublions le ravage ,
 Nous pouvons désormais étendre notre ombrage
 Et lever nos fronts dans les cieux,

L'abîme de l'enfer se trouble à ta présence ;
 Ses gouffres sont émus ;
 Ses Rois , à ton aspect , du trône descendus ,
 Vont de ton cœur superbe insulter l'arrogance ,
 Et tes vastes projets aujourd'hui confondus.

Te voilà , disent-ils , le front dans la poussière ,
 Fils du matin , astre brillant ,
 Toi , dont le char étincelant ,
 Du jour annonçoit la lumière ;
 Te voilà , comme nous , le front dans la poussière ,
 Toi que le monde entier adoroit en tremblant.

Tu disois , en ton cœur , à tout ce qui respire
 J'imposerai des loix.
 La victoire à mes pieds enchaînera les Rois.
 Je réglerai les cieus soumis à mon empire ,
 Ils entendront ma voix.

Tu parles , le trépas aussi-tôt te dévore ,
 D'un invisible trait le Seigneur t'a percé ,
 Ton cadavre sanglant & palpitant encore ,
 Vers cet antre profond sur l'herbe est renversé.

L'Hébreu long-temps esclave à cet aspect s'arrête ,
 Il agite sa tête ,
 Que le temps fugitif couvrait de cheveux blancs ,
 Et pense avec terreur aux revers éclatans
 Dont l'affreuse tempête
 Accable les tyrans.

Est-ce donc là , dit-il , est-ce là que se brise
Tant de gloire & d'orgueil ?

Quoi ! celui qui régnoit sur la terre soumise ,
A trouvé cet écueil ?

Est-ce là ce mortel , ce Roi qui , d'un seul geste ,
Enchantoit l'univers ,

Et fouloit sous ses pieds les nations aux fers ?
Un monceau de poussière est donc tout ce qui reste
De ce vainqueur funeste ,

Qui changea tant de fois les cités en déserts ?

Il marchoit , précédé du démon de la guerre ;
Dans le tumulte des combats ,

Son bras étoit plus craint que les coups du tonnerre ;
La famine suivoit ses pas.

Roi superbe , ta main féroce
Courba tous tes sujets sous le poids des douleurs ;
Tu devois les défendre , & ton orgueil atroce
Leur fit boire à longs traits la coupe des malheurs.

Homme insensible & vain , que tes destins sont
justes !

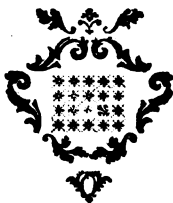
De cent Rois près de toi regarde les tombeaux.
Ils paroissent encor respirer dans leurs bustes.
Les lauriers toujours verts & les arcs triom-
phaux

Ombrent leurs cendres augustes.

168 MERCURE DE FRANCE.

Mais toi , haï de tous , proscrit , abandonné ;
Aux horreurs de l'oubli tu seras condamné.
Ton corps sur les rochers jetté sans sépulture ,
Sera la nourriture
Du vautour acharné.

Tôt ou tard le crime s'expie.
Dieu réveille à la fin sa vengeance assoupie ,
Et tonne sur l'iniquité.
La honte de ton règne impie
Flétrira ton nom détesté.
Ce sera de tes fils l'éternel héritage ,
Et l'opprobre à jamais deviendra le partage
De ta postérité.



MÉDECINE.

M É D E C I N E.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE prends, Monsieur, la liberté de vous adresser cette observation pour être insérée dans le Mercure de France, si vous le jugez à propos : on ne peut trop faire connoître l'efficacité des nouveaux remèdes, que l'expérience, plus d'une fois répétée, & par d'autres que par leur auteur, constate fidèlement & sans exagération, c'est ce que le public a droit d'exiger de nous, & c'est ce que je lui présente ; votre Mercure pourra être l'écho du desir que j'ai d'être utile à l'humanité, s'il vous plaît de la publier.

*PLANCHON, Méd.**De Tournai, le 4 de l'an 1768.*

OBSERVATION sur les effets de l'oximel colchique ; par M. PLANCHON , Médecin à Tournay en Flandre.

Non timidè nec temerè.

*Melchior. Fricii Medulmens. tract.
med. de virtute venenorum medicâ.*

Nous vivons dans un siècle où l'art de guérir est porté à un degré de perfection auquel il n'a jamais atteint ; dans un siècle où les poisons , que la plupart de nos aïeux abhorroient , sont trouvés propres à guérir des maux que la sage antiquité reléguoit souvent aux incurables , & contre lesquels les remèdes les mieux prescrits & les plus accrédités , blanchissoient fréquemment. Le *sublimé corrosif*, la *bella-dona* , la *ciguë*, la *pomme épineuse*, la *jusquiame* & l'*aconit* , sont ces sortes de poisons que l'art a apprivoisés , avec lesquels on a rendu la vie à tant d'hommes , & avec lesquels jadis on ne pouvoit le plus souvent que leur donner la mort. Parmi nos aïeux les plus célèbres dans l'art de guérir , il en est bien peu qui aient regardé les poisons végétaux d'un œil moins timide , qui en aient reconnu les vertus spécifiques , &

osêles prescrire intérieurement; *Fricius* est un de ces anciens, qui a reconnu & publié que les poisons végétaux avoient des qualités propres à combattre des maux violens, opiniâtres, & qui résistoient aux remèdes ordinaires: il les appelle pour cela, remèdes extrêmes, & nous apprend qu'on n'en doit point craindre l'usage intérieur, si, sans trop de témérité & sans être timide, on les prescrit avec prudence. Voyez le *Journal de Médecine de juillet 1763, pag. 31 & suiv.*

Parmi ces Médecins illustres qui ont fait les premiers essais de ces sortes de poisons, M. *Storck* a mérité à juste titre le premier rang; & l'usage heureux qu'il en a fait, l'a encouragé à enrichir la médecine de ses nouvelles découvertes. L'oi-gnon du *colchique*, dont on s'est servi à peine extérieurement jusqu'aujourd'hui (si nous exceptons quelques Médecins anciens, assez téméraires pour le prescrire dans les circonstances où les *hermodactes* sont indiqués, & où ils pensoient devoir donner les plus violens purgatifs), est devenu entre les mains de ce savant & ingénieux Médecin, un puissant diurétique, un béchique, incisif, &c. (1).

(1) Il résulte des observations de M. *Storck* que le colchique est atténuant, incisif, apéritif,

H ij

Fondé sur les heureuses expériences de ce grand praticien, & le succès avec lequel il a employé l'*oximel colchique*, sans qu'il eût jamais nui à aucun de ses malades (2), je le regardai comme un nouveau bienfait de la Providence, accordé aux recherches & à la hardiesse d'un Médecin assez ami de l'humanité pour oser chercher à rétablir le désordre de l'économie animale, par l'usage prudent des plantes vénéneuses, dont il avoit prudemment hasardé le premier essai sur lui-même.

Si cet habile Médecin eut la satisfaction de guérir des hydropisies qui avoient résisté aux remèdes les plus accrédités dans ces sortes de maladies (3), combien

diurétique à un haut degré; qu'il favorise l'expectoration, & qu'il est très-utile dans les hydropisies. *L. B. D. P. Memoire sur le colchique, page xxxix.*

(2) Je n'ai pas remarqué que ce remède ait produit de mauvais effets dans aucun de mes malades auxquels je le l'ai fait prendre. *Storck, obs. sur l'usage interne du colchique d'automne, page 67.*

(3) Je conclus des observations précédentes; (*vid. obs. 1, 4, 5, 7, 8*) que l'*oximel colchique* est quelquefois utile dans les maladies du genre des hydropisies, dans lesquelles les autres remèdes usités en pareil cas & d'ailleurs très-actifs, n'ont aucuns heureux effets. *Id. ibid. pag. 66, 67.*

ne devons-nous pas nous féliciter d'une aussi heureuse découverte? On trouve donc dans l'*oignon colchique*, corrigé par l'acide du vinaigre (4) (antidote à cet égard de presque tous les poisons végétaux) adouci par le miel, prescrit à petite dose, un diurétique puissant, d'une nature analogue à la *scille* (5) propre conséquemment à être prescrit dans l'asthme humide & dans les hydropisies, où les diurétiques sont principalement indiqués: aussi M. Storck, enhardi par sa propre expérience, n'a point craint de le prescrire dans ces circonstances critiques où l'art semble devoir échouer: son essai fut suivi d'un succès heureux; & le rétablissement de la plupart de ceux qui en usèrent, & le soulagement des autres qui étoient déjà désespérés (6), l'ont engagé à le rendre public pour le bien-être de l'humanité.

Falloit-il d'autres garans que la probité, la candeur & le désintéressement avec

(4) *Id. ibid.* pag. 7, 17, 18.

(5) Car, quand on remarque par la comparaison des effets journaliers de la *scille* & de ceux du *colchique*, que leurs vertus sont analogues, on est porté à penser que la *scille*, étant bonne dans l'asthme, le *colchique*, qui lui ressemble par tant d'autres effets, doit aussi produire le même effet. *Mémoire sur le colchique, ibid.*

(6) *Storck, obs.* 2, 3.

H iij

lesquels il a publié ses heureuses expériences, pour se décider en faveur de ce nouveau remède ? Aussi, dès que j'en eus connoissance, je ne tardai point de prier M. *Michaux*, Professeur en botanique de l'Université de Louvain, de vouloir m'envoyer des oignons colchiques. J'en reçus bientôt, & j'en fis dispenser l'oximel, suivant la méthode de son auteur : j'eus bientôt occasion de le mettre en usage. Il se présenta dans le mois de janvier de l'année 1765, la femme du nommé *Joseph Delcampe de Roucourt*, village situé à une demi-lieue du bourg de Peruwelz, âgée d'environ cinquante ans, d'un tempérament pituiteux, hystérique, & sujette depuis long-temps à un asthme humide, à qui depuis le commencement de l'hyver il étoit survenu une hydropisie universelle. Cette infortunée, agacée des paroxysmes fréquemment répétés de cet asthme, tomba enfin dans une anasarque, suite assez commune de ces sortes de maladies, spécialement si, par état, ces malades ne peuvent recourir à ceux qui pourroient peut-être les garantir de suites aussi funestes. Cette enflure universelle augmentoit tous les jours : le ventre étoit ascitique ; & l'on sent assez que la respiration, à cet égard, en étoit plus gênée : il y avoit même des si-

gnes équivoques d'une hydropisie de poitrine. Cet épanchement universel de sérosités avoit bouleversé l'œconomie animale, au point que cette femme étoit réduite à traîner des jours languissans qui la guidoient lentement vers les portes de la mort; d'autant plus que l'étroite condition de ses affaires domestiques (*res angusta domi*) le dégoût, l'horreur qu'elle avoit pour toutes sortes de drogues, l'avoient déterminée, du commencement, à laisser sa triste & fâcheuse situation aux foibles soins d'une nature détraquée, dont l'affaïssement étoit presque à son comble; chacun la regardoit comme une femme qui mourroit en détail.

J'eus compassion de cette infortunée victime d'un mauvais tempérament; & l'oxymel colchique me parut le seul remède qui pût l'arracher des bras d'une mort qui la talonnoit. Je lui en prescrivis quatre onces, dont elle en prit deux gros le premier jour, en deux fois; & j'augmentois la dose d'un gros tous les jours. À peine eut-elle commencé à en faire usage, qu'elle urina abondamment; elle expectora mieux: chose qu'elle faisoit à peine avant. (*Vide Storck, obs. 4, pag. 38; obs. 6, pag. 45; obs. 13, pag. 57; obs. 12, pag. 60.*) D'abord l'enflure diminua, &

elle n'eut pas fini les quatre onces, qu'il y avoit un mieux très-sensible. Je répétai la même chose qui acheva de faire écouler presque tout le reste des eaux épanchées ; le visage, les bras, la poitrine & le ventre, reprirent insensiblement leur état antérieur & relâché : il n'y eut que les jambes & les cuisses qui demeurèrent encore enflées. Cette enflure des extrémités inférieures, qui n'est plus telle qu'elle fut jadis, reparôit encore pendant le jour, & se dissipe la nuit.

Cette femme, foulagée à ce point, cessa de prendre ce remède bienfaisant, par lequel elle revint dans son état valétudinaire. Comme je ne la voyois pas régulièrement, je ne pus l'engager à en continuer l'usage ; & les fonctions naturelles, n'étant plus troublées par l'effet de cette enflure, elle se contenta de vivre toujours asthmatique & vaporeuse, s'embarassant fort peu si elle couroit risque de faire une rechûte. Je la vis pourtant, quatre mois après l'usage de cet oxymel : *je n'ai pu, m'a-t-elle dit, continuer votre remède, sans lequel il falloit que je mourusse ; je ne puis en faire la dépense ultérieure : sans cette circonstance, il eût achevé ma guérison, puisque tandis que je le prenois, je crachois beaucoup mieux* (7).

(7) J'ai été fâché de ne point avoir été

Il est vrai que l'oxymel colchique n'a pas eu le même succès chez tous les malades, mais je n'ai point vu ni entendu qu'il eût nui. Au contraire, une femme octogénaire, catarrheuse, que la nature abandonnoit, chez qui il y avoit une toux fâcheuse, une expectoration presque éteinte, & enflure des extrémités, avec ascite, à uriné davantage, & expectoré avec moins de difficulté, après l'avoir pris : une défaillance l'a mise cependant au tombeau ; mais peut-on jamais guérir la vieillesse ?

M. *Coulonvaux*, Médecin à Condé, en Haynaut, prescrivant quatre onces d'oxymel colchique, venant du même Apothicaire, il le donna, comme M. *Storck*, à un malade hydropique, à la suite d'un asthme ; ce remède ne changea point son état : il observa seulement que ses urines, qui étoient fort aqueuses, devinrent bourbeuses, sans être plus abondantes. Il refusa de continuer cet oxymel qui ne lui fit pourtant aucun mauvais effet. Qu'eût-il arrivé, s'il l'eût continué ? Ne semble-t-il point que le changement des urines promettoit un bon effet ? D'autres Médecins de ma connoissance employèrent l'oxymel colchique, avec une espèce de succès ; ils en informé de cela, je le lui eusse volontiers fourni gratis, vu l'effet merveilleux qu'il avoit produit.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

observèrent, comme moi, la vertu diurétique. M. *Jouret*, Médecin à Leuse, petite ville entre Ath & Tournay, l'a donné à un nommé *des Cleves*, de Chapelle, à Watines, village à trois quarts de lieue de cette ville. Ce remède fit beaucoup uriner cet homme dans une hydropisie ascite, & emporta une hydrocèle des plus considérables; ce Médecin observa le même effet chez la nommée *Dorothée Enquinez*, du même village, dans une hydropisie ascite: il ne leur arriva aucun mauvais symptôme, pendant l'usage de ce remède; mais ils moururent long-temps après, la cause de leur maladie étant insurmontable. Je viens d'apprendre de M. *Darmouceau*, Médecin de l'Hôpital militaire, & pensionnaire de la ville de Tournay, qu'il donna cet oxymel à une femme grosse de six mois, devenue hydro-pique, à la suite d'une fluxion de poitrine avec douleur de côté; elle étoit d'un tempérament foible & délicat. Ce remède a soulagé, pour un temps, en favorisant une excrétion abondante d'urine; mais ensuite il ne produisit plus le même effet: elle ne s'est cependant plainte d'aucuns mauvais symptômes pendant l'usage de ce remède; elle accoucha à sept mois; elle eut des selles abondantes après son accouchement, & périt quinze jours après. Pendant le

cours de sa maladie, elle rendit toujours des urines épaisses & boueuses : ses déjections étoient toujours grises, plâtreuses & glaireuses comme de la colle fondue.

Une Demoiselle de la même ville, d'un âge assez avancé, en prit plus de vingt onces, pour un anasarque à la suite d'un asthme, sans aucun effet ; elle ne s'est cependant plainte d'aucun mauvais symptôme pendant l'usage de cet oxymel : elle a employé également tous les autres remèdes indiqués en pareil cas, & le tout sans succès : elle succomba enfin. Trois jours avant sa mort, on apperçut aux jambes & aux cuisses des taches gangréneuses : ses jambes coulèrent à grands flots, & versèrent une eau sanguinolente ; preuve manifeste de la décomposition des fluides & de la solution de continuité des solides : depuis long-temps la poitrine de cette Demoiselle étoit affectée, il y avoit même des signes d'hydropisie de cette cavité, & l'anasarque étoit épouvantable.

Ce Médecin donna l'oxymel colchique, avec plus de succès, à une Religieuse du couvent des Sœurs grises de la même ville. Cette Sœur, âgée de quarante-quatre ou quarante-cinq ans, cacochyme & valétudinaire, après avoir fait usage d'une quantité considérable de remèdes, fut attaquée d'a-

nasarque ; elle prit cet oxymel qui lui fit rendre une quantité prodigieuse d'urine : cette Sœur est enfin guérie.

Ces exemples confirment les observations que M. Storck a faites sur ce nouveau remède , & m'engagent à croire avec lui , qu'il peut être indiqué dans les hydropisies qu'on fait se guérir la plupart par un flux copieux d'urine , *per urinas evacuati hydropis cum citentur plurima exempla , & hanc viam tentabimus , praeunte naturâ , &c. Boerh. de hydrop. aph. 1243 , in Van-Swieten , tom. 4 , pag. 256 (8).*

Non est in medico semper relevetur ut ager ;

Interdum doctâ plus valet arte malum.

Ovid. de ponto , lib. 1 , eleg. IV.

N'observe-t-on point fréquemment que des viscères squirrheux , d'où l'on voit naître des collections d'eaux dans différentes cavités & des épanchemens universels , que l'affaïssement extrême des solides , d'où l'atonie & l'inertie des vaisseaux inhalans dépend en partie , étant continuellement abreuvés d'une quantité prodigieuse de sérosités croupissantes dans

(8) Ce nouveau diurétique que nous devons à M. Storck , a pourtant quelquefois le sort de bien d'autres remèdes très-accrédités : & il est , comme eux , quelquefois sans effet. On sait trop qu'il est des maux qui sont rebelles aux plus grands spécifiques.

ces mêmes cavités ou dans tout le cellulaire, ce qui énerve de plus en plus les solides; que l'hydropisie enkystée, qui cède même rarement à la ponction, sont des causes qui rendent presque toujours les plus puissans diurétiques sans effet? Ce sont ces sortes d'hydropiques que l'art doit, malgré lui, abandonner à leur malheureux sort, & qui n'ont d'autre consolation à attendre que de voir leurs maux s'aggrandir, qu'une mort trop tardive, après un délabrement presque universel de l'œconomie animale, vient enfin terminer.

C'est dans ces circonstances que l'oxymel colchique n'aura d'autres succès que d'augmenter peut-être l'excrétion des urines, sans diminuer souvent le volume des eaux épanchées, ou, confondu dans toute la masse des liquides qui circulent, perd sa vertu diurétique, sans nuire aux malades, étant dépouillé en partie de la virulence, par l'acide du vinaigre.

Ne peut-on point ici dire de cet oxymel, ce que M. le Baron *Van-Svieten* dit de la scille, dans son quatrième tome, chapitre de l'hydropisie, §. 1243, pag. 260? *Facile autem patet tunc tantum posse expectari auxilium ab hoc remedio, si cavum, in quo hæret aqua collecta, adhuc aptum sit ut resorbeat; secus enim exire non posset:*

EXTRAITS d'observations recueillies des succès qu'opère le remède du sieur DE LA RICHARDRIE , contre les fleurs-blanches.

L'IDÉE qu'une maladie est incurable, offre des réflexions d'autant plus funestes, que souvent elles la rendent telle en effet, dit M. *Bernard*, & l'on doit beaucoup se défier de la scientificité de ceux qui débitent ces tristes sentences : en voici une preuve, continue-t-il. Tel langage répété à mon épouse, par des Médecins en réputation, avoit ajouté à la gravité de sa situation, au point que j'avois désespéré de son existence. Cet écoulement de fleurs blanches, après lui avoir fait perdre par degré son embonpoint, ses couleurs, son appétit, &c. l'avoit réduite à une si grande foiblesse, que tous les matins elle tomboit plusieurs fois sans connoissance ; des chaleurs inquiétantes, une fièvre lente s'étoient mises de la partie, enfin le ventre lui grossit, & l'on avoit déjà décidé qu'elle deviendrait hydropique ; mais qu'elle avoit le scorbut, & que celui-ci étoit une suite

de l'appauvrissement- du sang occasionné par les pertes blanches.

Le peu d'espoir que me firent entrevoir ceux qui la gouvernoient , me détermina pour le remède dont j'ai dessein de publier l'excellence; il n'en est certainement aucun plus digne de cette justice. Mon épouse , depuis quatre mois qu'elle a cessé d'en faire usage , jouit de tout ce qui peut constater un rétablissement parfait, contre l'attente de tous ceux & celles qui la fa- voient attaquée de cette fâcheuse maladie.

Signé, *BERNARD* , aux *Alleux en Anjou*.

DES raisons évidentes & sans préjugés forment celle que nous avons reçue de Mde *Guillon* (ce sont les seules qui aient le droit de persuader les personnes sensées). Cette dame nous fait un état de sa situa- tion précédente , où son zèle pour le bien général est manifeste. Voici ses pa- roles.

Mon détail doit faire connoître la bonne foi que j'ajoutois aux raisonnements ab- surdes des personnes de mon sexe , qui à un certain âge a la manie de déférer uni- quement à sa prétendue expérience; je fus d'abord persuadée d'après lui que cette incommodité étoit sans remède. Deux

ans après, pressée par de nouveaux accidens fort sérieux, tels qu'un défaut d'appétit continuel, des douleurs de dos affreuses, une chaleur dans la poitrine horrible, qui sembloit me la dévorer, & qui m'avoit rendue les dents noires & le teint plombé; je consultai mon Chirurgien, qui servit d'autant plus à augmenter mon inquiétude qu'il me cita son épouse, en présence de laquelle il analysa ma situation, pour avoir éprouvé sans succès tous les remèdes de l'art en cas semblable. Cette maladie la conduisit au tombeau quelques mois après; ce ne fut point sans effroi que j'en appris la nouvelle; mais dès-lors j'usois du remède du sieur *de la Richardrie*, dont on publioit les vertus, & auquel j'avois livré ma confiance, non à tort; il dissipa mes inquiétudes, en détruisant mon incommodité & tout ce qui auroit pu m'en rappeler le souvenir.

Une délicatesse chymérique ne me déterminera jamais à ensevelir dans l'oubli un fait dont la connoissance est essentielle à l'humanité, & propre à faire preuve de l'amour que je porte à mes concitoyens.

M. Guillon, Notaire-Royal à la Motte-Sainte-Heraye en Poitou.

Le sieur *de la Richardrie* demeure rue Saint-Honoré, au mont d'or, à côté du Grand-Conseil.

*ÉTABLISSEMENT d'une Ecole Royale
gratuite de Dessin à Paris.*

IL manquoit à la Capitale du Royaume un établissement en ce genre. Les succès de l'essai qui en fut fait dès le mois de septembre 1766, ayant justifié son utilité, Sa Majesté, toujours attentive aux moyens d'accroître le bonheur de ses sujets, d'exciter leur émulation, & de favoriser le développement de leurs talens, a jugé à propos de donner à cet établissement naissant, par ses lettres-patentes du 20 octobre 1767, registrées en Parlement, le premier décembre dernier, la forme & la consistance dont il étoit susceptible pour remplir l'objet de son institution. Ces lettres-patentes, contenant 6 articles, portent :

Que l'Ecole gratuite de Dessin déjà ouverte à l'ancien collège d'Autun, & celles qui s'ouvriront successivement dans Paris, en faveur des jeunes gens qui se destinent aux arts mécaniques & aux différens métiers, seront & demeureront réunies sous le titre d'*Ecole Royale gratuite*, & seront régies & administrées sous l'au-

torité du sieur Lieutenant Général de Police , par un bureau composé de six Administrateurs , choisis parmi les Notables de ladite ville de Paris , que Sa Majesté se réserve de nommer , lesquels aussi-tôt après , choisiront le Secrétaire & le Caissier. Que tous les réglemens à faire & qui pourront être proposés , soit par le Directeur ou par aucuns des Administrateurs , seront délibérés à la pluralité des voix. Que Sa Majesté permet aux six corps des Marchands & autres corps , communautés & particuliers , tant de la ville de Paris que de tous autres lieux du Royaume, qui ont témoigné le desir de contribuer à la dotation dudit établissement, par des fondations à perpétuité, ou à vie, d'en passer tels actes qui seront nécessaires, &c.

Par arrêt du Conseil du 19 décembre , Sa Majesté nomme pour Directeur de ladite école le sieur *Bachelier* , Peintre du Roi & de son Académie Royale , & pour Administrateurs , les sieurs *Boutin* , *de Montullé* , *Daugny* , *Lempereur* , *Poultier* & *Adamoly* , tous du nombre des bienfaiteurs de ladite école : lesquels Administrateurs doivent continuer leur exercice pendant trois années , à l'expiration desquelles deux seront changés & remplacés par d'autres bienfaiteurs ou No-

tables , & ainsi d'années en années , conformément à l'article 3 desdites lettres-patentes , &c.

En exécution de ces lettres-patentes du Roi , & de l'arrêt de son Conseil susdits , la première distribution publique des prix au nombre de 66 , s'est faite le 28 décembre dernier dans la galerie de la Reine au château des Thuilleries , où les 1500 élèves , qui composent l'école actuellement en exercice , se rendirent à cet effet avec leurs différens professeurs.

M. Le Comte de *Saint-Florentin* , Ministre & Secrétaire d'Etat , s'étoit proposé d'honorer cette assemblée de sa présence , mais ses occupations ne lui ont pas permis de s'y trouver. La cérémonie de la distribution desdits prix à ceux des élèves qui se sont le plus distingués dans les différens genres d'études , a été faite par M. de *Sartine* , Conseiller d'Etat & Lieutenant Général de Police , à la tête du bureau d'administration , en présence des six corps & des autres bienfaiteurs de l'école qui étoient invités.

L'ouverture de cette cérémonie se fit par la lecture des lettres patentes ; après quoi le sieur *Bachelier* , Directeur , lut un discours dont l'objet étoit de faire connoître aux élèves l'étendue des soins pa-

ternels de Sa Majesté, en faveur de leur instruction, par un établissement si digne des bontés & de la grandeur du meilleur des Rois. Leur sensibilité s'est manifestée par l'acclamation unanime & réitérée de leur vive reconnoissance.

Il seroit difficile de bien rendre tout le charme du spectacle attendrissant que produisit cette noble aménité, ce ton de bonté & de bienfaisance, si naturels à *M. de Sartine*, & avec lesquels il fit cette distribution; les élèves y furent beaucoup plus sensibles qu'à l'objet même des prix & à la gloire de les avoir remportés; les spectateurs attendris ne purent retenir ces larmes délicieuses qu'un plaisir de cette nature bien senti, fait couler avec abondance; celles que les bienfaiteurs ont versées, sont une preuve honorable qu'ils ont déjà joui du prix de leurs bienfaits. Quelques-uns de ces élèves qui avoient mérité des prix s'étant trouvés absents le jour de cette cérémonie, & ayant appris à leur retour par leurs camarades ce qui s'étoit passé, refusèrent avec chagrin de recevoir les prix qui leur étoient destinés, & demandèrent avec la plus vive instance à être présentés à ce digne Magistrat, disant qu'ils préféroient cet honneur à celui de toute autre sorte de récompense.

Tel est le pouvoir de la bonté bien entendue ; elle fait non-seulement chérir celui qui l'exerce, mais encore elle étend & agrandit, pour ainsi dire, l'âme de celui qui en est l'objet, & l'attache à ses devoirs par les liens de l'honneur, du sentiment & de la reconnoissance.

Un citoyen sensible & vivement affecté de ce spectacle, aussi nouveau qu'intéressant, fut sur le champ, ces quatre vers :

Emule de l'Attique,

*Si Sparte dut sa gloire à l'Ecole publique ;
Ici, des arts naissans couronnant les progrès,
Sartine, c'est à toi qu'on devra leurs succès !*

M A T H É M A T I Q U E S.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du
Mercure.*

JE prends la liberté, Monsieur, de vous adresser un problème qui m'a été proposé par un membre de la Société royale de Londres, & dont j'avoue n'avoir pu trouver une solution générale, & telle que l'exige la nature du problème. Il y a quelques années que mon ami & moi, nous sommes dans l'usage de nous envoyer mutuellement de pareilles énigmes à déchif-

frer ; & quoique les devoirs de ma charge ne me permettent guère de me livrer , autant que je le ferois , à ces sortes d'amusemens mathématiques , les momens de loisir que j'y consacre , sont toujours ceux qui s'écoulent le plus rapidement. J'en excepte néanmoins les agréables quarts d'heure que j'emploie à la lecture de votre Journal. Le choix , le bon goût , l'ordre & la diversité qui y règnent , le rendent également instructif & piquant , & lui assurent de plus en plus , avec les suffrages du public , l'honneur d'être le Journal de la Nation.

Si vous croyez , Monsieur , qu'un problème de mathématique ne dépare point l'article qui est destiné pour les sciences , vous m'obligerez très-sensiblement d'en faire usage dans un de vos Mercures , afin d'exciter par-là quelque jeune Mathématicien plus habile que moi , à en donner la solution. C'est la grâce que j'ose vous demander , ayant l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués ,

Monsieur , votre , &c.

LE C. abonné au Mercure.

Toulouse, ce 7 janvier 1768.

P R O B L Ê M E.

DES Marchands associés partagent entr'eux le gain qu'ils ont fait. Le premier (à raison de sa mise M) prend sur le gain total, une somme C , avec $\frac{1}{c}$ de ce qui restera, après qu'il l'aura prise. Le second (dont la mise, ainsi que celle des suivans, à l'exception du dernier, est inconnue) prend, sur le reste du gain, $c-1$, avec $\frac{1}{c-1}$ de ce qui restera. Le troisième prend $c-2$, avec $\frac{1}{c-2}$ de ce qui restera. Le quatrième aura $c-3$, &c. & ainsi de suite jusqu'à celui qui doit avoir le dernier reste, à raison d'une mise qui est la centième, ou la millième, ou en général la (1) neuvième partie de la mise du premier.

On demande le nombre des associés, le gain & la mise d'un chacun.

(1) C'est-à-dire, $\frac{1}{n}$ de la mise du premier.



ARCHITECTURE.

*LIVRE ou Règles des cinq ordres d'architecture par ; JACQUES BAROZZIO DE VIGNOLLE : nouvellement revu, corrigé & augmenté par M. B***. Architecte du Roi, avec plusieurs morceaux de Michel-Ange, Vitruve, Mansard, & autres célèbres Architectes, tant anciens que modernes : le tout enrichi de cartels, culs-de-lampe, paysages, figures & vignettes très-utiles aux élèves & à ceux qui veulent apprendre le dessein, en tout ce qui concerne les arts, sur-tout l'architecture & l'ornement. Le tout d'après MM. Blondel, Cochin & Babel, Graveurs & Dessinateurs du Roi. L'on y a joint les plus beaux baldaquins & portails des églises de France d'après les meilleurs Architectes ; dédié aux amateurs des beaux-arts, en 1767.*

CE livre est composé de 105 planches de 13 pouces de haut, sur 8 de large. Ce livre d'architecture offre les plus beaux modèles de toutes les parties de l'art, avec des explications instructives ; on croit de-
voir

voir le recommander aux artistes , & aux amateurs de l'architecture , comme un recueil très-riche & très-bien choisi en ce genre.

On le trouve chez *Petit* , Marchand de papier , rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame. Il fait envoi pour tout ce qui concerne l'écriture & le papier réglé pour la musique : il vend aussi quarante sortes de cartes d'autel bien assorties , & fait la commission.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

*PRÉCIS de la vie de M. RESTOUT,
Peintre ordinaire du Roi.*

JEAN RESTOUT, Peintre ordinaire du Roi, ancien Directeur, Recteur & Chancelier en son Académie Royale de peinture & sculpture, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, & de celle des Belles-Lettres de Caen, naquit à Rouen le 26 Mars 1692 de *Marie-Magdelaine Jouvenet*, sœur du grand *Jouvenet*, sous lequel elle se perfectionna dans l'art de la peinture, qu'elle exerça avec beaucoup de succès; & de *Jean Restout*, excellent peintre, à qui la brièveté de sa vie laissa peu le tems de se faire connoître; *mais qui a fait des choses qui ont passé pour être de M. Jouvenet, de l'aveu même de cet habile homme.* Il étoit fils lui-même de *Marc Restout*, très-habile

peintre, qui avoit perfectionné ses études en Italie, & l'un des notables de la ville de Caen, dont il fut échevin. Celui qui excite aujourd'hui nos regrets, resta en bas âge, & eût perdu les talens qui lui ont acquis tant de gloire, s'il n'eût été recueilli par le grand *Jouvenet*, son oncle, avec lequel il resta jusqu'à la mort de cet homme célèbre, arrivée en 1717. Il fut agréé la même année à l'Académie Royale, sur l'essai qu'il faisoit pour concourir au grand prix, & faire le voyage de Rome. Ses projets ayant été dérangés d'une manière aussi flateuse, il produisit le beau tableau appelé *Mai*, qui est à l'Abbaye Saint Germain des prés, qui mit le comble à sa réputation; & au mois de juin 1719, il fut reçu à l'Académie. Il est, avec son illustre maître, un de ceux dont notre école peut s'honorer, & prouver qu'elle peut se passer des secours de l'Italie pour produire des hommes de talent.

En 1729 il épousa *Marie-Anne Trallé*, fille d'un des plus respectables membres de l'Académie, qui étoit alors Recteur, & en fut depuis Directeur, & dont le fils, *M. Trallé*, a aujourd'hui autant de titres sur notre estime par ses ouvrages que par la candeur de son âme.

La pureté des mœurs de *M. Restout*, &

la bonté de son cœur, jointes à ses talens, ont gravé sa mémoire d'une manière ineffaçable dans l'estime des honnêtes gens, & dans celle des appréciateurs du vrai mérite. Laborieux à l'excès, il a abrégé ses jours par des ouvrages de la plus grande conséquence.

A beaucoup d'esprit il joignit un caractère de simplicité & de désintéressement qui l'éloignoit de faire sa cour; il n'a pas laissé néanmoins de s'établir une considération d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur l'estime. Celle dont l'honneur M. le Régent, fut accompagnée des promesses les plus flatteuses; que la mort de ce Prince laissa sans exécution. Le goût de M. *Restout* pour l'étude & pour la retraite est peut-être cause qu'il a joui très-tard des récompenses auxquelles il avoit droit; il ne les a même pour ainsi dire connues, que depuis que M. le Marquis de *Marigny*, près de qui le mérite est la plus valable recommandation, est à la tête des arts. Mais aussi, c'est à ce même goût pour l'étude, que M. *Restout* a dû, ainsi que son illustre maître, l'avantage de s'être soutenu jusqu'à la fin de sa carrière. Nous l'avons vu dans un tems où on la disoit finie, montrer le superbe tableau du triomphe de *Bacchus*, fait pour S. M. le Roi de Prusse. Il y a eu

quatre ans à la dernière exposition, qu'il fit voir *Orphée & Euripide*, tableau destiné pour la manufacture des Gobelins; le *repas d'Assuerus* & autres qui font foi que son talent, fondé sur les principes les plus sûrs, n'étoit point altéré par les années dans les dernières de sa vie, où ses forces épuisées l'avoient obligé de renoncer à ses occupations. On le voyoit se ranimer à la vue des ouvrages qu'on lui montrait, & ses conseils étoient aussi justes que savans.

Lorsque le Roi vint à Paris pour la cérémonie de la première pierre à Sainte Genevieve, S. M. fut arrêtée avec plaisir par le charmant plafond qui est dans la bibliothèque de cette maison, éloge aussi flatteur que peu attendu, & qui doit faire regretter qu'il n'ait pas été plus employé dans cette partie, pour laquelle ses ouvrages nous disent assez qu'il étoit né.

Après avoir passé sa vie dans les sentimens d'une religion qui n'eurent rien de farouche ni d'affecté, regretté de tous les honnêtes gens, chéri des siens, admiré des connoisseurs, plein de vertus & de gloire; il finit ses jours le premier Janvier 1768, âgé de près de soixante-seize ans, laissant un grand exemple à son fils, dont

198 MERCURE DE FRANCE.

les premiers essais ont été encouragés, & dont les vœux & les soins n'ont d'autre objet que de marcher sur ses traces, & d'effuyer les *larmes de sa veuve respectable*.

Le tems, qui n'a généralement fait d'impression sur les ouvrages de M. Reszout que de les embellir; soit par la situation du lieu, soit par des causes que nul ne peut prévoir, a malheureusement influé sur celui de St. Germain-des-prés. On ne peut s'empêcher de regretter que, malgré la proposition qu'il a faite toute sa vie aux religieux de cette maison, de donner sans nul intérêt ses soins à le réparer, il n'ait pu obtenir de donner au public & à lui-même cette satisfaction.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

LES *Plaisirs Champêtres*, n°. 28, ariette à voix seule, & symphonie; dédiée à Mgr le Duc de Noailles, & composée par M. Trial, Directeur de l'Académie Royale de Musique. Prix 1 livre 16 sols, & 3 livres avec les parties séparées. A Paris, chez M. de la Chevardiere, Marchand de Musique du Roi, rue du Roule,

à la croix d'or, & aux adresses ordinaires.

Le goût connu de M. *Trial*, annonce combien cette ariette est agréable.

Simphonia Pariodique, à piu instrumenti, due violini, due obse, o flanti traverso, due corni da caccia, alto viola, & basso continuo. Del Sigr. *L. C. Moulinghen*, gravée par Mlle *Vandôme* & le sieur *Moria*, rue dès Fossés M. le Prince. Prix 2 livres 8 sols. A Paris, aux adresses de Musique. A Lyon, chez M. *Castaud*, proche la Comédie. A Rouen, chez M. *Magoy*, rue des Carmes.

GRAVURE.

LA *continence de Scipion*, grande & très-belle estampe, gravée par M. *le Vasseur*, d'après le tableau de feu M. *le Moyne*, & dédiée à M. le Marquis de *Marigny*, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Provinces de Beauce & d'Orléannois, Directeur général des bâtimens du Roi, &c. est un morceau digne de l'attention des amateurs & des vrais connoisseurs. Pour en faire juger, nous nous contenterons de rapporter cette anecdote :

En 1727, le Roi chargea M. le Duc d'*Antin*, alors Directeur général de ses

bâtimens , de former un concours où les plus excellens artistes fussent admis. Le Roi se propoisoit de faire peindre le plat-fond du *salon d'Hercule* , & son intention étoit d'en confier l'exécution à celui dont le tableau paroîtroit avoir remporté le prix , au jugement des connoisseurs. En conséquence , plusieurs tableaux furent exposés au vieux Louvre , dans la *galerie d'Apollon*. Les artistes s'étoient surpassés. Mais la belle couleur qui règne dans le tableau de la *continence de Scipion* , la touche fine & délicate de *le Moyne* , les grâces de son pinceau , réunirent en sa faveur tous les suffrages ; & *le Moyne* fut choisi.

Nous ajouterons seulement que l'estampe , à la couleur près , présente aux yeux tout ce que cet excellent ouvrage offre d'intéressant.

On la trouve chez l'auteur , rue des Mathurins , vis-à-vis celle des Maçons , où l'on pourra en même temps se procurer deux autres estampes de moindre format : savoir , *le faune enchaîné* , d'après *Ph. Lor.* dédiée à *M. de la Ponce* , Commissaire des Guerres & de l'Artillerie de France ; & *la gaieté sans embarras* , d'après *M. G. M. Krans* , dédiée à *M. de Fréminville* , Trésorier de l'hôtel royal des Invalides. L'un & l'autre font également honneur au burin de *M. le Vasseur*.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

ON a continué sur ce théâtre, avec le même succès, la Pastorale héroïque de *Titon & l'Aurore*. Le vendredi 29, & le dimanche 31 janvier, Mlle *Dubois* a remplacé Mlle *de Larrivée* dans le rôle de *l'Aurore*, & y a reçu de très-justes applaudissemens.

Le jeudi, 4 février, on a donné la première représentation de la reprise de *Dardanus*, tragédie, poëme de M. *de la Bruere*, musique de M. *Rameau*. Le mérite universellement reconnu de cet ouvrage, remis pour la quatrième fois au théâtre, & toujours avec le plus grand succès, prévient sans doute tout ce que nous pourrions en dire & que nous sommes forcés de remettre au *Mercur* prochain.

Cet opéra, qui ne pouvoit manquer de réussir, sera continué le dimanche, le mardi & le vendredi; *Titon & l'Aurore*, toujours également suivi, sera donné le jeudi.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON y donna le 25 janvier la première représentation des *Fausſes Infidélités*, comédie en un acte & en vers de M. Barthe.

En attendant que l'impression de cette pièce nous mette en état d'en donner un extrait détaillé, nous ne pouvons qu'annoncer son succès & y applaudir avec d'autant plus de raison, qu'il est aussi juste que généralement avoué.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

UN anonyme, Monsieur, me fait dire ce que je n'ai pas dit dans une lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, & s'érige en vengeur de Mlle *Doligny*, à qui je ferois désespéré d'avoir déplu. Ce Monsieur (pour emprunter sa manière d'écrire) a lu ma lettre avec des yeux singulièrement disposés. Vous savez que j'aime tous les talens, & que j'honore en particulier Mlle *Doligny*: ainsi je n'ai voulu manquer, ni à elle ni aux autres actrices qui sont en possession de plaire aux public. Je n'ai pas

oublié les obligations que je peux avoir à quelques-unes d'elles, & je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain Mercure, ma réponse à la personne qui a cru devoir m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE de M. P. . . à M. A. L. M.

Vous me faites dire, Monsieur, « que
 » pour intéresser & faire illusion, les rôles
 » d'ingénuité devroient être *joués par des*
 » *ames* innocentes & des voix pures, &
 » que *cela* ne peut se trouver que dans les
 » sociétés particulières, *nos actrices n'ayant*
 » *que de l'art* ».

Non, Monsieur, quoique j'habite à Argenteuil depuis quelques années, je n'ai pas oublié à ce point là le langage de la capitale. Voici comme je m'étois exprimé.

« Je ne fais si, pour les âmes délicates,
 » les représentations particulières n'au-
 » roient pas un attrait plus sensible que nos
 » représentations publiques. De jeunes
 » personnes bien élevées & pleines de can-
 » deur, donnent, *ce me semble*, un carac-
 » tère de vérité à leurs personnages, que
 » ne peut imiter qu'imparfaitement l'art

I vj

» de nos actrices . . . Ce n'est qu'à des âmes
 » innocentes, à des voix pures, qu'il con-
 » vient d'emprunter le langage de l'ingé-
 » nuité & de la vertu, & l'on ne peut
 » guères se dissimuler que l'imagination
 » en soit *souvent* blessée à nos spectacles,
 » par la singulière dissonnance qui se trouve
 » pour ainsi dire, entre le personnage &
 » l'actrice. L'illusion en souffre, &c ».

Vous remarquerez, Monsieur, que je ne m'exprime qu'en doutant, & que je n'ai pas employé le ton décisif que vous me prêtez. Vous observerez encore que le mot *souvent* dont je me suis servi, ne signifie pas *toujours*, & que par conséquent je n'ai pas dit que l'ingénuité & la décence que vous appelez *cela*, ne pouvoient se trouver que dans des sociétés particulières.

Oserois-je à présent vous demander à vous-même, Monsieur, en quoi Mlle *Doligny* & quelques autres actrices peuvent être compromises dans la lettre que je ne vous ai point écrite, & à laquelle vous répondez ? S'il est permis d'être galant, il ne faut pas être injuste, & je doute que Mlle *Doligny* vous sache beaucoup de gré de la querelle que vous me faites, pour avoir un prétexte de faire son éloge.

Pour moi, Monsieur, je vous remer-

cie cependant de l'occasion que vous m'offrez de témoigner publiquement mes sentimens pour elle. Quoique je ne lui aie pas vu jouer le rôle de *Nanine*, & que je n'aie pas eu le bonheur d'être redevable à ses talens, je lui rends la même justice que vous. Vous dites qu'elle joue *Nanine* à merveille, & que sa conduite, son honnêteté & ses mœurs sont également irréprochables. C'est précisément ce que j'ai dit, Monsieur, qu'une personne décente & remplie de candeur répandroit plus d'intérêt qu'une autre sur un rôle d'ingénuité. Vous voyez que nous sommes d'accord, & que vous pouviez louer cette aimable actrice, sans supposer que ma lettre à l'Auteur du *Mercur*e fût injurieuse pour elle. Cet Auteur n'auroit pas imprimé une injure, & je n'ai pas le talent de chercher des prétextes pour en dire.

Il est vrai, Monsieur, qu'il y a quelque tems que je n'ai vu la comédie française, & ce n'est pas par indifférence pour les acteurs; vous pouvez en deviner toute autre raison: mais je ne vois pas pourquoi vous ajoutez que cela paroît d'autant plus extraordinaire que j'ai un théâtre dans ma maison. Sans vouloir me comparer en rien à l'homme du monde que j'honore le plus, vous me permettrez de vous dire que M. de Voltaire, qui n'a

pas fréquenté nos spectacles depuis environ dix-sept ans, n'en a pas moins un théâtre à *Ferney*. Je ne suis pas tout-à-fait aussi étranger aux amusemens de la capitale que vous paroissez le croire, & j'ai toujours eu l'honneur de vivre avec des personnes qui se connoissent aux arts, & même qui sont dignes de les protéger.

A Argenteuil, ce 29 janvier 1768.

COMÉDIE ITALIENNE.

L'ISLE SONNANTE*.

CEUX qui dans les Arts cherchent à ouvrir des routes nouvelles, courent souvent le risque de s'égarer, ou de voir leurs efforts infructueux. L'Auteur de l'*Isle Sonnante* a fait assez entrevoir son dessein pour qu'on puisse assurer quelles étoient ses vues. Dans le genre nouveau qui a entrepris de lier la musique à des scènes de comédie, & qui même se sert d'elle pour rendre les passions, les sentimens & les affections de ses personnages, il se rencontre bien des difficultés. L'Auteur de l'*Isle Sonnante* a sans doute fait la remarque, que dans une intrigue filée, dont le mérite

* Opéra-Comique en 3 actes. A Paris, chez C. Hérisant, rue Notre-Dame.

est d'être simple, & où il n'étoit pas facile de donner à la musique des motifs variés, tant pour le fond que pour la forme, tant pour la mélodie que pour le mouvement, & qu'il n'étoit pas possible de passer, suivant le précepte de *Boileau*, du grave au doux, du plaisant au sévère, il falloit employer un fond original & même singulier, qui, à la faveur de ce que j'appellerai son *extravagance*, autorisât tous les changemens dont le musicien a besoin; un sujet fantastique, un conte des *mille & une nuit* sembloit permettre au musicien de se servir de toutes les ressources de son art.

Le Chevalier *Durbin & Célénie*, que j'aurois mieux aimé nommer, par cette raison, le Prince de *Balsora* & la Princesse de *Cachemire*, destinés l'un à l'autre par les loix de leur empire, ne pouvoient s'unir sans la crainte des plus grands malheurs, si la Princesse n'avoit pour le Prince l'amour le plus tendre, & ne le lui avouoit publiquement. D'un autre côté, il étoit défendu au Prince de lui parler de sa passion. Le Prince, par les ordres d'un génie, s'embarque avec la Princesse; il consulte une fée sur les succès qu'il espère; elle lui dit : *mon fils, Célénie ne te dira qu'elle t'aime que lorsqu'elle ne parlera plus, &*

tu ne sauras ce qu'elle pense que lorsqu'elle ne pensera pas. L'écuyer amoureux de la suivante, consulte aussi la fée sur ce qui le regarde : elle lui répond *qu'il ne fera jamais si loin de réussir dans ses amours, que lorsqu'il en sera plus près.* Ce sont ces oracles inintelligibles pour ceux qu'ils intéressent, qui font la bête de cet opéra comique. Le Prince & la Princesse (ou si on l'aime mieux, *Durbin & Célénie*) remontent sur leur vaisseau, la Puissance supérieure qui les gouverne les fait arriver par le chemin le plus droit à l'*Isle Sonnante* ou l'*Isle de la Musique*. Dans cette île la Musique est la première divinité. On ne parle qu'en chantant, le Roi, la Cour, le peuple ne se servent jamais de la prose; quelquefois des vers sans chant, mais par affectation, ou par mépris pour ceux à qui on parle. C'est en cet instant que la pièce commence.

Durbin exprime son chagrin de n'entendre que rimer, fredonner, chanter; il est inquiet si on rendra à la Princesse le vaisseau sur lequel ils sont venus. Elle arrive, & lui apprend une nouvelle plus affligeante, c'est que le Sultan est amoureux d'elle; il lui a fait faire la déclaration de sa tendresse, d'une manière à ne laisser aucun doute à personne. Cette dé-

claration, qui est en ariette, avec un grand accompagnement de fanfares, lui a été apportée, présentée & exécutée par une armée de musiciens. Elle lui a fait une réponse dans la même forme, où elle le traite avec le plus grand mépris. *Darbin* imagine un moyen pour se faire un appui contre le Sultan, c'est de faire passer entre les mains de la Sultane favorite, de la tendre *Mélophanie*, la déclaration du Sultan, & la réponse de *Célenie*. Le Sultan arrive, il ordonne à ses gardes de conduire dans son palais le Prince & la Princesse. Il explique ensuite à son confident ses intentions secrètes : il veut, en excitant la jalousie de *Mélophanie*, ranimer la chaleur du sentiment qui semble éteint dans son cœur. Il trouve que c'est un passe-temps agréable de désespérer des amans, de voir leurs petits tourmens, leur douleur respectable : ceci produit un *duo* de l'effet le plus agréable, & finit le premier acte.

L'écuyer du Prince fait remettre la déclaration & la réponse à la Sultane, qui exprime le désespoir le plus vif. Elle fait au Sultan les reproches les plus amers ; mais un esclave annonce qu'on vient d'exécuter une tempête en présence de *Célenie* ; que la musique trop scientifique a frappé ses organes trop foibles & qu'elle

en est devenue folle. Elle arrive sur la scène, & dans les propos que lui fait tenir la folie la plus complète, elle parcourt différens caractères de musiques, de force, de tendresse de gaieté. Son amant paroît, alors elle accomplit l'oracle de la fée; elle ne dit pas qu'elle l'aime, elle le lui chante; elle dit ce qu'elle pense lorsqu'elle ne pense pas, puisqu'elle est folle. Ceci produit un *trio* du plus grand effet, entre le Sultan, *Durbin* & *Célenie*. Le Sultan est consolé de cet accident par la certitude où il est que son magicien *Presto* guérira *Célenie*, en lui parlant en prose toute unie. Ceci finit le second acte.

La Sultane favorite a fait préparer le vaisseau des étrangers. Ils doivent sortir de l'Isle à l'insû du Sultan. Mais il a tout appris par son magicien *Presto*. Ce magicien s'est donné le cruel plaisir de tourmenter l'écuyer *Zerbin* & sa maîtresse. Il les a attachés à un faisceau d'instrumens. Par le pouvoir de sa magie ils ne peuvent se voir ni se donner la main. Pour les délivrer, à la prière du Sultan, il évoque le démon de la musique par un morceau chromatique. Le génie de la musique paroît, il les désenchante. La Sultane reçoit les adieux de ces étrangers, lorsque le Sultan paroît & les fait arrêter. *Mélophanie* est dans un désespoir qui se change bien-

tôt dans la joie la plus vive. Le Sultan avoit ordonné le départ des étrangers ; il les accable de présens , & finit par ce *duo* , chanté par lui-même & par *Mélophanie* :

Que *Durbin* aime *Célenie* ,

Je n'aimerai jamais que vous ,

Que vous , belle *Mélophanie* , &c.

La pièce est terminée par un chœur , dont les paroles sont :

Ah ! déployons toute notre harmonie ,

Faisons briller les éclairs du génie , &c.

& la musique justifie les paroles.

Si l'Auteur n'a désiré que fournir des motifs nouveaux , agréables , variés , de force , de tendresse & de musique , on ne peut qu'applaudir à son ouvrage , ainsi qu'à la gaieté , pour ne pas dire à la folie qui y règne par-tout , & sur le but critique , qui n'est au fond qu'une plaisanterie sans amertume , contre le genre des pièces à ariettes en général. Nous ajouterons que presque toutes les ariettes sont bien faites , & soigneusement rimées , ce qui dans une pièce en musique peut être regardé comme une seconde mélodie. Nous n'en donnerons que deux pour exemple ; l'une dans le goût badin , l'autre dans le goût des sentimens.

212 MERCURE DE FRANCE.

Ariette du Sultan à Célénie.

Je ne réponds aux épigrammes ,
Je ne repousse les traits ,
Des belles dames , des belles dames ,
Qu'en adorant leurs attraits ,
Qu'en les embrasant de mes flâmes.

Quand leur haine s'éteint , c'est alors , qu'en leurs
âmes ,

L'amour , pour moi , s'allume après .
Et voilà comme il faut qu'on se venge des femmes .
En adorant leurs attraits ,
En les embrasant de mes flâmes .

Ariette dans le goût tendre.

Mélophanie au Sultan qui semble l'abandonner.

Des cris du désespoir je saurai me défendre .
Je ne veux plus te faire entendre
Qu'une douleur tendre ,
Des soupirs pleins de douceur .
Ah ! sans en être ému peux-tu me voir répandre
Des larmes qui partent du cœur !

Une douleur tendre ,
Des larmes qui partent du cœur
Ne peuvent donc me rendre
Ton amour & mon bonheur ,
Et dissiper ton erreur ?

Dans les premiers jours de la représentation , quelques personnes avoient pensé

que l'*Isle Sonnante* étoit la critique d'un ouvrage connu, (ainsi que nous l'avons déjà dit dans le dernier *Mercur*) mais il avoit été représenté long-temps auparavant sur le théâtre pour lequel il avoit été fait. L'accident arrivé à l'une des premières actrices de la Comédie Italienne, & qui retardoit la représentation d'une pièce prête à être donnée, a occasionné celle de l'*Isle Sonnante*; qui, sans cette circonstance, n'auroit peut-être jamais paru en public. Mais les comédiens, dont le zèle & l'intelligence ne peuvent être trop loués, l'ont apprise, répétée, & donnée en moins de quinze jours, malgré la rigueur de la saison.

Le mercredi, 27 janvier, on a représenté, pour la première fois, *les Moissonneurs*, pièce en trois actes & en vers mêlée d'ariettes. Paroles de M. Favart, musique de M. Duni, qui a eu la plus grande réussite, & dont nous rendrons compte, avec plaisir dès que la pièce imprimée nous sera parvenue.

CONCERT SPIRITUEL.

APRÈS une symphonie on a exécuté *Exsurgat Deus*, beau motet à grand chœur de la Lande. M. Fischer, hautbois de la

chambre de S. A. E. *de Saxe*, a rendu avec beaucoup de talent, & a été fort applaudi, un concerto agréable de sa composition. M. *Touvois* a chanté *Dominus regnavit*, motet de basse-taille à voix seule de M. *Milandre*. La beauté de son organe, & la précision de son chant ont mérité des éloges.

M. *Duport* le jeune, élève de M. son frère, a exécuté sur le violoncelle une sonate accompagnée par M. *Duport*, l'aîné. Une exécution précise, brillante, étonnante, des sons pleins, moëlleux, flatteurs, un jeu sûr & hardi, annoncent le plus grand talent, & l'ensemble des deux instrumens dans des mains si habiles, a été sur-tout remarqué comme une chose rare. M. *Godard* a chanté, avec beaucoup de goût, un motet à voix seule de M. le Chevalier *Gluk*, célèbre & sçavant Musicien de Sa Majesté Impériale. Le Concert a fini par *Diligam te, Domine*, motet à grand chœur de M. *Gibert*. La musique de ce motet, dans le genre Italien, a été entendue avec plaisir.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercure* du mois de février 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 12 février 1768.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.
ARTICLE PREMIER.**PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

T RADUCTION libre du commencement du troisième chant du <i>Paradis perdu</i> de Milton. p. 4	
PRIÈRE de Zélis à l'Amour.	9
L'AMITIÉ. Vers à Mlle <i>Julie F. & Emmanuel B.</i>	12
VERS au bas du portrait de M. <i>Boulogne de Saint-George.</i>	13
L'Amour & la Jalouſſie. Conte Grec.	14
MADRIGAL à Mde de **. ſous le nom de <i>Rofine.</i>	20
STANCES ſur la mort de mon ami.	21
FRAGMENS d'une épître à un Critique.	23
EXEMPLE de Juſtice Turque.	28
EPÎTRE à M. de.	31
LA ROſe & l'Etourneau. Fable à Mde la P. d'H.	33
VERS chantés par Mlle de <i>Montm****.</i> à Mde la Comteſſe, ſa mère, le jour de ſa fête.	36
EPIGRAMME.	38
IMPROMPTU.	<i>Ibid.</i>
TRAIT hiſtorique remarquable.	39
Le Voyageur & le Fruit ſauvage.	46
AVIS aux abſens. Conte.	48
ENIGMES.	49
LOGOGRYPHES.	51
CHANSON.	52

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de Mlle **. à M **. ſur la lettre Z.	53
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , auteur du <i>Mercur</i> , ſur l'explication d'un paſſage d' <i>Horace.</i>	70
ANNONCE d'un cabinet, &c.	74
EXTRAIT des Réflexions ſur l' <i>Héroïde.</i>	76

216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE à M. de la Place, auteur du Mercure.	78
AVIS au public.	80
PRÉCIS de la méthode d'administrer les pilules toniques dans les hydopies.	85
DICIONNAIRE raisonné universel d'histoire natu- relle.	86
<i>HISTORIA anatomico-medica</i> , c'est-à-dire, his- toire anatomico-médicinale, &c.	94
ŒUVRES de Jean Racine, avec des commentaires	99
Mes Fantaisies ; par M. Dorat.	117
DICIONNAIRE des portraits historiques, anec- dotes, extraits remarquables, &c.	122
<i>Henri IV</i> , ou la Réduction de Paris, poëme en trois actes.	114
ANNONCES de Livres.	126

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.	149

MÉDECINE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, concernant les effets de l'oximel colchique.	169
OBSERVATIONS sur le remède de M. de la Richar- drie, contre les fleurs-blanches.	182
ÉCOLE Royale de dessin.	185
LETTRE à M. de la Place, auteur du Mercure.	189
LIVRE ou règles des cinq ordres d'architecture.	192

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

PRÉCIS de la vie de M. Restout.	194

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	198
GRAVURE.	199

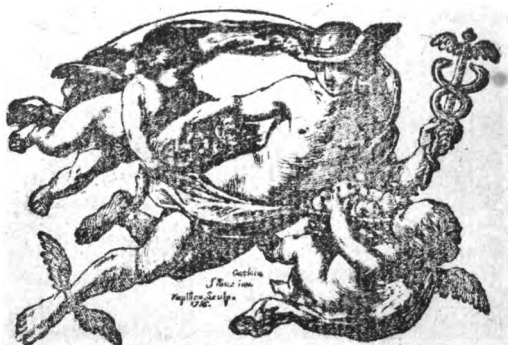
ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. Comédie Française. Comédie Italienne. Concert Spirituel.	201, 202, 206, 214.

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. MARS 1768.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Che{ JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , éeriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

MARS 1768.

ARTICLE PREMIER. PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS au Baron DE WENZEL, au sujet
de la vue qu'il vient de rendre au Duc
DE BEDFORD.*

O prodige étonnant ! en croirai-je mes yeux ?
Les ombres de la nuit font place à la lumière,
Bedford jouit enfin de la clarté des cieux,
Et l'éclat du soleil fait baisser sa paupière.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

De surprise & de joie accablé tour à tour,
Il ne peut exprimer le transport qui l'agite ;
Il parle , & d'une voix étouffée , interdite :
Quel est le Dieu , dit-il , qui m'a rendu le jour ?

De revoir mes amis je lui dois l'avantage ;
Qu'il vienne recevoir un hommage éternel ,
Que mes premiers regards contemplent son image ;
Il approche à l'instant & reconnoît *Wenzel*.

Oui, c'est toi qu'il contemple, étonnant de *Wenzel*,
Toi qui viens d'opérer ce prodige admirable ,
C'est aux soins bienfaisans de ta main secourable
Qu'il devra désormais un honneur immortel.

*EPIGRAMME contre ceux qui débitent mal
les sermons d'autrui. A l'imitation de
Martial.*

*Q*UOD recitas , *COTINE* , opus est sublime
RUXI :

Sed , malè cum recitas , incipit esse tuum.

Traduction.

Ce que prêchoit jadis le sublime *la Rue* ,
Le fier Abbé *Cotin* nous le prêche aujourd'hui :
Mais il le dit si mal qu'on perd l'auteur de vue ,
Au point qu'on croit d'abord que la pièce est à lui.

R. Duc. . .

*MONOLOGUE d'un fils qui , dans une
bataille , tue son père qui étoit dans le
parti ennemi , & qu'il reconnoît en lui
ôtant son casque.*

QUEL objet se présente à mes regards surpris ?
Que vois-je ! .. un songe affreux trouble-t-il mes
esprits ;

Ou veillai-je ? .. D'horreur mon âme épouvantée..
En vain se doute encore... O valeur détestée !
O désespoir ! ô rage ! ô comble de forfaits !
C'est lui même , c'est lui... je reconnois ses traits !
Ciel , ô ciel ! ... j'ai défait un ennemi perfide ,
Mon triomphe fatal m'a rendu parricide ,
C'est mon père ! .. & la voix du sang qui m'a
formé ,

Ne s'est pas fait entendre à mon cœur alarmé !
O nature n'es-tu qu'une vaine chimère ?..
Quoi ! mon bras m'a prêté son secours ordinaire ?
Quoi ! pour le dérober à mes bouillans transports
Aucun autre ennemi ne s'est offert alors ! ...
O triste & cher objet de l'amour le plus tendre ,
C'est ton sang malheureux que je viens de répandre :
Tu meurs ! .. & c'est ton fils qui deviens ton bour-
reau ! ...

Ah ! ton fils avec toi va descendre au tombeau !

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Eh ! que me sert , hélas ! que me sert une vie ;
Qui d'ennuis , de remors sera toujours suivie ? ..
Qui j'embrasse du moins ton visage sanglant ;
Je suis ton meurtrier , mais je suis ton enfant ! ..
Tu détournes les yeux ! cher auteur du mon être ,
• Ne suis-je plus ton fils , crains-tu de me connoître ?
Ne pourrai-je apaiser tes mânes malheureux ?
Je ne saurois te rendre à la clarté des cieus ;
Mais si , pour te fléchir , pour expier mon crime ;
Ton ombre veut du sang , tiens. .. voilà ta victime.
(Il se perce).

EPOQUE de l'histoire , pour servir de préliminaire au discours ci-joint.

VERS le 15 juillet 1548* le peuple de Guyenne s'étant mutiné , *Henry II* y envoya le Connétable de *Montmorency* avec une forte armée.

Pendant qu'on en faisoit la levée , le Roi de la *Basoche* & Suppôts s'offrirent au Roi. Ils étoient environ six mille hommes , qui firent si bien leur devoir , qu'à leur retour , le Roi voulant reconnoître leur service , leur demanda quelles récompenses

* *Ferriere* , Dictionnaire de Pratique , au mot *Basoche*.

ils desiroient. Ils répondirent qu'ils n'en vouloient aucune, & qu'ils étoient prêts de servir Sa Majesté où Elle voudroit les envoyer.

Le Roi, content de cette réponse, leur donna, de son propre mouvement, la permission de faire couper dans les bois tels arbres, qu'ils voudroient choisir en présence du Substitut du Procureur général aux Eaux & Forêts, pour servir à la cérémonie du plant du mai; &, pour fournir aux frais de cette cérémonie, il leur accorda tous les ans une somme à prendre sur le domaine, sur les amendes adjudgées tant au Parlement qu'en la Cour des Aydes.

DISCOURS prononcé le 9 août 1767, à l'entrée de la forêt de Bondy, par l'Avocat général de la Basoche du Palais à Paris, en présence de MM. les Officiers de la Maîtrise des Eaux & Forêts, au sujet de la cérémonie du mai.

MESSIEURS,

SERVIR le Prince & la Patrie par des faits glorieux, rendre sa mémoire à jamais illustre, laisser à la postérité l'empreinte

A. v

10 MERCURE DE FRANCE.

de ses belles actions ; tels doivent être les desirs & le but du vrai citoyen.

Qu'il est flatteur, Messieurs, pour notre Corps, d'avoir produit des citoyens utiles au Roi & à la Patrie ! Que je me retrace avec joie cette heureuse époque où nos prédécesseurs eurent l'avantage de servir le Prince & l'Etat ! Ils firent leur devoir ; & le Roi, content de leurs services, daigna les reconnoître.

Après avoir satisfait le Roi & la Patrie, ces braves citoyens vouloient reprendre tranquillement l'étude des loix, mais l'œil vigilant de *Henry* (1) fut bien les distinguer ; son cœur généreux les laissa les arbitres de la récompense, & , dignes sujets de ce grand Prince, ils furent bien en user.

Ils étoient des citoyens précieux à l'Etat, ils venoient d'en donner des marques, leur sang avoit coulé pour leur Roi, ce sang lui appartenoit jusqu'à la dernière goutte, ils brûloient de le verser pour lui tout entier ; le choix de la récompense fut bientôt fait : *nous sommes prêts de servir Votre Majesté par-tout où Elle voudra nous envoyer*, répondirent nos prédécesseurs, c'est le seul bonheur où nous aspirons, c'est notre récompense.

(1) *Henry II*, pour lors régnant.

Quels traits de lumière passent jusqu'au fond de mon âme ! Que mon cœur est tendrement ému au récit de vos belles actions ! Vous fûtes grands , il est vrai , mais votre maître le fut bien davantage : content de votre réponse , il voulut vous rendre chers à la postérité , il daigna prendre soin lui-même des honneurs du triomphe ; il le fit , & vous triomphâtes.

Que cette époque soit à jamais gravée dans nos cœurs. C'est à ce Roi généreux & à ses successeurs que nous devons le bonheur , chers citoyens , de célébrer , en ce lieu champêtre , votre mémoire , qu'il me soit permis de le dire , dans les transports de l'allégresse la plus pure ,

*Ex illo celebratus honos latique minores
servavere diem (2).*

Il est bien doux pour nous , Messieurs , de participer au triomphe de nos prédécesseurs ; nous venons en ces lieux recueillir les bienfaits de nos Rois , & dans quel temps ! au sein de la paix la plus profonde : elle est votre ouvrage , ô grand Roi ! votre amour paternel pour vos peuples a ramené , au milieu des orages , le calme le plus

(2) Virgile , *Ænéide* , liv. VIII , hist. de *Cacus* , monstre tué par *Hercule*.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

profond à l'Europe. Puissant Génie de la France, veille à jamais sur la tête sacrée du meilleur des Rois !

Et vous, (3) Messieurs, qui êtes les dispensateurs des graces qui nous sont accordées par nos Rois, vous qui vous en acquittez avec tant de dignité, portez aux pieds de notre Monarque chéri & nos cœurs & nos vœux ; assurez-le que nous sommes tous pénétrés des mêmes sentimens qui ont animé nos prédécesseurs ; & que la postérité apprenne à jamais qu'il est beau de servir son Roi & sa Patrie.

Conclusions.

Flattés d'une douce espérance, au milieu de cette assemblée, environnés de ce sexe charmant qui fait le bonheur de la vie, nous requérons qu'il vous plaise, Messieurs, ordonner que délivrance nous sera faite, en la manière accoutumée, de deux arbres qui seront pris dans les bois de Sa Majesté, pour servir à la cérémonie du plant du mai. A cet effet, enjoindre aux Gardes de la forêt & à tous autres qu'il appartiendra d'en faciliter la coupe & le transport ; & pour parvenir au choix d'iceux, ordonner que la forêt nous sera ouverte.

(3) MM. de la Maîtrise des Eaux & Forêts.

*A M * * *. en réponse à des louanges maladroites adressées à une Demoiselle jeune & jolie.*

DE *Chloé* si j'étois l'amant ,
Je louois son humeur folâtre ,
Son esprit & son enjouement ,
Ses caprices qu'on idolâtre ,
Et tout ce qu'elle a de charmant.
Tu vantes sa philosophie !
A fille tant-soit-peu jolie ,
Est-ce-là faire un compliment ?
Après le plus tendre langage ,
Tu viens lui jurer du respect.
Ami , du respect à son âge !
Rien de plus froid qu'un tel hommage ;
Et sur-tout rien de plus suspect.
Tu dis que pour plaire à ta belle ,
Il faudroit être *Anacréon* :
Ce fut sans doute un grand modèle ;
Mais tu fais qu'il étoit barbon.
Songes-tu , lorsque de sa lyre
Tu regrettes les doux accens ,
Que de nos jours *Phébus* inspire
Des *Anacréons* de trente ans ?

14 MERCURE DE FRANCE.

J'en connois un, dont il s'honore ;
 Qui, dans son aimable gâité,
 Digne de chanter la beauté,
 Est tout prêt à mieux faire encore.
 Rien de plus frais que ses bouquets ;
 Le goût sourit à ses saillies,
 L'amour à ses jolis couplets,
 Et *Vénus* a ses *fantaisies* *.
 Ami, si je voulois chanter ;
 Sur-tout, si j'aspirois à plaire,
 Voilà le maître qu'à *Cythère*
 De ce pas j'irois consulter.

* Titre des poésies fugitives de M. Dorat.

Par M. MUGNEROT.

MADRIGAL à Mlle S. DE P...

DE *Vénus* & d'*Hébé* vous avez les attraits,
 De toutes deux en nous offrant l'image,
 Aimable *Eglé*, c'est avoir en partage
 La jeunesse de l'une & de l'autre les traits.



B A L K I S.

C O N T E O R I E N T A L *.

U N Marchand de *Basra*, nommé *Mourad*, très-zélé Musulman, avoit abandonné son commerce, qui ne l'avoit point enrichi, pour se livrer entièrement à la dévotion, & occupoit une très-petite maison dans l'une des extrémités de la ville. Il étoit veuf & n'avoit qu'une fille qu'il avoit élevée dans la crainte du *Tout Puissant* & dans la pratique de toutes les vertus de leur religion. Tous deux enfin étoient contens & croyoient posséder tout parce qu'ils ne desiroient rien.

Quelques soins que prît *Balkis* (c'étoit le nom de la fille) de se cacher aux yeux de ses voisins pour vivre dans une plus parfaite abnégation des choses de ce monde, elle fut pourtant recherchée jusques dans le fond de sa solitude. Le bruit de son mérite y attira plusieurs amans qui vouloient en faire leur femme, & de qui l'empressement eût été bien plus vif encore si l'on eût su que ses attraits égaloient ses vertus.

* Tiré de la Légende des Musulmans.

Mourad, en réfléchissant sur la médiocrité de sa fortune, eût désiré de la marier à quelque riche commerçant. Mais à l'aveu sion que *Balkis* lui témoigna pour le mariage, le bon homme craignit, en insistant trop sur ce point, de chagriner sa fille. Non, mon père ! (lui disoit-elle) non, je ne puis me résoudre à vous quitter, sur-tout à l'âge où je vous vois ; souffrez que j'e goûte toujours avec vous les douceurs d'une vie qui remplit mes vœux les plus chers !

Mais l'ange de la mort ayant, quelques années après, frappé *Mourad* ; *Balkis*, qui se trouvoit orpheline & dénuée de tout espèce d'appui, levant ses mains & ses beaux yeux au ciel : ô toi, (s'écria-t-elle) unique espoir des malheureux ! seul protecteur des orphelins ! toi qui jamais n'abandonnas ceux dont la foi compta sur ton secours ; toi que la voix de l'innocence trouva toujours sensible, écoute ma prière, & daigne me défendre des périls dont je me vois environnée !

Les parens de *Balkis*, après lui avoir représenté combien il seroit peu décent qu'elle demeurât plus long-temps dans sa retraite, lui proposèrent pour époux un jeune homme nommé *Valid*, marchand, connu tant par ses richesses que par ses

mœurs. *Balkis* d'abord eut peine à s'y résoudre, & ne se rendit à leurs vœux qu'après s'être bien convaincue que la voix de tous ses parens devoit être celle du Ciel.

Elle trouva dans son époux non-seulement tout ce qu'on lui avoit promis, mais encore l'amant le plus tendre & le plus passionné. *Valid* de jour en jour lui découvroit de nouveaux charmes, s'applaudissoit de son bonheur, eût enfin préféré *Balkis* à toutes les beautés de l'Orient. Mais tremblez, mortels, qui vous croyez au comble de vos vœux ! cet instant même où la félicité suprême est dans vos mains est peut-être celui qui doit vous coûter bien des larmes !

A peine un an s'étoit passé depuis le mariage de *Valid*, qu'il se vit inopinément obligé de partir pour les Indes, & de confier son épouse & son commerce aux soins d'un frère qu'il aimoit & dont il croyoit être sûr. Les adieux, les regrets & les craintes des deux époux, se présument facilement. Qu'on se contente de savoir que le pauvre *Valid*, en s'arrachant des bras de sa *Balkis*, fut obligé de s'embarquer sur un vaisseau qui faisoit voile pour *Surate*.

Mais dès que *Valid* fut parti, *Ashraf*,

(c'étoit le nom du frère) à l'aspect de sa belle-sœur, qu'il n'avoit point encore vue, en devint amoureux au point qu'à peine put-il gagner sur lui d'être huit jours sans laisser éclater ses feux.

Tout ce que la timide & vertueuse *Balkis* eut à souffrir de la passion de ce traître, tout ce que sa prudence eut toujours le bonheur d'opposer aux artifices d'un amant à qui son époux avoit donné sur elle tant de droits, seroit trop long à détailler ; nous dirons seulement que ce perfide, après s'être bien assuré qu'il tenteroit toujours en vain de la corrompre, & résolu de s'en venger, fit une nuit cacher dans la chambre de cette femme un jeune homme gagné ; qu'il arriva dans l'instant même avec quatre témoins, réveilla tout le voisinage, informa le Cadi du prétendu forfait dont il venoit de convaincre *Balkis*, & la fit condamner au supplice des adultères, c'est à dire, à être, dès le lendemain, enterrée jusqu'au col sur le grand chemin de *Basra*. L'innocente *Balkis*, après avoir publiquement souffert l'ignominie de ce supplice affreux, avoit languï pendant le jour entier, dans l'espérance que la mort viendrait enfin l'en délivrer ; lorsque, la nuit de ce jour même, un voleur Arabe qui passoit par-là, frappé

des cris qu'elle ne pouvoit retenir, s'en trouva si touché, qu'après l'avoir tirée de son tombeau, & mise en croupe sur son cheval, il se hâta de la conduire dans un bois voisin, où les tentes de ses compagnons venoient d'être dressées.

La femme du voleur, qui par hasard se trouvoit bonne femme, au récit que lui fit *Balkis*, versa des larmes & lui donna tous les secours dont cette infortunée avoit besoin. Tant la beauté, tant les vertus ont de droits sur les cœurs !

Restez ici, lui dit-elle, & souffrez qu'en vous protégeant nous obtenions du Ciel qu'une action qui doit lui plaire efface en partie les forfaits dont sa justice a droit de nous punir. Ce cabinet, ajouta-t-elle, en quelques lieux que nous allions, est désormais à vous, nul ne pourra vous empêcher d'y servir Dieu dans le silence, & nous vous défendrons contre quiconque oseroit entreprendre d'y troubler votre repos.

Balkis charmée, dans son malheur, d'avoir rencontré cet asyle, ne cessoit point d'en rendre grâces au *Tout Puissant*, tandis qu'il s'élevoit contre elle un autre orage.

Un Nègre, qui servoit l'Arabe, épris des charmes de notre héroïne, saisit un jour l'instant où le voleur & son épouse

étoient absens, & oubliant à la fois ce qu'il étoit & ce qu'étoit *Balkis*, osa la supplier de répondre aux sentimens qu'elle lui avoit inspirés.

Monstre ! s'écria-t-elle, en frémissant de ce qu'on lui offroit, si tu ne fors dans le moment, & si jamais ton indigne tendresse ose encore se manifester à mes yeux, ton maître saura m'en venger & réprimer ton insolence.

L'air & le ton de ce propos firent sentir au *Noir* qu'une conquête de ce genre n'étoit pas réservée pour lui. Mais aussi vicieux, aussi vindicatif que *Ashraf*, il crut devoir punir *Balkis* de ses rigueurs ; & , pour y parvenir, voici ce qu'il imagina.

L'Arabe avoit un enfant au berceau, & pour lequel les deux époux sentoient une égale tendresse. Le Nègre, la nuit même, après avoir poignardé cet enfant, étoit entré furtivement dans le cabinet de *Balkis* endormie, avoit caché le couteau dans son lit ; & , pour mieux fonder les soupçons, avoit laissé tomber quelques gouttes de sang depuis le berceau de l'enfant jusqu'au lit de l'épouse de *Valid*.

Le lendemain, quel réveil pour *Balkis* ! Le voleur & sa femme également convaincus, par les traces du sang, qu'elle étoit l'auteur de ce crime, en doutèrent

bien moins encore lorsque le *Noir*, qui feignoit d'être furieux, en arrachant sa victime du lit, fit tomber le couteau que lui-même y avoit caché. *Balkis*, accablée de ce spectacle inattendu, étoit restée muette ; & le *Noir*, pour venger son maître, alloit plonger le fatal couteau dans le sein de cette infortunée, lorsque l'Arabe l'arrêta. Quoique vivement pénétré de la mort de son fils, quoique tout accusât *Balkis*, il avoit peine à la croire coupable ; il prétendoit l'entendre, savoir quelle raison l'avoit portée à massacrer l'enfant du bienfaiteur qu'elle devoit chérir. *Balkis*, qu'érouffoient ses sanglots, certifia comme elle put, qu'elle étoit innocente ; & sa douleur parut si naturelle, que l'Arabe & sa femme en ressentoient déjà quelque pitié ; lorsque le Nègre, qui en craignoit les suites, se mit encore en devoir de la poignarder. Cét excès de fureur, qui parut suspect à l'Arabe, acheva de l'intéresser pour *Balkis*. *Vaten*, dit-il au *Noir*, ton zèle t'emporte trop loin, Les apparences, il est vrai, semblent être contre elle, & cependant je ne saurois la soupçonner du meurtre de mon fils. Mais innocente ou criminelle, s'écria-t-il, en parlant à *Balkis*, il ne convient plus maintenant que vous restiez ici. Votre présence,

22 MERCURE DE FRANCE.

à chaque instant , feroit renaître des regrets qui nous feroient trop douloureux. Vous me devez déjà la vie , & , loin d'attenter à la vôtre , allez , & prenez cette bourse , où vous trouverez cent sequins. Si vous n'êtes point criminelle , je vous les dois pour subvenir à vos besoins , & si vous l'êtes en effet , je laisse au Ciel le soin de vous punir *.

Balkis , pénétrée de reconnoissance autant que de douleur , prit congé de ses hôtes , arriva vers le déclin du jour aux portes d'une ville peu distante de la mer , & où une vieille femme qu'elle rencontra offrit de la loger. La femme de *Valid* tira sa bourse , la pria d'aller chercher de quoi souper ; au retour de son hôtesse , elle lui raconta son histoire , dont celle-ci pleura beaucoup : & toutes deux , après un repas très-léger , s'allèrent mettre au lit.

Le jour suivant , *Balkis* ayant dessein d'aller au bain , pria la vieille de l'accompagner ; & toutes deux alloient entrer chez le baigneur , lorsqu'un jeune homme , avec la corde au col , les mains liées derrière le dos , conduit par le bourreau & suivi d'une populace immense , attira leurs

* Ce trait , de la part d'un voleur , pourra paroître surprenant ; mais ce voleur étoit Arabe , & le texte nous dit qu'il s'en trouve de généreux.

regards & toucha *Balkis* jusqu'aux larmes. C'étoit, lui dit-on, un débiteur qui, faute de trente sequins, alloit être pendu.

Qu'on appelle le créancier, s'écria-t-elle tout à coup : me voici prête à les payer.

Ce trait d'humanité pensa lui devenir funeste ; & la populace, empressée d'en admirer l'auteur, força *Balkis* non-seulement de se dérober à la curiosité des habitans, mais encore à sortir dans l'instant même de leur ville.

Tandis qu'elle fuyoit ainsi jusqu'aux remerciemens de celui qu'elle avoit sauvé du trépas ; le jeune homme, qui la cherchoit, ayant enfin appris la route qu'elle avoit suivie, eut peu de peine à la rejoindre, auprès d'une fontaine où elle se rafraîchissoit.

Mais l'extrême beauté de *Balkis* lui préparoit de nouvelles alarmes. Le jeune homme reconnoissant se montra bientôt amoureux, crut même signaler tout l'excès de sa gratitude en devenant pressant. Sur quoi la femme de *Valid*, d'autant plus indignée qu'elle croyoit avoir plus à s'en plaindre, après l'avoir menacé d'un poignard qu'elle portoit à son côté, le convainquit si bien des sentimens qu'il venoit d'inspirer, qu'il se leva sans lui répondre & s'enfuit vers la mer,

24 MERCURE DE FRANCE.

Un vaisseau qu'il avoit apperçu de loin venoit de mettre à terre sa chaloupe. Ce vaisseau , parti de *Basra* , faisoit voile pour *Sérendib*. Si tôt qu'il en fut informé : Seigneur , dit-il , en s'adressant au Capitaine , je suis possesseur d'une esclave aussi jeune que belle & dont je ne puis être aimé. Si vous voulez me l'acheter , je croirai la punir. Elle est à quatre pas d'ici. Allez la voir , & donnez-m'en trois cens sequins : elle vaut dix fois plus , mais peu m'importe , elle est à vous.

Le Capitaine , à l'aspect de *Balkis* , se hâta de compter l'argent , le jeune homme de s'en saisir & de retourner dans la ville.

L'épouse de *Valid* , malgré ses cris , enlevée & conduite dans le vaisseau , apprit avec horreur qu'elle étoit maintenant esclave , & vit bientôt , en frémissant , que le Ciel seul pouvoit la préserver de l'avenir que lui préparoit un maître aussi ardent que despotique. Elle invoquoit déjà la mort , & cherchoit même à se la procurer ; lorsqu'une tempête soudaine , après avoir , pendant trois jours , menacé le vaisseau , le conduisit sur des écueils , où il fut bientôt fracassé , & où tout l'équipage périt , à la réserve de *Balkis* & de son redoutable maître.

Tous deux pourtant furent séparés par les
flore

flots & transportés dans des lieux différens. *Balkis*, en revenant à elle-même, se trouva dans une isle extrêmement peuplée, & gouvernée par une Reine.

Les habitans, qui l'avoient vue flotante sur la mer, l'entouroient, regardoient cet événement comme un prodige, & l'accabloient de questions.

Elle leur raconta ses aventures & les intéressa ; sa beauté fit le reste. La Reine même, qui voulut la voir, qui la goûta, qui bientôt en fit son amie, & qui bientôt après mourut, la déclara son héritière. . . . & voilà *Balkis* Reine.

Balkis, comme nous l'avons dit, étoit pieuse, & ses sujets furent tous ses enfans. Tout prospéroit dans ses Etats ; le Ciel sembloit prévenir tous ses vœux. Le peuple enfin, qui la croyoit une divinité, abandonna le culte du Soleil, & ne crut plus qu'à l'*alcoran*.

Balkis enfin fit des miracles, (car la vertu seule en est un) elle en fit, dis-je, d'une espèce assez frappante pour attirer dans ses Etats tous les dévots des nations circonvoisines ; tous les pécheurs enfin qui, sur le bruit de ce que le Ciel avoit daigné faire pour elle, en espéroient quelque secours, soit pour l'âme, soit pour le corps.

On lui apprit un jour que six

B

étrangers , logés au même *Caravanferail* * , desiroient d'être admis à son audience : que l'un des six étoit aveugle , l'autre hydropique , & le dernier paralytique. *Balkis* , en leur permettant de paroître , étoit assise sur son trône , environnée de cinquante esclaves de son sexe , richement parées , & des plus grands Seigneurs de ses Etats.

La Reine étoit voilée , ainsi que les esclaves de sa Cour. Les étrangers se prosternèrent , & n'osèrent lever les yeux que dans l'instant où elle demanda quel étoit le motif de leur voyage , & de quel pays ils venoient.

Grande Reine ! s'écria l'un d'entre eux , nous sommes six pécheurs qui venons implorer votre secours auprès du *Tout-Puissant*.

Parlez plus clairement , lui dit la Reine , après les avoir fixés tous les six : je ne puis rien pour vous si vous ne racontez publiquement vos aventures , & sur-tout si vous en cachez la plus légère circonstance.

De mon côté , dit le premier , vous ferez obéie. Je suis un marchand de *Basra*. J'avois eu le bonheur d'épouser une jeune personne aussi vertueuse que belle. Je l'adorois , & me flattois d'en être aimé lorsque , forcé de m'absenter

* Espèce de grande hôtellerie.

pour quelque temps, je la confiai à mon frère, à cet aveugle que voici, qui m'apprit, à mon retour, qu'après avoir été deshonoré par l'infidèle, la justice m'avoit vengé en la faisant enterrer toute vive; & que les pleurs que lui avoit coûtés ce malheureux événement lui avoient fait perdre la vue. C'est l'intérêt de ce frère si cher qui m'amène à vos pieds pour vous prier, puissante Reine, de daigner implorer le Ciel en sa faveur !

Balkis, en reconnoissant son époux, avoit pensé mourir de joie autant que de surprise. Après s'être remise de son trouble : est-il bien vrai, lui dit-elle, que ta femme t'avoit trahi ? Parle ; qu'en penses-tu, dans le fond de ton cœur ? . . En me rappelant ses vertus, s'écria-t-il, je ne le crus jamais.

C'en est assez, lui dit-elle, & je fais mieux que toi si le supplice qu'a souffert ta femme étoit injuste ou légitime. C'est ce que tu sauras demain ; & nous verrons si ton frère est dans le cas de recouvrer la vue.

Un autre homme alors se leva. Madame, dit-il à la Reine, un domestique qui m'est cher, un Nègre très-intelligent, & que j'élevai dès l'enfance, est devenu paralytique, & j'ai tout employé, mais vaine-

B ij

ment , pour le faire guérir. Il est avec moi dans ces lieux , & j'ose , pour ce malheureux , implorer vos bontés.

La Reine , qui d'abord avoit reconnu le bon voleur Arabe , & qui ne doutoit pas que le Nègre ne fût celui dont elle avoit tant à se plaindre : cette affaire , dit-elle , est plus aisée à décider que l'autre , & demain je te répondrai.

Et toi , (continua-t-elle , en se retournant vers l'hydropique) à quoi crois-tu devoir attribuer cette fâcheuse maladie ?

Grande Reine , dit-il , c'est probablement au Ciel seul que je la dois. Sans doute il me punit d'avoir osé tenter la violence envers une jeune étrangère que j'acheterai d'un inconnu , qui vraisemblablement m'avoit trompé en me la vendant comme esclave.

Je suis plus coupable que toi ! s'écria un autre étranger ; les peines que j'endure & les *furies* dont je suis dévoré sont le juste châtiment de t'avoir vendu cette femme , à qui je devois tout , puisque je lui devois la vie.

Balkis qui , dans ces deux derniers , reconnoissoit le Capitaine & le pendard qui lui avoit coûté trente sequins : je vous promets , dit-elle , aux six étrangers , d'implorer pour vous le *Très-Haut*. Revenez

tous demain matin, à la même heure. L'aveugle & le paralytique ont l'espoir de se voir guéris, pourvu qu'ils confessent leurs crimes ; & , quoiqu'ils me soient bien connus , j'exige d'eux de la franchise. S'ils tentent de rien déguiser, loin de prier pour eux , je saurai les punir de la façon la plus sévère. Quant aux autres , je leur promets d'offrir pour eux, dès à présent, mes vœux aux Ciel, car ils ont dit la vérité.

De retour à leur *Caravanferail*, quatre des étrangers s'applaudissoient de leur visite chez la Reine. Le frère de *Valid* & le Nègre étoient confondus. Tous les deux auroient préféré de demeurer dans leur état présent à l'obligation de confesser publiquement le crime affreux dont l'un & l'autre étoient coupables, & la nuit qui suivit ce jour fut horrible pour eux.

Il fallut cependant le lendemain se rendre chez la Reine, où la Cour étoit encore plus nombreuse que la veille.

Eh bien ! dit-elle, est-ce aujourd'hui que nous saurons enfin la vérité ? Malheur à qui la cachera !.. Le Nègre, alors, mourant de peur, confessa hautement tous les détails de la cruelle trahison que les fureurs d'un amour méprisé lui avoient fait tramer contre *Balkis*.

B iiij

Ah, traître ! s'écria l'Arabe en fureur : ce fut donc toi qui poignardas mon fils ? Grande Reine , poursuivit-il, permettez que dans le moment je fasse ici voler sa tête. Non , je vous le défends , lui dit-elle. Vous avez raison , reprit-il , le malheureux ne seroit pas assez puni. Qu'il vive encore vingt ans paralytique.

Tu te trompes , lui dit la Reine , & ce n'est pas pour prolonger ses maux que je voudrois que cet homme vécût. Puisqu'il est repentant , prions le Ciel qu'il lui pardonne.

Balkis alors se prosterna la face contre terre ; & le malade , après quelques instans , se trouva guéri.

Les spectateurs , frappés d'un tel prodige , en rendirent grace au *Très-Haut* , ainsi qu'à leur pieuse souveraine. Elle pria également pour l'hydropique & pour celui que persécutoient les *furies* , & tous les deux se retrouvèrent en santé.

Valid, alors, ne doutant plus de la future guérison de son cher frère : ô *Ashraf* ! s'écria-t-il, si tu veux recouvrer la vue , c'est à toi de parler. La Reine attend la vérité de ton histoire , & prépare un nouveau miracle en ta faveur.

Tu as raison , dit *Balkis* ; mais qu'il ne pense pas me rien cacher , car je lis

dans son âme, & je fai tout ce qu'il a fait. S'il nous en déguisoit un mot, il est perdu.

Ashraf, convaincu qu'il prétendrait en vain en imposer, prit le parti de raconter naïvement son amour pour sa belle-sœur, tous les forfaits que cet amour lui avoit fait commettre, & en marqua le plus grand repentir.

Il n'a rien déguisé, dit en soupirant la Reine ; il faut aussi prier pour lui.

Tandis qu'elle parloit ainsi, *Valid*, après un cri dont les cœurs furent déchirés, étoit tombé de sa hauteur sur les degrés du trône. Dès qu'on l'eut mis en état de parler : grande Reine ! dit-il, d'un ton qu'étouffoient ses sanglots, permettez que je m'en retourne à *Basra* ; que j'y remène ce perfide, & que dans l'endroit même où *ma Balkis* fut enterrée, je sacrifie à ma vengeance un monstre que le Ciel ne pourroit jamais pardonner.

Le voile de *Balkis* cachoit les sanglots & les pleurs que lui causoient sa situation & la douleur de son époux.

O marchand de *Basra* ! dit-elle, d'une voix entrecoupée, daigne, à ma prière, écouter moins l'excès de ton ressentiment. Ton frère, je l'avoue, ne sauroit être plus coupable, & je conçois combien tu aurois

B iv

droit de te venger. Mais , après cet aveu public , après le repentir dont nous le voyons pénétré ; rappelle-toi , digne *Valid* , que c'est le même sang qui vous anime l'un & l'autre. Sois enfin assez généreux pour imiter le Ciel , s'il daigne aussi lui pardonner !

Balkis , en prenant pour aveu la profonde inclination que fit alors *Valid* , implora le *Très-Haut* pour son beau-frère , qui bientôt recouvra la vue.

Après les nouveaux applaudissemens de l'assemblée , la Reine , en renvoyant les étrangers au *Caravanferail* , leur ordonna de revenir le jour suivant , & leur promit de les rendre témoins d'événemens plus surprenans encore que tous ceux qu'avoit produits cette journée.

Tous s'y rendirent à l'heure ordinaire. La Reine , dans le même état que les jours précédens , en adressant la parole à *Valid* , lui dit de prendre place sur un siège magnifique qu'elle-même avoit fait placer auprès du trône. Il s'en défendit vainement. *Valid* , ajouta - t - elle , tes malheurs me sont connus , j'ai même partagé ton infortune ; & , pour te la faire oublier , regarde mes esclaves ; choisis celles dont les attraits auront plus le droit de te plaire , & désormais sois heureux dans ma Cour.

Puissante Reine, lui dit en soupirant *Valid*, dispensez-moi du choix que vous daignez me proposer ! *Balkis* jamais ne sortira de ma pensée, *Balkis* toujours me fera chère ; & je pars pour l'aller pleurer tant que le Ciel me laissera la vie, sur le tombeau que lui prépara l'imposture.

La Reine, enchantée de l'entendre, & transportée des sentimens de son époux, ne put y tenir plus long-temps : tiens, dit-elle, *Valid*, en levant tout à coup son voile & en se précipitant dans ses bras, je te rends ta *Balkis* ; je te la rends toujours la même, & ma félicité n'est rien si mon *Valid* ne la partage ! Rien ne pouvoit égaler les transports de joie de cet heureux époux que la surprise du voleur, de son esclave noir, de l'hydropique Capitaine, & du jeune homme ci-devant en proie aux *furies*, lorsqu'ils trouvèrent sur le trône une femme que tous les quatre avoient si cruellement offensée.

Balkis, dans les bras de *Valid*, raconta sa propre histoire en présence des courtisans, qui en admirèrent la singularité.

L'Arabe fut gratifié de dix mille pièces d'or, d'un habillement de brocard, & d'une superbe robe pour sa femme. Le Capitaine eut, pour sa part, mille ducats, & le jeune homme autant.

B v

De-là *Balkis*, en descendant du trône, & en prenant le bras de son époux, le conduisit dans un cabinet, où tous les deux remercièrent le *Très-Haut* de les avoir ainsi rejoints.

Dès que ce devoir fut rempli : mon cher *Valid* ! dit-elle, en l'embrassant de nouveau, puisque les loix de ce pays ne me permettent point de partager ma couronne avec toi, tu n'en seras pas moins mon maître, & par conséquent souverain. Tout mon empire est dans ton cœur. . . . Cher époux, tu connois le mien.

Par un Abonné au Mercure.



A M. FAVART , sur la pièce des Moissonneurs.

QUAND *Paris* des plus belles fleurs ;
 S'empresse à couronner les heureux *Moissonneurs* ;
 Dans ce tableau de la nature ,
 Mes yeux humides de pleurs ,
 Reconnoissent la peinture
 D'une âme sensible & pure ,
Dont Favart en lui-même a puisé les couleurs.

Au même , sur la même pièce.

J'AI vu l'unanime suffrage ,
 Que donne le public à ton drame enchanteur ;
 J'ai vu l'ignorance & l'erreur ,
 A qui tes succès font ombrage ,
 Faire de vains efforts pour t'en ravir l'honneur.
 Mais le mépris les suit , la gloire est ton partage.
 Qui pourroit de tes vers méconnoître l'auteur ?
 Ton cœur s'est peint dans ton ouvrage.

Daignez , Monsieur , agréer ces petits
 vers , non comme un hommage digne de
 vous , mais comme celui d'un homme qui

*

B vj

177 MERCURE DE FRANCE.

vous admire bien sincèrement, qui vous aime de tout son cœur, & vous salue avec bien du respect.

DAVESNE.

VERS à Mlle BABET R * *.

ON me connoît pour le plus sage
De tous les bergers d'alentour ;
Eux-mêmes viennent tour à tour
Mettre en mes mains le plus beau gage
Que leur accorde un Dieu volage ,
Nommé communément Amour.
De *Licidas* j'ai la musette ,
Q'embellirent les mains d'*Iris*.
Je tiens encore la houlette
Par *Damon* offerte à *Cloris* ,
Qui la reçut dessus l'herbette.
Vous qui tremblez pour votre cœur ,
Faites comme eux , belle *Isabelle* ;
Et ne craignez aucun malheur
S'il est sous ma garde fidèle.

C * *. du Saint-Esprit en Languedoc.



P O R T R A I T.

L'AMOUR dormoit , je saisis ses tablettes ;
J'y vis ces vers entre mille fleurettes :

Des lys ses dents ont la blancheur ,
Et son haleine en a l'odeur.

De la rose ,
Fraîche éclosé ,

Sa belle bouche a la couleur.

C'est un minois de fantaisie ;

L'air chiffonné , le teint frais & vermeil ,
Et , comme au tour , une gorge arrondie ;
Le nez au vent , le sel de la saillie ,

L'œil de *Vénus* à son réveil :
D'amour enfin toute l'artillerie.

Frappé du portrait , je m'écrie :
Ce sont les traits de ma divinité !

Qui , dit l'enfant avec vivacité ;
J'ai voulu peindre *Rosalie*.

Par M***.



A U T R E.

AH ! quel beau teint, & quel air de douceur !
 A ton aspect , *Iris* , chacun s'enflâme.
 Mais que dirai-je de ton âme ? ..
 C'est un serpent que nous cache une fleur.

Par le même.

EPIGRAMME *sur une femme irritée contre
 l'auteur.*

VAINEMENT vous voulez me décrier , *Glycère*.
 Tous vos efforts sont vains , & l'on se dit tout bas ,
 Que je ne vous déplairois pas ,
 Si vous pouviez me plaire.

Par M. R. P. A. C. D.

EPIGRAMME *contre la même.*

CE qui sied à *Cloris* , ne vous sied plus , *Glycère*.
 Peut-être qu'autrefois vous sûtes nous charmer ;
 Mais aujourd'hui que vous ne pouvez plaire ,
 Permettez-nous de ne vous plus aimer.

Vous êtes seule & délaissée,
 Rien ne me surprend moins ; la vieilleſſe glacée,
 Une béquille en main , avance lourdement.
 L'amour l'entend de loin & s'enfuit leſtement.

Par le même.

*MADRIGAL à deux ſœurs , dont chacune
 ſe plaignoit en particulier à l'auteur de
 ce qu'il aimoit plus ſa ſœur.*

Vous vous plaignez , aimable *Adème* ;
 De ce que j'aime votre ſœur ,
 Et votre ſœur ſe plaint de même
 De vous voir partager mon cœur ?
 Ces doux attraits qui vous rendent ſi belle ;
 Dans votre ſœur je les retrouve tous.
 Sans elle , il eſt bien vrai , je n'aimerois que vous ;
 Mais ſans vous je n'aimerois qu'elle.

Par le même.

LE mot de la première énigme du
 Mercure du mois de février eſt *chemiſe*.
 Celui de la ſeconde eſt les *cheveux*. Celui
 du premier logogryphè eſt *gallet* ; où l'on

40 MERCURE DE FRANCE.

trouve *galle*, maladie, *galle* (noix de);
Galle, (Prince de). Celui du second est
rosse; ôtez une *s*, reste *rose*. Celui du
troisième est *couffin*. Et celui du quatrième
est *hallebarde*.

É N I G M E.

JE suis belle comme les dieux.

Ton cœur est fait pour me connoître ;

Avec moi tu peux être heureux ,

Sans moi tu ne peux jamais l'être. . .

On me vante par-tout, à la ville , à la cour ;

Sous les lambris dorés, sous le toit le plus sombre ;

Ici bas cependant je n'ai plus de séjour ,

On croit me posséder & l'on n'a que mon ombre. . .

Je suis Reine & , sans vanité ,

De l'univers j'ai le plus bel empire :

Je suis de mes sujets le lien respecté ;

Même goût les unit, même esprit les inspire ;

L'envie ou l'intérêt jamais ne les déchire ,

Une parfaite égalité.

Chez eux avec la paix fait régner la gaité. . .

Lecteur, veux-tu sonder plus avant ma nature ?

Pour connoître la vérité ,

Je suis la route la plus sûre :

Dans la bouche du sage on la trouve trop dure ;

Dans la mienne on l'écoute avec quelque bonté ,

Ou du moins sans qu'on en murmure.

Ah ! que ne puis-je , assise auprès des Rois ,
 La leur montrer toujours & lui prêter ma voix !
 Mais j'en dis trop : tel est mon caractère ,
 J'ignore ce que c'est que de faire un mystère.

Par M. DE LAMOTTE DE BEAUVAIS.

A U T R E.

IL est un temps , lecteur , où j'intéresse.
 Chacun de me voir est charmé ;
 L'on me chérit , l'on me caresse ,
 D'un feu secret alors mon cœur est enflammé.
 Aisément près de moi l'on peut se satisfaire ;
 Je souffre volontiers qu'on me fasse la cour :
 Mais si quelqu'un voulant me marquer trop d'a-
 mour ,
 Ose sur moi porter une main téméraire ,
 Sur le champ il subit une peine sévère.
 Il est un temps , & ce temps est bien près ,
 Où , regardé comme un meuble inutile ,
 Et relégué dans un obscur asyle ,
 On ne se souvient plus , lecteur , de mes bienfaits.

Par le même.



 L O G O G R Y P H E.

ETRE moral , vertu rare & sublime ,
 Mon existence est dans le cœur.

Il ne faut rien pour m'ôter toute estime :
 Le hâle , en un instant , peut sécher une fleur.

D'une contrée en Amérique
 Le nom , lecteur , je présente à tes yeux ,
 Nom donné par la politique.
 Les flatteurs , s'ils pouvoient , abuseroient les
 dieux !

Encore un mot & je te quitte.
 Il t'offre un bien , la cause de tout bien.
 C'est moi qui te soutiens , qui t'écume , qui
 t'agite ,
 Sans moi tu ne sentirois rien.

Par un anonyme de Champagne.



A U T R E.

JE suis cet ennemi secret,
Ce tyran de toute la terre,
Qui brûle, agite, & fais la guerre
Aux Rois comme au plus vil sujet.
Les dieux seuls, exempts de ma rage,
M'ont donné l'étrange partage
De passer de l'être au néant.
J'existe, & puis, dans un instant,
Je rentre en mon épais nuage,
Vaincu souvent, mais souvent triomphant.
Curieux, de mon nom, six pieds font l'assemblage.
Prends-en deux & ma tête, on t'offre un élément;
Puis le métal destiné d'âge en âge
A la guerre, au labour, au Cyclope, au méchant.
Avec trois, je serai cette femme crédule,
Source du crime originel;
Même nombre, c'est moi qui, dans la canicule,
Corromps toute matière, & ronge tout mortel.
Je deviens un petit légume,
Si tu m'en donnes deux fois deux,
Pour m'obtenir souvent on fait des vœux
En certain jour sur-tout, où, mis en gros volume,
J'échois, dit-on, au plus heureux.

44 MERCURE DE FRANCE.

Ne m'en retranche point : que suis-je ? un vain
prestige

Qui trouble , égaie le sommeil ;
Si tu m'en ôtes un , j'enfante le prodige ;
Mon art antique est sans pareil ;
Laisse-m'en trois encor pour terminer ma course :
Je suis ainsi que l'ombre , & ne suis jamais vu ,
Sous la faux d'un cruel je tombe sans ressource.
A ce trait , cher lecteur , puis-je être méconnu ?

*Par M. DE BOUSSANELLE , Maître
de Camp de Cavalerie , Capitaine
au Commissaire-Général.*

A I R N O U V E A U.

JE croyois trouver le bonheur
Quand j'étois léger & volage.
Hélas ! j'étois bien dans l'erreur ;
Je n'en connoissois que l'image.

Non , rien ne me fera changer ;
Je renonce aux chaînes nouvelles.
L'amour ne peut plus voltiger :
Vos beaux yeux ont brûlé ses ailes.

*Par M. DE C***.
La musique de M. DE M***.*

Amoureusement.



je croyois trouver le bonheur Quand j'étois léger
et vo-lage, Hélas! j'étois bien dans l'erreur, j'étois
bien dans l'erreur, je n'en connoissois que l'ima-
-ge, je n'en connoissois que l'ima-ge; Non, rien ne me
fera changer; Non, non rien ne me fera changer, je re-
-nonçe aux chai-nes nouvelles, L'am' ne
peut plus vol-ti-ger, Vos beaux yeux, vos beaux
yeux ont brûlé ses ai-les.

[The page contains extremely faint, illegible markings that appear to be bleed-through from the reverse side of the document.]

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAIT de l'histoire de la petite-vérole.

Nous nous hâtons de faire part au public d'un ouvrage annoncé dans notre second Mercure de janvier, qui a pour titre : *histoire de la petite-vérole, avec les moyens d'en préserver les enfans & d'en arrêter la contagion en France, suivie d'une traduction du traité de la petite-vérole de Rhafès sur la dernière édition de Londres, arabe & latine ; avec cette épigraphe :*

Jam satis terris.

par M. *Paulet*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint-Severin, 1768, deux volumes in-12,

Il sembloit qu'il n'y avoit plus rien à dire sur une matière qui fait depuis si long-temps l'objet des discussions & des recherches des plus grands Médecins de l'Europe, & qui fixe les yeux des Magistrats, des Souverains & de toutes les nations,

L'auteur vient de mettre au jour un travail tout neuf. Il commence par combattre avec force l'opinion vulgaire du germe inné de la petite-vérole en démontrant, par des raisons physiques & morales, que ce germe ne sauroit exister dans le corps humain de la manière qu'on l'entend : il prouve que cette idée est mal fondée, arbitraire, insoutenable, & capable de retarder non-seulement les progrès de la médecine, mais de donner lieu à des systèmes funestes. L'auteur cherche ensuite à débrouiller le cahos de l'origine de la petite-vérole dans le monde. Après avoir parcouru, par ordre chronologique, les Médecins de l'antiquité, & avoir donné des preuves de leur silence sur cette maladie, il conclut que les plus anciens monumens & l'époque de sa première apparition dans le monde doivent être fixés au sixième siècle de l'ère chrétienne ; il en trouve les preuves authentiques dans nos historiens de France. La clarté, la variété des objets qui s'offrent à chaque page, des anecdotes curieuses, des traits d'histoire jettés avec art, un style aisé & sans prétention, rendent la lecture de cet ouvrage agréable, & le mettent à portée de tout le monde. Il fait naître cette maladie en Egypte des eaux du Nil, d'où elle s'est ensuite répandue

dans le monde par contagion. Les raisons qu'il donne de sa naissance en Egypte, qui, selon lui, est la source & le foyer qui la renouvelle sans cesse, sont très-bien étayées : il développe les principales causes qui l'ont déterminée à éclore. Cette découverte est importante pour l'humanité & mérite l'attention de tous les peuples qui ont des relations avec l'Egypte. L'auteur suit ensuite la marche de cette maladie dans le monde entier. Rien de plus intéressant que le tableau que nous présente cette course de la petite-vérole ; en la poursuivant ainsi chez toutes les nations, on voit, comme en passant, les maux particuliers à chaque peuple. La première irruption de la petite-vérole en Amérique est des plus frappantes : les malheureux Américains succombèrent d'abord en grand nombre à la violence d'une maladie qui leur étoit entièrement inconnue avant la découverte du nouveau Monde. Elle fit tant de ravages parmi eux qu'ils en firent une époque d'où ils datent pour compter leurs années, comme de l'événement le plus fatal qui leur soit jamais arrivé. En parcourant l'Amérique, l'auteur indique les maladies qui sont particulières aux Américains, & entre autres les maux vénériens que nous avons reçus de ce peuple.

48 MERCURE DE FRANCE.

Parmi les différens tableaux qu'on trouve dans cette histoire il en est un digne d'attention, c'est la première irruption de la petite-vérole chez les *Hottentots*, ce peuple, qu'on croit stupide, fut mettre des barrières à la contagion de cette maladie, & en arrêta le cours d'une manière ingénieuse & surprenante à la première attaque. L'expérience leur ayant appris qu'elle se répandoit par contagion, ils élevèrent des palissades où, s'étant retranchés, ils tuoient à coups de flèches tous les malades qui s'obstinoient à les passer ; de cette manière ils furent s'en préserver : c'est un trait bien remarquable, & qui sert de leçon à tous les peuples qui cherchent des moyens pour se délivrer de la petite-vérole. On doit bien penser que l'auteur, en suivant ainsi la marche de cette maladie dans le monde, ne peut pas douter qu'elle ne soit contagieuse. Il nous fait remarquer son analogie avec la peste, & prouve, par un grand nombre d'observations, que ces deux maladies ne se communiquent que par le moyen du tact, soit en touchant le malade ou les corps qu'il a maniés ; que l'air n'est jamais le véhicule de ces deux maladies ; que le virus variolique est fixe & s'attache sur tous les corps maniables, ainsi que celui de la peste, & que c'est de cette manière

manière que l'une & l'autre se répandent dans le monde. Il indique plusieurs voies de communication qu'on ne soupçonnoit pas, & qui transmettent cette maladie d'une ville à l'autre. Le linge sale surtout est le véhicule le plus ordinaire de la petite-vérole ; & il seroit à souhaiter que le particulier y fît plus d'attention. L'auteur jette un nouveau jour sur la nature & le traitement de cette maladie ; il n'oublie rien de ce qui peut venir à l'appui de sa nouvelle méthode de l'entretenir. L'inoculation est encore l'objet de ses recherches ; on voit son origine & toutes les manières connues d'inoculer. Il regarde celle des Prêtres Indiens comme la moins vicieuse, & dit que, puisque les hommes s'obstinent à prendre la petite-vérole, il faut du moins perfectionner l'art qui la donne. Il considère par-tout l'inoculation comme un art étranger à la médecine, & dont les avantages, qui se réduisent seulement au particulier, ne peuvent compenser les maux que cette pratique doit entraîner nécessairement, puisqu'elle nourrit, multiplie & renouvelle sans cesse la petite-vérole parmi nous. Il fait voir que cette méthode ne sera parfaite que lorsqu'on y joindra la préparation du sujet avec des nourritures végétales & celle de

C

la peau dont il faut ramollir le tissu pour faciliter l'éruption de la petite-vérole. Mais, considérant cette méthode de plus près, l'auteur en détaille les dangers & les avantages. Il cite celle des *Brames*, dans l'Indostan, comme une des moins imparfaites. Mais la nouvelle qu'on dit être en usage parmi les Circassiens est, selon l'auteur, la mieux raisonnée, la moins dangereuse, & qui remplit deux objets, celui de conserver la vie & la beauté en même temps. On y voit tous les spécifiques proposés jusqu'ici par les auteurs sur cette maladie : le camphre & le genièvre paroissent être les deux plus puissans qu'on connoisse ; il fait voir le cas qu'on doit faire des spécifiques proposés par *Boerhaave*, *Lobb*, &c. de tous les moyens qu'on a proposés jusqu'ici pour se délivrer de cette maladie, & il conclut que le seul consiste à couper toute communication entre les sains & les malades, & à purifier tout ce que ces derniers ont touché dans leur maladie, & qu'il faut opposer à cette maladie des barrières semblables à celles que lui opposèrent les Hottentots : il établit, pour faire valoir les moyens qu'il propose, plusieurs vérités importantes, entre autres, que l'air n'est jamais le véhicule de cette maladie, & qu'elle est

rigoureusement contagieuse : il démontre la possibilité de se délivrer entièrement d'une maladie étrangère & pestilentielle. Il nous rappelle l'exemple des Hottentots : celui des François qui arrêterent la contagion de la dernière peste de Marseille en formant des lignes ; & enfin la plus mémorable & la plus frappante de toutes ces entreprises , qui est l'extinction entière de la lèpre en Europe , qui ne s'anéantit que lorsqu'on eut employé les véritables moyens, c'est-à-dire, que lorsqu'on eut empêché toute communication avec les lépreux.

On ne peut qu'applaudir à des vues si sages & si bien raisonnées. Il dit : « la » nation Françoisé , accoutumée depuis » long-temps à servir de modèle aux autres, » seroit aussi glorieuse d'avoir mis fin à » ce fléau qu'à celui de Marseille en 1722 ».

On voit par-tout un citoyen zélé, un médecin instruit, qui a l'art de démontrer tout ce qu'il avance ; il met d'accord les inoculateurs & les anti-inoculateurs, en les invitant à se réunir tous pour détruire entièrement la petite-vérole. Enfin nous croyons que cet ouvrage, rempli d'érudition, de recherches curieuses, de choses neuves & bien vues, mérite toute l'attention du Magistrat, du particulier

52 MERCURE DE FRANCE.
& des Médecins ; c'est peut-être le projet
le plus salutaire qu'on puisse offrir à l'hu-
manité,

LETTRE de Mde RICCOBONI à M. DE
LA PLACE,

A ma prière voulez-vous bien , Mon-
sieur , faire corriger dans le Mercure
l'erreur d'un article du livre intitulé *l'Es-
prit des femmes célèbres*. Auteur des ouvra-
ges que l'on a mis sous le nom de ma
belle-mère, je me plains d'une méprise
qui m'ôte le titre de François , & me
donne à peu près le double de mon âge.

Je n'ai pas l'avantage d'être *Helene Ba-
letti*. La veuve de *Louis Riccoboni*, con-
nue en France sous le nom de *Flaminia*,
célèbre dans sa patrie , possédant les lan-
gues grecque & latine, s'est fait estimer
ici des gens de lettres qui ne sont plus ;
son génie pour la poésie l'a placée en Ita-
lie dans toutes les Académies où l'on
admet les femmes d'un mérite distingué.
Les vers que l'on a d'elle dans sa langue
sont forts, harmonieux, remplis de noblesse
& d'imagination. L'amour du repos, une
piété solide, qui n'est en elle ni le fruit
de l'âge, ni l'effet du désœuvrement, l'é-

loigne du monde. N'ayant jamais lu de romans que les miens, elle seroit sans doute très-mortifiée d'être accusée de s'occuper d'un amusement si frivole, &, par égard pour elle, je me crois obligée de désabuser le public.

Née Françoisse, sous le regne de *Louis XV*, je ne tire mon origine d'aucune nation étrangère; & sans que la prévention où les préjugés aient la moindre part à mon amour pour ma patrie, je n'ambitionne point l'honneur d'être adoptée par une autre.

Je sens une extrême répugnance à faire cette petite querelle à un auteur qui devoit s'attendre à mes remerciemens. Son éloge est un tableau brillant par les couleurs; je n'ai pas la vanité d'y reconnoître mes traits, encore moins celle d'adopter le titre de *rivale de la Fayette*. *Madame de la Fayette* fut toujours ma maîtresse & mon guide; l'honneur d'approcher d'elle, de la suivre, même à quelques distance, est la louange que je voudrois mériter, & seroit un prix bien flatteur de mes foibles essais.

J'ai l'honneur, &c.

MARIE DE MEZIAC, RICCOBONI.

Ce 6 février 1768.

C iiij

DICTIONNAIRE raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps célestes, des météores, & des principaux phénomènes de la nature; nouvelle édition, augmentée : par M. VALMONT DE BOMARE, Démonstrateur d'histoire naturelle. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti.

TROISIEME EXTRAIT.

IL nous revient encore quelques articles de cet ouvrage utile & curieux. Nous les prendrons aujourd'hui parmi les phénomènes de la nature, qui n'ont aucune place dans les trois règnes de l'histoire naturelle. Nous nous bornerons aux mots *Aurore boreale* & *Vents*.

L'aurore boréale, dit l'auteur, est une espèce de nuée rare, transparente, lumineuse, qui paroît de temps en temps la nuit du côté du nord. Elle a la forme d'un segment de cercle, qui offre à la vue des variétés infinies. On en voit sortir d'abord des arcs lumineux, puis des jets

& des rayons de lumière. Lorsque ce phénomène est dans sa plus grande magnificence, une espèce de couronne lumineuse se forme vers le zénith. Pour expliquer l'aurore boréale d'une manière physique, nous ne saurions mieux faire, continue l'auteur, que de rapporter en peu de mots le système de *M. de Mairan* sur ce phénomène.

Le soleil est environné d'une atmosphère qui nous éclaire, & qui s'étend quelquefois jusqu'à plus de trente millions de lieues. Lorsque les dernières couches de l'atmosphère solaire ne sont pas éloignées de plus de soixante mille lieues de la terre, elles tombent alors vers notre globe en vertu de la gravitation mutuelle des corps. La matière lumineuse de l'atmosphère solaire se précipitant en assez grand quantité dans l'atmosphère terrestre, doit nécessairement y causer des aurores boréales; l'auteur renvoie au traité de *M. de Mairan* pour l'explication plus ample & plus étendue des différens effets de l'aurore boréale, pour savoir pourquoi elle va se ranger du côté des pôles, pourquoi elle décline vers l'occident, pourquoi, durant l'aurore boréale, on voit des colonnes de feu, des jets de lumière, des

éclairs & une couronne lumineuse près du zénith.

Les aurores boréales , continue *M. de Bomare* , ne sont pour nous que des spectacles qui attirent l'attention des philosophes ; mais pour les peuples voisins des pôles , elles sont un dédommagement de l'absence du soleil. Lorsque cet astre les a quittés , la terre est horrible alors dans ces climats , mais le ciel présente aux yeux le plus charmant spectacle. *M. de Maupertuis* a vu dans ce pays des nuits qui auroient fait oublier l'éclat du plus beau jour ; des feux de mille couleurs & de mille formes éclairent le ciel. Ces lumières ont différentes formes & ont différens mouvemens ; le plus ordinairement elles ressemblent à des drapeaux qu'on feroit voltiger dans l'air ; & par les nuances des couleurs dont elles sont teintes , on les prendroit pour de vastes bandes de ces taffetas que nous appelons flambés ; quelquefois elles tapissent certains endroits du ciel en écarlate , couleur que l'on craint beaucoup dans le pays comme le signe de quelque grand malheur. Enfin lorsqu'on voit ces phénomènes , on ne peut s'étonner que ceux qui les regardent avec d'autres yeux que les philosophes , y voyent des chars enflammés , des

armées combattantes, & mille autres prodiges.

L'aurore boréale ne commence à paroître que deux ou trois heures après le soleil couché; elle a été apperçue très-fréquemment en Europe depuis 1716, & très-rarement avant cette époque. Elle se montre plus fréquemment depuis le 22 décembre jusqu'au 22 de juin, que dans les autres mois de l'année, quoiqu'on en ait observé aussi dans le mois de juillet.

Vents.

Les vents ne sont autre chose que l'air poussé, agité, & qui passe d'un endroit à l'autre d'un trait continu; ce sont eux qui purifient l'atmosphère, qui répandent ces pluies si précieuses, sources de la fécondité, & qui transportent les vaisseaux d'un hémisphère à l'autre. Mais lorsque cet air est comprimé & poussé avec trop de vitesse, il occasionne alors des ouragans terribles. Rien ne paroît plus irrégulier & plus variable que la force & la direction des vents dans nos climats; mais il y a des pays où cette irrégularité n'est pas si grande, & d'autres où le vent souffle constamment dans la même direction & presque avec la même force. Ainsi on peut distinguer quatre sortes de vents.

58 MERCURE DE FRANCE.

1°. Les vents généraux & constans , tels sont ceux que l'on nomme proprement *vents alisés*.

2°. Les vents périodiques.

3°. Les vents de terre & de mer.

4°. Les vents variables.

Les marins comptent quatre vents cardinaux ; le *sud* qui vient du midi , le *nord* qui vient du septentrion , l'*ouest* qui vient du couchant ou occident , & l'*est* qui vient du levant ou orient. Entre ces quatre vents , les navigateurs en placent encore d'autres , qui ont un nom composé des deux , entre lesquels chacun est situé.

La principale cause des vents est la chaleur du soleil ; mais en général toutes les causes qui produiront dans l'air une raréfaction ou une condensation considérable , produiront des vents , dont les directions seront toujours directes , ou opposées au lieu où fera la plus grande raréfaction ou la plus grande condensation. Le mouvement de rotation de la terre , ou de sa gravitation vers la lune , la position des nuages , les exhalaisons de la terre , les éruptions vaporeuses , les inflammations des météores , la résolution des vapeurs en pluie , sont des causes qui produisent aussi le défaut d'équilibre dans l'air & ces agitations considérables dans l'atmosphère ; &

chacune de ces causes se combinant de différentes façons, elles produisent des effets différens, dont on tenteroit en vain de donner la théorie.

On remarque souvent dans l'air des courans contraires ; on voit des nuages qui se meuvent dans une direction, & d'autres nuages plus élevés ou plus bas que les premiers, qui se meuvent dans une direction opposée ; mais cette contrariété de mouvemens ne dure pas long-temps, & n'est ordinairement produite que par la résistance de quelque nuage à l'action du vent, & par la répulsion du vent direct qui règne seul dès que l'obstacle est dissipé.

Les vents sont plus violens dans les lieux élevés que dans les plaines ; & plus on monte sur les hautes montagnes, plus la force du vent augmente, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la hauteur ordinaire des nuages, c'est-à-dire à environ un quart ou un tiers de lieue de hauteur perpendiculaire. Au-delà de cette hauteur, le ciel est ordinairement serein, au moins pendant l'été ; & le vent diminue.

L'air se trouve quelquefois tellement agité & comprimé, suivant certaines circonstances, qu'il se forme des ouragans terribles ; les vents semblent alors venir de tous les côtés ; ils ont un mouvement de

C vj

tourbillon & de tournoïement auquel rien ne peut résister. Le calme précède ordinairement ces horribles tempêtes ; & la mer paroît aussi unie qu'une glace ; mais dans un instant la fureur des vents élève les vagues jusqu'aux nues ; il y a des endroits dans la mer où l'on ne peut aborder , parce qu'alternativement il y a toujours des calmes & des ouragans de cette espece ; les plus remarquables sont auprès de la Guinée, dans un espace de plus de cent mille lieues quarrées. Les calmes & les orages sont presque continuels sur cette côte de Guinée ; & il y a des vaisseaux qui y ont été retenus trois mois entiers sans pouvoir en sortir.

Lorsque des vents contraires arrivent à la fois dans le même endroit , comme à un centre , ils produisent ces tourbillons & ces tournoïemens d'air par la contrariété de leurs mouvemens , comme les courans contraires produisent dans l'eau des gouffres ou des tournoïemens ; mais lorsque ces vents trouvent en opposition d'autres vents qui contrebalancent de loin leur action , alors ils tournent autour d'un grand espace , dans lequel il règne un calme perpétuel , & c'est ce qui forme les calmes dont nous parlons , & dont il est impossible de sortir.

Les gouffres ne paroissent de même être autre chose que des tournoiemens d'eau , causés par l'action de deux ou de plusieurs courans opposés ; l'auteur prétend que cette seule cause peut suffire pour en expliquer les effets , sans supposer au fond de la mer des trous & des abîmes qui engloutissent continuellement les eaux.

Le plus grand gouffre qu'on connoisse est celui de la mer de Norvege ; on assure qu'il a plus de vingt lieues de circuit ; il absorbe pendant six heures tout ce qui est dans son voisinage , l'eau , les baleines , les vaisseaux , & rend ensuite , pendant autant de temps , tout ce qu'il a absorbé.....

Dans les ouragans , la vitesse du vent est prodigieuse ; & un vent qui parcourroit seulement trente-deux pieds par seconde , déracineroit les arbres.

Le Cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tempêtes & par le nuage singulier qui les produit. Ce nuage ne paroît d'abord que comme une petite tache ronde dans le ciel , ce qui fait que les matelots l'ont appelé *œil de bœuf*. Les premiers navigateurs qui ont approché du Cap , ignoroient les effets de ce nuage funeste , qui semble se former lentement , tranquillement , & sans aucun mouvement sensible dans l'air , & qui tout d'un coup lance la tempête &

cause un orage qui précipite les vaisseaux au fond de la mer , sur-tout lorsque les voiles sont déployées.

L'auteur rapporte plusieurs autres phénomènes qui tiennent à l'action des vents , & qu'il faut voir dans l'ouvrage même ; on a l'avantage d'y trouver la physique & l'historique des principales merveilles de la nature.

DICTIONNAIRE des portraits historiques , anecdotes , & traits remarquables des hommes illustres. A Paris , chez LACOMBE , Libraire , quai de Conti ; 1768 : 3 vol. in-8°.

ON ne peut mieux faire connoître le mérite de cet ouvrage, qu'en mettant quelques extraits sous les yeux du lecteur. Il y trouvera les portraits des personnages les plus célèbres , tracés d'après nature ; & ces tableaux paroîtront d'autant plus fidèles & d'autant plus ressemblans , que l'auteur a pris soin de les animer par tous les traits que lui ont pu fournir la vie publique & privée de ses héros ; on y voit tout ensemble l'homme & l'acteur ; car

tous les hommes jouent deux rôles sur le théâtre du monde ; & l'histoire , pour l'ordinaire , ne fait voir que celui qu'ils reçoivent des mains de la fortune ou de l'intérêt. Les portraits historiques montrent l'homme tout entier , & peint avec les couleurs les plus vives & les plus vraies. Cet ouvrage paroît fait pour tous ceux qui ont envie de connoître les hommes célèbres par des particularités intéressantes , qu'il faudroit souvent aller puiser dans mille annales ou mémoires différens.

Nous tombons par hasard sur l'article de *Françoise d'Aubigné* , Marquise de Maintenon. *Née dans les prisons de la Conciergerie de Niort , le 27 novembre 1635 , & morte à Saint-Cyr le 15 avril 1719 , âgée de quatre-vingt-quatre ans. Elle étoit d'une ancienne Maison du Poitou , fille de Constant d'Aubigné , & petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné , Gentilhomme de la chambre d'Henri IV. Elle épousa , à seize ans , le poète Scarron. Elle devint veuve à vingt-quatre ans , & parvint par degrés à la plus haute faveur auprès de Louis XIV.*

Madame de Maintenon , dit l'auteur de ces Mémoires , avoit une dignité infinie dans l'action , le sourire charmant , cet air noble & plein de grâces que les

64 MERCURE DE FRANCE.

années ne purent lui ôter ; ses yeux & son esprit étoient si bien d'accord que tout ce qu'elle disoit alloit droit au cœur. Assez gaie & assez sûre d'elle-même pour avoir dans les manières cette liberté qui donne des espérances, elle avoit dans le caractère ce froid qui les éteint ; elle ne permettoit à ses plus anciens amis aucune de ces familiarités qui auroit nui au respect dont elle étoit jalouse : maxime qu'elle tenoit de sa mère, qui ne l'avoit embrassée que deux fois en sa vie, & lui avoit souvent dit que c'étoit une indécence d'embrasser, même ses parens. Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne fais quelle tendresse dans ses discours, & mettoit de l'intérêt dans ses manières. Ses faillies même étoient sentées, & son esprit si naturel, qu'on auroit dit que ce n'étoit pas de l'esprit ; en un mot, très peu de chose à souhaiter, & encore moins à reprendre. Elle fut, dans la suite de sa vie, allier deux caractères qui semblent faits pour se détruire, l'ambition & la dévotion ; tous ses sentimens, toutes ses pensées recevoient leur teinte de ce mélange. *Françoise d'Aubigné*, qui devoit éprouver toutes les rigueurs de la fortune avant

d'en goûter les faveurs , fut conduite , dès l'âge de trois ans , en Amérique. Pendant ce voyage , *Françoise* eut une grande maladie , & fut à une telle extrémité , qu'elle ne donnoit plus signe de vie. Sa mere la prend entre ses bras , pleure , gémit & la réchauffe dans son sein. Fatigué de ses cris , le Baron d'*Aubigné* veut lui arracher l'enfant , dont la mort & la présence causent & excitent son désespoir. Un matelot va la jeter dans la mer ; le canon est prêt à tirer ; Madame d'*Aubigné* demande qu'un dernier baiser lui soit du moins permis , porte la main sur le cœur de sa fille , & soutient qu'elle n'est pas morte. Depuis , Madame de *Maintenon* racontant ce trait à Marly , l'Evêque de Metz , qui étoit présent , lui dit : « Madame , on ne revient pas de si loin pour » peu de chose ». *Mém. de M. de M.*

De retour en France , elle épousa , à l'âge de seize ans , *Paul Scarron* , perclus de tous ses membres , & qui n'avoit qu'un bien très-médiocre. Ce fut cependant une fortune pour Mademoiselle d'*Aubigné*.

Devenue la compagne & l'amie de son mari plutôt que son épouse , elle s'étoit assujettie à ne le pas quitter. Elle se consolait de la gêne de son état , en y envisageant la sûreté de sa vertu & les progrès

de sa réputation ; sa sagesse étoit même si bien établie , qu'un courtisan disoit :
 « Je ferois plutôt une proposition impertinente à la reine qu'à cette femme-là » ;
 & Mademoiselle *Scuderi* , dans son jargon précieux : « l'air qu'on respire après d'elle , semble inspirer la vertu ».

Tous les aimables voluptueux de Paris étoient accoutumés depuis quelque temps à se rassembler chez le poëte *Scarron* , attirés par son esprit & son enjouement ; on y faisoit des especes de *piqueniques* , où chacun fournissoit son plat & ses bons mots ; le tout en étoit extrêmement libre. Madame *Scarron* y ramena la décence. On vouloit lui plaire ; & c'étoit une raison de l'imiter. Elle ne se refusoit pourtant point à la douce joie de la conversation ; elle contoit ; & tout le monde prenoit plaisir à ses contes. On a rapporté qu'un jour un de ses domestiques , s'approchant de son oreille lorsqu'on étoit à table , lui dit : « Madame , une histoire » à ces Messieurs ; car le rôl nous manque aujourd'hui ».

On l'a vu pendant le carême ne se nourrir que de légumes , pendant que le reste de la table se livroit aux plaisirs d'une chère délicate ; mais étoit-ce par esprit de dévotion ? « Je n'étois pas assez heureuse ,

« a-t-elle dit depuis , d'agir alors unique-
 « ment pour Dieu ; mais je voulois être
 « estimée. L'envie de me faire un nom
 « étoit ma passion ; personne ne l'a portée
 « si loin ; cette ambition me faisoit souf-
 « frir le martyre par mille contraintes que
 « je m'imposois ; & c'est peut-être pour
 « m'en punir , que Dieu a permis mon
 « élévation , comme s'il avoit dit dans sa
 « colere : *Tu veux des louanges & des*
honneurs , hé bien ! tu en auras jusqu'à
en être accablée.

Après la mort de son mari , arrivée en
 1660 , elle fit long-temps solliciter auprès
 du Roi une petite pension de 1500 liv.
 dont Scarron avoit joui. La multitude des
 placets qu'on présenta à cet effet , fit dire
 au Roi d'un ton chagrin : *entendrai-je*
toujours parler de la veuve Scarron ? Et
 ces mots introduisirent à la cour cette
 maniere de parler proverbiale : *Il est aussi*
importun que la veuve Scarron.

Quelques années après cependant , le
 Roi lui accorda une pension de 2000
 livres à la recommandation de Madame
 de Montespan. Lorsque Madame Scarron
 alla pour remercier le Roi , ce Prince lui
 dit : « Madame , je vous ai fait attendre
 « long - temps ; mais comme vous avez
 « beaucoup d'amis , j'ai voulu avoir seul

68 MERCURE DE FRANCE.

» ce m'érira auprès de vous ». *Louis XIV* fit le même compliment au Cardinal de *Fleury*, lorsqu'il lui donna l'évêché de *Fréjus*.

Le Duc du *Maine*, fruit des amours de ce Prince & de Madame de *Montespan*, venoit de naître. C'étoit un secret. On chercha une personne capable de le garder, & qui pût répondre aux soins qu'exigeoit cette éducation. On se ressouvint de Madame *Scarron*. Elle répondit constamment : « Si » les enfans sont au Roi, je le veux bien ; » car je ne me chargerois pas sans sculpule de ceux de Madame de *Montespan* ; ainsi il faut que le Roi me l'ordonne. Voilà mon dernier mot ».

Cette réponse déplut. Cependant on la fit venir à la cour ; & le Roi lui commanda de se charger de l'enfant que Madame de *Montespan* lui remettroit. On lui confia encore, un an après, le Comte de *Véxin* : *Louis XIV* s'étoit d'abord laissé prévenir contre Madame de *Maintenon*, qu'on lui avoit dépeint comme un bel esprit, une prude gâtée par le commerce d'un poëte. Mais sa douceur, sa modestie, la sagesse de ses réponses, firent perdre peu à peu à ce Prince l'éloignement qu'il avoit pour elle. Une répartie du petit Duc du *Maine* acheva de l'intéresser pour la

gouvernante. *Louis*, père fort tendre, badinant un jour avec son fils, lui dit, qu'il étoit bien raisonnable. *Comment ne le serois-je pas ?* répondit l'enfant, *je suis élevé par la raison même.* « Allez, reprit le Roi, allez lui dire que vous lui donnez cent mille francs pour vos dragées ».

Le Roi l'ayant chargée par la suite de conduire le petit Duc du Maine aux eaux de Barrège, qui lui avoient été ordonnées pour sa santé, *Madame de Maintenon* écrivit directement au Roi. Ses lettres plurent beaucoup; & ce fut là l'origine de la grande faveur où elle parvint par la suite. Son mérite, & le besoin qu'avoit le Roi d'une société agréable, firent le reste. Ce Prince étoit parvenu à cet âge où l'on recherche, dans le commerce des femmes, l'agrément plutôt que le plaisir. Libre de tous engagements, il résolut d'en former pour toute la vie avec celle dont la société lui étoit devenue nécessaire. *M. de Harlay*, Archevêque de Paris, bénit cette union en 1685, en présence du Confesseur du Roi, & de deux autres témoins,

Madame de Maintenon, qui n'avoit d'autre chagrin que la seule contrainte de

son état , disoit un jour au Comte d'*Aubigné* son frère : « Je n'y peux plus tenir , » je voudrois être morte ». On sçait que le Comte , ne comprenant pas trop bien ce dégoût , lui répondit : « Vous avez » donc parole d'épouser Dieu le pere » ? Cette femme illustre ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans sa famille ; c'est ce qu'une de ses cousines osa , dans un moment de colère , lui reprocher. « Vous voulez jouir de votre » modération , lui disoit-elle , & que votre » famille en soit la victime » ! Le Comte d'*Aubigné* , ancien Lieutenant général , ne fut pas même Maréchal de France ; un cordon bleu , & quelques parts secrètes dans les fermes générales , furent toute sa fortune. Ce favori prenoit plaisir à jouer gros jeu. Pontant un jour au pharaon , & mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compter , le Maréchal de *Vivonne* qui entra (*ce Maréchal étoit frère de Madame de Montespan*) , dit : « Il n'y a que » d'*Aubigné* qui puisse jouer si gros jeu ». C'est , répliqua brusquement d'*Aubigné* , c'est que j'ai eu mon bâton en argent comptant.

Un Père de la Neuville , Jésuite , ayant

prié Madame de Maintenon , sans la connoître , de lui en obtenir une audience : « hé ! que lui voulez-vous ? lui dit-elle ». — J'en veux , répondit le Jésuite , un emploi pour un de mes frères. — Vous vous adressez mal ; elle demande quelquefois au Roi des aumônes , mais jamais des graces. — Elle a tant de crédit , réplique le Père. — Pas tant que vous croyez. — Ah ! dit le Jésuite , c'est à Madame de Maintenon que j'ai l'honneur de parler ; elle seule peut se défier de son propre crédit.

Madame de Bouju , une des élèves de Madame de Maintenon , rapporte que , quand cette pieuse Dame avoit du chagrin , elle s'en soulageoit en allant voir de pauvres familles , dont elle prenoit un soin particulier. Son visage devenoit parmi elles d'une gaieté surprenante , qui changeoit en rentrant à la cour. « J'allai un jour » avec elle , dit Madame de Bouju dans » ses mémoires , chez la veuve d'un Major » de place. Cette femme ne sachant pas » que c'étoit Madame de Maintenon : oui , » répondit-elle , un valet-de-chambre m'a » promis de lui donner un placet ; on dit » que c'est une Dame très-charitable , &c » qui reçoit fort bien les pauvres ; mais » je n'ai pu l'aller voir ; j'ai l'estomach re- » tréci pour n'avoir pas mangé depuis

„ deux jours „. Madame-de *Maintenon* ne put retenir ses larmes , lui donna une somme d'argent , & depuis l'assista jusqu'à la mort sans se faire connoître.

Elle cherchoit elle-même des nourrices pour les pauvres enfans , & les récompensoit lorsqu'elles les lui rapportoient en bonne santé.

Elle se consacra toute entière à ces pieux devoirs après la mort du Roi , arrivée en 1715.

Pendant la vie du Roi , la seule distinction publique qui faisoit sentir son élévation secrète , étoit qu'à la messe elle occupoit une de ces petites tribunes , ou lanternes dorées , qui ne sont faites que pour le Roi ou la Reine. On a rapporté aussi que *Mignard* , peignant Madame-de *Maintenon* en sainte *Françoise* , demanda au Roi en souriant , si , pour orner le portrait , il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine ? *Oui* , dit le Roi , *sainte Françoise le mérite bien.*



LE Botaniste François , contenant toutes les plantes communes , usuelles , disposées suivant une nouvelle méthode , & décrite en langue vulgaire ; par M. BARBEU DUBOURG. A Paris , chez LACOMBE , Libraire , quai de Conti ; 2 vol. in-8°.

L'OBJET de l'auteur , en publiant cet ouvrage , a été de rendre la science de la botanique un peu plus commune qu'elle ne l'est & qu'elle ne l'a été jusqu'à présent , & de l'approprier à la langue françoise. Cette langue a trouvé des termes pour tous les arts , pour toutes les sciences les plus abstraites ; pourquoi n'en auroit-elle pas pour les plantes & les fleurs ? L'auteur lui en a trouvé. Mais son but principal n'a pas été d'enrichir simplement notre langue ; c'est une connoissance nouvelle qu'il veut procurer à ses concitoyens : connoissance très-neuve pour la plupart d'entre eux , & intéressante pour tous. Il ne pouvoit s'y prendre d'une manière plus belle pour leur faire agréer un présent qu'il cherche à leur faire.

D

« Tâchons , dit-il dans sa préface, d'arracher les épines de la botanique, sans en ternir les fleurs, afin d'en rendre l'étude aisée & agréable à tous les âges de la vie, & que nos Dames même puissent quelquefois s'amuser une heure ou deux dans les beaux jours d'été, soit à faire le dénombrement des plantes de leur campagne, soit à cueillir dans les prés, de ces fleurs simples auxquelles la nature a attaché tant de graces & tant de charmes, ou à rechercher sur les montagnes des herbes encore plus précieuses par leurs vertus salutaires ». Il n'offre point d'autre méthode que celle qu'il a suivie lui-même dans ses loisirs vraiment dignes du sage & du philosophe, & avec laquelle il est parvenu à connoître des milliers de plantes de toute espece, dont il nous donne ici la description la plus fidèle & le catalogue le plus complet. Cette méthode la voici.

Chacun, dit il, connoît de vue un petit nombre de plantes; tout le reste on le voit, pour ainsi dire, sans le voir; la connoissance un peu plus réfléchie des unes, meneroit insensiblement aux autres. La botanique n'est point une étude abstraite; elle est simple comme son objet. Pour vous faire de ces campagnes riantes une vaste

& riche bibliothèque , il n'est question que de n'y pas promener vos regards à l'aventure.

Le livre de l'auteur peut servir de catalogue à cette bibliothèque nouvelle ; & , ce catalogue à la main , rien ne sera plus aisé aux amateurs , que d'aller choisir la plante qu'ils voudront connoître & étudier un peu plus attentivement ; il ne leur sera pas possible de prendre l'une pour l'autre , en suivant leur guide fidèle. On ne peut pousser plus loin l'exactitude avec laquelle chaque plante paroît décrite dans cet ouvrage ; l'auteur a donné un soin tout particulier à cet objet ; on voit assez de quelle conséquence il est , sur-tout pour les Botanistes de profession & pour les Pharmaciens , de ne pas donner l'une pour l'autre ; il fait à ce sujet , dans une des trois lettres dans lesquelles il développe l'usage des plantes pour la médecine , il fait , dis-je , une observation qui peut intéresser le gouvernement public ; ce seroit d'ériger en communauté réglée , & bien examinée par la Faculté de Médecine , les Herboristes qui fournissent des plantes aux Apothicaires des villes , sur-tout à Paris. La recherche des plantes usuelles , dit-il , branche la moins lucrative , mais non la moins essentielle de la pharmacie , a été de temps

D ij

immémorial abandonnée par les Apothicaires de Paris à des gens sans titre & sans aveu. Se dit Herboriste qui veut. On ne permettroit pas au premier venu, de lever boutique de clouterie, de sabots, d'alumettes, ou de telles autres marchandises, sur quoi il seroit presque impossible de frauder, & où la tromperie ne tireroit pas à conséquence; mais des herbes médicinales, où il est très-aisé de se méprendre, & d'où néanmoins dépend la mort ou la vie de mille & mille citoyens, le commerce en est libre à tout le monde; c'est la dernière ressource de ceux qui ne savent quoi devenir; il n'y a ni maîtrise, ni apprentissage à faire, ni épreuve à subir; quelques paquets d'herbes, souvent pris à l'aventure, & attachés au coin d'une porte ou à l'entrée d'une allée, font tous les titres constitutifs d'un Herboriste, toutes ses lettres de recommandation, tous les garans de sa capacité, en un mot, tous ses droits à la confiance publique.

L'auteur considère dans la plante, premièrement *la fleur*, qui est ce qui nous frappe d'abord; secondement *le fruit*, qui est à la fois le principe & la fin de toute végétation; troisièmement *la tige*, puis *les feuilles*, & ensuite *la racine*.

Les fleurs sont, selon lui, l'ornement

des plantes & leur parfait développement. La fleur est à la plante , ce que le papillon est à la chenille. *Le fruit* est cette production des plantes qui contient la semence destinée à multiplier l'espece. *La tige* est cette partie des plantes , qui part immédiatement de la racine , & qui soutient tout le reste ; c'est comme le corps de la plante. Ces définitions générales sont suivies de l'analyse & des noms qui conviennent aux différentes parties dont la plante est composée ; après quoi viennent les diverses classes des plantes : l'auteur les renferme toutes dans six , mais chacune de ces six classes contient un certain nombre de familles de plantes qui ont quelque ressemblance. Cette marche est , on ne peut plus commode , pour soulager la mémoire & pour éviter la confusion. Le premier volume est terminé par un catalogue très-ample en latin & en françois , des plantes que l'auteur cultive lui-même dans un jardin qu'il s'est fait exprès pour sa propre utilité & pour celle du public , moyennant la plus légère rétribution. Le second volume contient les noms & la description de toutes les plantes qui se trouvent aux environs de Paris.



LE Triomphe de la Probité, comédie en deux actes en prose, imitée de l'Avocat, comédie de GOLDONI ; par Mde BENOIT. A Paris, chez LEJAY, Libraire, quai de Gêvres, au grand Corneille ; in-8°.

LORSQUE nous avons annoncé cet ouvrage, nous en avons prévu le succès ; on le lit avec plaisir ; & nous pensons qu'il n'en auroit pas moins fait éprouver à la représentation. En effet, quelle situation plus théâtrale, qu'un homme, plein d'honneur & de probité, obligé par son devoir de causer lui-même la ruine de l'objet qu'il adore !

Jerfan, Avocat également integre & éclairé, se trouve réduit à cette cruelle extrémité. *Lucile*, jeune personne aimable, vertueuse, & qu'il aime, ne possède d'autre fortune, que celle qu'elle tient d'un testament qui est sur le point d'être cassé, & les biens qui lui étoient destinés, vont rentrer à l'héritier légitime, dont *Jerfan* est l'avocat. Pour comble de tourmens, son client est d'un caractère défiant, soupçonneux, qu'un rien inquiète, que tout effraie,

& qui , par plusieurs circonstances adroitement ménagées par l'auteur , n'a que trop souvent raison d'être justement allarmé ; ainsi l'honnête *Jerfan* se trouve continuellement pressé entre son amour & son devoir , l'intérêt de celle qu'il aime , & l'injustice de celui qu'il défend. Cependant assailli sans cesse par le choc continuel de ces sentimens opposés , il est toujours inébranlable ; & ce n'est pas des incertitudes de son cœur , du doute de son choix , mais au contraire , de la fermeté de son âme & de la fatalité de sa situation , que naît l'intérêt pressant qui captive jusqu'à la fin de la pièce.

Lorsque *Jerfan* s'est chargé de cette affaire , il ignoroit que *Lucile* , qu'il ne connoissoit que sous le nom de *Misipe* , fût sa partie adverse ; mais ayant suivi ce procès , son honneur ne lui permet pas de l'abandonner au moment où il doit se juger. *Sainval* son client accourt chez lui tout éperdu ; parce que son Juge a un secrétaire ; que ce secrétaire a une parente , & que cette parente est coëffeuse de *Misipe*. *Jerfan* le tranquillise , & lui parle convenablement sur l'intégrité des magistrats. Comme cet homme inquiet commence à se rassurer , il trouve sur le bureau de son Avocat , le portrait de *Lucile* , qui n'est autre

que *Misipe* , ce qu'il n'ignore pas , & que *Jersan* ne devoit pas plus ignorer que lui , parce qu'un Avocat doit être instruit de tous les noms & qualités de sa partie adverse ; mais un moyen de comédie ne doit pas être jugé selon les loix de la jurisprudence. Comme les caractères extrêmes sont toujours inconséquens , *Sainval* se contente de l'assurance que *Jersan* lui donne , que cette circonstance ne sauroit nuire à ses intérêts ; il s'apaise donc. Mais une lettre qu'on apporte réveille ses inquiétudes : il la lit , & voit qu'elle est d'une Comtesse , dont le nom ne peut avoir rien de commun avec son affaire ; & il reprend sa tranquillité. Il exige cependant que son Avocat aille solliciter les Juges ; ce qui ne s'est jamais fait ; mais il ne l'est pas lui pour vouloir des choses ordinaires ; & pendant l'absence de *Jersan* il commet une bien plus grande inconséquence , en se confiant à un frippon qu'il a trouvé dans son cabinet , & en le chargeant de tenter la probité de son Avocat , sacrifiant deux cents louis pour ce projet ridicule. Comme *Bribe* , cet intrigant , doit en gagner cinquante à ce marché , il n'oublie rien pour en assurer le succès. Mais c'est inutilement qu'il emploie toute son éloquence pour tâcher de déterminer *Jersan* à abandonner la cause.

de *Sainval* qui doit se plaider le jour même ; c'est en vain qu'il lui fait la peinture la plus touchante de la situation de *Lucile* ; il ne l'effraie pas même par sa haine qu'il lui fait craindre ; il ne fait que le désoler. Ce fourbe est plus heureux avec le laquais qui a déjà apporté la lettre dont nous avons parlé , & qui confond mal-adroitement les noms de Marquise & de Comtesse , ce qui lui fait soupçonner quelque tricherie. En effet , il apprend de ce valet imbécille , que c'est la Marquise de *Cligny* , amie & protectrice de *Lucile* , qui , sous le nom & dans l'appartement de la Comtesse d'*Elleville* , fait venir *Jersan* pour l'engager à être favorable aux intérêts de cette jeune personne , ou du moins à abandonner ceux de *Sainval*. Cette découverte de la part de *Bribe* termine le premier acte d'une manière intéressante , puisqu'elle laisse le spectateur incertain du parti que *Jersan* prendra , & si sa probité sortira victorieuse de cette épreuve.

Cet honnête homme ne dément point , au second acte , la conduite qu'il a tenue dans le premier ; & *Lucile* , digne de lui , refuse de se prêter aux séductions que lui conseille d'employer la Marquise de *Cligny* , dont le langage précieux & la morale facile annoncent une femme du beau monde.

D v

81 MERCURE DE FRANCE.

Elle laisse les deux amans ensemble, sous le prétexte d'aller écrire une lettre ; & la situation où ils se trouvent est très-intéressante. L'arrivée de *Sainval*, averti par *Bribe*, la rend encore plus théâtrale ; c'est alors qu'il ne doit plus douter que *Jersan* ne le trahisse ; position cruelle pour cet honnête homme contre qui tout dépose ; mais *Lucile* n'hésite point à le justifier, en avouant, même à sa honte, que c'est par une ruse coupable, qu'elles l'ont attiré dans ce lieu, où leurs prières n'ont pu prévaloir sur sa probité ; elle assure *Sainval* qu'elle est déterminée à la perte de son procès, & qu'elle la croit si infaillible, qu'elle ne paroîtra pas même à l'audience. Ce discours prononcé avec véhémence, rend un peu de calme à *Sainval*, qui part avec *Jersan* pour s'y rendre. Il revient bientôt en criant que son procès est perdu ; qu'il est ruiné parce qu'il a vu sa perte écrite sur tous les visages dès que son Avocat a commencé à parler. Il ne voit plus d'autres ressources, que d'épouser *Lucile* ; & il la presse brusquement d'accepter sa main avant que *Jersan* revienne de l'audience. La Marquise qui n'a pas si bonne opinion de la cause de sa jeune amie, la force de saisir cette proposition avantageuse, qu'il ne sera plus temps d'accepter dans une heure, parce qu'elle

n'est fondée que sur la terreur panique de *Sainval*. Nouvelle perplexité pour *Lucile*, dont la moindre disgrâce est de perdre sa fortune, qui, d'un côté, craint d'avoir causé le déshonneur de celui qu'elle aime, & de l'autre, se voit obligée d'épouser celui qu'elle déteste. L'arrivée de *Jerfan* vient enfin la tirer de cette étrange perplexité, & satisfaire *Sainval* à qui il apprend que son procès est gagné avec dépens; mais pour dédommager *Lucile* du tort qu'il a été obligé de lui faire, il la supplie de vouloir bien partager sa fortune en recevant sa main; cette offre, qu'elle accepte avec reconnoissance, la dédommage amplement de tous les biens qu'elle a perdus; & cet heureux dénouement satisfait également les amans & les lecteurs.

Nous ne pouvons que répéter ou confirmer les éloges que nous avons déjà donnés à la conduite de cette comédie, ménagée avec art, aux caractères bien contrastés & bien soutenus, au style naturel & facile, aux scènes si bien enchâssées & marchant avec tant de rapidité, qu'il nous a été impossible d'en détacher le moindre détail. Nous pensons cependant que le grand nombre des situations théâtrales qu'elle renferme, sont un peu trop resserrées dans l'espace de deux actes, & pouvoient four-

D vj

nir un drame très-complet. Le personnage de *Bribe* nous a paru aussi un intrigant subalterne, & n'employant que des ruses très-foibles, d'où l'on peut conclure que l'auteur de cet ouvrage est plus propre à peindre un sentiment vertueux, qu'à conduire une intrigue clandestine. Mais un reproche plus grave nous reste à faire à Madame *Benoît*, c'est la timidité qui l'a empêché de présenter sa pièce aux Comédiens qui, vraisemblablement, l'auroient reçue avec plaisir, & jouée avec succès.

HISTOIRE des Philosophes modernes, avec leur portrait ou allégorie; par M. SAVERIEN: tome VI. Histoire des Physiciens. A Paris, chez FRANÇOIS, Graveur des desseins du Cabinet du Roi, rue Saint-Jacques, & chez les Libraires ordinaires; vol. in-12 de près de 500 pages, & in-4°.

VOICI enfin le sixième volume de cette histoire, qu'on desiroit depuis long-temps; mais M. Saverien a été obligé d'attendre les mémoires qui lui étoient nécessaires pour la composition de ce volume. Le

public ne peut que lui savoir gré à cet égard ; car on trouve ici peut-être plus de choses neuves que dans les volumes précédens. La vie de *Poliniere* , & celle de *Muschenbroeck* , ont été écrites d'après des instructions communiquées par la famille & les amis de ces hommes célèbres , & celles de *Rohault* , de *Boile* , d'*Hartsæker* , de *Molieres* & de *s'Gravesande* d'après les relations les plus authentiques. Ce sont-là les physiciens modernes , c'est-à-dire , les plus habiles qui ont paru depuis la renaissance des lettres. L'illustre M. *Stales* devoit entrer dans cette classe ; mais comme l'auteur n'a point encore reçu les mémoires sur sa vie qu'il attend , il le réserve pour celle des naturalistes.

Toujours fidèle à son plan , M. *Saverien* ouvre ce volume par un discours préliminaire sur la physique , qui nous a paru intéressant. Il remonte à l'origine de la physique , & suit les progrès de cette science jusques à la renaissance des lettres. On a ici successivement les systèmes & les découvertes de *Thalès* , d'*Anaximandre* , d'*Anaxagore* , *Pythagore* , *Leucipe* , *Epicure* , *Aristote* , *Platon* , *Sénéque* , &c. Notre historien s'arrête un peu à la physique d'*Aristote* , qu'il apprécie comme elle le

mérite, c'est-à-dire, qu'il traite fort mal. Il passe ensuite aux travaux des modernes, dont il n'a point écrit l'histoire particulière, mais qui ont bien mérité de la physique. Tels sont *Otton Guerike*, *Leuvenæk*, *Mariote*, *Perrault*, & *Hauxbée*.

Ce discours est terminé par un éloge de la physique, & cet éloge par un trait de morale remarquable. « Un des plus grands » bonheurs pour l'humanité, dit l'auteur, » ce seroit que les chefs des sociétés con- » nussent cette utilité & ces avantages (de » la physique) ; on verroit bientôt un chan- » gement dans l'état des hommes. Au lieu » de ces petites idées qui les tiennent cour- » bés vers la terre, de ces petits riens qui » les amusent comme les enfans, de ce fol » orgueil qui les humilie aux yeux du » sage, ils n'auroient plus que des pensées » nobles, élevées, & conformes à la di- » gnité d'un être raisonnable, & ne s'oc- » cuperoient que de la perfection de leur » âme & de la conservation de leur corps. » Ce ne seroit plus la force qui donne- » roit la loi dans l'univers, mais la raison » qui le conduiroit. Ce ne seroit plus la » dissimulation & le mensonge qui y ré- » gneroient, mais la franchise & la vérité ; » car c'est une chose déplorable que dans

» un État civilisé, la force tiennne le premier rang, & que la fausseté soit un caractère d'esprit ».

On peut juger, par ce morceau, du ton de cette histoire. Le style en est clair, précis & serré, tel que doit l'être l'histoire de la philosophie, comme on l'a vu dans les volumes précédens, dont on a déjà publié plusieurs éditions. Le succès de celui-ci répondra sans doute à celui des autres. L'histoire de la physique est très-curieuse; & celle de ceux qui l'ont cultivée, attache ici agréablement le lecteur. Après leur vie *M. Saverien* expose leurs systêmes & leurs découvertes; c'est une chaîne de connoissances qui présente le spectacle de l'univers, & les ressorts, si l'on peut parler ainsi, dont le Créateur fait usage pour le peupler & l'embellir. Quoi de plus digne de l'attention d'un homme qui pense & qui réfléchit!

Les allégories qui tiennent lieu de portraits dans ce volume, ont été dessinées par le célèbre *M. Eifen*, dont le talent est si connu & si estimé. Celle de *Rohault* est de *M. Baltasar*, Peintre; & elle fait honneur à son goût.



Le grand Vocabulaire François ; tome troisième. A Paris, chez PANKOUCKE, Libraire, à côté de la Comédie Française.

AUCUN ouvrage ne s'est continué & débité avec la rapidité de ce dictionnaire. Les premiers volumes ont été réimprimés en moins de trois mois ; & ils sont actuellement sous presse pour la troisième fois. Ce nouveau volume comprend depuis le mot *arc-boutant*, jusqu'au mot de *Bentivoglio*, nom propre ; & il nous paroît fait avec le même soin & la même exactitude que les premiers. Les acceptions grammaticales de chaque mot y sont expliquées avec beaucoup d'ordre, de clarté & de netteté. On n'y a rien mis de trop ni de trop peu ; & l'on n'y trouve pas, comme dans tant d'autres dictionnaires, de fades déclamations inutiles ou déplacées. Les détails qui concernent la géographie, l'histoire, les sciences n'y ont jamais que l'étendue qu'ils doivent avoir dans un ouvrage de cette nature. Il a paru différentes critiques contre ce livre ; les unes ont relevé des fautes essentielles ; les autres en ont indiqué de pe-

rites & de puériles : mais quelles que soient les erreurs qu'on puisse reprocher aux auteurs de cette utile & importante production , erreurs qui sont inévitables dans un pareil travail , & dont on pourroit faire de gros volumes de toutes celles qui fourmillent dans les autres dictionnaires , il n'en est pas moins vrai , qu'il réunit à des parties traitées avec beaucoup d'intelligence , comme toutes celles qui concernent la langue , l'orthographe , &c. une infinité de détails aussi agréables qu'instructifs sur l'histoire , la mythologie , la littérature , les sciences & les beaux-arts.

La souscription n'en sera ouverte que jusqu'au premier d'avril ; & le Libraire tiendra exactement les conditions , comme il l'a fait à l'égard de l'Académie des Sciences & des Inscriptions , &c. La condition est simplement de payer chaque volume 10 liv. en le recevant , & on a gratis le cinquième , dixième , quinzième & dernier volume.

EN parlant , dans notre dernier *Mer-
cure* , de la traduction libre & élégante de *Lucrèce* , dont nous ne tarderons pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs des morceaux qui justifieront nos éloges , nous

avons oublié de dire que cet ouvrage se vend à Paris, chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française.

C'est chez le même Libraire que se trouve aussi cette belle, grande, magnifique & célèbre édition des fables de *la Fontaine*, en quatre volumes *in-folio*, à la perfection de laquelle ont contribué tout ce que nous avons eu d'artistes célèbres. C'est un chef-d'œuvre du burin, comme les fables elles-mêmes en font un du génie. Il n'y a point de curieux, d'amateur, d'homme de goût, qui ne doive être charmé de posséder un ouvrage qui renferme tant de beautés en tout genre, & dont l'acquisition est d'autant plus facile aujourd'hui, que le Libraire, le sieur *Panckoucke*, qui est possesseur de ce qui reste d'exemplaires, les propose à un rabais de plus du tiers; rabais qui n'aura lieu que jusqu'au mois de juin prochain. Chaque estampe par là ne revient pas à quinze sols; & il n'y en a pas une qui n'en vaille trente ou quarante. Il n'est pas possible de voir une collection plus nombreuse, plus riche, plus curieuse & plus agréable. A l'égard de l'impression & du papier, on ne peut rien ajouter aux soins qu'on a pris, pour que tout répondît à la magnificence de l'entreprise.

DE controversiis tractatus generales contracti ; per ADRIANUM & PETRUM DE WALENBURCH, &c. A Paris, chez CRAPART, rue de Vaugirard ; 1768 : in-12.

C'EST l'abrégé & comme la quintessence du grand ouvrage de MM. de *Walenchurch* sur les points controversés entre les Catholiques & les Protestans. Il étoit devenu rare ; & les vrais théologiens desiroient depuis long-temps qu'on le réimprimât. On ne doit point le confondre avec les abrégés ordinaires ; MM. de *Walenchurch* eux-mêmes en sont les auteurs.

Ce livre sera fort utile aux jeunes ecclésiastiques, ainsi qu'à tous les Curés & autres Prêtres qui sont obligés de vivre au milieu des Protestans. Ils y trouveront des armes puissantes pour repousser les traits de l'erreur.

L'abrégé des controverses est suivi de la profession de foi de l'église catholique, prouvée & éclaircie par l'écriture & la tradition. Voilà tout ce que contenoit l'édition de 1682.

Celle que nous annonçons est plus ample. On y trouve une notice raisonnée de la vie & des ouvrages de MM. de *Walenburch*. L'éditeur y a inséré aussi *la regle de foi*, composée en françois par le célèbre *Véron*, & traduite en latin par les doctes controversistes. Cette pièce, devenue fort rare, a toujours été singulièrement estimée par les amateurs de la bonne théologie. Les Libraires font payer très-cher les exemplaires du corps complet des controverses de MM. de *Walenburch* lorsqu'elle se trouve à la fin du second volume. Ceux qui ne l'ont point dans leur exemplaire doivent s'en consoler aujourd'hui; ils se la procureront en faisant l'acquisition du livre que nous annonçons, & l'auront beaucoup plus correcte.

L'abrégé des controverses de MM. de *Walemburch* doit servir, dans les bibliothèques, de pendant à l'analyse de la foi par *Holden*, dont *Barbou* donna une nouvelle édition l'année dernière. Les deux ouvrages ont été imprimés avec les mêmes caractères & dans le même format. Il y a peu de livres en ce genre qu'on puisse comparer à ceux-ci pour l'exécution de la partie typographique.

On doit savoir gré aux sieurs *Barbou* & *Crapart* de nous donner de nouvelles

éditions d'anciens livres qu'on ne lisoit point assez, soit parce qu'on ne les connoissoit pas suffisamment, soit parce qu'on ne les trouvoit que difficilement. Ils donnent par-là un bel exemple à leurs confrères.

NOUVEL abrégé chronologique de l'Histoire de France, contenant les événemens de notre histoire, depuis CLOVIS jusqu'à la mort de LOUIS XIV, les guerres, les batailles, les sièges, &c. nos loix, nos mœurs, & nos usages, &c. nouvelle édition, augmentée & ornée de vignettes & fleurons en taille-douce; avec cette épigraphe :

Indocti discant, & ament meminisse periti.

*A Paris, de l'imprimerie de PRAULT;
1768 : in-4° & in-12, deux volumes.*

POUR juger de tout le mérite de cette nouvelle édition, il ne faut qu'entendre l'auteur lui-même dans sa préface. Le titre de cet ouvrage (dit-il) n'annonce que des faits & des dates; cependant il est vrai que ç'a été le prétexte d'un plus grand dessein que je bornois alors à mon usage. Je voulois connoître nos loix, nos mœurs,

& tout ce qui est l'âme de l'histoire même ; mais la juste méfiance de ne pouvoir remplir une si vaste entreprise, & l'impatience d'en jouir pour moi-même, fit que je crus devoir me réduire au simple projet d'un Abrégé chronologique. Je pris la liberté de m'en ouvrir à *M. le Chancelier d'Aguesseau*, qui l'approuva. Ce fut dans cette vue, qu'en suivant les dates des années & le cours des siècles, je versai dans les intervalles tout ce que la lecture de quarante ans, des réflexions, & sur-tout des conférences * particulières m'avoient fait re-

* Un des plus dignes admirateurs de *M. le Président Hénault*, en nous parlant de cette belle & intéressante préface : elle m'a fait (s'écria-t-il) d'autant plus de plaisir, sur-tout lorsqu'il parle des *Conférences*, & ce qu'il en dit est si vrai, que feu *M. L. D. R.* dont le mérite étoit très-reconnu, n'avoit jamais lu peut-être entièrement un seul livre de cette bibliothèque, aussi considérable que bien choisie, qu'il avoit formée à grands frais. Mais il rassembloit fréquemment chez lui des sçavans, qui lui donnoient, dans la conversation, la substance de chaque ouvrage, en séparoient l'inutile, le grossier, le faux, de manière qu'il n'avoit qu'à placer dans sa mémoire pour donner à son esprit les divers sucs dont il vouloit le nourrir. Aussi *M. L. D. R.* étoit-il un des hommes les plus agréables dans la conversation lorsqu'il le vouloit. Cependant il faut bien que ceux qui ne sont pas à portée d'avoir ces *Conf.*

cueillir ; je gardai long-temps mon secret ; & je me contentois de faire part de mon ouvrage à quelques amis toutes les fois que l'occasion se présentoit de les instruire de quelque fait, ou de leur donner quelque éclaircissement sur des questions de droit public.

Telle est l'histoire naïve de cet ouvrage ; on le trouva utile ; on me conseilla de le publier ; & j'avouerai, si l'on veut, que l'on n'eut pas de peine à me persuader.

Cependant , quand il en fallut venir à l'exécution, le grand jour me fit peur ; je n'osai me montrer tout entier ; & je crus devoir commencer à essayer le goût du public en me réduisant au nécessaire : il m'accorda quelque faveur ; & cet encouragement m'enhardit à me dépouiller peu à peu d'une grande partie de tout ce que

férences, soit par le défaut d'aisance, soit faute d'être assez connu, & par la difficulté de faire ces connoissances précieuses, se réduisent au travail pénible de puiser la science dans les livres. Au reste ce que dit M. le Président *Hénault* des *Conférences* est d'une modestie qui seule caractériseroit sa candeur, & que nous ne saurions trop relever. Il s'y peint comme un simple disciple, tandis qu'il y est le philosophe, le sage dont on vient entendre les leçons, aussi agréables que profondes. Hélas ! quand nous sommes assez heureux pour avoir un *Socrate*, pourquoi donc manquons-nous d'*Alcibiades* ?

j'avois acquis : c'est le terme où je suis parvenu par les différentes éditions dont celle-ci fera la dernière.

Ainsi cet ouvrage s'est accru successivement de plus des deux tiers, depuis qu'il a paru pour la première fois en 1744. Mais on s'apercevra que ces augmentations n'en changent ni la forme ni le caractère, & qu'elles sont dirigées suivant la même intention. Si ces augmentations sont nécessaires, le public pardonnera aisément la multiplicité des éditions, & sentira que dans une si grande carrière, on a toujours à réparer des fautes, à éclaircir des faits, & à suppléer des choses essentielles ; en un mot, c'est l'utilité qui doit en être l'excuse, sur-tout en y joignant un supplément.

Mais qu'il me soit permis de m'interrompre, pour dire un mot en général des conférences, à l'occasion de celles dont je viens de parler. Que d'avantages elles procurent ! & combien j'invite les Magistrats à ne les point négliger ! C'est là que s'entretien le goût des bonnes lettres & le desir de savoir : c'est là que l'esprit se remplit & s'élève par des richesses mutuelles & par les discussions ; & que l'on ne croie pas qu'elles ne soient faites que pour la jeunesse ; plus on est instruit, & plus elles sont utiles. Voyez les hommes illustres du
siècle

siècle passé, ces lumières du tribunal & du barreau, les *Talon*, les *de Thou*, les *Séguier*, les *Molé*, les *Bignon*, les *Harlai*, les *Lamoignon*, &c. les conférences étoient le délassément & la réparation de leurs travaux; ils y venoient reprendre de nouvelles forces, & c'étoit un profit égal pour les mœurs & pour la science.

C'est d'après de pareilles conférences, où présidoient des hommes vraiment habiles, & où se traitoient les questions les plus importantes de notre droit public, que j'ai recueilli les principes qui font l'objet de cet abrégé chronologique; aussi y trouvera-t-on tout ce qu'il y a de plus essentiel dans chacune de ces matières, ce qui regarde les fiefs, les pairies, les successions, les régences, la loi salique, les apanages, le domaine, les offices tant de judicature, que de guerre & de finance, les réunions, les renonciations, la régale, les affranchissemens, les communes, les ennoblissemens, les maximes de nos libertés, les élections, les conciles, les concordats, le pouvoir de nos Rois dans les matières ecclésiastiques, les hérésies, la ligue, les loix, les ordonnances, les reglemens, les usages, la police, les établissemens, les fondations, &c. Tout y est dit bien sommairement; aussi faut-il y appor-

E

ter quelques connoissances : & tel mot qui échappera peut-être aux lecteurs plus ou moins versés dans la connoissance de notre histoire , sera apperçu avec fruit par ceux qui en ont déjà fait une étude plus particulière. J'y ai joint des réflexions lorsque je les ai cru utiles pour éclaircir les questions ; j'ai tâché de faire connoître quelques hommes célèbres ou principaux, soit Princes, soit particuliers, pour que l'on jugeât mieux de leurs actions & de leur influence dans les affaires ; enfin j'ai parcouru notre histoire, & j'y ai mêlé les histoires étrangères lorsqu'elles nous étoient relatives, ou qu'elles étoient dignes par elles-mêmes de notre attention. Je n'avois garde d'omettre les traits les plus éclatans du règne présent ; & comme cela n'étoit pas de mon sujet, j'ai profité des occasions qui pouvoient les amener le plus naturellement.

J'ai profité d'ailleurs des avis qu'on a bien voulu me donner, & d'un entr'autres, des Bénédictins, à l'année 1100, en corrigeant les méprises inséparables d'un aussi long travail ; mais je me suis bien gardé de répondre à des critiques auxquelles le public a déjà répondu pour moi.

La table est bien augmentée : on ne s'est pas contenté de mettre un chiffre à chaque mot, on a désigné, on a spécifié les matières pour faciliter les recherches, ce qui

est un travail pénible, mais un travail nécessaire, sans quoi le livre ne feroit presque pas d'usage.

Pour faire mieux juger encore de ce que doit être aujourd'hui cet ouvrage célèbre & déjà traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, il nous suffit de rapporter ce qu'un auteur illustre, aussi délicat que profond, a dit sur ce sujet *, lorsque ce livre parut pour la première fois.

« L'auteur du livre que *Raphiti* te remet-
 » tra, de ma part, est un de mes héros.
 » Tu jugeras de son génie par son ouvrage.
 » Il t'étonnera, & te plaira d'autant mieux,
 » que tu viens de lire l'histoire de France,
 » par *Daniel* ou par *Mézeray*. L'abrégé
 » chronologique, que je t'envoie, réduit
 » en deux petits volumes, avec plus d'or-
 » dre, plus de netteté, plus de goût, plus
 » d'érudition & plus de vérité tout ce que
 » ces deux historiens ont écrit sur la mo-
 » narchie françoise.

» Conçois-tu le travail immense dont
 » cet abrégé est le fruit ? N'est-ce pas un
 » chef-d'œuvre d'offrir, sous le même
 » coup-d'œil, la succession des Rois, les

* Voyez les lettres d'*Osman*, par M. le Chevalier D'***. Lettre 8, *Osman* à *Zamar*, à Constantinople.

„ événemens remarquables sous chaque
 „ règne, les grands hommes dans tous les
 „ genres qui s'y sont rendus fameux, les
 „ Princes de l'Europe contemporains de
 „ chaque Monarque François, l'analyse
 „ des intérêts qu'ils ont eu à démêler en-
 „ semble, & des réflexions critiques &
 „ morales, toujours justes, toujours fines,
 „ toujours élégantes !

„ On a comparé judicieusement cet ou-
 „ vrage au *Bouclier d'Enée*. On diroit que
 „ les sujets qu'il renferme devraient occu-
 „ per un espace infini, Cependant ils sont
 „ serrés & distincts, avec une précision
 „ incroyable. Je meurs d'envie d'être connu
 „ de cet homme immortel, & je n'ose
 „ risquer les démarches qui pourroient me
 „ réussir ; il m'en impose, il voit trop
 „ bien, & ne verroit en moi qu'un objet
 „ au dessous de son attention ; tout le
 „ monde l'admire, mais tout le monde
 „ n'est pas fait pour lui plaire. Que n'a-t-il
 „ pour moi cette heureuse prévention dont
 „ le cœur seul fait les premiers frais, &
 „ qui obtient grace des lumières de l'es-
 „ prit ! Tu me féliciterois d'être associé à
 „ un Magistrat, aussi estimable par ses
 „ mœurs, aussi aimable dans la société,
 „ qu'admirable dans son cabinet ».

L'on trouve chez le même Libraire,
Prault, le Journal de Louis XV.

ANNONCES DE LIVRES.

LA Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ , mise en vers & en dialogue. A Avignon; & se trouve à Paris chez *Lacombe* , Libraire, quai de Conti; 1768: prix 12 sols.

Voilà le temps de mettre sous les yeux du public un ouvrage fait pour édifier le chrétien, & l'occuper sur les plus grands mystères de sa foi. Le mérite principal de cet ouvrage est l'exaëtitude avec laquelle l'auteur a suivi & rendu toutes les circonstances de l'histoire de la Passion telle qu'elle est rapportée dans les évangélistes. Il y a des vers heureux, & beaucoup qui ont été inspirés par le sentiment & la piété. Ce poëme est en dialogue, & pourroit très-bien être mis dans les mains des jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe pour exercer leur mémoire, & les exciter à la dévotion par un pieux exercice, en leur faisant réciter & déclamer ces dialogues.

LES Moissonneurs, comédie en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes; représentée pour la première fois par les comé-

E iij

diens Italiens ordinaires du Roi le 27 janvier 1768 ; par M. *Favart* ; la musique est de M. *Duni* ; le prix est de 30 sols. A Paris , chez la veuve *Duchesne* , Libraire , rue Saint-Jacques , au Temple du Goût ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi , in-8°.

Nous renvoyons nos lecteurs à ce qui est dit au sujet de cette pièce dans l'article des spectacles.

Avis au peuple sur son premier besoin , ou petits traités économiques ; par l'auteur des *Ephémérides du citoyen* : premier traité sur le commerce des bleds. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Hochereau* le jeune , Libraire , au Palais ; *Desaint* , Libraire , rue du Foin Saint-Jacques ; *Lacombe* , libraire , quai de Conti ; 1768 : brochure in-8°.

On ne peut qu'applaudir aux vues utiles & patriotiques répandues dans cette brochure.

HISTOIRE de la petite vérole , avec les moyens d'en préserver les enfans & d'en arrêter la contagion en France , suivie d'une traduction françoise du traité de la petite vérole de *Rhafsés* , sur la dernière édition de Londres , arabe & latine ; par

M. J. J. *Paulet*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint-Severin, près l'église, aux armes de Dombes & à saint Louis; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. Vol. in-12.

De l'origine & des progrès d'une science nouvelle. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin; 1768 : brochure in-8°.

Cette science nouvelle est très-ancienne, car il n'est question ici que de finance; d'agriculture & d'économie politique.

L'ECONOMIQUE de *Xénophon*, & le Projet de finance, du même auteur, traduit en françois, avec des notes, pour servir de premier volume à la collection des auteurs anciens qui ont traité de l'administration publique ou domestique; par M. *Dumas*, Docteur agrégé à la faculté des arts de l'université de Paris, & Professeur d'éloquence au collège royal de Toulouse. A Paris, chez *Hon. Clem. de Hanfy*, Libraire, rue Saint-Jacques, près les Mathurins; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. Vol. in-12.

Le livre, dont nous annonçons la traduction, est le plus ancien traité qui nous reste sur l'économie & sur l'agriculture.

E iv

204 MERCURE DE FRANCE.

ŒUVRES posthumes de M. *Dardene* , associé à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille ; recueil qui contient ses fables & un discours sur ce genre de poésie. Se vend à Marseille , chez *Jean Mossy* , Libraire , au Parc ; 1768 : & à Paris , chez *Durand* , Libraire , rue Saint-Jacques. Quatre vol. in-12 , petit format.

Cette collection renferme presque tous les genres de poésie , & plusieurs ouvrages en prose qui y répandent beaucoup de variété , & parmi lesquels il y en a d'estimables.

TRAITÉ de morale , ou Devoirs de l'homme envers Dieu , envers la société & envers lui-même ; par M. *Lacroix*. A Paris , chez *Desaint* , Libraire , rue du Foin Saint-Jacques ; à Carcassonne , chez *Heirisson* , Imprimeur - Libraire ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. Vol. in-12.

On se propose , dans cet ouvrage , de persuader aux hommes que leur bonheur consiste à être vertueux ; l'auteur a eu principalement en vue l'instruction de la jeunesse , & de ceux qui craignent la fatigue de l'étude ; & c'est dans cette intention , qu'il renferme en peu de mots , & expose d'une manière claire , ce que la morale a de plus intéressant.

LAÏS & PHRINÉ , poëme en quatre chants. A Londres , & se trouve à Paris , chez *Panckoucke* , Libraire , rue de la Comédie Françoisé ; *Delalain* , Libraire , rue de Saint-Jacques ; & à Orléans , chez *Couret de Villeneuve* , Imprimeur ordinaire du Roi ; 1768.

On trouve dans ce petit poëme des images agréables , des idées voluptueuses , une poésie facile , & des morceaux de sentiment.

NOUVELLE méthode d'opérer les hernies , par M. *Le Blanc* , Chirurgien lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans , Professeur royal d'anatomie & d'opérations aux Ecoles de Chirurgie de la même ville , associé des Académies des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Rouen , Dijon , &c. à laquelle on a joint un essai sur des hernies rares & peu connues , de M. *Hoin* , Chirurgien à Dijon , &c. avec des figures en taille douce ; prix 5 liv. relié. A Paris , chez *Guillyn* , Libraire , quai des Augustins , au Lys d'or , du côté du pont Saint-Michel ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. Vol. in-8°.

On ne prétend pas donner dans cet ouvrage un traité complet des hernies ; on suppose les gens de l'art suffisamment inf-

E v

truits de leurs espèces , de leurs différences , des causes qui les produisent , des signes qui les caractérisent , &c. Celles qui font le sujet de ce livre , sont formées par l'intestin , l'épiploon , ou par les deux ensemble.

RÉFUTATION de quelques réflexions sur l'opération de la hernie , inférées dans le quatrième volume des mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie , par M. *Leblanc* , Professeur royal d'anatomie & d'opérations aux Ecoles de Chirurgie d'Orléans , &c. &c. A Londres , & se trouve à Paris , chez *Guillyn* , Libraire , quai des Augustins , au lys d'or , du côté du pont Saint-Michel ; 1768 : feuille in-8°.

C'est ici comme une suite de l'ouvrage précédent.

TRAITÉ des causes physiques & morales du rire , relativement à l'art de l'exciter. A Amsterdam , chez *Marc-Michel Rey* ; 1768 : se trouve à Paris , chez *le Clerc* , Libraire , quai des Augustins ; brochure in-12.

Un traité sur le rire n'est pas nécessairement une facétie : il y a peu de ressemblance entre un ouvrage fait pour faire rire , & un écrit sensé & réfléchi , sur les

causes secretes, & le principe moral, par lesquels nous rions. Le but de celui-ci est de conduire plus sûrement aux moyens d'exciter le rire, qu'on a regardés jusqu'ici comme une science impossible à rédiger en méthode.

TRAITÉ des ordres d'architecture ; première partie : de la proportion des cinq ordres, où l'on a tenté de les rapprocher de leur origine, en les établissant sur un principe commun ; par M. *Potain*, Architecte du Roi. A Paris, rue Dauphine, chez *Charles-Antoine Jombert*, Libraire du génie & de l'artillerie, à l'image Notre-Dame ; 1767 : vol. in-4°.

La science de l'Arpenteur dans toute son étendue ; par M. *Dupain de Montesson*, Ingénieur des Camps & Armées du Roi.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage. Le suffrage du public a justifié l'idée avantageuse que nous en avions donnée. Il est utile & nécessaire à ceux qui veulent mesurer un terrain & écrit avec précision & clarté. Mais le Graveur avoit coupé les mots qui finissent les lignes, de façon que la lecture en étoit devenue pénible. On prévient le public que ce défaut a été exactement corrigé, & que ce livre se

E vj

trouve toujours chez le sieur *Jaillot*, Géographe ordinaire du Roi, quai & à côté des grands Augustins, & chez *Dela-lain*, Libraire, rue Saint-Jacques.

TRAITÉ de la politique privée, tiré de *Tacite* & de divers auteurs. A Amsterdam, chez *Marc-Michel Réy*, & se trouve à Paris, chez *Leclerc*, Libraire, quai des Augustins; 1768 : brochure in-12.

Ce livre est un de ces écrits politiques, où les devoirs de l'honnête homme se trouvent conciliés avec l'art du courtisan. Il peut donc être regardé comme le contre-poison des maximes de *Machiavel*.

OBSERVATIONS sur les édifices des anciens peuples, précédées des réflexions préliminaires sur la critique des ruines de la Grèce, publiée dans un ouvrage anglois, intitulé *les antiquités d'Athènes*, & suivies de recherches sur les mesures anciennes; par M. le Roy, Membre & Historiographe de l'Académie royale d'Architecture, & de l'Institut de Bologne. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée; 1767 : brochure in-8°.

LETtres récréatives & morales sur les

mœurs du temps, à M. le Comte de***; par l'auteur de la Conversation avec soi-même. A Paris, chez Nyon, quai des Augustins, à l'Occasion; avec approbation & privilège du Roi; 1768 : tomes III & IV.

Nous avons annoncé dans leur nouveauté les deux premiers tomes de cet ouvrage; ces deux derniers volumes ne le cèdent point aux précédens.

LETTRE de *Don Carlos* à *Elisabeth*, suivie d'un passage de l'*Amince* du Tasse, traduit en vers, & du poëme de *la Nuit*, imité de *Gesner*. A Paris, chez C. Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française; la veuve Duchesne, Libraire, rue St Jacques; à Lille, chez Carré de la Rue, Libraire; 1768 : brochure in-8°.

Cette lettre, décorée de tous les ornemens de la typographie & du burin, est destinée à faire suite avec tous les *Jorrys* estampés, dont la collection grossit chaque jour à vue d'œil; les vers de *Don Carlos* ne dépareront pas cette collection; & l'auteur ne se trouvera point déplacé parmi ceux qui ont commencé ces jolis recueils.

DICTIONNAIRE pour l'intelligence, des auteurs classiques, grecs & latins, tant sa-

crés. que profanes , contenant la géographie , l'histoire , la fable & les antiquités ; dédié à Mgr le Duc de Choiseul , par M. *Sabbathier* , Professeur au collège de Châlons sur Marne , & secrétaire perpétuel de la Société littéraire de la même ville. A Châlons sur Marne , chez *Seneux* , Imprimeur du Roi , dans la grande rue , & se trouve à Paris , chez *Delalain* , Libraire , rue Saint-Jacques , à l'image saint Jacques ; *Barbou* , rue des Mathurins ; *Hérissant* fils , rue Saint-Jacques ; avec approbation & privilège du Roi ; 1767 : in-8°. tome troisième.

Les Libraires avertissent le public qu'ayant laissé la souscription de cet ouvrage ouverte jusqu'à présent dans le dessein d'en faciliter l'acquisition , ils la fermeront entièrement le dernier de mai prochain ; ce terme passé , personne ne pourra plus être admis à souscrire , parce que l'on se propose de ne tirer des volumes qui restent à imprimer , que la quantité d'exemplaires qu'on aura demandée. La souscription n'est point onéreuse , puisqu'on ne paye les volumes qu'en les retirant ; & on ne scauroit desirer une plus grande exactitude à les faire paroître au temps marqué. On doit être rassuré sur la continuation de l'ouvrage , la plus grande

partie étant déjà faite. On va commencer au plutôt à exécuter les planches & les cartes géographiques qui doivent accompagner ce dictionnaire : le tirage en sera également borné à la quantité des souscriptions.

Les Libraires voulant conserver à la postérité la mémoire des personnes qui se seront intéressées à l'exécution de cette production, prient MM. les souscripteurs d'envoyer, avant le terme prescrit, leurs noms, qualités & demeures, qu'on insérera à la tête du sixième volume ; il s'y trouvera des personnes de la première distinction. Les Libraires du royaume & des pays étrangers qui seront chargés des souscriptions, auront l'attention d'en donner avis dans le courant de juin, faute de quoi leurs souscriptions ne pourront point être remplies.

ÉLOGE du jeune Prince *Henri de Prusse*, mort à dix-neuf ans de la petite vérole, au mois de mai 1767; par S. M. le Roi de Prusse. Cet éloge a été lu dans l'assemblée extraordinaire de l'Académie royale des Sciences de Berlin, le 30 décembre 1767. A Berlin, 1768, chez *Chrétien-Frédéric Voss*; imprimé chez *G. L. Vinter*; brochure in-8°.

112 MERCURE DE FRANCE:

On en trouve des exemplaires à Paris , chez *Merlin* , rue de la Harpe.

Ce discours est un chef-d'œuvre de raison , de sentiment & d'éloquence.

GÉOGRAPHIE ancienne abrégée , par *M. Danville* , de l'Académie royale des Belles-Lettres , & de celle des Sciences de Pétersbourg , secrétaire de S. A. S. M. le Duc d'Orléans. A Paris , chez *Merlin* , Libraire , rue de la Harpe , à l'image saint Joseph ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. 3 vol. in-12.

Cet ouvrage , annoncé long-temps avant qu'il parût , & attendu des savans avec impatience , se distribue depuis quelques jours , & répond parfaitement à la haute idée qu'on a dû se former depuis long-temps , des connoissances profondes de *M. Danville*.

A V I S

Concernant un ouvrage intitulé : de la conservation des enfans , ou les moyens de les fortifier , préserver & guérir des maladies auxquels ils sont sujets depuis l'instant de leur existence jusqu'à l'âge de puberté ; par *M. Raulin* , Docteur , en Médecine , Conseiller-Médecin ordinaire du Roi , Censeur royal de la Société royale de Londres , des Académies royales des

Belles-Lettres , Sciences & Arts de Bordeaux , de Rouen , & de celle des Arcades de Rome.

Cet ouvrage sera divisé en quatre époques. La première contiendra des éclaircissémens sur ce qui concerne la formation du fœtus, sa conservation, la connoissance des maladies qui lui sont propres, de celles qui lui sont communiquées par contagion, & de celles qui lui proviennent des dérangemens de la grossesse. On y joindra la méthode la plus convenable pour les prévenir & pour les guérir; ces connoissances s'étendront depuis la conception jusqu'à l'accouchement.

La seconde époque sera bornée entre l'accouchement & le sevrage : on y fera des recherches sur les soins qu'il faut prendre de l'enfant dès qu'il est né; on y donnera les moyens de le nourrir de la façon la plus avantageuse; on rappellera plusieurs usages abusifs, & on fera connoître les plus utiles & les plus propres à le conserver & à le fortifier; on y joindra des connoissances sur les maladies auxquelles les enfans sont sujets avant le sevrage, sur leurs causes, & sur les moyens de les prévenir & d'y remédier. On suivra le même ordre pour la troisième & la quatrième époques.

La troisième sera fixée entre le sevrage & l'âge de sept ans.

La quatrième s'étendra depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de puberté.

Comme les maladies qui affligent les enfans pendant la durée de ces différentes époques sont extrêmement nombreuses, on sera obligé, pour les éclaircir, d'en traiter d'une manière assez étendue; chaque époque fournira au moins la matière de 2 vol. in-12. Le premier volume de chaque époque renfermera la théorie de ce qui a rapport à cette époque, la connoissance des maladies & les moyens de les prévenir. Le second volume sera consacré à la méthode curative de ces maladies.

AUTRE avis concernant le Dictionnaire de Chirurgie, ou le troisième tome du Dictionnaire de santé.

LE *Dictionnaire de santé*, tome III, qui traite des maladies externes, est annoncé depuis si long-temps, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs personnes aient pris des *Dictionnaires de Chirurgie*, publiés depuis quelque temps, pour celui qui doit faire suite au *Dictionnaire de santé*, & auquel on a soin de renvoyer souvent dans les *Dictionnaires de Chirurgie* qui ont paru. C'est pour prévenir toute équivoque, & satisfaire en même temps à l'empressement du public pour le *Dictionnaire de Chirurgie & Pharmacie*,

vraiment fait pour servir de suite au *Dictionnaire de santé*, que l'on avertit qu'il s'imprime actuellement chez *Vincent*, rue Saint Severin, le même qui a imprimé le *Dictionnaire de santé* il y a dix ans. Un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens ont travaillé à cet ouvrage, que l'on n'a retardé jusqu'à présent, que pour le donner dans toute sa perfection. Il paroîtra à Pâques prochain en un seul volume in-8°. même format que le *Dictionnaire de santé*.

On avertit aussi que c'est chez le même Libraire, que s'imprime une nouvelle édition du *Dictionnaire grammatical*. La première, publiée à Avignon, fut reçue favorablement, elle étoit en un seul volume in-8°. Elle est tellement augmentée présentement, qu'il y en aura deux du même format. Ce Dictionnaire réunit en même temps les règles sûres de l'ortographe & celles de la prononciation de la langue françoise. On y a refondu en entier l'excellent ouvrage de M. l'abbé d'Olivet sur la prosodie françoise ; il deviendra par ce moyen également utile à tous ceux qui se piquent de parler & d'écrire correctement. Il paroîtra aussi à Pâques prochain.

LIVRES de sciences & de belles-lettres,

116 MERCURE DE FRANCE.

nouvellement arrivés de différens pays étrangers, avec les prix en fenille. On les trouve à Paris, chez *Cavelier*, Libraire, rue Saint-Jacques.

MODERN part of the universal history, by the authors of anticus ; 14 vol. *in-fol.* London ; 1759, 1763 & 1764 ; à 50 liv. le volume. . .

The fame, 43 vol. *in-8°* ; 1759, 1763 & 1765, à 10 liv. le volume. . . . La même, traduite en françois, *in-4°*. les tomes 26 & 27. .

GALERIES agréables du monde, où l'on voit en un grand nombre de cartes & de taille-douce, les principaux empires, républiques, villes, forteresses, &c. avec ce qu'elles ont de plus remarquables ; les îles, ports de mer, rivières, &c. les antiquités, églises, académies, bibliothèques, palais, édifices, &c. Les habillemens, les mœurs, la religion des différens peuples, &c. Les animaux, arbres, &c. & une infinité d'autres choses dignes d'être observées dans les quatre parties du monde ; divisés en 66 vol. *in fol.* Leyde.

FÆDERA, conventiones & acta publica, inter Reges Angliæ & alios quosvis imperatores, reges, &c. ab ineunte sæculo duodecimo, ad nostra usquè tempora ha-

bita aut tractata, in lucem missa, accurantibus Th. Rymer, & R. Sanderfon. Editio tertia: 20 vol. in-fol. Hagæ-Comitum; 1745.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle, contenant les négociations, traités, révolutions & autres documens authentiques concernant les affaires d'état; par M. de Lamberty: 14 vol. in-4°. grand papier. La Haye; 1724 & 1740: 280 liv.

HISTORIA genealogica da casa real Portuguesa, desde a sua origem, até o presente, com as familias illustres, que procedem dos Reys & dos serenissimos Duques de Braganca, justificada com instrumentos, e escriptores de inviolavel fé; por D. Ant. Caetano de Sousa: 20 vol. in-4°. Lisboa; 1735 & 1748; 250 liv.

CORPUS illustrium poetarum Lusitanorum qui latine scripserunt; nunc primum in lucem editum ab aut. dos Reys; nonnullis que poetarum vitis auctum ab Eman. Monterro: 7 vol. in-4°. Carta maxima. Lisbonæ; 1745 & 1748. 70 liv.

FABRICII (Jo. Albert.) bibliotheca greca: 14 vol. in-4°. Hamburgi; 1718, & seq. 120 liv.

DIONIS CASSII historiarum Romanarum quæ supersunt, cum annotationibus *Jo. Alb. Fabricii*, &c. græca supplevit, emendavit, latinam versionem limavit, variantes ac notas cum apparatu & indicibus adjecit *H. Sam. Reimarius*: 2 vol. in-fol. Hamburgi; 1750: 100 liv.

HISTORY of the royal society of London, for improving of natural Knowledge from its first rise, as a supplement to the philosophical transactions; by *Thom. Birch*: 4 vol. in-4°. London; 1756 & 1757: 100 liv.

CALATIO (*Fr. Mar. de*) concordantia sacrorum bibliorum hebraicorum, in quibus chaldaicæ, etiam librorum *Esdræ* & *Danielis* suo loco inferuntur, deinde post thematum seu radicum omnium derivata & usus latius deducta, ac linguæ chaldaicæ, syriacæ & arabicæ, vocabulorumque rabbinicorum cum hebraicis convenientium, latina ad verbum versio adjungitur, ad quam vulgatæ & septuaginta editionum differentia fideliter expenditur: 4 vol. in-fol. Londini; 1747 & 1749. 200 liv.

BOYLE (*Rob.*) the Works of physick mathematick: 5 vol. in-fol. fig. London; 1744.

PETRONII satyricon, cum fragmentis albarum græcarum recuperatis, anno 1688; cu-

rante Burmanno : *in-4°*. Trajecti ; 1709 : 20 liv... *Idem in-8°*. Lipsiæ 1731 : 4 liv.

PLATONIS Phædo, seu dialogus de animæ immortalitate, græce & latine ; versionem Marsilii Ficini emendavit, dialogum ex ipso Platone illustravit & commentationes philosophicas adjecit Jo. Hen. Winkler : *in-8°*. Lipsiæ ; 1744 : 4 liv.

XENOPHONTIS æconomicus, apologia Socratis, *Symposium*, *Hierø*, *Agésilæus* cum animadversionibus Jo. Aug. Bachii : *in-8°*. Lipsiæ ; 1749 : 6 liv.

Idem, cum animadversionibus Jo. Aug. Ernesti : *in-8°*. Lipsiæ ; 1748 : 5 liv.

SUETONIUS cum notis variorum, curante Burmanno : 2 vol. *in-4°*. fig. Amst. 1736 : 40 liv.

Bos (*Lamb.*) antiquitatum græcarum præcipue atticarum, descriptio brevis, cui testimonia e fontibus & quasdam observationes adjecit M. Jo. Frider. Leisnerus : *in-8°*. Lipsiæ ; 1767 : 3 liv.

HOMMELII (*Carl. Ferd.*) sceleton juris civilis, sive jurisprudentia universa paucis tabulis delineata ; adjectæ sunt leges classicæ & memorabiles : *in fol.* Lipsiæ ; 1767 : 2 liv.

FRISCHER (*Joh. Frid.*) exodi particula atque leviticus græce, e cod. M. S.

biblioth. collegii Paullini Lypriensis: *in-8o*;
Lypsiæ ; 1767 : 2 liv. 10 sols.

A V I S.

LE Bibliothécaire de Saint Martin-des-champs donne avis, qu'il y a dans cette maison une collection considérable de manuscrits qui intéressent un grand nombre de familles du royaume ; qui concernent plusieurs parties du domaine des finances, monnoies, impôts sur différentes provinces, les archevêchés, évêchés, abbayes & autres bénéfices dans différens diocèses, sur-tout la partie de l'histoire par une longue suite d'ordonnances des Rois sur la guerre & les finances : le tout dirigé selon l'ordre & la qualité des matières, avec des tables de renvois & de renseignemens.

DICTIONNAIRE géographique, historique & politique des Gaules & de la France ; par M. l'Abbé *Expilly* ; *in-fol.* Amsterdam ; 1768 : & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint-Jean-de-Beauvais ; *Bauche*, quai des Augustins ; *Hérissant*, rue Saint-Jacques ; *Despilly*, *idem* ; & *Nyon*, *idem*.

Nous avons déjà parlé plus d'une fois avantageusement de cet ouvrage aussi vraiment utile que bien fait, & nous comptons y revenir encore.

ARTICLE

A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de la séance publique de la Société Littéraire de CLERMONT-FERRAND, tenue le 25 août 1767.

LE P. Saurade, Minime, de l'Académie de Dijon, & Secrétaire de la Société, ouvrit la séance par la lecture de l'éloge de feu M. de Feligonde, également de l'Académie de Dijon, & son prédécesseur dans le secrétariat. L'analyse de l'ouvrage est exactement renfermée dans l'épithaphe suivante.

Donec corpus induat immortalitatem,

H I C J A C E T

MICHAEL PELISSIER, Eques, Dominus de Feligonde, Saulces, le Châtelare, &c. utriusque & scientiarum & agricultura apud Arvernos Academia à Secretis, in Academicos Divionenses cooptatus.

F

Fidem asserens factis, dictis vindicans,

Vir religiosus;

*Pietatis ingenuitate, sermonis comitate,
probitatis candore,*

Vir commendabilis;

Scientiâ multiplici & arte,

Vir peritus;

Indole, moribus & habitu,

Vir simplex;

Mulieris fortissima, exquisito affectu,

Amans & conjux;

Liberorum quos viruum imbuit succo,

Parens optimus;

Civium quibus adfuit officiis & fide,

Decus & amor;

Pauperum providens inopia, & insudans

sanitati, infecti aëris haustu,

Obiit,

Flebilis omnibus,

Charitatis victima.

An. sal. 1767, die apr. 10, æt. 38. R. I. P.

*Scribebat socius licai & Academia Arverna vo-
amicus marens J. T. F. de cante, excudi curavit Si-
Vienne, Abbas Boni- mon-Carolus-Sebastia-
Fontis, eccl. Paris. Can. nus Bernard de Ballain-
necnon in Supremâ Gal- villiers, Eques, Dom. de
liarum Curia senator vet. Vilbouzin, Clery, Du-
menil, &c. Regi à consi-
liis, ord. S. Lud. tor-
quatus Eques, hujus
provincia Præfectus.*

L'auteur de l'építaphe lut trois pièces

en vers, des rimes redoublées sur l'amour-propre, des vers à un ami, une épître à un homme du monde. Ces pièces sont très-courtes, l'analyse en seroit aussi longue que l'ouvrage. Nous donnerons une des trois, prise au hasard, dans son entier.

ÉPÎTRE à un homme du monde, sur la brièveté de la vie.

QUEL charme séducteur nous attache à la vie ?
Non, il n'est ici bas nul bien digne d'envie. ...
A ces mots je te vois interdit & surpris.
Quoi donc ! sur les vrais biens te serois-tu mépris ?

Je fais qu'époux chéri d'une femme adorée,
De ton heureux hymen tu vis naître deux fils,
Des plus rares vertus modèles accomplis.
De vices & d'erreurs ta belle âme épurée
Au rang de ses jaloux ne voit point d'ennemis.
Disciple de *Minerve*, oracle de *Thémis*,
Ta suprême équité par-tout est honorée ;
Généreux, bienfaisant, zélé pour tes amis,
Tu n'es pas insensible aux cris du misérable ;
Je fais qu'un esprit doux, un caractère aimable,
T'offrent de toutes parts & des jeux & des ris :
Mais de ces jours heureux, de ces jours si chéris,
Ariste, quelle enfin doit être la durée ?
Celle de ces vapeurs que forme l'empirée,
De ces feux qui naissans se sont évanouis,
Et laissent étonnés nos regards éblouis.

F ij

Oui , la vie est un songe , une ombre passagère ,
 La gloire & la fortune une vaine chimère.
 Plût à Dieu que ce siècle en fût bien convaincu !
 Quant à moi , cher ami , plus que sexagénaire ,
 Je m'apperçois à peine , hélas ! que j'ai vécu ;
 A peine ai-je de l'œil parcouru ma carrière ,
 Que de tous les humains , en subissant la loi ,
 Je vais dans un instant rentrer dans la poussière.

Si l'instinct naturel que consacre la foi ,
 Qu'approuve la raison , ne me faisoit connoître
 Que ce qui pense en moi ne peut pas cesser d'être ;
 Je dirois , comme ont fait tant de gens avant moi :
 C'étoit bien la peine de naître !

L'homme isolé est un être informe ,
 qui succombe bientôt sous le poids du
 besoin. Il trouve , en vivant avec ses sem-
 blables , des avantages sans nombre , &
 tous ces avantages sont dûs à l'émulation ,
 Cette noble qualité de l'âme est le feu
 sacré qui donne la vie & le mouvement
 à la société. Sans elle tout tomberoit dans
 l'engourdissement , & cet intervalle qui
 sépare l'homme civil de l'homme sau-
 vage , deviendrait bientôt nul.

« L'homme , dit M. *Dareau* , Avocat à
 » Guérét , dans le discours qu'il prononça
 » sur l'émulation , peut être ému par deux
 » puissans ressorts , l'intérêt & la vanité.

» Cependant l'homme condamne en gé-
 » néral tout ce qui porte l'empreinte de
 » l'orgueil & de l'avarice : il faut donc le
 » faire agir par un principe , qui , loin de
 » présenter rien d'odieux , annonce une
 » qualité de l'ame qui tiennent de la vertu
 » même ; & c'est l'émulation Il n'est
 » point de cœur qui ne puisse être affecté
 » de ce noble sentiment ».

M. *Dareau* parcourt les ordres différens
 qui composent la société , & démontre
 que c'est à l'émulation que l'on doit les
 grands princes , les guerriers intrépides , les
 habiles politiques , les sages magistrats ,
 les artistes industrieux , les bons cultiva-
 teurs. La grandeur & la gloire d'un Roi
 se trouve toujours en proportion avec l'é-
 mulation. C'est par elle que Rome s'est
 élevée à ce haut degré de puissance , qui
 fera l'admiration de tous les siècles. Nour-
 rir l'émulation est donc un article qui doit
 trouver place dans le système politique. Si
 Rome cesse de rendre hommage aux ta-
 lens , Rome cesse d'être ; & en perdant
 l'émulation , elle perd la liberté. « Qu'on
 » jette un coup d'œil sur ces vastes con-
 » trées , où ce noble sentiment se trouve
 » détruit par l'affreux despotisme ! Tout y
 » est plongé dans la plus profonde inertie :
 » chacun n'y respire que pour soi : tout

» y demeure enséveli dans les ténèbres de
 » l'ignorance : les mœurs y sont étouffées
 » par les désordres & les vices ; & l'homme
 » criminel s'y trouve toujours le plus heu-
 » reux ».

Quand nous parlons d'émulation, nous sommes bien éloignés de confondre cette belle qualité de l'ame avec les écarts des passions qui tyrannisent l'homme. « Il faut
 » que le cœur cédant au doux empire de
 » l'émulation, imprime à toutes nos ac-
 » tions le sceau de la vertu ». Couronnons les talens, enfans & compagnons des mœurs, & dévouons à l'ignominie cette réputation furtive, que la probité ne voit qu'en rougissant.

Après s'être étendu sur divers genres d'émulation, M. *Dareau* s'arrête avec complaisance sur l'amour de l'étude des belles lettres. C'est à leur école que tous les hommes doivent chercher à devenir meilleurs. La vertu rend les sciences aimables : les sciences relèvent l'éclat de la vertu.

M. *Fredesond*, Président au Présidial, termina la séance par la lecture d'un petit poëme sur les passions.

Les passions sont le genre de toutes les vertus & de tous les vices. Il n'est pas possible de les détruire, & le sage des Stoi-

ciens est un automate. Nous devons seulement travailler à les mettre à profit, & en faire un usage raisonnable.

Le Poëte décrit les excès auxquels ont entraîné les passions, qui n'ont pas eu pour guide la raison. Il peint les mouvemens perpétuels de l'ambition, l'insolence effrénée de l'orgueil, l'irrésolvable turpitude de l'avarice, la manie ruineuse du jeu, les fureurs implacables de la vengeance, les fougues terribles de la haine, les écarts insidieux de l'amour, les éternelles inquiétudes de la jalousie. Ces portraits sont pleins de feu. Nous n'en disons pas davantage crainte d'être trop longs.

RELATION de l'assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers, du 3 septembre 1767.

M. Basset, Directeur, ouvrit la séance par un discours où il releva les avantages qui pouvoient revenir à la ville de Béziers par l'établissement de notre Société, que Sa Majesté a eu la bonté de confirmer par des lettres-patentes, & à la fin duquel il exprima, d'une manière très-pathétique, les sentimens de reconnoissance dont notre

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

Compagnie est pénétrée envers le Roi, & envers ceux qui se sont intéressés pour elle, M. le Comte de Saint-Florentin, MM. les Evêques de Béziers & de Fréjus, & notre illustre compatriote M. de Mai-ran ; après quoi il fit la lecture des lettres-patentes, dont voici le titre :

Lettres-patentes du Roi ; données à Ver-sailles, au mois de juillet 1766 ; portant confirmation de l'Académie de Béziers, sous le titre d'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, &c.

Comme on avoit beaucoup de Mémoires ou pièces à lire, il ne fut pas possible de donner les extraits de trois ouvrages qui avoient été envoyés à la Compagnie dans le cours de cette année par deux de nos associés & par un anonyme. 1°. *Essai sur l'éloquence de la chaire par M. l'Abbé Gros*, de Besplas, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Vicaire général des Diocèses de Besançon & de Fréjus, lequel est dédié à notre Académie, & imprimé à Paris, 1767.

2°. *Discours sur l'état de la médecine dans les Gaules & sous les deux premières races de nos Rois, par M. Hérissant*, Maître en la Faculté des Arts de Paris.

3°. *Mémoire sur le meilleure manière de faire l'huile d'olive , & trouver la raison chymique pour quoi elle rancit , par un anonyme.*

Ainsi , après la lecture des lettres-patentes ; il fut question de six mémoires qui furent lus dans cette séance , & dont voici en substance les sujets , avec les noms des académiciens qui en sont les auteurs.

Le premier fut un *discours de M. Roube* , Prébendier de l'église de Béziers , dans lequel il prétendit montrer la foiblesse , l'insuffisance , & même la mauvaise poésie des traductions des odes d'*Horace* , mises en vers françois par divers auteurs ; & ce discours fut suivi de la lecture d'une traduction de sa façon , en vers françois , de la première ode de ce poëte.

Le second fut un *mémoire contenant quelques observations sur le tœnia ou vers solitaire* , & particulièrement sur une espèce de tœnia percé à jour , par *M. Mazars de Cazeles* , Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier , Médecin à Bedarrieux.

Dans le troisième mémoire *M. Millié* , Prieur de Ribauce , & Préfet du Collège royal de Béziers , s'attacha à prouver que *l'homme inutile dans un lieu n'est pas seulement toujours méprisable , mais qu'il est*

encore souvent pernicieux à la société.

Le quatrième traitoit de la formation de la pierre dans les reins & dans la vessie , & des moyens qu'il convient de mettre en usage pour s'en garantir , par M. Carabasse , Docteur en l'Université de médecine de Montpellier.

Par le cinquième M. Guibal du Rivage , Avocat du Roi en la Cour Présidiale de Béziers, se proposa de prouver que l'homme, dans quelqu'état qu'il se trouve placé , est soumis à la loi du travail.

Enfin le sixième mémoire contenoit des réflexions de M. Audibert , Avocat au Parlement , sur une ode de M. de la Motte , intitulée : sur le desir d'immortaliser son nom.

Nous joignons ici l'extrait détaché des deux premiers mémoires, les autres sont réservés pour le prochain Mercure.

P R E M I E R M É M O I R E .

M. l'Abbé Roube a montré la foiblesse , l'insuffisance & la mauvaise poésie des traductions des odes d'Horace en vers françois. Il s'est beaucoup étonné que notre langue n'ait encore rien produit en ce genre qui soit digne du poëte Romain.

La première ode sur-tout a été l'objet de ses réflexions. Il a fait remarquer une

infinité de fautes dans les différentes traductions qu'on a mises au jour avec trop de confiance. Celles de M. le Marquis de la Fare, de M. de Brie, & même l'imitation de Mlle Deshoulières, quoiqu'un peu moins prosaïque, laissent beaucoup à désirer. On y cherche inutilement le feu, l'expression, les images riantes & variées, les grâces faciles d'Horace. Tous les traducteurs poètes ont défiguré le sens de l'auteur dans deux endroits essentiels. Le vers, *Metâquè fervidis evitatâ rotis*, a été l'écueil où ils ont tous échoué. Ils n'ont pas mieux rendu l'autre, *nec partem solido demere de die*.

On n'a qu'à jeter les yeux sur un ouvrage intitulé : *traduction des œuvres d'Horace en vers françois ; avec des extraits des auteurs qui ont travaillé sur cette matière, &c.* Ce livre fut imprimé à Paris en 1752. On verra sans peine combien juste est la critique de notre Académicien. Mais comme il est souvent inutile d'apercevoir les défauts des autres si on ne marche le premier à la tête, pour tracer la route qu'il faut tenir, il a cru devoir essayer une traduction de cette même ode en vers libres, qu'il a lue dans cette même assemblée. Si nous n'y trouvons point toutes les beautés de l'original, il a du moins

la gloire d'avoir surpassé ceux qui l'ont précédé. Heureux s'il pouvoit ranimer l'émulation de nos poëtes modernes, & réparer en quelque sorte l'honneur de la nation par des traductions plus lyriques !

Traduction de la première ode d'Horace en vers libres.

MÉCÈNE issu du sang des Rois ,
 Qui faites mon bonheur , ma ressource & ma gloire ;
 Il en est qui , jaloux de vivre dans l'histoire ,
 De la course olympique aspirent aux exploits :
 Et , bravant leurs rivaux dans la noble carrière ,
 Guident leurs coursiers orgueilleux
 A travers les flots de poussière
 Qui laisse entrevoir mille feu ,
 Dont les chars embrasés éblouissent les yeux ;
 Mais , si l'adresse singulière
 De l'athlète victorieux
 Le sauve du but périlleux ,
 S'il revient le premier embrasser la barrière ;
 Dans son triomphe glorieux ,
 Il se place à côté des dieux.

Il en est qui , dans les cabales ,
 D'un peuple remuant achètent les faveurs.
 Comment se flattent-ils que des âmes vénales
 Les verront constamment au faîte des grandeurs

Ceux-ci, dans leurs desirs toujours insatiables,
 Osent même ambitionner
 Le fruit des champs intarissables
 Qu'en Lybie on peut moissonner.

Ceux-là, fiers de leur appanage,
 Aiment mieux cultiver leur paisible héritage;
 Que d'affronter tous les dangers
 De l'élément liquide agité par l'orage.
 Du superbe *Attalus* les trésors passagers,
 Inspireroient-ils du courage
 A celui qui craint le naufrage?
 Non, non, constant sur le rivage,
 Il ne quittera point ses tranquilles foyers.
 L'ambitieux marchand, en butte au vent d'Afrique,
 Timide, tremblant, consterné,
 Regrette mille fois le destin fortuné
 Du cultivateur pacifique;
 Mais bientôt dans le port son intrépidité
 Renaît avec l'avidité:
 Radoubant ses vaisseaux, son ardeur importune
 L'attache encor à la fortune;
 Il est bien moins épouvanté
 De la colère de *Neptune*,
 Que des maux de la pauvreté.
 Le bûveur, attiré par le vin de Massique,
 Sait se ménager un loisir,
 Pour se livrer au doux plaisir
 De goûter chaque jour ce nectar spécifique,

134 MERCURE DE FRANCE.

Qui met en fuite les fous :

Tantôt , sous un feuillage où la fraîcheur entraîne ,

Tantôt , aux bords sacrés d'une claire fontaine ,

● Il fixe les jeux & les ris.

D'autres , indifférens au son de nos musettes ,

Ne se plaisent qu'au bruit des clairons , des trom-
pettes. . . .

Le spectacle affreux des hasards ,

Les lances & les étendards ,

Le tumulte des camps , dont les mères frémissent ,

Sont des objets qui réjouissent

Ces courageux enfans de *Mars*.

Le chasseur , oubliant son épouse chérie ,

Malgré les noirs frimats , à travers les forêts ,

Poursuit avec ses chiens une biche en furie ,

Qui vient de rompre ses filets.

Pour moi , dans les transports de mon âme em-
pressée ,

Puissai-je mériter le lierre précieux

Dont les dignes rivaux d'*Alcée*

Couronnent leur front radieux !

Si jamais *Euterpe* m'inspire , . . .

Si *Polymnie* approuve mes accords. . . .

Dans le plus sublime délire ,

Bravant les vulgaires efforts ,

Je chanterai des bois les ombres solitaires ,

Les danses des Sylvains , & des Nymphes légères ,

Qui savent borner leurs desirs
A goûter d'innocens plaisirs.

Plus heureux mille fois, si vous daignez m'inscrire
Au rang des maîtres de la lyre !
Qui peut plaire à *Mécène* est-il audacieux
De porter son front dans les cieux ?

SECOND MÉMOIRE.

*Observations sur le tania ou vers solitaire,
& plus particulièrement sur un tania percé
à jour; par M. MAZARS DE CAZELES,
Docteur en l'Université de Médecine de
Montpellier, de l'Académie Royale des
Sciences & Belles-Lettres de Béziers,
Médecin à Bedarrieux.*

S'il est dans toutes les sciences des découvertes qui paroissent d'abord plus curieuses qu'intéressantes, mais dont le temps pese insensiblement la valeur, & détermine les rapports avec notre intérêt, il en est d'autres qui, malgré leur ancienneté & les dehors d'un mérite imposant, n'en ont pas plus tourné à l'accroissement de nos connoissances, & laissent un vuide prodigieux entre l'objet de nos méditations & les fruits que nous devrions en retirer.

Qu'a servi en effet aux Médecins qu'*Hippocrate* leur ait parlé du *tania*, que tant d'auteurs aient travaillé à leur en tracer les différentes espèces, à en marquer les symptômes, si les signes auxquels on peut le reconnoître dans le malade n'en sont pas moins obscurcis de doutes, & si les orages qu'il cause n'en sont pas aujourd'hui plus aisément surmontés?

Le premier que la pratique a fait rencontrer sur mes pas consumoit, à la fourdine, une femme septuagénaire, épuisée, d'un tempérament sec & bilieux.

Il avoit été accompagné, pendant trois années, de coliques d'estomac, de palpitations de cœur, de pesanteurs après les repas, de nausées qui revenoient par intervalles, d'un amaigrissement qui augmentoit de jour en jour, d'un pouls petit, irrégulier, presque continuellement fiévreux, & de constipation.

Cet assemblage d'accidens, que je regardois comme les marques d'une consommation naissante, produite par le vice du sang épuisé de son mucilage, la dépravation des digestions, & trop de sensibilité de la tunique nerveuse du ventricule, n'ayant rien moins que cédé à l'effet des stomachiques mariés avec les calmans, les humectans, les adoucissans ; je me tour-

nai & je me retournai pour voir mieux diriger l'action de mes remèdes ; mais toujours avec aussi peu d'avantage, jusqu'à ce que ma malade se plaignant de bouche mauvaise, de pesanteur d'estomac, de nausées, de vomissemens, je pris le parti de remplir ces indications par le moyen d'un minoratif aiguisé de quelques gouttes de syrop de Glaubert.

Ce remède eut un succès d'autant moins attendu, que ne m'étant jamais douté de la présence du ver solitaire, il fut rejeté par le bas après un vomissement & quelques déjections.

Quelle fut ma surprise ! mais celle des parens, gens très novices dans l'histoire des maladies, fut bien d'un autre genre. Leur malade pâle, froide, sembloit mourir ; ils crurent qu'elle avoit rendu les boyaux : les femmes qui l'entouroient furent du même avis. Dans l'instant les cris de la douleur percent dans tout le voisinage, je n'étois pas présent lors de l'événement : on se hâte de m'en instruire ; je demande à voir le phénomène dont ils sont si alarmés, je reconnois le *tania*, je l'annonce, & en même temps l'espoir d'une santé plus ferme à l'avenir ; mais l'illusion du préjugé étoit si profonde, que mes assertions n'eussent pas suffi

138 MERCURE DE FRANCE.

pour la dissiper, si les forces, qu'une portion cordiale ranima presque dans l'instant, & si le calme qui succéda peu à peu à l'expulsion de l'ennemi, n'avoient été d'une éloquence victorieuse pour l'indocile impéritie.

Ce ver, avant que je le visse, avoit été lacéré en plusieurs morceaux par les curieux scrutateurs des prétendus intestins. Il étoit plat, très-large, à longues articulations, & fut estimé avoir cinq pieds de long : je ne pus y reconnoître ni tête ni queue, il étoit également large par-tout.

La malade se trouva mieux de jour en jour, & sans autre remède qu'une tisanne faite avec la racine de fougère & l'écorce de racine de murier, elle se rétablit parfaitement, & mourut six ou sept ans après, sans qu'il lui fût arrivé depuis de faire aucune espèce de ver.

Le second & le troisième, dont je crois avoir triomphé, étoient logés chez une malade âgée de soixante-neuf ans, d'une constitution sanguine, & dont les nerfs sont si irritables, qu'ils s'ébranlent outre mesure à la moindre impression.

Elle traînoit depuis plusieurs années une dartre vive au visage, & depuis environ la même époque des coliques périodiques irrégulières après les repas, tantôt intesti-

nales, & tantôt d'estomac. Ces coliques étoient précédées de nausées, de vomifsemens, & suivies quelquefois de déjections abondantes, & de beaucoup de flatuosités; elles se terminoient, pour l'ordinaire, dans vingt-quatre heures, par une grande explosion de vents par en haut ou par en bas, & n'étoient regardées que comme des indigestions compliquées avec un état vaporeux. Hors des accidens le ventre étoit paresseux, & ne donnoit que des matières sèches.

En conséquence la malade passa plusieurs fois aux anti-spasmodiques, & aux laitages mariés avec les amers.

Elle tira toujours avantage de ces remèdes, non que ses accidens fussent détruits, mais ils revenoient moins fréquemment, leurs retours étoient moins violens, & la dardre moins animée; au point même que ces alternatives de santé & d'indisposition dont l'opiniâtre persévérance avoit autant découragé l'esprit de la malade qu'elle déconcertoit le zèle du médecin, s'éclipserent pendant plusieurs mois.

Mais à peine avoit-on commencé de s'en promettre des effets plus durables, qu'à la suite d'une joie excessive l'appétit commença à se rallentir, les jambes à vaciller sous le poids du corps, & un som-

meil presque continuel & invincible à s'emparer des sens, même au milieu des cercles & des festins.

A ces symptômes se joignit, bientôt après, un vomissement des plus violens, un dégoût presque insurmontable pour le bouillon à la viande, une déglutition si gênée, que la malade ne pouvoit avaler que goutte à goutte ; l'épigastre & les hypocondres étoient gonflés : elle y sentoit des douleurs si vives qu'elle en pouvoit les hauts cris ; le sommeil dont elle étoit accablée antérieurement n'étoit plus qu'un sommeil momentané presque aussi pénible que la veille, & dont elle ne goûtoit les tardives douceurs que lorsqu'excédée du travail du vomissement, & épuisée des fatigues de la douleur, elle sembloit avoir porté l'excès de ses souffrances à ce période où l'on ne peut plus souffrir. Le pouls étoit tantôt fort tantôt foible, tantôt plein tantôt petit, mais toujours inégal, & plus ou moins fréquent : la bouche étoit pâteuse & la langue se couvroit de limon. C'étoit le 16 du mois d'août 1766.

Dans cet état on risqua un purgatif le 17. Il procura d'assez abondantes déjections sans augmenter le vomissement, mais il ne produisit aucun relâche dans la véhémence des autres symptômes.

Le 18 & le 19 on fut plus timide , on ne donna que des lavemens. La langue étoit d'une sécheresse extrême. On essaya la limonade , la malade en but d'abord autant qu'il lui fut possible ; mais soit qu'elle ne pût avaler qu'avec beaucoup de peine , soit que son estomach semblât répugner à cette liqueur , soit que le vomissement n'en fût pas moins fréquent , elle la prit bientôt en horreur ; le bouillon à la viande n'étoit pas moins insupportable , on y substitua le bouillon de pain.

Le 20 les douleurs & le vomissement continuant toujours avec la même fougue , la déglutition étant très-difficile , suivie d'une éruption laborieuse de flatuosités , la langue aride , le pouls toujours irrégulier , & les extrémités inférieures froides ; je fus mandé. Après avoir reconnu un état de spasme & d'érétisme presque général , & des marques d'une saburre acide stimulante dans les premières voies , à laquelle j'avois pourtant bien de la peine à imputer tous les accidens dont j'étois témoin , il me vint quelques soupçons obscurs de la présence du ver solitaire ; ma malade antérieure se présentait souvent à moi. Cependant sans trop m'arrêter à cette idée , que je ne pouvois asseoir que sur des conjectures fort hazardées , je

me décidai pour un minoratif, auquel j'associai l'eau de menthe & celle de fleurs d'orange, crainte qu'il ne fût à l'instant rejeté par le vomissement.

Ce remède, qui ne peut être avalé qu'en détail, produisit un effet d'autant plus heureux, qu'outre les évacuations fétides qu'il détermina par en bas, le pouls fut plus uniforme, le vomissement suspendu, les douleurs émoussées, les gonflemens diminués, la langue moins sèche, & la déglutition moins gênée; en sorte que pendant l'action du purgatif la malade fut en état d'avalier plusieurs verres d'une tisanne faite avec le poulet & les feuilles de menthe.

Ce mieux ne fut pas durable à tous égards; le soir même, vers les neuf heures, le vomissement revint avec tant d'impétuosité, que la malade, assise sur son lit, en jetoit la matière à plein canal, & à deux pieds de distance: c'étoit une eau verdâtre, chargée de filamens glaireux, acide & amère tout à la fois, & dans laquelle on vit nager un gros ver stongle; cependant les autres symptômes étoient beaucoup moins aigus que de coutume; le pouls étoit meilleur & les extrémités inférieures avoient repris un peu de chaleur.

L'eau de poulet à la menthe fut conti-

nuée , je fis prendre du bouillon à la viande, & le vomissement ne revint qu'à minuit & à six heures du matin. Le reste de la journée 21 je fis boire souvent & à petits coups d'eau de poulet : je donnai du diascordium , mais cela n'empêcha pas que la malade ne vomît presque d'heure en heure ; il est vrai que c'étoit sans peine & sans fatigue, & qu'elle ne vomissoit chaque fois qu'une ou deux bouchées d'une eau qui n'avoit d'autre goût que celui de la menthe, ou qui étoit insipide, & qu'elle recevoit dans un linge sans se remuer.

Le même jour elle rendit un second ver strongle par le moyen d'un lavement.

Vers le soir la malade, impatientée de voir que rien ne ralentissoit le vomissement, & , qu'au contraire, tout ce qu'on lui donnoit sembloit l'exciter, ne voulut plus d'eau de poulet : le bouillon même n'étoit pris que de loin en loin & à cuillerées ; cependant comme la sécheresse de la bouche & la soif étoient extrêmes, elle promenoit souvent de l'eau fraîche dans la bouche avec soulagement.

Vers les neuf heures elle vomit à plein canal , comme elle avoit fait la veille, avec la même abondance & la même impétuosité. Au lieu du calme qui succédoit,

aux grands vomissemens, elle fut travaillée l'instant d'après, & pendant presque toute la nuit, d'un mal-être inexprimable: elle demandoit à chaque instant de changer de situation; elle ne pouvoit rester nulle part; elle eut par intervalles le hoquet & des nausées, mais elle ne vomit point. Les forces étoient entièrement abattues, le pouls misérable, & quoique la soif fût des plus pressantes, non-seulement elle refusoit de boire, mais elle ne se sentoît pas même le courage de se laver la bouche avec de l'eau fraîche comme elle l'avoit fait antérieurement. Tout ce qu'on put obtenir fut de prendre quelque cuillerée de bouillon & un peu de diascordiuni.

Malgré une nuit d'un aussi triste présage la malade parut beaucoup moins mal le 22 au matin; son pouls fut assez bon, les douleurs plus obscures, les gonflemens moins considérables, en sorte que je ne vis rien de plus pressé que de profiter de ce moment pour évacuer la matière âcre & vermineuse, qui étoit le seul agent, véritablement connu, que je pusse accuser de l'irritation des nerfs, & sur-tout de ceux de l'estomac, (les invisquans, les huileux, les amers & autres vermifuges de ce dernier genre, que je ne pouvois donner qu'associés aux calmans, à cause de
la

la rigidité des fibres , me paroissant plus propres , en émoussant l'activité de cette matière , à l'éterniser dans son foyer , qu'à remplir l'objet curatif que je me proposois.) En conséquence la malade fut purgée avec la décoction de feuilles de menthe & de fleurs de pêcher , la casse , la manne & l'eau de fleurs d'orange.

A la première déjection la garde , étonnée , me fit voir , dans le bassin , une espèce de corps graisseux en forme de peloton ; je le fis laver , & je me hâtai de le dévider : c'étoit deux portions de ver solitaire plates , blanches , d'une con-texture si délicate , qu'en les élevant , elles étoient prêtes à se déchirer par leur propre poids ; elles avoient autour de quatre ou cinq lignes de largeur à l'une de leurs extrémités , tandis que l'extrémité opposée devenoit successivement plus étroite , en-forte que vers les dernières articulations elle avoit à peine deux lignes.

L'une de ces portions étoit à petites articulations , marquées par des lignes transversales , profondes , à de très-petites distances les unes des autres , ressemblant en quelque sorte à un ruban de velours canelé ; l'autre étoit à grandes articulations , & représentoit une suite de graines

G

de melon , moussées à leurs extrémités , & unies comme par *juxta-position*.

Le corps des articulations de cette nouvelle espèce de *tania* étoit marqué de plusieurs lignes transversales superficielles , en manière de rides , & étoit percé d'un seul trou oblong , plus ou moins grand , suivant la grandeur des articulations. Parmi ces trous les uns étoient sans dentelure intérieurement , & les autres inégalement découpés.

Du côté marginal externe de chacune de ces pièces , qui avoient cinq ou six pans de longueur , s'élevoient par intervalles irréguliers , de petites éminences appelées *mamelons* par M. Andry , & que le célèbre M. Kœnig nous représente comme autant de bouches , au moyen desquelles chaque articulation de l'animal peut pourvoir à sa substance particulière.

Dès le moment que ces portions de *tania* furent expulsées , le pouls fut très-bon , l'estomac libre , les nausées , les douleurs , les gonflemens disparurent , la médecine opéra sans fatigue , & la malade se trouva infiniment mieux ; elle prit sans peine du bouillon à la viande & de la risanne faite avec l'écorce de racine de mûrier & celle de fougère que je prescrivis dans l'instant ; en un mot notre tran-

quillité auroit été sans nuages, s'il ne se fût déclaré le soir une douleur si vive à la partie latérale droite de la poitrine & du col, que la malade ne pouvoit se remuer sans pousser les cris les plus perçans.

Un autre accident, qui ébranla notre sûreté, fut le vomissement périodique dès neuf heures du soir, duquel nous nous flattions d'être venus entièrement à bout, & qui revint, quoique les différentes boissons que j'avois fait prendre pendant le jour eussent très-bien passé, & qu'il ne parût pas que l'estomac en eût ressenti la moindre gêne.

Ce vomissement ne fut guère moins violent que les autres ; cependant ni l'un ni l'autre de ces accidens n'eut de suites fâcheuses : la malade passa une bonne nuit ; la journée du lendemain 23 fut encore meilleure & sans vomissement ; la nuit d'après elle l'employa presque entièrement à dormir : le surlendemain 24 elle fut au mieux quoique je l'eusse repurgée ; & le jour suivant 25 elle mangea une petite soupe avec autant de plaisir que de succès.

Je partis le jour même & je me contentai de lui prescrire un régime convenable, & , pour tout remède, la tisanne de racine de fougère & de mûrier.

G ij

On m'écrivit le 30 qu'elle avoit rendu plusieurs portions de ver plat, que la garde qui ne croyoit pas qu'il fût important d'en avertir les avoit jettées, sans avoir examiné si c'étoit de portions du ver à grandes articulations, & percé à jour, ou de l'autre ; qu'au surplus, les forces & la santé revenoient à pas de géant.

Au bout de quelque temps, la tisanne ne paroissant produire d'autre effet que celui d'enchaîner la fureur de nos hôtes, sans les chasser ; je fus presque tenté de faire un essai du fameux spécifique de M. *Andry*, ou de la poudre helvétique que MM. *Herrenschwant*, *Tronchin* & *Hovius* ont employée avec tant de succès : mais comme tout ce qui porte le nom d'*arcane*, ne peut obtenir du Médecin dogmatique qu'une confiance douteuse, quelque vénération qu'on ait, d'ailleurs, pour les grands hommes qui l'ont préconisé ; je me déterminai, après avoir promené successivement mes regards sur le mercure, le cuivre, les préparations de Mars & de Jupiter, & pour l'huile de noix & le vin d'Alicante. Ce remède me parut des plus sagement imaginés, & des plus appropriés à ce qui avoit précédé, & à l'état actuel de la malade.

En conséquence, je lui en fis user pen-

dant quinze jours, à la dose de trois onces pour le vin, & de quatre onces pour l'huile. Les trois premières prises déterminèrent des évacuations très-copieuses par le bas; les suivantes ne produisirent que deux ou trois déjections dans la journée.

Le second jour, la malade rendit environ une aulne & demie du ver à petites articulations: mais comme il n'avoit rien paru du ver percé à jour, je revins, après quelques jours de repos, au même remède, qui, malgré les abondantes évacuations qu'il détermina de nouveau par le bas, ne fut suivi d'aucune expulsion de vers: ce qui joint à la bonne santé dont jouit la malade, me fait présumer qu'il ne reste plus rien de ces cruels ennemis; que leur tête, ou telle autre partie reproductrice de leur corps, est tombée en fonte, & a été évacuée sous la forme de glaires qu'on observoit dans le bassin, lors de l'effet du remède.

Quoi qu'il en soit, rien n'empêche qu'on ne se tienne sur ses gardes, & que, à la moindre alerte qui pourroit faire craindre la résurrection de ces terribles insectes, on ne se hâte de les attaquer de nouveau.

Il résulte de ces observations, qu'outre les différentes espèces de ver solitaire dont parlent les auteurs, il manquoit à l'his-

toire naturelle de ce reptile celle du *tania* percé à jour, dont M. *Andry* dans le cours d'une longue pratique, que la célébrité de son remède avoit rendu fertile en découvertes, n'a vu qu'une très-petite portion, ce qui faisoit présumer que c'étoit plutôt un jeu de la nature, ou le produit de quelque maladie, qu'une marque distinctive de l'animal.

Il en résulte en second lieu, que malgré tout ce qu'on lit du sort de certains malades, dont les uns, sans aucun médicament, & sans autre régime qu'une intempérance habituelle, se sont vus délivrés de ce reptile dangereux par des efforts de la nature, dans des temps où ils ne soupçonnoient pas même d'être malades, & dont les autres se sont, pour ainsi dire, familiarisés avec cet ennemi domestique, ont passé les quatre-vingt ans sans en avoir essuyé la moindre hostilité, quoiqu'ils en rendissent de temps en temps des portions assez considérables; il n'est pas moins vrai, que si le *tania* n'est pas toujours redoutable, il est nombre de cas où ses fureurs se jouent de nos efforts, où il trompe le génie du Médecin, & précipite le malade dans les plus grands dangers.

Il en résulte enfin, que le *tania* percé à jour, tient plutôt du solitaire à grandes ar-

ticulations , que de l'autre ; qu'il ne paroît pas que l'huile de noix , si elle ne l'a réduit en liquéfaction , ait rien opéré sur lui , que de l'empêcher de nuire. Que les vers cucurbitains , qui sont regardés avec fondement , comme une marque certaine de la présence du *tania* , sont un symptôme qui manque quelquefois , de même que les déjections molles , battues & fouettées , que quelques auteurs ont rangées assez gratuitement , ce me semble , dans la même classe , puisque dans l'un & l'autre cas dont il est ici question , on ne rendoit , pour l'ordinaire , que des matières sèches , pelotonnées , en un mot , des véritables *sybala*.

Les pesanteurs après les repas où l'on n'a rien mangé à quoi on peut raisonnablement les imputer ; les coliques irrégulières , les nausées , les vomissemens spontanés , l'irrégularité du poulx , au défaut des symptômes pris de la présence des cucurbitains , n'en feroient-ils pas les signes les moins douteux , sur-tout s'ils persévéroient après un usage méthodique de remèdes rationels employés pour les combattre ? Mais qu'ils sont loin de ces phares radieux , sur la foi desquels on ne craint point de s'égarer !

S'il est vrai que chaque cause ait dans tous les cas des effets qui lui soient propres ,

G iv

& qui ne puissent pas être le produit de toute autre cause, le *tania* doit avoir nécessairement ses marques évidentes & caractéristiques ; quelle que soit leur divergence & l'obscurité des ombres qui nous les cachent, le poids de leur émergence sera toujours aperçu dans la sphère de nos recherches, mais ce n'est qu'au miroir ardent d'un observateur industrieux & éclairé d'en rassembler les émanations, de les peindre, de les produire.

Que le théoricien, entraîné par l'effort d'une imagination vive & fertile, perce, plonge, vole dans la nuit qui nous dérobe l'origine, le sexe, la propagation, la vie, la structure du ver solitaire, & qu'affranchi de toute entrave, il élève système sur système pour débrouiller ce cahos, & la reproduction des parties de cet autre polipe; la médecine-pratique applaudissant aux efforts de son avide curiosité, s'enrichira de ses découvertes lorsqu'elles seront constatées, & n'aura presque jamais rien à craindre de ses écarts. Mais lorsqu'il voudra l'aider à marcher dans la route de ses mystères, s'il ne circonscrit avec elle l'activité de son génie au cercle des observations, ses idées, quelque sublimes, quelque lumineuses qu'elles paroissent, au lieu d'éclaircir, ne serviront qu'à éblouir, &

l'art séduit par le prestige, n'ira jamais qu'à tâtons sur les pas de l'incertitude.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

REMÈDE POUR LA GRIPPE.

LE bien de l'humanité, Monsieur, & le désintéressement de mon cœur m'ordonnent d'avoir l'honneur de vous dire, que s'il étoit vrai que M. T... eût promis cinquante louis à quiconque n'auroit pas eu la *grippe* cet hiver, ni moi ni les miens n'ont nulle prétention à cet acte de générosité. Pour ne parler que de la mienne, elle me prit le 10 du mois dernier. Le 14 la toux ayant considérablement augmenté, j'eus recours à la diète, à la tisanne & au syrop de guimauve, tant pour adoucir la toux que pour me préparer à la médecine. Mais, malgré ces précautions, la toux augmenta au point de ne me point permettre de fermer les yeux, car les quintes se succédoient de minute en minute. Enfin la nuit du 19 au 20, le frisson me prit & augmenta les quintes au point de m'ôter totalement la respiration. Voyant que je ne pouvois avoir de secours parce qu'il étoit une heure du matin, je dis à mon épouse de me donner au hasard de

G v

l'extrait de genièvre ; à & peine en eus-je mis dans ma bouche de la grosseur d'une noisette que les quintes cessèrent. Comme mon fils toussait dans ce moment de toutes ses forces, je lui en envoyai & il lui fit le même effet, car il s'endormit un instant après, & ne s'éveilla qu'à huit heures vingt minutes. Il me donna aussi le même soulagement, car je dormis depuis une heure trois quarts jusqu'à cinq que les quintes recommencèrent, mais avec moins de violence : j'eus recours au même remède, qui me procura encore trois heures de repos. Depuis cet instant je n'en ai point fait usage, la médecine a fait le reste. Je dois vous dire, Monsieur, qu'en demandant cet extrait de genièvre, je n'avois nulle certitude du soulagement qu'il m'a donné, puisque je n'avois jamais ouï dire qu'il fût bon pour les rhumes, mais seulement pour les maux d'estomac & indigestions, maladies que je ne connois pas encore, par conséquent je n'en avois jamais fait usage.

En parlant de ses effets, je n'ai pas voulu en dire le nom, crainte que la cupidité ne multipliât le nombre des charlatans, déjà trop communs & peut-être trop tolérés dans beaucoup de professions : j'ai cru devoir le rendre public par la voie de votre Mercure, afin que MM. des Facul-

tés de Médecine, auxquels il appartient seuls de connoître au vrai les remèdes qui conviennent pour guérir les maladies, jugent des causes de celui dont je parle, par le soulagement qu'il a procuré à mon fils & à moi, & pour que les habitans des campagnes, comme plus éloignés des secours, en soient également instruits. Cet extrait de genièvre m'a été donné ou plutôt m'a été vendu par un homme qui prévoyoit peut-être ne pouvoir me payer 42 liv. lequel s'est dit être de Florence. Si sa qualité étoit supérieure à d'autres, je crois qu'elle ne peut provenir que de son fruit ou de sa composition ; dans ce cas, il ne me l'auroit pas vendu cher, quoiqu'il ne m'en aie donné que quatre onces, en considérant qu'on peut multiplier à l'infini le peu qui m'en reste, si toute fois il est supérieur à d'autre, ce que je n'assure pas, puisque je suis très-ignorant en médecine. Mais, dans l'incertitude où je suis, j'offre, pour le bien de l'humanité, de donner la moitié de cet extrait de genièvre à tel docteur de la faculté de médecine à qui elle pourra faire plaisir pour en connoître la composition, & non à d'autre.

J'ai l'honneur, &c.

*COULON, de l'Académie d'Ecriture,
& approuvé de celle des Sciences,
A Paris, ce 14 février 1768.*

A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

S C U L P T U R E.

DESCRIPTION pittoresque du Monument érigé en l'honneur du Cardinal DE FLEURY : ouvrage de M. le Moyne , Sculpteur de SA MAJESTÉ , & Recteur en son Académie Royale de Peinture & Sculpture (1).

OUI, mon cher Prieur, le voile qui, depuis près de deux lustres, cachoit le mausolée du Cardinal *de Fleury*, est levé, & cette production de la sculpture est enfin exposée au public. Vous m'en demandez une analyse pittoresque : j'obéis avec d'autant plus de confiance que, vous connois-

(1) Ce monument est dans l'église royale & paroissiale de Saint Louis du Louvre, rue Saint-Thomas. La description en est adressée à M. l'Abbé***, Prieur de**, actuellement dans ses terres.

fant ami des arts , j'en parlerai hardiment le langage.

Dans l'ouverture d'une arcade immense, où divers arrière-corps dégradés en perspective présentent un enfoncement considérable , s'élève le mausolée du Cardinal de *Fleury*. Toutes les figures y sont de ronde-bosse , & d'une proportion convenable au local. Le Prélat y paroît étendu sur un tombeau : prêt à rendre les derniers soupirs entre les bras de la *Religion* , il reçoit avec humilité les motifs consolans qu'elle lui propose , en déposant dans ses mains le signe du salut , & en le confirmant dans l'espoir de l'immortalité que ses vertus lui ont méritée. Non loin est l'*Espérance* , elle dirige son geste & ses regards vers le séjour de l'éternité promise aux justes. On voit sur un plan avancé la *France* saisie de douleur en considérant la perte d'un ministre qui lui fut aussi chère , qu'elle lui fut chère elle-même ; on diroit qu'elle s'éloigne du tombeau pour se dérober aux horreurs de la catastrophe. Les symboles des distinctions dont le Cardinal étoit décoré sont au pied du tombeau avec le cartel de ses armes. Dans le fond s'élève une pyramide surmontée d'une urne sépulcrale qu'accompagnent des festons de cypres ; on y lit un

passage tiré de *Job*, qui a le plus grand rapport avec les dispositions du Prélat :

Reposita est hæc spes mea in sinu meo (2)

Job. ch. xix, vers. xxvii.

Telle est l'idée générale que le monument présente au premier aspect. Entrons dans quelques détails.

A une ressemblance parfaite, le ciseau de M. *le Moyne* a réuni les rares qualités de l'âme du Prélat, & l'expression touchante de son corps défaillant. D'une part on entrevoit sur son front majestueux la sagesse, la modération, la prudence, qui, sous son ministère, ont fait le bonheur & la gloire de l'état ; de l'autre part, la nature exténuée présente les faiblesses de l'agonie, à travers une sérénité que les approches de la mort même ne sauroient troubler. Le corps du Cardinal est presque sans mouvement, mais son âme est encore émue par la vivacité de sa confiance que soutient, qu'encourage la *Religion*. Cette vertu, la base de toutes celles qu'il a possédées, lui indique le symbole de l'*Immortalité* ; elle porte sur lui des regards de satisfaction, qui désignent sa tranquillité sur le destin du

(2) Je porte ce desir & cette espérance dans mon cœur.

Prélat expirant ; néanmoins son attitude affectueusement animée rend compte de tous ses regrets.

La véhémence du desir est retracée sur la phisionomie & dans le maintien de l'*Esperance*. Son attribut distinctif, l'*ancree*, est à ses côtés. Par ses mains & ses yeux élevés au ciel, elle peint la ferme assurance avec laquelle le ministre pieux attend du souverain Rémunérateur la récompense promise à ceux qui se confient en lui.

On voit la *France* caractérisée par l'écusson de ses armes, par la noblesse de son attitude, & par les impressions de sa juste douleur, exprimer par ses larmes l'amertume de son état. Cette allégorie ingénieuse fait allusion à la tendre & généreuse sensibilité du Roi, qui, ne bornant pas ses attentions à visiter plusieurs fois le Cardinal de *Fleury* dans sa dernière maladie, a non-seulement donné des pleurs sincères à sa mort, mais encore a témoigné son estime pour ce bon citoyen, en disant qu'il vouloit lui ériger un monument éternel de sa reconnaissance. Plongée dans la consternation, la *France* déplore la perte du Prélat, & semble l'abandonner à la *Religion* qui va le conduire au séjour de l'éternelle félicité. Tous les honneurs dont il a été décoré pendant sa vie disparaissent à la

vue du bonheur qu'il attend ; ceux qui appartiennent à l'Ecclésiastique, au Prélat, groupés du côté de la *Religion*, ceux qui sont analogues au Citoyen, au Ministre, du côté de la *France*, sont négligemment jettés sur les marches du tombeau comme distinctions superflues, qui ne servent à l'article de la mort qu'autant que pendant la vie on en a fait un usage relatif au salut.

Si, de l'examen des traits d'esprit & de sentiment répandus dans ce mausolée, on passe aux recherches physiques de l'art, l'œil connoisseur est agréablement séduit par la richesse du spectacle, par l'intérêt de la composition, par la facilité de la manœuvre, & par l'heureuse association des bronzes, des marbres divers.

On ne doit point regarder cet ouvrage comme un simple bas-relief de ronde-bosse à plusieurs plans, il est permis de l'envisager comme un très-grand tableau ; la magnificence, la régularité du spectacle ont exigé que les proportions des figures fussent en harmonie avec l'immensité de la toile & de la bordure. Une arcade d'environ trente-cinq pieds de hauteur auroit été en dissonance avec des personnages qui n'auroient eu que les proportions ordinaires de la nature. Paris, Rome, mille produc-

tions des arts de peindre & de sculpter, nous persuadent que les figures, quoique placées à la portée de l'œil, doivent être analogues à la grandeur de l'espace qui les contient, & non à celle du spectateur qui les regarde. Que l'on compare les arrière-corps, la pyramide, le tombeau & les personnages entre eux, on trouvera que la justesse des rapports de tous ces objets, avec la grandeur de l'arcade qui les contient, est si parfaite, qu'on n'auroit pu en diminuer les proportions sans nuire essentiellement à l'harmonie du tout ensemble. *L'Annonciation*, qui est sculptée en face, quoique renfermée dans une arcade pareille à celle du mausolée, présente un tableau bien moins considérable; le couronnement qui le termine dans sa partie supérieure, l'autel avec le panneau qui va jusqu'à l'endroit où commence le bas-relief, le réduisent à la hauteur tout au plus de quinze pieds, grandeur relative aux tableaux de l'église, où les proportions ordinaires du naturel sont parfaitement convenables.

L'intérêt qui règne dans la composition de l'ouvrage est frappant par la variété, par l'énergie des expressions, & par le jeu des accessoires; l'attitude pathétique & tranquille du Cardinal, couché sur un lit funéraire, le mouvement simple & affec-

tueux de la *Religion* placée debout , le zèle animé de l'*Espérance* agenouillée , l'agitation douloureuse de la *France* , prête à descendre les marches du tombeau , affectent d'une manière également vive l'esprit , les sens , l'âme du spectateur. Il est aussi fort sensible aux accidens pittoresques d'agencement & de lumières qu'offrent & la riche symarre du Prélat mise en contraste avec les draperies simples de la *Religion* & les ajustemens communs de l'*Espérance* , présentés en opposition avec les tuniques & l'espèce de clamide soyeuse dont la *France* est parée.

En considérant la facilité du mécanisme , pratiquée dans ce monument , on voit avec satisfaction qu'un ciseau savamment négligé , fier , moëlleux à propos , & toujours hardi , transforme le marbre tantôt en chairs , tantôt en étoffes , prête aux unes l'esprit , la vie ; aux autres la souplesse , le mouvement ; & tantôt ramenant ce même marbre à son essence primitive , lui rend sa consistance , sa solidité , pour l'employer à faire valoir ses diverses métamorphoses. Ainsi l'architecture , les décorations accessoires servent de soutien , de champ , de liaison aux figures ; le tombeau où repose le Cardinal anime en quelque sorte son inaction , les plis de son vêtement : on diroit que l'immobilité de la masse muette

M A R S 1768. 163

ajoute à l'attendrissement de la *Religion* &
à la sensibilité de la *France* ; c'est au milieu
de ce sarcophage qu'est inscrite en lettres
d'or l'épithaphe du Prélat :

H I C J A C E T ,

ANDREAS-HERCULES DE FLEURY , S. R. E.

Cardinalis ,

Antiquus - Foro Juliensis Episcopus ,

LUDOVICI XV, Præceptor , Magnus Regina

Elæmosynarius ,

Regni Administer ,

Sorbonæ Provisor , Regiæ Navarra Superior ;

Unus ex LX Academia Gallica Viris ;

Natus die XXII junii MDCLIII, obiit die XXIX
jan. MDCCXLIII.

De patria bene merito Rex memor poni jussit.

Traduction.

I C I R E P O S E

ANDRÉ-HERCULE DE FLEURY, Cardinal de la S. E. R.

Ancien Evêque de Fréjus ,

Précepteur de Louis XV, Grand Aumônir de la
Reine ,

Ministre d'Etat ,

Proviseur de Sorbonne , Supérieur de Navarre ;

L'un des Quarante de l'Académie Française ,

Né le XXII juin MDCLIII , décédé le XXIX
janv. MDCCXLIII.

Le Roi a fait élever ce monument par reconnois-
sance des services rendus à l'Etat.

La naïve sublimité du style lapidaire annonce d'une manière noble, simple & vraie le caractère du grand homme, dont les lettres & les arts éternisent ici le nom.

Ce qui prête encore à son mausolée un air intéressant & distingué, c'est l'association des marbres divers & des bronzes, que l'artiste y a sagement ménagés. Cet assortiment contribue au charme des yeux, & à l'effet général par des passages doux, par des contrastes sympathiques de tons & de clair-obscur qui, sans altérer les grandes parties, enchaînent tous les objets dans leur plan. On remarque que toutes les figures, quoique sculptées en marbre blanc, ont entre elles diverses nuances que le hasard & le temps leur ont prêtées. Peut-être le Sculpteur a-t-il joint à ces avantages fortuits les ressources de l'industrie. Louons son stratagème, puisqu'il l'a employé à conduire adroitement la principale lumière, & à plater l'éclat le plus vif sur le héros du sujet & dans le centre de l'ouvrage.

Plus on le voit, plus on le considère, & plus on se persuade que l'auteur a tout mis en usage pour en porter le succès à la perfection possible. Sa vénération pour la mémoire du Cardinal *de Fleury*, sa reconnoissance, son respect pour la famille, l'a-

mour de ses devoirs & de sa propre gloire lui ont fait surmonter avec courage tous les obstacles de l'art, ceux du temps & des circonstances; aussi peut-on dire en faveur de la vérité, que M. *le Moyne*, connu depuis long-temps par le *tombeau de Mignard*, par la *figure équestre de Bordeaux*, par le *monument de Rennes*, par son bas-relief de l'*Annonciation*, &c. s'est surpassé lui-même dans le mausolée du Cardinal *de Fleury*. Tel est, mon cher Abbé, le résultat des impressions qu'a produites sur moi l'examen de cet ouvrage; j'aurai pleinement satisfait à mes sentimens pour l'Artiste, & à mon amitié pour vous, si par cette analyse succincte, vous donnant une juste idée de son génie & de son cœur, je lui mérite de nouveaux droits à votre estime; je vous rappelle au goût des arts, & balance quelques instans l'ennui de votre solitude.

DANDRÉ BARDON,

A Paris, 12 fév. 1768.



G R A V U R E.

ON trouve chez le sieur *Bligny*, Lancier du Roi, aux Tuilleries, cour du manège, un nouveau portrait de *M. le Président Hénault*, dessiné & gravé par *M. C. A. Littret*, & dont l'exécution, soit pour la finesse & l'élégance de la touche, soit pour l'exacte ressemblance, ne laisse rien à désirer. Le format de cette estampe est *in-4°*. Ainsi elle peut être placée à côté du frontispice de la nouvelle édition que donne le célèbre auteur de son *abrégé chronologique de l'Histoire de France*.

Un des admirateurs de cet excellent ouvrage, ainsi que de l'auteur à qui nous le devons, a écrit sous le portrait, les quatre vers suivans :

Ainsi que la vertu, le vrai goût n'a point d'âge ;
La Raison même, *Hénault*, se fait gloire du tien.
Tu lus l'histoire en philosophe, en sage,

Tu l'écrivis en citoyen.

M. Beauvarlet, Graveur du Roi, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, vient de mettre au jour une magni-

fique estampe, représentant sur un fonds de paysage, *Monseigneur le Comte d'Artois & Madame, assise sur une chèvre.*

Pour la faire marcher le Prince lui présente de l'herbe. On voit avec autant de surprise que de plaisir dans la nouvelle production de cet artiste, plein d'amour & d'ardeur pour son art, qu'il y fait journellement des nouveaux progrès. Cette estampe est l'ouvrage d'un burin précieux, & du plus grand fini; la touche du peintre & celle du dessein y sont on ne peut mieux saisies : l'effet en est piquant, l'ensemble offre enfin une estampe très-agréable, & que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de l'art. Le prix est 12 liv.

LA Reine *Christine*, de Suède, fit à Rome, en divers temps, l'acquisition des statues anciennes de huit Muses, & n'ayant pu se procurer une statue ancienne d'*Apollon*, pour placer à leur tête, elle en fit faire une à l'imitation de l'antique, par le célèbre *Nocchieri*. Le goût de cette Reine, pour les beaux-arts, fait assez connoître combien cette collection est précieuse; on a donc cru obliger le public, en faisant graver une si belle suite. Mais pour ne pas la laisser imparfaite, on y a joint la neuvième Muse, savoir, *Thalie*, qui a été prise au

Capitole. Cependant, comme une figure isolée, quelque belle qu'elle soit, surtout lorsqu'elle est sans prunelles, comme sont les statues antiques, n'a point par elle-même tout l'agrément dont elle est susceptible; on a cru rendre cette collection plus intéressante, en ajoutant des prunelles à chaque figure, & en joignant des attributs & des ciels analogues à chaque sujet. On espère que le public saura gré de cette licence. Cette suite est composée de dix planches, d'un pied de haut, sur huit pouces de large; elles ont été gravées à l'eau forte d'une manière très pittoresque, par M. *Marillier*, & terminées au burin par M. *Voyez* l'aîné. On les vend chez le sieur *Bel*, rue de la Vielle Bouclerie, maison de M. *Valleyre* l'aîné, Imprimeur, à l'arbre de Jessé. Le prix de cette suite est de 9 livres.

On trouvera aussi chez lui une collection des plus belles estampes d'Italie.

ESTAMPES COLORIÉES.

Le sieur *Bonnet*, Graveur dans la manière du crayon & du pastel, vient de mettre au jour une estampe d'après un tableau de *Wandyck*, représentant *Samson* surpris chez *Dalila* par les Phillistins. Ce
morceau

ceau qui avoit été annoncé au public dans le *Mercur*e du mois de novembre, & retardé par les difficultés du travail, est rendu avec tout l'intérêt & le piquant dont le sujet est susceptible. Le malheureux *Samson*, arraché avec violence des bras de sa perfide amante, & privé du principe de sa force, succombe aux efforts de ses ennemis qui le chargent de liens ; l'empresement des Philistins peint tout à la fois leur fureur & leur inquiétude. La cruelle *Dalila*, négligement couchée sur un lit, peu occupée du désordre où elle se trouve, sourit à l'infortune du héros Israélite. La richesse de ce tableau précieux, digne de son illustre auteur, & qui appartient à un étranger, a engagé notre artiste à le donner au public ; il l'a gravé sur le dessein de M. *Ch. Eisen*, dans la manière du crayon noir, rehaussé de blanc, sur papier bleu. Des amateurs, satisfaits de l'exécution de cette estampe, l'ont engagé à la graver en couleur. Cette nouvelle carrière l'a étonné ; la multiplicité des planches qu'il lui falloit employer, & qui devoit rendre leur accord plus difficile : le choix des couleurs propres à l'impression, tout concouroit à le rebuter. Mais ses découvertes précédentes, ainsi que son

H

170 MERCURE DE FRANCE.
émulation, l'ont secondé, & nous osons
dire qu'il a réussi.

Le sieur *Bonnet* met donc au jour deux
estampes du tableau de *Samson*, devenu
prisonnier des Philistins, & toutes deux
dédiées à M. de *Sartine*, Conseiller d'E-
tat, Lieutenant-Général de Police. L'une
qui est gravée dans le genre du pastel, est
du prix de 6 livres; l'autre gravée dans la
manière du crayon noir, rehaussé de pa-
pier blanc sur papier bleu, est du prix de
3 livres.

Le sieur *Bonnet*, demeure rue Gallande,
entre la rue du Fouarre & la rue des Rats,
porte cochère, à côté d'un Layetier,

MM, *Bafan & le Mire*, entrepreneurs
de la belle suite des *Métamorphoses*
d'*Ovide* en 140 estampes in-4°, vont
donner au public la seconde partie de cet
ouvrage, composée de 35 sujets. L'accueil
favorable qu'ont fait les amateurs à la pre-
mière partie, délivrée l'année dernière,
les a engagés à redoubler leurs soins pour
mériter de plus en plus leurs suffrages.
Malgré toute la diligence qu'ils ont faite,
il ne leur a pas été possible de fournir plu-
tôt cette livraison; la difficulté qu'il y a
de tirer l'ouvrage des mains des artistes

qui y sont occupés , & la quantité des travaux dont sont à présent chargés ces mêmes artistes , empêchent MM. *le Mire & Bajan* de promettre la troisième partie pour un temps fixe de six mois.

Le retard mis dans les livraisons de cet ouvrage a empêché de fermer la souscription ; ainsi , les curieux qui voudront se procurer de bonnes épreuves , pourront encore souscrire. En recevant les soixante-treize estampes qui sont au jour , on paiera 60 livres ; pour la troisième partie , qui sera composée de trente-quatre pièces , on payera , en la recevant , 18 livres , ainsi que pour les trente-trois dernières qui finiront l'ouvrage , 18 livres.

M U S I Q U E.

LES amusemens lyriques, recueil d'ariettes & symphonies , dédié à M^{de} de *Sartine* ; & l'*Encyclopédie de Musique*, contenant un choix de cantatilles, d'airs détachés & d'ariettes avec accompagnemens de basse & de violons, tirés des opéra & opéra-comiques des plus célèbres compositeurs François & Italiens, depuis *Lully* jusqu'à nous ; par une société de

H ij

gens de goût : dédié à M. de Sartine ,
Conseiller d'Etat , & Lieutenant général
de Police.

Ces deux recueils périodiques , *in-folio* ,
sont proposés par souscription , moyennant
27 l. par année pour chacun d'eux , & con-
formément aux conditions stipulées dans
le prospectus , qu'on peut se procurer chez
le sieur Grangé , Libraire-Imprimeur de
la poste de Paris , & directeur du cabinet
littéraire , pont Notre-Dame , proche la
pompe.

N. B. On emploiera , pour ces recueils ,
les nouveaux caractères de fonte du sieur
Loiseau , dont les notes sont d'une forme
plus nette & mieux contournée que toutes
celles qui ont paru jusqu'à présent , & dont
la beauté égale celle de la gravure.

CINQUANTE pièces de canons lyriques ,
à deux , trois & quatre voix. La plus
grande partie de ces canons est tirée des
proverbes , tant sérieux que comiques ,
burlesques & familiers ; avec cette épigra-
phe :

Labor improbus omnia vincit. Virg.

Par M. Corrette. Livre I. Prix 4 liv. avec
le songe de la Fée Folichonne. A Paris , à
Lyon , à Rouen , & à Dunkerque , & aux
adresses ordinaires de musique.

XV^{me} livre de guitarre , contenant des airs nouveaux , des accompagnemens d'un nouveau goût , des préludes & des ritournelles ; composé par M. *Merchi*. Œuvre XIX^{me}. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Thomas du Louvre , en entrant du côté du château d'eau , à côté de M. *Godin* ; & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez M. *Castaud* , place de la comédie.

N. B. C'est par erreur que dans l'annonce du dernier ouvrage de M. *Merchi* on a mis livre XV^{me}. Il falloit mettre XIV^{me}. Et au lieu du prix 6 liv. il falloit mettre 9 liv.

SEI sinfonie , per due violini e basso ; di *Luigi Boccherini* , di Luca. Opera IV. Novamente stampata , a spese di G. B. *Venier*. Prix 9 liv. A Paris, chez M. *Venier* , éditeur de plusieurs ouvrages de musique , rue Saint-Thomas du Louvre , vis-à-vis le château d'eau , & aux adresses ordinaires. A Lyon, chez M. *Castaud* , place de la comédie.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P É R A.

LE succès de *Dardanus*, que nous annonçâmes dans notre dernier Mercure, semble s'accroître encore à chaque représentation. Les vraies beautés du poëme, l'un des mieux conduits, des mieux écrits, & des plus intéressans qui aient paru sur ce théâtre depuis ceux de *Quinault*, rendues plus sensibles encore par une musique aussi savante qu'agréable, & toujours assortie au sujet, ainsi que le nombreux concours des spectateurs qui s'empressent d'y applaudir, font à la fois l'éloge de l'aimable poëte (1), de l'immortel musicien (2) dont nous avons pleuré la perte, & du goût de la nation.

Mais si les deux auteurs ont tant de droit à la reconnoissance du public, on conviendra que les acteurs, chargés de rendre aussi vivans que vraisemblables à nos yeux, les différens tableaux que ces

(1) M. de la Bruere.

(2) M. Rameau.

grands maîtres ont tracés, n'en ont pas moins droits à nos éloges, sur-tout lorsqu'à la supériorité du talent on leur voit joindre ce desir de plaire & cette noble émulation qui leur donne tout leur effort & leur plus vif éclat.

Fidèles échos du public, rendons-leur donc tout ce qui leur est dû, & n'oublions jamais que plus nos plaisirs nous sont chers, plus leur gloire nous intéresse.

M. *le Gros* s'étant trouvé hors d'état de chanter aux deux premières représentations; le rôle de *Dardanus* a été joué par M. *Pillot*, qui y a reçu des applaudissemens mérités.

M. *le Gros* a pris le rôle le mardi 9 février, ne l'a point quitté depuis, & le rend avec toute la chaleur, l'intelligence & l'intérêt dont le personnage peut être susceptible.

Mlle *Arnould*, dans le rôle d'*Iphise*, a également remporté tous les suffrages. La finesse de son intelligence, la tendre flexibilité de sa voix, les grâces de sa figure, la noble aisance de ses mouvemens, qui dérobent à nos yeux l'actrice pour ne nous laisser voir qu'une Princesse digne de nous intéresser, dans quelques rôles qu'elle joue, sont toujours les garans de son succès.

Le rôle de *Teucer* est dans les mains de M. *Larrivée*, tout aussi neuf que de l'effet le plus frappant. L'énergique vivacité des sentimens d'un Monarque vaincu par l'objet de toute sa haine, les terreurs d'un père aussi tendre que fier pour une fille qu'il adore, & le regret de survivre à sa gloire, excitent en lui des mouvemens si bien sentis, si vraiment exprimés, qu'ils passent jusque dans l'âme du spectateur; qu'il trouve enfin le secret d'enchanter lorsque, par la générosité de son ennemi, redevenu généreux lui-même, il tombe dans les bras de son vainqueur & de sa fille. Si ce dénouement est sublime, si c'est peut-être l'un des plus nobles & des plus attendrissant que nous connoissions au théâtre; disons, en même temps, que l'acteur le plus consommé, applaudiroit au génie & à la façon dont y joue M. *Larrivée*.

Quant au rôle d'*Ismenor*, qu'il chante aussi dans la même pièce, il paroît assez inutile de dire qu'il l'a rendu au gré des spectateurs.

M. *Gélin*, dans celui d'*Anténor*, n'a fait qu'ajouter à l'estime que ses succès lui ont depuis long-temps acquise, & dont ses vrais talens l'ont rendu digne.

Le rôle de la *Phrygienne*, du troisième acte, a été rempli par Mlle *Ritere*, dont

la voix affectueuse & légère a été applaudie.

Celui d'*Arcas*, que devoit chanter M. *Muguet*, l'a toujours été par M. *Cavallier*, de façon à faire bien augurer de ses talens.

Mlle *Rosalie* a chanté celui de l'Amour avec cette voix touchante & cet air d'ingénuité, qui lui concilient de plus en plus la bienveillance du public.

Mlle *Beaumesnil* a remplacé Mlle *Arnould* dans le rôle d'*Iphise* aux représentations du dimanche 7 & du mardi 9, & le public l'a accueillie avec d'autant plus de justice, qu'indépendamment des progrès sensibles & rapides de ses talens, il lui a tenu compte des efforts heureux qu'elle a dû faire pour ne rien laisser à désirer dans un rôle où Mlle *Arnould* avoit été si universellement applaudie.

M. *Durand* a également remplacé avec succès M. *Gélin*, dans celui d'*Anténor*, aux deux représentations du vendredi 12 & du dimanche 14.

Mlle *Rivier* a chanté celui de la *Phrygienne* au premier acte, & de *Vénus* au cinquième, depuis la représentation du vendredi 12.

Mde *Reich* a chanté le vendredi 19, & l'a continué depuis, à la satisfaction du public, le rôle de *Vénus*; & nous voyons avec plaisir que sa voix & son talent aug-

H v

mentent en proportion de ce que sa timidité diminue.

Mlle *Descoins* a remplacé Mlle *Rosalie* dans celui de l'Amour, depuis la représentation du dimanche 7.

M. *le Gros* n'a chanté que le mardi 9 l'ariette du cinquième acte. Aux autres représentations, où elle a pu être exécutée, c'est M. *Narbonne* qui l'a chantée avec une assurance, toujours louable, sur-tout dans la jeunesse, lorsqu'elle est confirmée par le succès.

Les ballets du premier acte & du cinquième, sont de la composition de M. *Lani*; ceux du second acte de M. *Laval*; du troisième de M. *d'Auberval*; & ceux du quatrième de M. *Vestris*. Tous sont bien faits dans leurs différens caractères, dignes de ceux qui les ont composés, & supérieurement exécutés.

Les habits, dont le goût & la richesse sont analogues au drame, ont été faits sur les desseins & sous la conduite de M. *Boquet*. Les décorations sont convenables, relatives à leur objet, & le public en paroît content.

Les changemens qui ont été faits dans le poëme, à cette reprise, consistent en ceci : la quatrième scène du troisième acte est neuve depuis le septième vers inclusivement jusqu'à la fin. La voici :

A N T E N O R à A R C A S.

Qui, moi ? l'assassiner !... moi ? souiller ma victoire !

Arcas oseroit-il le croire ?

De *Dardanus* je veux la mort ;

Mais mon cœur se doit à la gloire ,

Et ne peut s'avilir par un lâche transport.

A R C A S.

Renoncez donc à la vengeance ,

Et même d'un rival embrassez la défense.

A N T É N O R.

En vain à mon courroux on veut le dérober ;

Sous le glaive des loix tu le verras tomber.

Le Roi doit à mon bras sa victoire & son trône ;

Ses sermens m'ont acquis des droits sur sa couronne.

S'il trahit la justice & l'espoir du vainqueur ,

Il verra ce que peut un amant en fureur !

A R C A S , à part.

Ah ! suivons , malgré lui , le zèle qui m'inspire.

(On entend le prélude d'une fête.)

A N T E N O R.

Par des jeux solennels on vient dans ce palais

Célébrer le grand jour qui sauve cet empire.

Viens ; je veux avec toi concerter mes projets.

Ce changement est d'autant plus avantageux , que ce n'est plus que sur *Arcas*

H vj

que tombe ce que l'assassinat de *Dardanus* présentoit d'odieux, & que le caractère d'*Antenor*, par ce moyen, subsiste dans toute sa noblesse. D'ailleurs la scène est bien faite, & c'est à M. *Joliveau*, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Musique, que nous la devons.

A la seconde scène du quatrième acte les vers sont les mêmes : on a simplement mis dans la bouche de l'*Amour* ce qui étoit dit par *Isménor*, en supprimant quatre vers, que ce changement ne permettoit plus de laisser subsister.

Enfin, on a ajouté les vers de l'ariette qui termine l'opéra, & qui sont tels qu'on les trouve imprimés à la fin de l'exemplaire.

Mlle *Heinel*, âgée de quinze ans, élève de M. *l'Epi*, ci-devant premier Danseur de S. A. S. le Duc de *Wurtemberg*, a débuté le vendredi 26 dans des airs ajoutés à cet effet au divertissement du cinquième acte. Ce début, composé de trois différentes entrées, a été formé d'un air dans le genre gracieux, d'une loure, terminée par un morceau de chaconne ; enfin, d'une gavote vive.

La jeune débutante, grande, bienfaite, joint à la figure la plus séduisante la légèreté, les grâces d'une nymphe, & l'à-plomb le plus surprenant, eu égard à son âge.

Jamais début ne fit une sensation plus vive ; & les applaudissemens aussi justes qu'universels qu'elle a reçus , annoncent un sujet du premier mérite , & de la plus grande espérance.

Le ballet héroïque de *Titon & l'Aurore* , qu'on ne se lasse point de voir , & qui toujours fait le même plaisir , a été donné pendant les deux derniers jours gras , & continué d'être donné le jeudi 11 , & le lundi 15 , M. *Tirot* a chanté le rôle de *Titon* , & a marqué des progrès sensibles.

M. *Muguet* , qui l'a repris à la représentation du mardi 16 , & qui l'a continué depuis , l'a chanté & joué avec autant de sensibilité que d'intelligence , & le public le lui a témoigné.

Le rôle de *l'Aurore* a été rempli avec beaucoup de succès par Mlle *Beaumesnil* , aux représentations du lundi 15 , du mardi 16 , & du jeudi 18.

Mlle *Rivier* l'a repris le jeudi 25.

Mlle *du Plant* , qu'une incommodité avoit obligée de quitter le rôle de *Palès* , dans lequel , par la beauté de son organe , la mâle vérité & la chaleur de son jeu , elle réunissoit tous les suffrages , a été remplacée le 15 par Mlle *Duranci* ; qui l'a continué jusqu'à présent en actrice fait pour joindre le naturel , la précision & la

vivacité des sentimens , à une voix qui les exprime tous , que son absence du théâtre semble encore avoir fortifiée , & que le public a fort applaudie.

M. *Cassagnade* continue de remplir celui d'*Eole* au gré des spectateurs.

LETTRE de MM. les Directeurs de l'Académie Royale de Musique à M. DE MONDONVILLE.

S I quelque chose a pu nous flatter , Monsieur , depuis que nous sommes Directeurs de l'Académie Royale de Musique , c'est de nous trouver à portée de rendre hommage aux talens , & de les engager , en se dévouant plus particulièrement au bien du spectacle dont nous sommes chargés , à travailler au progrès & à la gloire d'un art qui fait le charme & le délassement de la société. Ce moment-ci est bien précieux pour nous ; le cas particulier que nous faisons de votre personne & de votre mérite , nous presse de vous informer que nous venons d'obtenir du ministre la permission de vous donner , sur la caisse de l'Académie , une pension de cent pistoles , comme en ont joui certains auteurs célè-

bres que nous regretterions davantage si nous n'aimions à les retrouver en vous. Nous nous persuadons que vous voudrez bien, comme ils ont fait, continuer de concourir au soutien d'un spectacle qui vous doit une bonne portion de sa gloire; la vôtre y est intéressée. Nous sommes convaincus que vous en êtes aussi jaloux que nous avons de plaisir à vous témoigner les sentimens d'estime & d'attachement avec lesquels, &c.

TRIAL. BERTON.

Paris, ce 10 février 1768.

VERS envoyés à M. DE MONDONVILLE.

Le talent encouragé.

DEPUIS que l'immortel Lully,
Que Campra, que Rameau, du grand fleuve
d'oubly,
Ont successivement traversé l'onde noire,
L'opéra, déchu de sa gloire,
Sentoit ses forces s'affoiblir;
Et, pour bientôt les rétablir,
Il falloit un auteur de célèbre mémoire.
Plusieurs concurrens & rivaux,
Ont brigué du public l'heureuse préférence;

Mais le succès de leurs travaux ,
 N'a pas entièrement rempli son espérance.
 Que faire , dit *Trial* à son ami *Berton* ,
 Tous deux , bien aimés d'*Apollon* ,
 Et Directeurs de son Académie ?
 Consultons le sacré Vallon ,
 Et recueillons les voix du goût & du génie.
 Du dire au faire , il n'est aucun retard ;
 On s'assemble , on consulte , on juge , on délibère ;
 Rien ne fut soumis au hasard.
 « La musique est , dit-on , des sentimens la mère ,
 » Celle qui plaît est celle qu'on préfère ,
 » Et si quelqu'un en mérite le prix , ●
 » *Mondonville* a droit d'y prétendre :
 » Qu'il soit de tous nos favoris
 » Le mieux pensionné comme il est le plus tendre.

De cet avis chacun fut satisfait ;
 Les *Jeux* en sautèrent de joie ,
 Les *Ris* à chaque *Grâce* offrirent un bouquet ,
 Et , chose à voir pour qu'on le croie ,
Pégase , en gaité ce jour-là ,
 Battit des aîles , tressailla.
 La Déesse aux cent voix , à la Cour , à la ville ,
 Sema l'espoir & le plaisir :
 On vit *Berton* , *Trial* & *Mondonville* ,
 Dans tous les cœurs n'exciter qu'un soupir.
 Les vertus , les talens sont un puissant mobile ,
 Quand on les voit se réunir.

ENVOI à M. DE MONDONVILLE.

Toi, qui flattes les yeux & charmes les oreilles,
Par le brillant spectacle & les airs ravissans,

Qui font fleurir tes œuvres sans pareilles;
Reçois, moderne *Orphée*, & les vœux & l'encens
Du public enchanté de tes accords lyriques.

Je suis l'écho de ses accens,
Et de ses arrêts authentiques.

Par M***.

N. B. On nous apprend que M M. les
Directeurs de l'opéra ont gratifié M. Dau-
vergne, Surintendant de la Musique de la
Chambre du Roi, en survivance, d'une
pension semblable à celle de M. de Mon-
donville.

LETTRE de Mlle DUBOIS, de l'Acadé-
mie Royale de Musique, à M. DE LA
PLACE, auteur du *Mercur*.

J'AI lu dans le dernier *Mercur*, Mon-
sieur, à l'article de l'Opéra, ce que vous
avez bien voulu dire de flatteur sur mon
compte, à l'occasion du rôle de *l'Aurore*,
que j'ai joué & chanté deux fois. Je suis
bien aise que le public ait été content de

moi, & je souhaite que votre amitié pour moi ne vous aie pas trop favorablement prévenu ; quoi qu'il en soit, vous savez que j'ai du zèle & de la bonne volonté, & que je fais toujours mon possible pour mériter de plus en plus les bontés dont le public m'a honorée dans des rôles de conséquence & de voix.

• Vous avez dit, Monsieur, que j'*avois remplacé Mlle Larrivée dans le rôle de l'Aurore* ; je ne reconnois pas dans cette phrase votre exactitude ordinaire. Le genre de *Mlle Larrivée* & le mien ne nous mettent pas à portée de nous *remplacer* l'une & l'autre ; si j'ai remplacé quelqu'un c'est *Mlle Rivier*, qui chantoit *l'Aurore* avant que je le prisse ; & comme je desirerois que l'on ne crût pas dans le monde que je remplace *Mlle Larrivée*, je vous prie d'en dire un mot dans votre premier Mercure. Il est bon que je vous prévienne que je n'ai chanté deux fois *l'Aurore*, rôle qui n'est point de mon genre, qu'à la prière de M. de Mondonville, & de quelques-uns de mes amis, qui desiroient de me le voir jouer & de l'entendre chanter par moi, & qui m'ont assuré que le public me sauroit gré de cette preuve de mon envie de lui plaire. J'ai l'honneur, &c. DUBOIS.

A Paris, ce 16 février 1768.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Fausses Infidélités, comédie en un acte & en vers ; par M. BARTHE.

D EPUIS bien des années on paroît avoir abandonné le genre de la comédie , de celle au moins qui n'est que la peinture des mœurs , & le tableau du ridicule. Il sembleroit pourtant que les gens de lettres , se répandant plus dans ce qu'on appelle le monde , devroient en mieux saisir les nuances ; mais ce n'est-là qu'une raison apparente que la réflexion détruit. Plus on se livre au tourbillon de la société , moins on y porte un œil observateur. Il faut être à une certaine distance des objets qu'on veut peindre , sinon on confond tous les traits ; ainsi je crois au contraire, que la disette des auteurs comiques vient de ce qu'ils sont trop rapprochés de leurs modèles. De là ce genre romanesque sur lequel on s'est rejeté ; on préfère une nature factice à celle qu'on a tous les jours sous les yeux , parce qu'on s'est trop familiarisé avec cette dernière, & qu'elle ne conserve plus le piquant qui invite & encourage l'écrivain. *Moliere* voyoit le monde,

mais c'étoit toujours dans une sorte de perspective. Pour juger les acteurs de ce grand théâtre , il ne se confondoit point avec eux. Je propose cette idée à ceux qui se destinent à suivre les traces de ce grand homme , le vrai & le seul modèle peut-être qu'il faille imiter , quand on veut faire des comédies. Les pièces de *La Chaussée* sont très-estimables sans doute , mais le public a trop accueilli les médiocres copies d'un bon original. La manie des drames attendrissans s'est emparée de toutes les rêtes. La facilité du genre séduit , & le succès en multiplie les productions. On doit savoir le meilleur gré à M. *Barthe* d'avoir ramené le rire qui sembloit nous être interdit ; sa pièce annonce qu'il a le goût de la vraie comédie : & l'on ne sauroit trop l'engager à poursuivre une carrière où ses premiers pas ont été si heureux. Voici l'analyse de sa pièce ; j'ai fait peu de citations , parce qu'il auroit fallu citer les scènes entières , ce qui auroit excédé les bornes d'un extrait.

Le Marquis de *Valsain* & le Chevalier *Dormilli* ouvrent la scène. Les premiers mots qu'ils disent indiquent leurs caractères. Le Marquis blâme l'emportement du Chevalier qui s'élève à son tour contre la froideur du Marquis ; ce contraste une

fois établi, ne se dément plus pendant toute la pièce. Le tranquille *Valsain* amène adroitement *Dormilli* à l'aveu de sa jalousie, dont *Mondor* est l'objet. Ce *Mondor* est un fat suranné, un riche au ton badin, plein de prétentions & de ridicules. On a vu rire avec lui *Dorimene*, & même *Angélique*, (*Dorimene*, jeune veuve, aimée de *Valsain*, *Angélique*, cousine de *Dorimene*, adorée de *Dormilli*) il n'en faut pas davantage pour servir de prétexte aux inquiétudes de ce dernier, toujours tempérées par le flegme de son ami. *Dormilli* est supposé avoir eu une scène bien vive avec *Angélique*. *Valsain* lui conseille de prendre un ton pathétique, & d'appaiser sa maîtresse. *Mondor* arrive; *Dormilli* le regarde d'un air fâché, le salue à peine, & s'en va. *Valsain* dans cette scène s'amuse de *Mondor*, lui fait entendre que le Chevalier le craint, & que lui-même, lui *Valsain*, n'est pas exempt d'ombrages. Notre fat prend tout à la lettre, & se croit un rival très-redoutable. *Valsain* le quitte, en le suppliant de l'épargner dans ses vastes desseins. *Mondor* resté seul, a un moment de commisération pour ce pauvre *Valsain*, qu'il croit son ami : mais enfin, il ne songe plus qu'au double triomphe qui l'attend. Il écrit deux billets pareils aux deux cousines; il veut les débarrasser l'une

& l'autre d'un amour qui ne leur convient pas. Elles ne se communiqueront sûrement pas les lettres qu'elles ont reçues; il se croit aimé, & *l'amour rend les femmes discrètes*. Sur cette assurance, il s'applaudit de *mener de front deux intrigues*. *Angelique* & *Dorimene* entrent; il n'est pas à propos qu'il les voie ensemble. Il sort; elles se montrent leurs billets, & rient du tour de *Mondore*; mais *Dorimene* veut en profiter pour punir *Mondor*, allarmer *Valsain* & corriger *Dormilli*. Le moyen qu'elle imagine est de répondre toutes deux à l'auteur du billets, de flatter sa passion; en un mot, de le tromper. Moins ce rival est dangereux, plus *Dormilli* rougira d'en avoir été jaloux, & *Valsain* croira un moment, qu'il peut déplaire avec tout son mérite. La résolution prise, *Dorimene* ne perd point de temps, & dicte le billet d'*Angelique*, qui chicaner toutes les expressions, veut adoucir celles qui maltraitent le Chevalier, & lui donne une preuve d'amour à chaque mot rendre qu'on la force d'écrire à son prétendu rival. *Dorimene* écrit à son tour. Les deux amants la prennent sur le fait, elle ne se déconcerte pas, & convient même qu'elle écrit un billet doux. Cela révolte *Dormilli*; *Valsain*, toujours calme, feint de croire qu'il en est l'objet. *Dorimene* donne la lettre à un domestique,

& envoie, en riant, *Valsain* la recevoir. Ils sortent tous deux. *Angelique* veut suivre sa cousine; *Dormilli* la retient, & lui demande une explication, & sa grâce. Mais *Angelique* veut être inflexible, elle lui rappelle ses derniers emportemens, qui avoient été précédés d'une réconciliation. Il se justifie, mais avec toute la vivacité & la fougue de son caractère: il va même jusqu'à l'accuser de coquetterie, & se rend coupable d'un nouveau crime dans le moment qu'il implore son pardon. Il regrette de n'avoir pas aimé *Julie*. *Angelique* lui conseille de se fixer auprès d'elle. Il veut voir auparavant ou savoir le nom de son rival, & finit par s'emporter en menaces contre lui, *Angelique* effrayée se retire & l'abandonne à ses transports.

C'est ici qu'un jaloux auroit bien droit de l'être, dit alors cet amant désespéré. *Mondor* paroît. Les soupçons de *Dormilli* renaissent, Il le trouve deux fois plus fat qu'à l'ordinaire. *Mondor* affecte d'abord le ton léger & plaisant, badine *Dormilli* sur son humeur, & met dans ses plaisanteries toute la confiance d'un sot, qui se croit heureux, Le Chevalier, qui n'a rien moins qu'en- vie de rire, l'interrompt, le presse de s'expliquer. Le fat s'en défend d'abord; le Chevalier insiste & enfin le fait parler,

Mondor montre le billet de *Dorimene*, & laisse *Dormilli* dans le plus grand étonnement. Notre jeune amant croit qu'*Angelique* le trompe aussi. *Mondor*, pour le consoler, lui dit qu'il le conjecture, & le quitte en chantant ce vers :

Les amans affligés aiment la solitude.

Dépit de *Dormilli*. Au moins, dit-il, *Angelique* n'aura point fait un choix si ridicule.

Mon pauvre ami *Valsain* sera bien étonné.

Valsain arrive. *Mondor* lui a communiqué le billet d'*Angelique*; il ne fait comment apprendre à son ami l'infidélité de sa maîtresse. *Dormilli*, de son côté, ne fait de quelle manière faire part à *Valsain* de l'infidélité de *Dorimene*. Cet embarras réciproque est du meilleur comique. Le Marquis laisse enfin percer ses soupçons sur les sentimens d'*Angelique*. *Dormilli* l'interrompt & lui dit :

Fort bien, de mes amours vous êtes occupé,
Et vous ne craignez pas de vous être trompé
Sur les vôtres.

Pourriez-vous, je suppose,
Me dire qu'*Angelique* aime... quelqu'un, qu'elle ose
Ecrire à ce quelqu'un; que cet amant discret,
Ce modeste rival montre d'elle un billet;
Que ce billet enfin vous venez de le lire.

VALSAIN.

Ma foi vous m'étonnez ; je n'osois vous le dire ,
Vous savez tout. *Mondor*, qui nous croit ennemis ,
Et qui me met de plus au rang de ses amis ,
Vient de me confier ce billet d'*Angélique* ,
Ecrit à lui , *Mondor* ; l'affaire est moins tragique ,
Puisque vous la saviez.

Dormilli, après s'être assuré que *Valsain* a lu le billet, devient furieux, & veut renoncer aux femmes pour jamais. *Valsain* lui représente que ce parti seroit dur, d'autant que la sienne lui est fidèle. Au mot de fidèle, le Chevalier trépigne d'impatience, & l'instruit à son tour de l'amour de *Dorimene* pour *Mondor*, du billet qu'il a reçu d'elle, qu'il montre, & que lui *Dormilli* vient de lire. *Valsain* ne s'en échauffe pas davantage, & prie seulement *Dormilli* de lui répéter cela. Plus l'un est froid & paisible, plus l'autre est brûlant & emporté ; il veut voir de près *Mondor* & court le chercher. *Valsain* le rappelle & le désabuse. De l'excès de la jalousie il passe à celui de la confiance ; ce moment produit le plus grand effet, en ce qu'il peint bien l'âme d'un jeune homme susceptible de toutes les impressions, & dont le caractère consiste dans la sensibilité la plus vive, aussi prompt à soupçonner qu'à perdre ses soupçons. *Dormilli* pourtant demande des preuves ; *Valsain* lui en promet.

Il a dessein de molester un peu les Dames, & de n'être pas en reste avec elles. Notre jeune amant lui recommande d'épargner *Angelique*. *Valsain* cherche à le congédier ; il revient toujours ; il craint que son ami ne sévisse trop contre les coupables ; il sort enfin ou plutôt il feint de sortir, & va se cacher dans un cabinet. Après un court monologue de *Valsain*, les deux femmes arrivent. Il paroît accablé de douleur ; *Dorimene* prend le change, & croit en être la cause.

V A L S A I N.

A tant de perfidie aurois-je dû m'attendre ?
Engager un amant, l'enflammer, l'attendrir,
Lui promettre son cœur, sa main, & le trahir !
Le moyen qu'à ce coup l'infortuné survive ?

D O R I M E N E.

Je ne mérite pas une douleur si vive,

V A L S A I N.

Votre inconstance aussi me touche infiniment ;
Mais je n'en parlois pas, Madame, en ce moment.
Je pense à mon ami qui prend tout au tragique,

Madame, je l'ai vu prêt à perdre la tête ;
Il la perdoit sans moi.

Aussi, pour le sauver,
Ai-je pris un moyen qu'il auroit pu trouver.

Il leur fait avec emphase l'éloge de *Julie*, exagère ses charmes, & leur raconte comment il a mené chez elle son malheureux ami, & il se repose avec complai-

sance fut le tableau de leur réunion ; puis il adresse à *Angelique* ce vers désespérant :
 Vous auriez pris plaisir sur-tout à voir *Julie*.

Ils seront l'un à l'autre ; & , quant à moi ,
 Madame ,

J'attends : peut-être un jour trouverai-je un femme
 Qui daignera m'aimer ; notre rival heureux ,
Mondor , Monsieur *Mondor* en a bien trouvé deux.

On voit d'ici quels doivent être la fureur de *Dorimene* & le désespoir d'*Angelique*. Elle fait à *Dorimene* les reproches les plus vifs sur la démarche à laquelle elle l'a forcée. Elle regrette jusqu'à la jalousie du Chevalier , & voudroit qu'il fût témoin de sa douleur ; il est sorti du cabinet , a tout écouté , & dans ce moment se jette aux pieds d'*Angelique* , qui lui dit :

Vous avez entendu ?

D O R M I L L I .

Je vous ai laissé dire , & n'en ai rien perdu.

Valsain entre , regarde quelque temps , & s'apperçoit que tout est découvert. Il gronde le Chevalier de son indiscretion , & lui promet de ne jamais l'associer à ses noirceurs. *Dormilli* tombe aux pieds d'*Angelique*. *Mondor* l'y surprend , & comme il se croit aimé , il plaint le Chevalier d'aimer aussi excessivement. *Valsain* & *Dormilli* éclatent de rire ; le confiant *Mondor*.

I ij

croit qu'ils rient l'un de l'autre. On parvient enfin à lui persuader que c'est de lui dont on se moque. *Dorimene* accepte la main de *Valsain*, *Angelique* celle de *Dorilli*, qui dit en sortant :

C'est ainsi que *Mondor* triomphe de deux belles.

La pièce finit par ces deux vers de *Mondor*.

Expliquera-morbleu les femmes qui pourra :

L'amour me les ravit, l'hymen me les rendra.

Tel est le précis de cette petite pièce qui mérite les plus grands éloges. L'intrigue est ingénieuse, piquante, bien conduite, bien dénouée. L'action n'est jamais retardée par des accessoires étrangers ; point de scène épisodique, point d'ornemens superflus : le goût a tout distribué. Ce qui caractérise encore cet ouvrage, c'est l'absence des valets & des soubrettes, personnages qui sont devenus froids sur la scène, parce qu'on n'en trouve plus le modèle dans la société. Les valets ne sont plus dans la confidence de leurs maîtres, & les femmes de chambre ne se trouvent guères qu'à la toilette de leurs maîtresses. Je ne crois pas cependant qu'il faille tout-à-fait les exclure ; ce seroit supprimer une source de gaieté, mais il faut les placer, les ramener à leurs fonctions, & les reculer, autant qu'il est possible, dans le fond du ta-

bleau : quoi qu'il en soit, on doit savoir gré à M. *Barthe* de s'en être passé. Ce mérite n'a point échappé aux gens de goût, & sur-tout aux gens du monde, qui ont trouvé sa pièce du meilleur ton, c'est-à-dire pleine de cette aisance, de ces tournures fines & choisies, & de cette légèreté qu'on ne rencontre que dans la bonne compagnie. Une autre remarque que l'on peut faire, à l'avantage de M. *Barthe*, c'est que cette élégance, ce vernis des mœurs régnantes, & ces grâces de l'esprit à la mode, n'ont efféminé ni son style ni ses caractères. Il est étonnant que dans les bornes d'un acte, il en ait développé deux avec autant de suite que de perfection. Le flegme de *Valsain*, & la fougue de *Dormilli*, fournissent le jeu de théâtre le plus soutenu, & les situations les plus comiques. Le style de la pièce est de la plus grande pureté ; spirituel sans affectation, précis sans sécheresse, & dépouillé de ces tirades à prétention, qui refroidissent toujours l'ensemble.

Les meilleurs ouvrages sont ceux qui éprouvent le plus de critiques. Je vais mettre sous les yeux quelques objections de nos sévères *Aristarques*. Ils ont trouvé le ressort des deux billets de *Mondor*, & sur-tout des deux réponses, un peu

forcé & invraisemblable. Est-il possible, ont-ils dit, que *Dorimene* & *Angélique* fournissent cette arme à l'indiscrétion d'un sot ? Il est vrai que ce sot ou ce fat est trop humilié à la fin de la pièce pour conter l'aventure. Le rôle de *Mon-dor*, ont-ils dit encore, ne produit point assez d'effet, l'état des deux cousines n'est point constaté, elles ont l'air de ne tenir à rien, & les bienséances, dans cette partie de la pièce, ne sont point tout-à-fait observées. Ils ont aussi prétendu que le caractère impétueux de *Dormilli* se démentoit dans sa scène avec *Valsain* ; il est, selon eux, trop circonspect dans l'explication qu'il doit avoir, & les ménagements qu'il prend répugnent à sa fougue ordinaire. On peut répondre à cette dernière objection que le passionné *Dormilli*, qui ne fait qu'adorer, doit regarder comme un très-grand malheur l'infidélité d'une maîtresse ; par conséquent il doit être fort embarrassé pour dire à *Valsain* qu'on le trahit. D'ailleurs l'usage du monde, les égards d'honnêteté que se doivent les indifférens même, l'amitié sur-tout ne permettent pas à *Dormilli*, quelque emporté qu'il soit, de donner sans préparation & brusquement une triste nouvelle. Quoi qu'il en soit, les *Fausse Infidélités* n'en sont pas moins une pièce charmante, faite

pour rester au théâtre, & digne de son brillant succès.

Après avoir payé à l'auteur le tribut de louanges qu'il mérite, il seroit injuste de se taire sur le jeu des acteurs. Tous les rôles de la pièce ont été rendus parfaitement. Mde *Préville* y a déployé cette noblesse & cette supériorité d'intelligence qui la distingue. Mlle *Doligny*, ces grâces naïves qui sont toujours nouvelles, parce qu'elles sont toujours prises dans la nature. MM. *Bellecourt* & *Molé* ont enlevé les suffrages, chacun dans leur genre ; & l'inimitable *Préville* s'est tiré du rôle de *Mondor* avec toute l'adresse & tout le naturel qu'on pouvoit attendre de lui.

Le jeudi, 11 février, on a donné sur ce théâtre la première représentation des *Valets maîtres de la maison, ou du Tour du carnaval*, comédie en un acte, en prose, de M. *Rochon de Chabannes*, avantageusement connu par *la Manie des Arts*, par *Heureusement*, & autres pièces représentées avec succès sur différens théâtres.

Un maître & une maîtresse de maison, également jaloux l'un de l'autre & également soupçonneux, consentent de sortir chacun séparément de leur logis pour laisser à leurs gens la liberté de se réjouir. Les domestiques se déguisent en maîtres, se

font régaler aux dépens d'un traiteur, & *persifflent* un jeune provincial, qui croit épouser la fille des maîtres dans une des femmes de chambre de Madame. C'est la cuisinière qui passe pour sa mère, le cocher pour son oncle; & d'autres domestiques figurent en abbé, en marchand, en officier, en notaire. Leur but est de s'emparer des bijoux & des autres présens de nôce que le prétendu marié doit donner, ainsi que de l'argenterie du traiteur.

Au milieu du festin, la joie de tout ce monde est interrompue par les maîtres, que leurs soupçons & leur jalousie mutuelle ont ramenés. Tous les deux s'accusent de cette espèce de *bombance* qui leur est suspecte. Tout s'éclaircit enfin; le complot des domestiques est découvert; le traiteur sauve son argenterie, le provincial ses présens de nôce, & les domestiques sont chassés.

Tel est à peu près le précis de cette pièce, dont nous parlerons plus au long dès qu'elle paroîtra imprimée. Nous dirons simplement, en attendant, qu'on peut la regarder comme une espèce de débauche d'esprit de la part de l'auteur, qui n'y a attaché d'autre prétention que celle de hasarder, sur-tout en carnaval, une pièce du genre de celles qui, dans ce temps, faisoient rire nos pères; & que le succès qu'elle

continue d'avoir, justifie son idée. Tous ceux qui ne craignent pas de déroger, en aimant encore quelquefois à rire, y vont goûter ce plaisir innocent & bon pour la santé, que *Louis XIV* & sa Cour ne se sont jamais avisés de trouver ignoble, ni de reprocher à *Moliere*.

Nous devons ajouter que la pièce est on ne peut mieux jouée, & qu'il est plus que probable qu'elle restera au théâtre.

M. *Augé* qui, dans les rôles de valets, eut toujours le talent de plaire, a choisi pour son début dans le tragique le rôle d'*Hiascar* dans la pièce d'*Hirza, ou, les Illinois*, de M. de *Sauvigny*, qui a été jouée le 15, & dans laquelle il a paru encore deux autres fois. On a revu la pièce avec le plus grand plaisir; on est même fâché de ce que l'usage des débuts en ait interrompu la reprise. Quant au débutant, on lui a tenu compte de son zèle, & l'on desire fort qu'il parvienne totalement à le justifier.

M. *Augé* continue son début dans le rôle de *Warwick*, tragédie de M. de *la Harpe*, dont le succès est constaté depuis long-temps, & doit (dit-on) le terminer par celui de *Rhadamiste*.

Les assemblées sont toujours également nombreuses à la pièce des *fausses Infidélités*.

COMÉDIE ITALIENNE.

*LES Moissonneurs, comédie en trois actes
& en vers mêlée d'ariettes, représentée
pour la première fois par les Comédiens
Italiens ordinaires du Roi le 27 janvier
1768 : par M. FAVART : la musique est
de M. DUNY.*

Laisse tomber beaucoup d'épis,
Pour qu'elle en glane davantage.

ACTEURS.

CANDOR, Seigneur de village,	M. CAILLOT.
ROSINE,	Mde LARUETTE.
GENEVOTTE, belle-mère de	
ROSINE,	Mde FAVART.
DOLIVAL, neveu de CANDOR,	M. CLAIRVAL.
RUSTAUT, économe de CAN-	
DOR,	M. NAINVILLE.
GUILLOT, vieux moissonneur,	M. DEHESSE.
MAROTTE,	
LA TRINQUART,	Mlle BÉRARD.
NICOLE,	M. CHANVILLE.
TRINQUART,	Mlle DESGLANDS.
PIERRE,	M. BALETTI.
JÉRÔME,	M. TRIAL.
	M. DESBROSSES.
Moissonneurs & Moissonneuses.	
Domestiques de CANDOR.	
Un Laquais de DOLIVAL.	

} Personnages
muets.

Le théâtre représente un paysage à droite & une chaumière, à côté de laquelle est un banc de pierre ; à gauche, un petit tertre couronné par un orme. Il sort de cet endroit une source d'eau vive, qui forme un bassin : derrière est une chaîne de hautes montagnes qui se perd dans l'éloignement. On voit à quelque distance, le château seigneurial : un vaste champ de bled occupe le reste de la campagne.

L'action de la pièce commence au lever de l'aurore, on voit encore les étoiles ; la cabane est ouverte, elle est éclairée par une lampe. *Genevotte*, assise sur le banc, file sa quenouille en chantant cette ariette, aussi agréable que philosophique :

Le temps passe, passe, passe,
Comme ce fil entre mes doigts ;
Il faut en remplir l'espace :
Il est à nous autant qu'aux Rois.
Que j'étois digne d'envie,
Quand je possédois mon époux !
Mais le bonheur de la vie,
Trop souvent s'éloigne de nous.
Le temps passe, &c.
Notre course passagère,
Prescrit assez l'emploi des jours.
C'est le seul bien qu'on peut faire,
Qui les rend trop longs ou trop courts.
Le temps passe, &c.

Rosine, dans l'intérieur de la maison, mesure un boisseau de grain, & vient le

montrer à *Genevotte* ; c'est le produit des épis qu'elle a glanés la veille dans les champs de M. *Candor*. *Genevotte* s'attendrit sur les peines qu'éprouve cette jeune enfant ; mais *Rosine* a pris son parti, & le travail ne lui coûte rien dès qu'il peut soulager sa mère, car c'est ainsi qu'elle appelle *Genevotte* dans tout le cours de la pièce, quoiqu'elle sache bien qu'elle est fille de *Mélincour*, cousin-germain de M. *Candor*, & d'une première femme qu'il avoit eue avant d'épouser *Genevotte*. La tendresse de *Rosine* pour cette belle-mère est justifiée par l'éducation qu'elle en a reçue, elle a mérité que *Rosine* lui dise, en parlant de sa propre mère :

Mais vous la remplacez, vous êtes dans mon cœur ;
Et d'une belle-mère écartant la froideur,
C'est par le sentiment que vous m'avez formée.

Cette conversation est interrompue par le bruit des moissonneurs qui vont à l'ouvrage ; une partie est conduite par *Rustaut*, *Candor* amène les autres : tous se dispersent dans la plaine, & *Rosine* les suit pour glaner après eux.

Pendant ce temps, *Candor* célèbre le bonheur dont il jouit par cette ariette :

Heureux qui sans soins, sans affaires,
Peut cultiver ses champs en paix !
Le plus simple toit de ses pères.
Vaut mieux que l'éclat des palais.

Ma terre rend avec usure
 Tous les présens que je lui fais ,
 Et j'observe que la nature
 N'est qu'un échange de bienfaits.
 Que les grands près de nous se rendent ,
 Qu'ils viennent prendre une leçon :
 Ils perdent les biens qu'ils répandent ,
 L'ingratitude est leur moisson.
 Heureux qui sans soins , &c.

Rustaut rencontre *Rosine* parmi les moissonneurs , & la renvoie avec dureté. *Candor* , qui s'en apperçoit , lui en fait des reproches , & ajoute :

. . . . Je ne fais rien de pis ,
 Que de mortifier les gens que l'on soulage.
 Laisse tomber beaucoup d'épis ;
 Pour qu'elle en glane davantage.

Rustaut rend à *Rosine* les épis qu'il lui avoit ôtés ; *Candor* la considère , & trouvant en elle autant de sagesse que de beauté , commence à s'intéresser en sa faveur.

Il est surpris dans ses réflexions par son neveu. Ce jeune homme , épris des attraits de *Rosine* , a formé , dès l'année précédente , le dessein de la séduire ; c'est dans cette idée qu'il prévient la saison pour venir à la campagne , sous prétexte de satisfaire son ardeur pour la chasse. Dans l'entretien qu'il a avec son oncle , il fait voir toute la légèreté d'un petit-maître ; & *Candor* , par la solidité de ses réponses , développe de plus en plus ce caractère de

bienfaisance sous lequel il a été annoncé. Il en donne une preuve bien sensible, lorsqu'ayant congédié son neveu, il apperçoit un pauvre vieillard accablé de fatigue, & qui, pour se désaltérer, va remplir sa cruche à une source d'eau fraîche. *Candor* lui ôte la cruche des mains, & lui fait donner de son vin ; ensuite il ordonne le dîner des moissonneurs, qu'il se propose de partager avec eux. Bientôt après il les emmène avec lui pour moissonner sur les côteaux où le soleil ne darde pas encore ses rayons.

Dolival (le neveu) qui a trouvé moyen de rejoindre *Rosine*, veut lier conversation avec elle ; & , malgré ses refus, s'obstine à lui faire des offres qu'elle rejette en lui chantant :

Pendant toute la semaine ,
 Je me donne de la peine ;
 J'en goûte mieux le repos.
 Quand arrive le dimanche,
 Une gaîté vive & franche
 Me fait oublier mes maux :
 Je mets mon corps , je me lase ,
 Je me pare de bleuers ;
 En dansant je me délasse ,
 Et je ris le jour d'après.

Il s'explique plus ouvertement avec la mère, & n'en reçoit que des refus plus marqués.

Surpris que l'on puisse penser si bien

dans un état si bas , il cherche à mettre *Rustaut* dans ses intérêts , & lui donne de l'argent pour l'engager à faire passer dans les mains de *Genevotte* & de *Rosine* une bourse qu'il lui remet , en vue , dit-il , de soulager leur pauvreté. *Rustaut* qui n'est pas la dupe de ses intentions , se promet d'en informer M. *Candor* , en chantant cette ariette :

Argent , argent , maître du monde ,
Tu règues sur tous les états.
Tous les jours , en faisant ta ronde ,
Tu fais faire bien des faux pas !
A nos devoirs tu mets un terme ;
La vertu , loin de tes attraits ,
Qui sur ses jambes se croit ferme ,
S'y tient bien mal quand tu parais.

Dès qu'il voit M. *Candor* , il lui rend compte de ce qui s'est passé. *Candor* l'instruit sur la manière dont il doit s'acquitter de sa commission , & lui demande s'il n'a rien appris au sujet de *Genevotte* & de *Rosine* qu'il voudroit connoître plus particulièrement. *Rustaut* s'adresse à quatre moissonneuses , dont cependant *Candor* ne tire aucune lumière. Ce sont quatre babillardes qui , au lieu de l'éclaircir sur ce qu'il demande , le laissent plus incertain encore qu'il ne l'étoit.

Alors arrivent tous les moissonneurs que *Rustaut* a rassemblés pour le dîner. *Candor* fait mettre la nappe sur des javelles,

& s'y place lui-même entre *Genevotte* & *Rosine* ; *Dolival* , qui suit tous les pas de cette dernière , s'y place aussi. Tous les moissonneurs sont assis sur des gerbes ; les domestiques de *Candor* leur donnent à chacun un potager rempli de soupe , avec un morceau de pain & de fromage. *Candor* invite tout le monde à boire à sa santé , verse lui-même du vin à *Genevotte* & à *Rosine* , ce qu'une des commères n'oublie pas de remarquer & de faire remarquer aux autres. On chante une ronde , & , le dîner fini , chacun retourne à son ouvrage. *Dolival* fait semblant de suivre *Candor* ; il revient sur les pas de *Rosine* & de *Genevotte* , & veut les aborder lorsqu'elles sont prêtes à rentrer dans la chaumière. *Genevotte* fait rentrer *Rosine* , la suit , & ferme brusquement la porte. *Dolival* dépité , sort avec l'intention de se venger de *Genevotte* , & d'enlever *Rosine*.

Quelque temps après , *Genevotte* sort de sa chaumière , portant à son bras un grand panier rempli d'échevaux de fil qu'elle va porter au Tisserand. *Rosine* , pour la soulager , ôte une partie de ce fil qu'elle veut porter elle-même. Ce petit débat d'amitié entre la mère & la fille donne le temps à *Rustaut* de poser la bourse de *Dolival* sur le banc où est le fil. *Dolival* , toujours aux aguêts , écoute tout doucement ce qui se

dit, & se glisse dans la chaumière qu'il trouve ouverte, pour y attendre *Rosine* qui doit rentrer avant sa mère. *Rosine*, ne se doutant de rien, ferme la porte à double tour. *Genevotte* va prendre son panier, trouve la bourse sur le banc, la fait voir à *Rosine*, & toutes deux croyant que quelqu'un l'a perdue, projettent de la remettre entre les mains de M. *Candor*. *Genevotte* donne cette commission à *Rosine*, qui ne l'accepte qu'avec peine. La raison qui la fait hésiter c'est, dit-elle, que quand elle le voit tous ses sens sont saisis, un sentiment plus fort que la reconnoissance répand le trouble dans son cœur. Pendant qu'elle est dans cette incertitude elle rencontre le vieux moissonneur à qui, dans le premier acte, *Candor* a fait donner de son vin; elle le charge de reporter la bourse, & sort pour aller aux champs.

Lorsqu'elle en revient, portant sur sa tête tous les épis qu'elle a pu ramasser, fardeau agréable pour elle, sentiment qu'elle exprime dans cette ariette :

Ma démarche est légère,
Je rapporte chez nous
De quoi nourrir ma mère,
Et ce poids est bien doux !
Pour moi c'est une fête ;
Ma peine est mon bonheur :
Le poids est sur ma tête,
Le plaisir dans mon cœur.

elle apperçoit *Candor* qui , fatigué du travail de la journée , s'est endormi sur le gazon. Le penchant secret qui maîtrise le cœur de *Rosine* , sans qu'elle-même en sache rien , prend alors de nouvelles forces ; l'intérêt le plus tendre lui fait craindre de troubler le repos d'un homme qui fait le bonheur de tout le canton.

Puisse (dit-elle) un calme si doux , toujours le
délaisant ,

Etendre sa carrière à l'extrême vieillesse !

Le pauvre n'a d'autre richesse ,

Que les jours prolongés de l'homme bienfaisant.

Puis , remarquant que le visage de *Candor* est exposé à toute l'ardeur du soleil , elle coupe des branches d'arbres , les dispose sur le gazon de façon qu'il en puisse recevoir de l'ombre ; & craignant que cela ne fût pas , elle détache son mouchoir de col & l'étend sur ses yeux. En ce moment *Candor* , à demi réveillé , prononce son nom. *Rosine* a peur , se sauve , & va se cacher contre la porte de sa chaumière. *Candor* se réveille tout à fait , reconnoît le mouchoir de *Rosine* , & se relève. *Rosine* , toujours effrayée , ouvre la porte de sa chaumière pour s'y cacher ; elle y trouve *Dolival* , & s'enfuit toute épouvantée. *Candor* la suit. *Dolival* , en poursuivant *Rosine* , apperçoit son oncle , & rebrousse chemin. *Candor* aborde *Rosine* , & tâche de la rassurer ;

l'amour dont il a paru animé pendant tout le cours de la pièce, éclate d'une manière plus sensible ; mais ignorant lui-même la nature du sentiment qui l'agite, il forme le projet de l'établir, en la mariant avec son neveu.

Avant de s'y déterminer, il veut avoir un entretien avec *Genevotte*. Elle vient en effet, & lui apprend tout ce qu'il vouloit savoir sur la naissance & la famille de *Rosine*. Cette connoissance l'affermir dans son projet, dont il fait aussi-tôt part à *Dolival*, en lui donnant cette leçon :

On se rend estimable,
 Lorsque l'on aime bien ;
 Et, pour paroître aimable,
 On ne néglige rien.
 Du choix qu'on a su faire,
 Dépend le caractère.
 On cherche à se régler
 Sur ce modèle même.
 Pour plaire à ce qu'on aime
 On veut lui ressembler.

Mais celui-ci a donné des ordres pour enlever *Rosine*, & croit déjà la posséder. Quand il sait qu'elle est de noble naissance, il approuve les vues de son oncle ; mais l'attentat dont il s'est rendu coupable lui donne de l'inquiétude ; il veut réparer la faute, mais il n'est plus temps, *Rosine* est déjà enlevée par ses ordres. *Genevotte* vient, en pleurant, réclamer la protection du Seigneur ; par bonheur les moissonneurs ont délivré *Rosine*, & la ramènent. *Dolival* est reconnu pour le ravisseur, & offre de réparer son crime en l'épousant. *Rosine* le

refuse. *Candor* lui fait alors l'aveu de ses sentimens; *Rosine* les partage, *Genevotte* les approuve, & le mariage se termine. Un divertissement où tous les moissonneurs célèbrent cet heureux événement, termine la pièce.

On peut juger, par cette courte analyse, du puissant intérêt qui résulte de l'ensemble & des moindres détails d'une pièce qui fait autant d'honneur au cœur qu'à l'esprit de M. Favart. Les leçons de bienfaisance, de décence & d'humanité qu'il a eu le talent de mettre en action, forment des tableaux trop touchans pour jamais manquer leur effet sur les âmes encore sensibles; & ce succès est d'autant plus flatteur pour lui, qu'on y voit par-tout respirer la sienne. L'amitié dont il nous honore pourroit rendre suspect ce témoignage, ou tout au moins le faire croire exagéré, si la publicité de son succès, que chaque représentation accroît encore, ne déposoit point en notre faveur, & en même temps ne nous dispensoit pas d'entrer dans de plus longs détails sur une pièce que tout le monde ou prétend voir, ou s'empresse de lire.

Nous ajouterons seulement que le Musicien, associé à la gloire du Poète, est d'autant plus digne d'y participer, que sa musique a pris (si l'on peut s'exprimer ainsi) la teinte & le coloris du poëme, & qu'elle est toujours analogue aux paroles.

Quant à la façon dont la pièce est jouée, on ne peut trop rendre justice aux talens des principaux acteurs. M. Caillot, indépendamment de la beauté de son organe, & du goût de son chant, a tellement saisi la vérité des sentimens dont le respectable *Candor* est animé, qu'on croit voir *Candor* même. M. Clairval, dont le rôle est nécessairement ici moins favorable que les autres, fait tellement adoucir ce qu'il peut comporter de révoltant, qu'on imagine ne plus voir en lui qu'un

jeune homme léger , gâté par l'opulence , qu'un petit-maître enfin emporté par le feu de l'âge & le vent des faux airs , au point de ne se douter & de ne se repentir de son égarement que dans l'instant qu'il s'en voit la victime : par conséquent moins odieux qu'à plaindre , & sur-tout lorsqu'il est puni.

L'agreste & brusque probité d'un économe de campagne est on ne peut mieux représentée par les sons mâles & francs , ainsi que par le naturel exempt d'apprêts qu'on aime dans *M. Nainville*.

Guillot, moissonneur, vieux, honnête & intéressant, plaît & tire toujours des larmes, nous rappelle le souvenir de certain *père de famille*, dont nous avons admiré le tableau, & nous feroit presque penser que son célèbre auteur auroit pu avoir vu sous cet habillement *M. de Hesse*.

Gennevotte, en tournant son fuscau, en chantant près de sa chaumière, n'offre, au premier coup d'œil, qu'une simple paysanne, & dont le rôle n'est autre que celui qu'elle fit ou dut toujours faire. Mais à l'aisance de ses mouvemens, aux grâces naturelles qui ennoblissent son travail, ainsi qu'à celle de son chant, on entrevoit, avant qu'elle l'ait prononcé, que cette même paysanne n'est point née ce qu'elle paroît être. C'est avec un plaisir, d'où naît le plus tendre intérêt, que vers le milieu de la scène, avec sa fille, on voit que l'on ne s'étoit point trompé; & c'est ce même sentiment, toujours en croissant par degrés, qui nous fait admirer tout ce que fait, tout ce que dit ce personnage, plus respectable encore sous la serge dont il est revêtu, que sous les habillemens les plus riches. L'auteur, qui connoissoit toutes les finesses & les difficultés de ce rôle, étoit sûr de la réussite, & ne s'est point trompé.

214 MERCURE DE FRANCE.

M^{de} *Laruelle*, avec la voix la plus légère, la plus touchante, la physionomie de *Rosine* même, auroit sans doute autant surpris l'auteur que le public, juste appréciateur de ses talens, & dans ce rôle elle n'eût pas rempli tout ce qu'ils avoient droit d'attendre d'elle.

La comédie *des Moissonneurs* se vend à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire rue Saint Jacques, au Temple du Goût; prix 30 sols.

THÉÂTRE de société, imprimé à La Haye; 1768. L'on en trouve des exemplaires chez *Gueffier* fils, Libraire-Imprimeur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Saint-Severin; 2 vol. in-8°.

L'extrait que nous avons fait de ce Théâtre, aussi piquant que véritablement agréable, n'ayant pu entrer dans ce volume, nous le remettons, avec regret, au Mercure prochain.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercury* du mois de mars 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 mars 1768.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER,

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V ERS au Baron de <i>Wenzel</i> .	Page 5.
EPIGRAMME à l'imitation de <i>Martial</i> .	6
MONOLOGUE d'un fils à son père.	7
EPOQUE du droit de la Basoche du Palais à Paris.	8
A M***. en réponse à une Dlle jeune & jolie.	13
MADRIGAL à Mlle S. de P. . .	14
<i>BALKIS</i> . Conte Oriental.	15
A M. <i>Favart</i> , sur la pièce des <i>Moissonneurs</i> .	35
AU même, sur la même pièce.	<i>Ibid.</i>
VERS à Mlle <i>Babet R**</i> .	36
PORTRAITS.	37
EPIGRAMME sur une femme irritée.	38
EPIGRAMME contre la même.	<i>Ibid.</i>
MADRIGAL à deux sœurs.	39
ENIGMES.	40
LOGOGRYPHES.	42
AIR nouveau.	44

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAIT de l'histoire de la petite-vérole.	45
LETTRE de M ^{le} <i>Riccoboni</i> à M. de la Place, auteur du <i>Mercur</i> .	52
DICTIONNAIRE universel d'histoire naturelle.	54
DICTIONNAIRE des portraits historiques, &c.	62
Le Botaniste François, &c.	73
Le Triomphe de la probité, comédie en 2 actes.	78
HISTOIRE des Philosophes modernes, avec leur portrait ou allégorie,	84.

216 MERCURE DE FRANCE.

Le grand Vocabulaire François. 88

DE controversiis tractatus generales contracti. 91

ANNONCES de Livres. 101

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de la Société
Littéraire de *Clermont-Ferrand.* 121

RELATION de l'assemblée de l'Académie royale
des Sciences & Belles-Lettres de Béziers. 127

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur la *grippe.* 151

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

SCULPTURE.

DESCRIPTION du mausolée du Cardinal *de Fleury*,
érigé en l'église de Saint-Thomas du Louvre. 156

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 166

MUSIQUE. 171

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 174

LETTRE de MM. les Directeurs de l'Académie
royale de Musique à M. *de Mondonville.* 182

VERS envoyés à M. *de Mondonville.* 183

LETTRE de Mlle *Dubois*, de l'Académie royale
de Musique, à M. *de la Place.* 185

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Fausses Infidélités, comédie en un acte &
en vers, par M. *Barthe.* 187

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Moissonneurs, comédie en trois actes & en
vers, mêlée d'ariettes. 202

De l'Imprimerie de Louis CELLOT, rue Dauphine.

SEP 9 - 1940



